

LE MONDE *diplomatique*

**SIMONE WEIL,
UN ENGAGEMENT
ABSOLU**

PAR OLIVIER PIRONET
Page 27.

5,40 € - Mensuel - 28 pages

N° 745 - 63^e année. Avril 2016

LA PERCÉE INATTENDUE DE DONALD TRUMP

Guerre civile au sein de la droite américaine

Comment un promoteur immobilier new-yorkais marié à trois reprises peut-il être aussi populaire dans le sud des Etats-Unis, bastion de la droite religieuse ? Réponse en Alabama, avec des militants du Parti républicain qui s'affrontent autour de la candidature de M. Donald Trump.

PAR SERGE HALIMI

SAMEDI 27 FÉVRIER, Mobile (Alabama). La réunion annuelle du comité exécutif du Parti républicain de l'Alabama se déroule dans la grande salle d'un centre de convention, trois jours avant des élections primaires dans plusieurs Etats du sud du pays. Des centaines de notables du parti y participent. On y croise plus facilement un élu noir qu'un partisan de M. Donald Trump. Un paradoxe singulier dans un Etat où le milliardaire new-yorkais paraît très populaire – ce qu'il confirmera trois jours plus tard en y remportant haut la main l'élection primaire – et où le Parti républicain est presque exclusivement composé de Blancs (1).

Le nom de M. Trump n'est pas prononcé à la tribune. Mais il occupe les esprits. Le succès de son entreprise engage l'avenir du parti. Chaque élection compte un ou deux candidats peu appréciés ; et comment, par exemple, se battre pour un homme aussi antipathique que son principal rival, le sénateur du Texas Ted Cruz ? Presque aucun de ses collègues parlementaires n'y parvient. Mais, avec M. Trump, il s'agit de tout autre chose : de ce que les manuels de management appellent une prise de contrôle hostile. Car de nombreux républicains, dont l'écrasante majorité des élus du parti, le soupçonnent de n'avoir pour ressort idéologique que son narcissisme débridé, ses pulsions autoritaires. Et de moins se soucier du « parti-de-Lincoln-et-de-Reagan » que de la réputation de ses hôtels de luxe ou de sa marque de vodka. Ce 27 février, à Mobile, les cadres républicains conduisent donc un exercice un peu désespéré, aléatoire en tout cas : réaffirmer par vote électronique les fondamentaux de leur parti, tout en redoutant que M. Trump n'en fasse bientôt des confettis.

(Lire la suite page 10.)

(1) Comme souvent dans cette région du pays. Lire Benoît Bréville, « Géorgie et Caroline du Nord, les deux Sud », *Le Monde diplomatique*, octobre 2012.

QUI SONT LES HOMMES QUI GUIDENT LE CULTE MUSULMAN ?

Imams en France, loin des clichés



GALERIE D'ART L'ATELIER 21, CASABLANCA

NABIL EL MAKHLOUFI. – « La Foule IV » (détail), 2012

APRÈS les attaques qui ont frappé la France le 13 novembre 2015, M. Alain Juppé (Les Républicains) a réclamé « l'expulsion des imams étrangers qui se rendent coupables d'apologie du terrorisme » (*Le Figaro*, 17 novembre 2015). Quelques semaines plus tard, à l'occasion de l'anniversaire de la tuerie de *Charlie Hebdo* et de l'Hyper Cacher, le premier ministre Manuel Valls dénonçait « les imams qui répandent la haine de l'autre et de la République » (*L'Obs*, 8 jan-

* Maîtresse de conférences à l'institut d'études politiques de Strasbourg. Auteure de l'ouvrage *Les Imams en France. Une autorité religieuse sous contrôle*, Agone, Marseille, 2013.

PAR SOLENNE JOUANNEAU *

vier 2016). Les médias fonctionnent souvent comme une caisse de résonance de ces discours. La moitié des 831 articles titrant sur les imams entre 1995 et 2008 étaient ainsi consacrés à des individus « expulsés » ou « en voie d'expulsion » (1). Les autres mettaient en scène des imams pas (ou mal) formés, dépendant de l'étranger ou insuffisamment intégrés. La figure de l'imam « éclairé », prêchant un « islam à la française », est parfois évoquée, mais à condition qu'elle apparaisse comme l'exception qui confirme la règle.

Ce traitement médiatique et politique focalise l'attention sur des situations exceptionnelles et souvent effrayantes. Difficile, dès lors, de convaincre du caractère pourtant tout à fait ordinaire de l'écrasante majorité des hommes qui guident les rituels islamiques dans les 2 500 lieux de culte musulmans de France. Selon les données du ministère

de l'intérieur, seuls 31 imams ont été expulsés entre 2001 et 2011, alors que 80 % d'entre eux sont étrangers, donc potentiellement expulsables. Très minoritaires, les réactionnaires et les radicaux n'épuisent pas à eux seuls la réalité de l'imamat en France. Appréhender ce magistère à l'aune de ses représentants extrémistes paraît aussi réducteur que d'identifier tous les prêtres catholiques à la pédophilie, à l'homophobie et au royalisme au motif que certains ont effectivement agressé des enfants, tenu des propos homophobes, etc.

Cela est d'autant plus vrai que les imams de France, davantage encore que les prêtres, se caractérisent par leur grande hétérogénéité.

(Lire la suite page 22.)

(1) Selon la base de données Factiva, qui recense la plupart des titres français de presse.

LA CHUTE DES COURS DÉSTABILISE LES PAYS PRODUCTEURS

Maudit pétrole bon marché

Entre l'été 2014 et l'hiver 2015-2016, le prix du baril de pétrole a été divisé par trois. Plus de 250 000 emplois ont été supprimés dans un secteur qui a dû renoncer à de très gros investissements, ou les différer. Cette secousse planétaire affaiblit les géants de l'industrie pétrolière et bouleverse le jeu politique dans les pays exportateurs.

PAR MICHAEL KLARE *

Pour évaluer l'ampleur de cette onde de choc, il faut garder à l'esprit le rôle primordial joué par le pétrole dans l'économie mondiale, ainsi que l'importance de prix élevés pour la solidité des structures entrepreneuriales et politiques qui sous-tendent le marché des hydrocarbures. Le pétrole est la marchandise licite la plus profitable du commerce international et la première source de revenus pour une douzaine de pays. Quand les prix s'envolent, comme entre 2010 et 2014, les compagnies pétrolières engrangent des bénéfices colossaux,

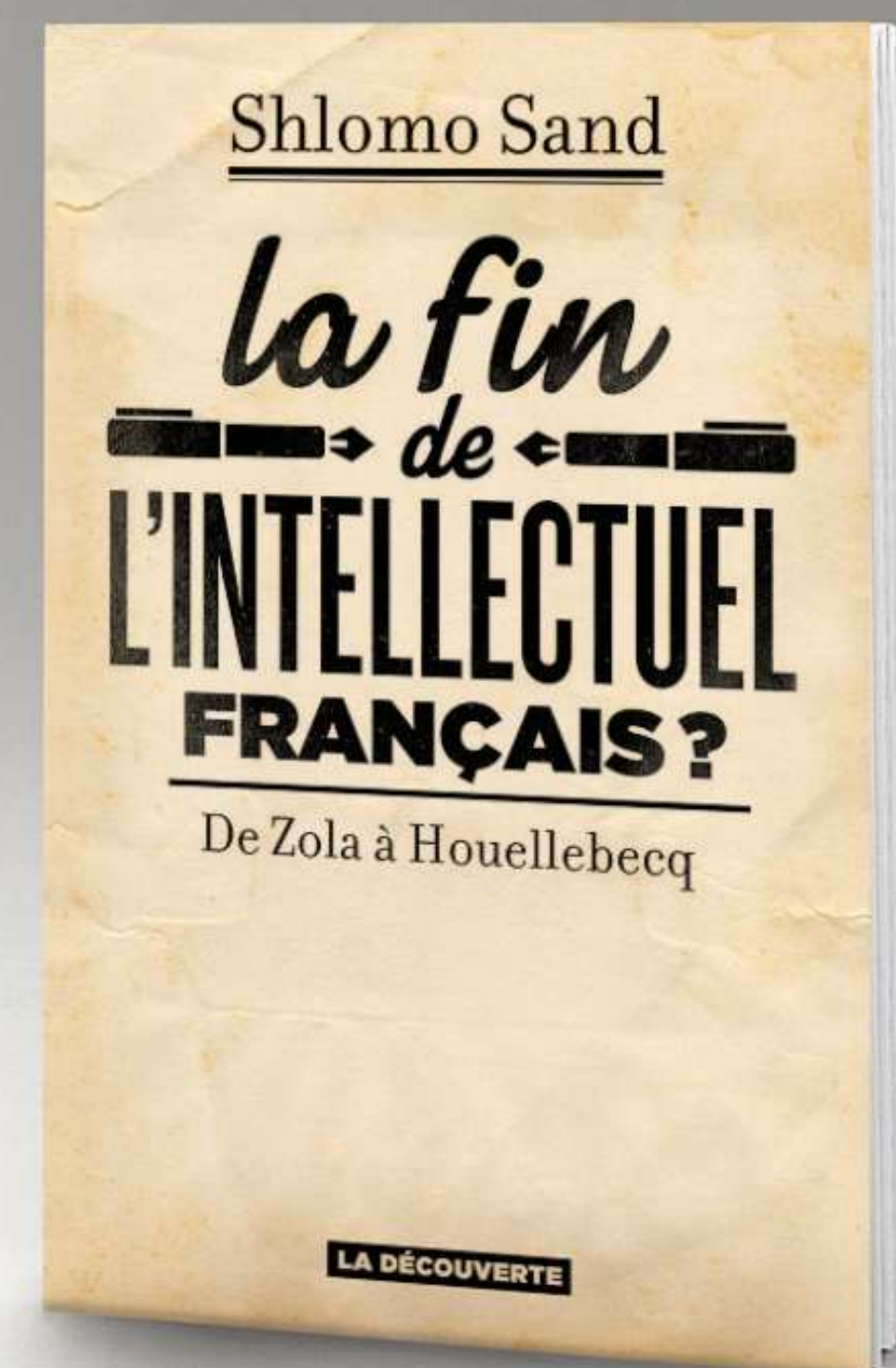
qu'elles réinvestissent en partie dans de nouvelles infrastructures et technologies destinées à garantir une croissance continue de la production. De leur côté, les gouvernements des pays producteurs profitent de ces retombées pour financer de grands chantiers publics ou d'autres programmes susceptibles d'améliorer les conditions de vie de la population. Quand les prix baissent, en revanche, les compagnies gèlent leurs investissements, portant préjudice à leur productivité future. Et les gouvernements serrent la ceinture à leurs populations, mettant en danger leur propre survie.

(Lire la suite page 12.)

VENEZUELA, Russie, Azerbaïdjan, Algérie, Nigeria... Nombre de pays exportateurs de pétrole ont réagi à la baisse du prix du baril en amputant les budgets sociaux financés par cette manne, au risque de provoquer des révoltes populaires. Même si les prix repartent à la hausse en cours d'année, il est peu probable qu'ils renouent avec le seuil des 100 dollars (92 euros) du premier semestre 2014. Les effets de la chute des cours risquent de se faire sentir encore quelques années.

* Professeur au Hampshire College, Amherst (Massachusetts). Auteur de *The Race for What's Left. The Global Scramble for the World's Last Resources*, Metropolitan Books, New York, 2012.

La France a eu Zola, elle a Zemmour
Histoire d'un effondrement



Éditions
La Découverte

288 pages, 21 euros
ePub disponible



M 02136 - 745 - F: 5,40 € - RD

★ **SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28**

Afrique CFA : 2 400 F CFA, Algérie : 250 DA, Allemagne : 5,50 €, Antilles-Guyane : 5,50 €, Autriche : 5,50 €, Belgique : 5,40 €, Canada : 7,50 \$C, Espagne : 5,50 €, Etats-Unis : 7,50 \$US, Grande-Bretagne : 4,50 £, Grèce : 5,50 €, Hongrie : 1835 HUF, Irlande : 5,50 €, Italie : 5,50 €, Luxembourg : 5,40 €, Maroc : 35 DH, Pays-Bas : 5,50 €, Portugal (cont.) : 5,50 €, Réunion : 5,50 €, Suisse : 7,80 CHF, TOM : 780 CFP, Tunisie : 5,90 DT.

UNE NOUVELLE LIVRAISON DE « MANIÈRE DE VOIR »

Critique des médias, une histoire impétueuse

On ne découvrira l'histoire des résistances à la presse de marché ni dans les manuels scolaires ni dans... les grands journaux. Avec ses personnages hauts en couleur et son ambition généreuse, cette tradition internationale de critique des médias fait courir depuis deux siècles le fil rouge d'une autre information possible, comme le montre cet article extrait du dernier numéro de « Manière de voir ».

PAR DOMINIQUE PINSOLLE *

AU COURS de l'année 2015, la reprise en main musclée de Canal Plus par le milliardaire Vincent Bolloré a suscité nombre de réactions indignées. La timidité des mesures envisagées par la ministre de la culture d'alors (chartes et comités d'éthique, statut de « lanceur d'alerte » [1]...) a cependant rappelé qu'affranchir les médias de l'influence de l'argent ne faisait pas partie des objectifs du gouvernement. Cette passivité, habituelle, tendrait presque à faire oublier que les formations politiques se revendiquant de la gauche n'ont pas toujours renoncé à combattre la mainmise des milieux d'affaires sur l'information.

Dans les décennies suivant la Révolution, la presse joue un rôle essentiel dans le développement des diverses écoles socialistes, malgré la persistance d'une législation liberticide. Cependant, au-delà du contrôle que peuvent exercer les autorités, penseurs et militants progressistes craignent de plus en plus que ce moyen d'expression soit économiquement acca-

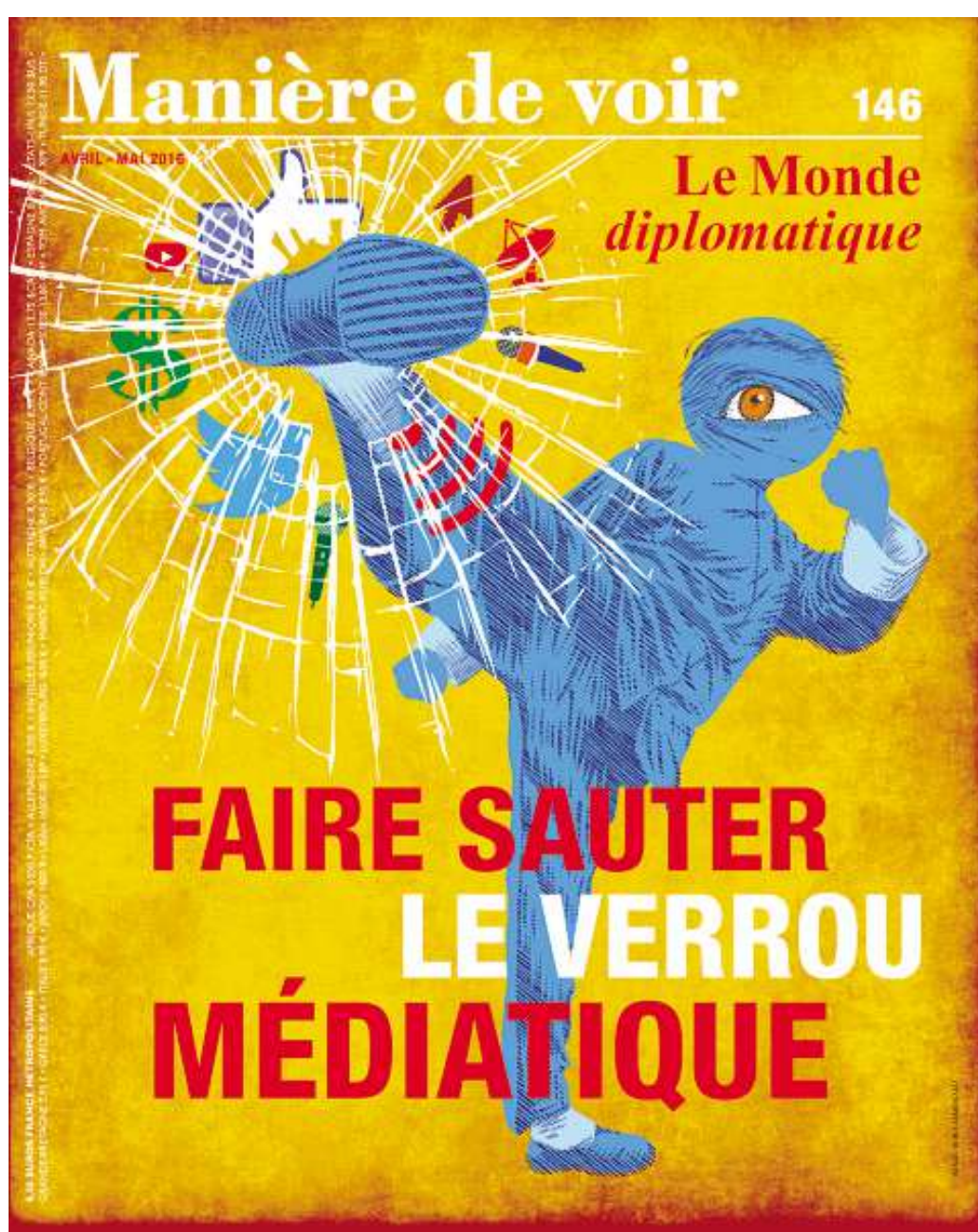
paré par la bourgeoisie. Dès 1844, le socialiste Louis Blanc prévient que le financement massif des journaux par la publicité, inauguré par *La Presse* d'Emile de Girardin en 1836, va faire du journalisme « le porte-voix de la spéculation (2) ». Quatre ans plus tard, le député d'extrême gauche Félicité de Lamennais fait l'expérience d'une autre forme de censure économique au lendemain du massacre des insurgés de juin 1848 par le nouveau pouvoir républicain, qui a pourtant proclamé la liberté de la presse au début de la révolution. Ne pouvant pas payer le cautionnement à nouveau exigé par le gouvernement (une forte somme pouvant être confisquée en cas de litige), son journal, *Le Peuple constituant*, doit cesser de paraître. « *Silence au pauvre !* », s'écrie-t-il dans son dernier numéro, le 11 juillet. La classe capitaliste, qui tient déjà l'Etat, ne cesse d'étendre son contrôle sur la presse, et il faut l'en empêcher : voilà un credo de plus en plus partagé au sein des milieux révolutionnaires dans la seconde moitié du siècle.

Au-delà de la contre-information

LA LUTTE engagée contre les journaux au service de l'ordre en place atteint son paroxysme lors de la Commune de Paris. Les locaux du *Figaro* et du *Gaulois*, deux titres emblématiques de la presse de droite, sont envahis dès le 19 mars 1871, et les feuilles communardes, comme *Le Cri du peuple* de Jules Vallès, se multiplient. Bien que la liberté de la presse soit dans un premier temps garantie, la radicalisation du conflit pousse la Commune à interdire une vingtaine de journaux hostiles, puis à étendre cette mesure à toute nouvelle publication en mai. Le châtement infligé aux insurgés par les versaillais au cours de la « semaine sanglante » ravit d'autant plus les rédactions qui n'ont cessé de fustiger les séditeux. « *Pendant que les soldats fusillaient, la presse conservatrice leur signalait les victimes* », résume le républicain radical Camille Pelletan (3). Après la chape de plomb qui s'abat sur la presse d'opposition dans les années suivant la Commune, la loi du 29 juillet 1881, qui affranchit presque totalement les entreprises de presse du contrôle de l'Etat, est adoptée dans un contexte de consensus euphorique. Cependant, des voix soulignant les dangers liés à la libéralisation du commerce de l'information se font rapidement entendre. Dès 1897, Jean Jaurès estime qu'il n'est « *pas possible de régler et de "moraliser" la presse* ». « *Par la com-*

plication croissante de son outillage, explique-t-il, l'industrie du journal est entrée dans la période de la grande industrie. Elle a donc besoin pour vivre de grands capitaux, c'est-à-dire de ceux qui en disposent. » Dès lors les journaux « *ne sont donc plus, dans l'ensemble, que des outils aux mains du capital et il me paraît tout à fait vain, je l'avoue, de chercher par quelle combinaison subtile on fera entrer le capitalisme dans la catégorie de la "moralité". Il est d'un autre ordre* » (4). L'idée selon laquelle la presse ne sert, de manière générale, que les intérêts de la bourgeoisie qui la possède est alors largement répandue. Les diatribes contre les journaux corrompus ou les mensonges éhontés colportés par certains titres se multiplient, particulièrement dans les feuilles révolutionnaires et anarchisantes. Lorsque le journal *La Guerre sociale*, fondé par le socialiste antimilitariste Gustave Hervé, s'interroge sur les raisons de l'hostilité du public envers les militants les plus radicaux, sa réponse sonne comme une évidence : « *Parce que la presse le trompe. Parce que nous n'avons pas encore fait son éducation sur ce point* » (10 mars 1909). Ce discours n'a alors rien de marginal. Jaurès, qui lance *L'Humanité* en 1904 pour doter les socialistes et le mouvement ouvrier d'un quotidien censé contrecarrer le conservatisme de la presse dominante, porte ce combat jusqu'à la Chambre des députés. Le 6 avril 1911, il y attaque ainsi la monopolisation de la

* Historien. Auteur de l'ouvrage *Le Matin (1884-1944). Une presse d'argent et de chantage*, Presses universitaires de Rennes, 2012.



CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX. – 8,50 €

DISCRÉDIT DES MÉDIAS, DÉSIR D'INFORMATION

- Prodiges et vertiges du journalisme numérique
- Du quatrième pouvoir aux nouveaux chiens de garde
- De la critique à la reconquête

Des classiques inédits en français :

Upton Sinclair,
Todd Gitlin,
Dallas Smythe



ADAGP - GALERIE LE LONG, PARIS

JAN VOSS. – « Tour de force », 2011

publicité financière et « *l'influence formidable qu'exerce nécessairement sur l'opinion une presse qui par tous les organes de tous les partis donne à la même heure le même son de cloche, discrédite ou exalte les mêmes entreprises, et pousse toute l'opinion comme un troupeau dans le même chemin* » (5).

De l'autre côté de l'Atlantique également, les grands journaux sont régulièrement accusés de mentir effrontément au profit de leurs richissimes propriétaires. La dénonciation d'une presse aux mains du grand patronat y prend même une tournure tragique : à la suite d'une grève des ouvriers métallurgistes, l'immeuble du *Los Angeles Times* (alors particulièrement hostile aux syndicats) est détruit par une bombe posée par un syndicaliste le 1^{er} octobre 1910 (21 personnes y laissent la vie). La répression qui s'ensuit ne dissuade cependant pas l'écrivain socialiste Upton Sinclair de poursuivre son travail d'enquête sur la corruption de la presse. Il se déchaîne contre cette dernière dans un livre aussi violent que pertinent publié en 1919, *The Brass Check*, dont le titre se réfère à l'univers de la prostitution, auquel l'auteur associe le journalisme de son pays.

Cependant, reconnaît-il, critiquer ou contredire les publications mensongères ne suffit pas : « *Nous devons (...) imprimer et diffuser un grand nombre de brochures, de pamphlets, de livres. Et c'est ce que nous faisons depuis dix ans. (...) Mais il est évident que cela ne peut constituer qu'une solution temporaire.* » D'où la nécessité, selon Sinclair, d'envisager des lois destinées à éliminer les pratiques frauduleuses, de faire intervenir les institutions publiques dans la distribution ou l'impression des journaux (tout en préservant la liberté des journalistes), ou encore de promouvoir la constitution de syndicats de travailleurs dans le domaine de l'information.

Entre-temps, la Grande Guerre et le « bourrage de crânes » qui l'a accompagnée ont fini de convaincre nombre d'intellectuels et de militants européens que la « liberté de la presse » telle qu'elle existe dans la loi n'est qu'un leurre. A Vienne, Karl Kraus ne cesse de stigmatiser les journaux qui, selon lui, sont coupables d'avoir corrompu la langue et d'avoir précipité le monde dans la décadence. A Munich, Ret Marut (plus tard connu sous le nom de B. Traven) appelle les révolutionnaires à « *anéantir sans pitié la presse* » (6) et échaude un projet de collectivisation du secteur durant l'éphémère République des conseils de Bavière (avril-mai 1919). A Paris, la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) veut en finir avec la « *presse pourrie aux ordres du capital* » (titre d'un livre de René Modiano publié en 1935), sans toutefois que Léon Blum, une fois au pouvoir, parvienne à faire voter un projet de loi contre les « fausses nouvelles » et la vénalité des journaux.

Les mesures prises à la Libération en France sont l'aboutissement de cette

mobilisation longue d'un demi-siècle. Les journaux collaborateurs sont interdits, la transparence des sociétés est rendue obligatoire, et des mesures anticoncentration sont censées empêcher la reconstitution du capitalisme de presse d'avant-guerre. Cependant, aucun statut particulier pour les entreprises de presse (qui les aurait différenciées des entreprises ordinaires) n'est adopté. Et si les ordonnances de 1944 permettent d'éviter le retour de la corruption des décennies précédentes, elles n'empêchent pas celui des affairistes (comme Robert Hersant) dans le secteur de l'information.

Parallèlement, le monopole exercé par l'Etat sur la radio et la télévision suscite bientôt de nouvelles critiques et relègue la dénonciation du pouvoir de l'argent au second plan. L'Office de radiodiffusion-télévision française (ORTF), créé en 1964, incarne alors à merveille la mainmise du gouvernement sur l'information, comme en témoignent les célèbres affiches de Mai 68 dénonçant la propagande gaulliste. Cependant, les entreprises de presse continuent de faire l'objet de projets de réforme émancipateurs : à partir du milieu des années 1960, le mouvement des sociétés de rédacteurs, qui entend donner aux journalistes la possibilité de tenir tête aux actionnaires et de contribuer à l'élaboration d'un statut particulier pour les journaux, rassemble jusqu'à 20 % de la profession (7). Mais il décline à partir du début des années 1970, ce qui n'empêche pas certains titres militants, à l'image de *Libération* (lancé en 1973), de continuer à expérimenter des formes alternatives de presse.

L'élection de François Mitterrand constitue une rupture. Non pas parce qu'elle permet de concrétiser les espoirs nés en 1944, mais, au contraire, parce qu'elle les enterre. Le 29 juillet 1982, le monopole d'Etat sur la radio et la télévision, entaché de la propagande gouvernementale des décennies précédentes, est supprimé. Si les radios libres militantes ne se trouvent plus dans l'illégalité, leur voix est rapidement étouffée par celle des stations commerciales comme NRI. Celles-ci obtiennent dès 1984 le droit de diffuser de la publicité, contre l'avis de certains socialistes comme Pierre Mauroy, qui se dit alors hostile aux « *radios fric* ». Au sein du même parti, M. Didier Motchane se désole de son côté que le nouveau gouvernement ait « *ouvert les studios aux marchands de la communication de masse* » (8), qui tiennent également les chaînes de télévision privées nouvellement créées (Canal Plus, La Cinq, TV6...). Quant aux journaux, rien ne change : les mesures anticoncentration adoptées en 1984 restent lettre morte.

Au milieu des années 1980, la dénonciation de la marchandisation de l'information, telle qu'elle a été portée jusqu'à la fin des années 1970 par la gauche, s'efface ainsi derrière le consensus néolibéral et la béatitude technophile qui caractérisent la décennie. Mais elle ne disparaît pas pour autant. Bien que marginalisée, la critique radicale des médias connaît un renouveau à la fin des années 1980 et au cours des années 1990, à travers des livres (*La Fabrication du consentement*, de Noam Chomsky et Edward Herman), les éditions Raisons d'agir lancées par Pierre Bourdieu, des documentaires (*Pas vu pas pris*, de Pierre Carles...), et grâce au travail d'associations ou de journaux militants (Fairness and Accuracy in Reporting aux Etats-Unis, Action-Critique-Médias, *Pour lire pas lu* puis *Le Plan B* en France...). Les similitudes entre le règne de la presse marchande du début du XX^e siècle et celui de grands barons des médias comme M. Bolloré aujourd'hui éclairent l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir.

(1) Interview de Fleur Pellerin, *Society*, n° 21, Paris, décembre 2015.

(2) Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, tome V, Pagnerre, Paris, 1844.

(3) Camille Pelletan, *La Semaine de mai*, Maurice Dreyfous, Paris, 1880.

(4) *Revue bleue*, Paris, décembre 1897.

(5) Cité dans Jean-Noël Jeanneney, *Une histoire des médias. Des origines à nos jours*, Seuil, Paris, 2011.

(6) Affiche publiée dans *Der Ziegelbrenner*, n° 15, 30 janvier 1919, reproduite dans B. Traven, *Dans l'Etat le plus libre du monde*, Actes Sud, Arles, 1999.

(7) Lire Pierre Rimbart, « Sociétés de rédacteurs, un rêve de journaliste », *Le Monde diplomatique*, mai 2007.

(8) Cité dans Fabrice d'Almeida et Christian Delporte, *Histoire des médias en France de la Grande Guerre à nos jours*, Flammarion, Paris, 2003.

IRIS SUP'

L'ÉCOLE DES RELATIONS INTERNATIONALES DE L'IRIS



IRIS SUP' - 2 bis rue Mercoeur - 75011 Paris

DIPLÔMES ACCESSIBLES

APRÈS UN BAC + 3

ET UN BAC + 4

- Relations internationales*
- Défense, sécurité et gestion de crise
- Géoeconomie et intelligence stratégique
- Responsable de programmes internationaux
- Action humanitaire

*également en enseignement à distance

www.iris-sup.org

Renseignements : +33 (0)1 53 27 60 65

Établissement privé d'enseignement supérieur technique



Imposture de la démocratie

Pour faire passer la réforme du code du travail préparée par la ministre Myriam El Khomri, le gouvernement et les médias jouent sur deux tableaux. D'une part, ils dénigrent systématiquement ceux qui s'y opposent : étudiants nantis contre jeunes sans diplôme précarisés, travailleurs contre chômeurs... De l'autre, ils brossent un tableau enchanté des accords au cas par cas et du référendum dans l'entreprise.

PAR SOPHIE BÉROUD *

LA PRÉSENTATION du projet de loi de réforme du code du travail préparé par la ministre Myriam El Khomri s'est accompagnée d'une ample campagne de communication. Il faudrait, a-t-on entendu, «*faciliter*» le dialogue social, promouvoir des accords au plus près des salariés, c'est-à-dire au niveau de l'entreprise, et consulter ceux-ci directement. Les arguments invoqués sont de trois ordres. Le premier, jetant le discrédit sur les relations profes-

sionnelles telles qu'elles fonctionnent, laisse croire que le dialogue social serait en panne. Le deuxième puise dans la rhétorique de la proximité: négocier au plus près des salariés reviendrait nécessairement à leur donner plus de place, plus de pouvoir. Enfin, une plus grande autonomie et une plus grande latitude conférées aux employeurs, à travers la négociation d'entreprise, permettraient, nous assure-t-on, de créer des emplois.

Des accords rarement favorables aux salariés

CONTRAIREMENT aux idées reçues, les négociations au niveau des entreprises occupent déjà une grande place en France. Elles ont connu une importante progression depuis les années 1990. Les délégués syndicaux y consacrent la quasi-totalité de leur temps, souvent au détriment, comme ils le soulignent eux-mêmes, de la proximité avec leurs collègues. En 2014, 36 500 accords d'entreprise ont été signés (1). Il existe déjà de nombreuses obligations de négocier annuellement dans les entreprises: sur les salaires, la durée et l'aménagement du temps de travail, l'égalité professionnelle, l'épargne salariale, l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Mais les obligations

d'aboutir demeurent exceptionnelles, et les négociations se concluent rarement par des accords dès lors qu'il s'agit d'augmenter les salaires ou de créer des dispositions favorables aux salariés.

Loin d'être nouveau, le discours enchanté sur la négociation «*au plus près des travailleurs*» vise à s'affranchir du «*principe de faveur*» qui a été au cœur de la construction historique du droit du travail en France. Selon ce principe, l'accord d'entreprise doit être plus favorable que ce qui est prévu dans la convention collective de branche, qui, elle-même, ne peut être moins favorable que le code du travail. Il s'agit de protéger les salariés en permettant à tous, quelle que soit la taille de leur entreprise, de bénéficier d'un socle commun ainsi que de dispo-

sitions négociées à l'échelle de la branche. Les accords à ce niveau permettent en effet de réguler un secteur d'activité en imposant les mêmes règles à toutes les sociétés, ce qui est aussi une façon de préserver les petites et moyennes entreprises du dumping social. Les commentateurs brandissent souvent le faible taux de syndicalisation en France (entre 8 et 9 % de la population active), mais ils évoquent plus rarement le fait que près de 90 % des salariés sont couverts par une convention collective, soit l'un des taux les plus élevés parmi les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Derrière l'objectif de renverser la hiérarchie des normes se cache la volonté de construire un cadre conventionnel qui ne s'applique qu'au niveau de l'entreprise, afin de segmenter la production de règles, lieu de travail par lieu de travail. Nous en sommes encore loin; mais un mouvement a été enclenché depuis plus de trente ans. Les gouvernements et les législateurs ont commencé par autoriser des dérogations sur la question de l'aménagement du temps de travail, en permettant la conclusion d'accords moins favorables aux salariés que les dispositions de la convention collective de branche ou de la loi. Une accélération s'est produite avec la loi Fillon du 4 mai 2004 sur le dialogue social. Selon cette dernière, «*l'accord d'entreprise pourra déroger à l'accord de branche, sauf si [ce dernier] l'interdit explicitement (2)*». C'est toujours à propos du temps de travail, mais aussi des conditions de licenciement, que le gouvernement de M. Manuel Valls cherche à étendre ces dérogations.

M. François Hollande a encore amplifié cette décentralisation de la négociation, au point de renverser complètement la philosophie du droit du travail et de le penser comme un droit avant tout protecteur pour les entreprises – et non pour les salariés. Cette offensive inédite de la part d'un pouvoir qui se dit «*socialiste*» se double d'une volonté de remettre en ques-

tion le rôle des syndicats dans la défense des salariés. L'un des objectifs du projet de loi El Khomri est de les contourner partiellement – du moins certains d'entre eux. Un choix surprenant, alors que la loi du 20 août 2008 sur la rénovation de la démocratie sociale a modifié en profondeur les critères de représentativité des syndicats pour asseoir leur légitimité. Depuis son entrée en vigueur, en effet, chaque organisation doit rassembler 10 % des suffrages lors des élections professionnelles pour être représentative dans l'entreprise et, avec d'autres éventuelle-

ment, 30 % pour signer un accord (lequel peut toutefois être contesté par des organisations totalisant 50 % des voix). La réforme a ainsi mis un terme à la pratique des accords minoritaires qui pouvaient être acceptés par un syndicat peu implanté sur le lieu de travail mais bénéficiant de la «*présomption irréfragable de représentativité*» (lire l'encadré ci-dessous); à lui seul, celui-ci pouvait engager l'ensemble des salariés. Depuis 2008, la capacité de représentation et de négociation des syndicats dépend donc directement de leurs résultats électoraux.

Contourner les contestataires

PLUSIEURS dispositions de cette loi sont aujourd'hui mises en cause par le projet El Khomri. Il faut croire que la réforme de la représentativité syndicale n'a pas satisfait toutes les attentes du Mouvement des entreprises de France (Medef) et de certains syndicats comme la Confédération française démocratique du travail (CFDT), qui voulaient créer les conditions d'un essor de la négociation d'entreprise.

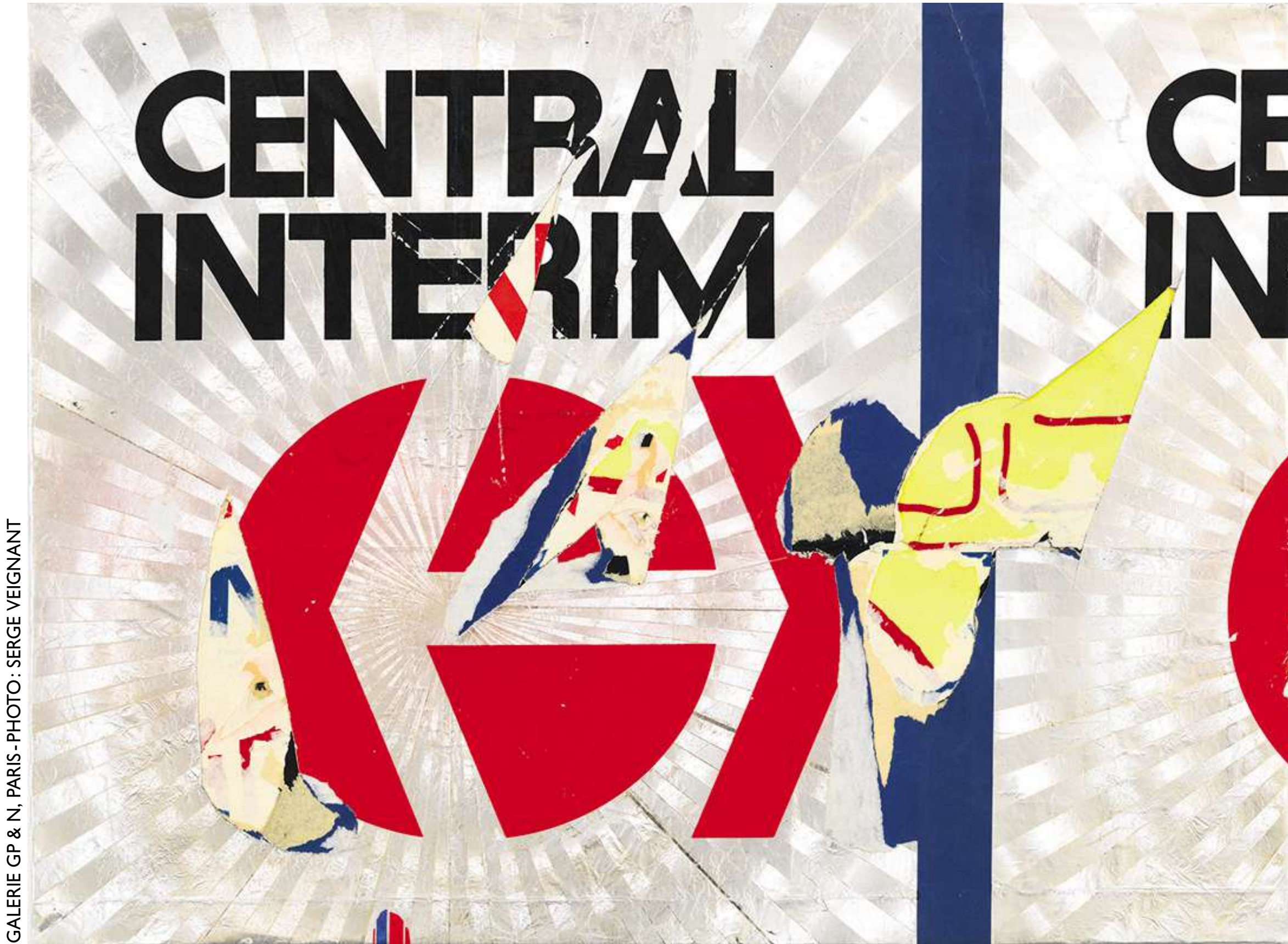
De fait, la première mesure d'audience nationale des syndicats, établie

en 2013, ne s'est pas traduite par une disparition des «*petites*» organisations, ni par la marginalisation des nouveaux venus dans le champ syndical, comme l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) et Solidaires. Au contraire: la réforme a facilité l'implantation des syndicats SUD (3) dans le privé, en les dispensant de batailler devant les tribunaux pour défendre leur représentativité. En outre, des équipes syndicales qui s'opposent aux orientations des directions d'entreprise peuvent tirer profit de ces nouvelles règles et

Les syndicats représentatifs

JUSQU'À la réforme de 2008, cinq syndicats bénéficiaient d'une «*présomption irréfragable de représentativité*» et n'avaient donc pas à la démontrer: la Confédération générale du travail (CGT), Force ouvrière (FO), la Confédération française démocratique du travail (CFDT), la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) et la Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres (CFE-CGC).

Après la loi du 20 août 2008 portant «*rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail*», la représentativité de chaque formation découle de ses résultats aux élections. Elle a été établie une première fois en 2013 et sera révisée tous les quatre ans. Elle est obtenue en agréant les résultats de plusieurs élections: celles des représentants aux comités d'entreprise (ou, à défaut, des délégués du personnel) entre 2009 et 2012, celles organisées dans les très petites entreprises (TPE) en décembre 2012 et celles du collège salariés dans les chambres d'agriculture en janvier 2013.



JACQUES VILLEGLÉ. – «*Métro Arts-et-Métiers*», 1972 (exposition, du 8 avril au 13 mai 2016, à la galerie Vallois, Paris)

PAR VANESSA PINTO *

LES ÉTUDIANTS «*sont des gens relativement protégés, les insiders, qui sont en train de lutter contre les outsiders. (...) Ce sont ceux qui bloquent l'entrée sur le marché du travail des moins qualifiés. (...) Ce sont les jeunes privilégiés, favorisés, qui vont empêcher que l'on réforme le marché du travail de ceux qui n'ont*

pas de job». Ainsi parlait Laurent Bigorgne, le directeur de l'Institut Montaigne, un puissant think tank libéral, le 12 mars 2016 sur Europe 1. Selon cet ancien directeur adjoint de Sciences Po, les étudiants barreraient la route aux jeunes non qualifiés, dont les chances d'accéder à «*l'emploi*» seraient améliorées par le projet de loi réformant le code du travail.

Certes, les étudiants sont globalement issus de milieux sociaux plus favorisés que les autres jeunes: en 2010, parmi les élèves entrés en 6^e en 1995, 83 % des enfants de cadres supérieurs et seulement 29 % des enfants d'ouvriers non qualifiés ont accédé à l'enseignement supérieur. Et 41 % des premiers et 4 % des seconds ont obtenu un diplôme de niveau

bac + 5 (1), qui facilite grandement l'accès à l'emploi: en 2014, parmi les jeunes sortis du système éducatif depuis un à quatre ans, moins de deux diplômés du supérieur sur dix étaient au chômage ou sans activité professionnelle, contre sept jeunes sans diplôme ou titulaires du seul brevet (2).

Mais tous les étudiants ne sont pas pour autant des privilégiés. Si les écoles d'ingénieurs et de commerce ou les filières universitaires de santé permettent d'accéder à des emplois stables, hautement qualifiés et bien rémunérés, les filières courtes – préparation au brevet de technicien supérieur (BTS), écoles paramédicales et sociales, instituts universitaires de technologie (IUT) – débouchent souvent sur des postes d'employé

ou d'ouvrier. Les enfants de cadres ou de membres des professions intellectuelles supérieures – soit 30 % de l'ensemble des étudiants – sont largement surreprésentés dans les écoles normales supérieures (ENS), où ils constituent 53 % des effectifs, les classes préparatoires aux grandes écoles (50 %), les écoles d'ingénieurs (47 %), les filières universitaires de santé (41 %) et les écoles de commerce (37 %) (3). A l'opposé, les enfants d'ouvriers (11 % du total des étudiants) ne représentent que 3 à 6 % des élèves de ces filières qui offrent de nombreux débouchés, mais 15 à 20 % de ceux des filières courtes. Les diplômes qui ouvrent les portes des emplois les plus stables et les plus valorisés sont aussi ceux dont l'accès est le plus restreint socialement.

EN OUTRE, les étudiants, lorsqu'ils travaillent, n'échappent pas à une certaine précarité. Ils forment une main-d'œuvre adaptée à certains secteurs (4). Plusieurs emplois particulièrement flexibles du fait de la soumission aux aléas de la demande (activité saisonnière, organisation en flux tendu, etc.) ou aux exigences des donneurs d'ordres (les centres d'appels sous-traitants, par exemple) sont occupés par un personnel étudiant. Non seulement ces salariés sont particulièrement disponibles à certains horaires, comme le soir et le week-end, non seulement ils acceptent volontiers de travailler à temps partiel, mais ils peuvent aussi plus facilement que les autres se voir imposer des contrats de travail temporaires – contrats à durée déterminée (CDD), intérim, etc. – et de faibles rémunérations. «*Ce n'est quand même*

pas le but des gens de rester dix ans à faire des hamburgers. On sait qu'ils ne vont pas faire leur vie chez nous», explique par exemple M. Jérôme S.

Pour ce recruteur d'un restaurant McDonald's, un salarié qui travaillerait dans la restauration rapide «*parce qu'il a besoin d'argent*» et «*pour gagner sa vie*» serait «*malheureux*» et donc moins productif: «*Souvent, à long terme, l'équipier n'est plus tellement rentable, parce qu'il n'est plus motivé: absences régulières de tout type, retards, moindre assiduité au travail*». D'où l'intérêt d'embaucher des étudiants, dont le taux de rotation est très élevé. Dans ce contexte, le contrat à durée indéterminée (CDI), contrat le plus fréquent chez les «*équipiers*», représente moins une contrainte qu'une aubaine pour les entreprises, ainsi dispensées du versement d'une prime de précarité et de certaines cotisations.

L'occupation intensive d'un emploi engendre un risque élevé d'échec ou d'abandon des études. Elle accroît la probabilité de ne pas assister aux cours, diminue le temps consacré au travail personnel et à la préparation des examens et tend à réduire l'importance accordée à la vie universitaire. La moitié des étudiants – 53 % des filles et 46 %

* Maîtresse de conférences en sociologie à l'université de Reims. Auteure d'*À l'école du salariat. Les étudiants et leurs « petits boulots »*, Presses universitaires de France, Paris, 2014.

(1) Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche - Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, «*Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche (RERS)*», Paris, 2014.

(2) *Idem*, «*L'éducation nationale en chiffres*», 2015.

(3) *Idem*, «*RERS*», 2015.

(4) Cet article repose sur une série d'enquêtes ethnographiques et d'entretiens conduits dans le cadre d'une thèse de doctorat en sociologie.

DE FAIRE LE DROIT

d'entreprise

construire des majorités aptes à faire capoter certains projets. Ainsi, la réforme de 2008 n'a pas favorisé le dialogue social sur mesure, selon le bon vouloir de l'employeur, dont rêvaient certains de ses acteurs. D'où la volonté actuelle de revenir sur le rôle des syndicats et sur leur capacité effective à représenter les salariés.

Le projet de loi El Khomri ressort l'arme du référendum pour l'offrir à des syndicats minoritaires qui souhaitent approuver un projet patronal. Dans des entreprises où des coalitions syndicales rassembleraient plus de 50 % des suffrages aux élections professionnelles, un droit à référendum est créé à l'intention des organisations plus « réformistes », qui pourraient passer outre la représentation sortie des urnes pour sonder directement les salariés. Sous prétexte de rapprocher la négociation des salariés, le gouvernement cherche à contourner les forces syndicales les plus contestataires.

Les partisans de ce mode référendaire suggèrent que, en dernière instance, les salariés prendront leurs responsabilités et décideront de tenir compte (ou pas) des considérations sur la situation de l'entreprise, telle que l'employeur peut la présenter. Quoi de mieux que la démocratie directe ? En réalité, une telle présentation fait l'impasse sur toute une série d'éléments.

Le fractionnement des enjeux, entreprise par entreprise, enferme les salariés dans des dilemmes cornéliens : perdre son emploi ou accepter des baisses de salaire et une augmentation du temps de travail. Dès lors que le maintien de l'emploi est en

jeu, on voit mal comment ils pourraient voter librement quand le choix n'existe pas véritablement. Un exemple éloquent à cet égard : celui de l'usine Smart en Moselle.

En septembre 2015, pour faire pression sur les syndicats et obtenir leur signature, la direction a décidé d'orga-

niser un référendum consultatif ; 56 % du personnel en emploi stable s'est prononcé en faveur d'un accord qui prévoyait un retour aux trente-neuf heures payées trente-sept pour sauvegarder les emplois. La Confédération générale du travail (CGT) et la CFDT, qui recueillent à elles deux plus de 50 % des suffrages aux élections professionnelles chez

Smart, ont pu s'opposer à l'accord. Ce ne serait plus le cas avec la nouvelle loi.

Dans l'espace social qu'est l'entreprise, la liberté de décider à partir de la diffusion d'une information la plus complète possible et d'un débat contradictoire n'existe pas. Le contrat de travail n'établit pas un rapport d'égalité entre un employeur et un salarié, mais une relation asymétrique, de subordination. L'entreprise est loin de constituer un espace public exempt d'intimidations.

Au contraire, des pressions peuvent s'exercer pour inciter une organisation minoritaire à le proposer et pour orienter le vote des salariés (4). En outre, la « communauté de travail » n'est en rien souveraine, pour utiliser la terminologie politique sur les formes démocratiques. Le périmètre du corps électoral dépend des frontières juridiques de l'entreprise, et non de la réalité telle qu'elle existe sur un site donné. Le processus de restructuration industrielle, les mouvements de rachats et de fusions ont mis en place des chaînes d'activité fortement éclatées, fragmentées en de multiples entreprises (moyennes et petites) et insérées dans des réseaux de sous-traitance.

Pour reprendre l'exemple de Smart, il est significatif que les salariés intérimaires comme ceux des entreprises sous-traitantes, pourtant concernés par les décisions sur l'aménagement du temps de travail, n'aient pas été consultés. On a vu en Italie comment, en organisant des référendums à répétition qui mettaient en jeu la fermeture des sites, établissement par établissement, les dirigeants de Fiat ont réussi à

casser les acquis sociaux, à réduire l'influence des syndicats les plus combatifs et à empêcher tout mouvement de protestation à l'échelle du groupe (5).

Enfin, le fait d'individualiser le vote à travers le référendum (un salarié, une voix) masque les inégalités de conditions de travail et de salaire au sein même de l'entreprise – entre ouvriers et cadres, qui n'ont pas les mêmes intérêts. Il écarte des formes de représentation collective qui permettent de faire exister la parole des dominés. Chez Smart toujours, 74 % des 385 cadres consultés ont approuvé l'accord, mais seulement 39 % des 367 ouvriers.

Même laissé à l'initiative syndicale, cet outil de démocratie directe demeure encasté dans une logique qui lui ôte une grande partie de son sens : celle de l'entreprise, de la maximisation du profit, et non celle du travail entendu comme activité collective et coopérative (6). Transformer en profondeur les conditions et les instruments des relations professionnelles en les enfermant dans l'entreprise vise à imposer cette logique comme la seule possible et à vider de tout contenu critique l'idée d'une démocratie du travail – au travail.

SOPHIE BÉROUD.

GALERIE BAUDOUIN LEBON, PARIS

IVAN MESSAC. – « Plutôt fronder que d'être berné », 2013

face à la « loi travail »

des garçons – doivent pourtant travailler (5). Au nom du lien entre universités et entreprises, cette situation est parfois valorisée. « *L'expérience professionnelle est un plus pour les étudiants, y compris préparer des frites ! (...) Même en travaillant dans la restauration rapide – le job étudiant par excellence –, les étudiants pourraient acquérir une expérience en termes d'esprit d'équipe, de respect des horaires, de découverte du milieu professionnel* », préconisait en 2007 M. Laurent Bérail, membre de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) et rapporteur du Conseil économique et social sur le travail des étudiants (6).

Tous n'exercent pas le même type d'activité, loin de là. Parmi les enfants de cadres prédominent les emplois occasionnels auprès de particuliers (baby-sitting, cours particuliers), les activités liées à leur formation (internat dans les hôpitaux) et les emplois qualifiés. Ce travail d'appoint est exercé de façon à la fois détachée et occasionnelle, comme un présent qui n'engage en rien l'avenir. Ainsi, M. Clément L., élève dans une école de commerce financée par ses parents, ne se « *verrait pas toute la vie* » gardien remplaçant dans un organisme de logements sociaux, mais trouve ce poste « *nickel* » pour les vacances d'été.

Toutefois, pour de nombreux jeunes, le poste occupé provisoirement (« pour payer ses études ») peut devenir durable, au point de prendre progressivement la place des études. On assiste alors à une « éternisation », à un enlèvement dans l'emploi. Pris au jeu (et au piège) de leur « petit boulot », certains en viennent à se définir eux-mêmes davantage comme

salariés que comme étudiants et désertent l'université. Les perspectives de promotion étant limitées dans ces secteurs d'activité, ils découvrent que leur faible niveau de diplôme les voue durablement à des emplois instables et non qualifiés.

Ce cas de figure est particulièrement fréquent dans la restauration rapide et les centres d'appels. « *Je ne pensais pas y rester, mais j'y reste* », constate M^{me} Laetitia T., qui travaille depuis deux ans chez McDonald's. Elle est issue d'un milieu populaire ; sa mère est employée dans une compagnie d'assurances et son père est décédé après avoir exercé divers métiers et connu des périodes de chômage. La jeune femme a fini par abandonner ses études de sociologie, épuisée par un poste éprouvant physiquement et mentalement : « *L'université était à une heure de trajet de chez moi. J'en avais marre, raconte-t-elle. Parfois, je ne me levais pas : j'étais trop fatiguée par le McDo, ou j'avais la flemme de faire une heure de trajet pour suivre les cours, ça me tuait.* »

SOUVENT d'origine populaire et, pour une partie d'entre eux, issus de l'immigration – le père de M^{me} T. était originaire de Madagascar –, ces étudiants proviennent en général des séries technologiques ou professionnelles du secondaire et se heurtent à des difficultés durant leurs études supérieures. Relégués au sein de l'institution universitaire, ils découvrent dans leur emploi une voie de salut alternative : ils y trouvent une sociabilité, voire une reconnaissance, relativement absente du cadre de leurs études, qu'ils sont ainsi amenés à délaisser progressivement, ou à ne jamais investir. Téléactrice dans un

centre d'appels à hauteur de vingt-cinq heures par semaine, M^{me} Khadija D. parle par exemple de ses collègues – essentiellement des étudiants – comme d'une « *deuxième famille* » au sein de laquelle elle se sent bien plus « *à l'aise* » que dans le milieu universitaire. Après deux CDD, cette jeune Française d'origine sénégalaise aspire à « *passer en CDI* », tout en regrettant d'avoir délaissé ses études pour son poste de téléactrice, auquel elle attribue son échec en première année d'administration économique et sociale.

Les inégalités et la précarité croissantes passent aussi par les stages, qui deviennent de plus en plus souvent obligatoires : en 2010, 43 % des étudiants avaient dû effectuer au moins un stage l'année précédente ; près de deux fois plus que quatre ans plus tôt (7). Or les deux tiers de ces stages ne sont pas rémunérés. Certes, une loi adoptée en juin 2014 a amélioré la situation, mais ceux d'une durée inférieure à deux mois peuvent toujours ne pas être payés. Par ailleurs, la généralisation des stages et autres statuts temporaires risque de restreindre le volume des emplois stables et donc, paradoxalement, les perspectives d'« insertion » professionnelle à l'issue des études, surtout lorsque ces statuts provisoires n'offrent aucune garantie d'embauche ultérieure.

Chez les étudiants démunis socialement et scolairement, l'engagement dans un emploi apparaît souvent comme le pendant du découragement ressenti à l'université ; et, par une sorte de cercle vicieux, cet engagement salarial renforce leur prise de distance vis-à-vis des enjeux scolaires. La dégradation ou, du moins, l'absence persistante d'amélioration réelle des

conditions d'études et d'accès au savoir ne peut que contribuer à la relégation de ces étudiants, qui auraient au contraire besoin d'un renforcement de l'encadrement pédagogique et des modes d'intégration. Entre 2009 et 2014, alors que les effectifs ont augmenté de 6,5 % dans les universités, le nombre de postes publiés pour le recrutement d'enseignants-chercheurs titulaires a diminué d'un tiers (8).

OPÉRÉS depuis plusieurs années au nom de l'« autonomie » des universités et de la course à l'« excellence », le désengagement financier de l'Etat et la dotation inégalitaire des établissements risquent de restreindre encore plus l'accès d'une partie de la jeunesse aux diplômes du supérieur.

A rebours de leur mission de service public, plusieurs universités sont conduites à développer des formes de sélection, comme les admissions sur dossier ou l'instauration de limites de « capacités d'accueil » et de tirages au sort. Les unes cherchent à faire face à la pénurie de personnels, de locaux, etc. ; les autres veulent maintenir leur compétitivité sur un « marché » de l'enseignement supérieur devenu concurrentiel.

De même, des mesures visant à transférer le financement des études supérieures des pouvoirs publics vers les étudiants sont régulièrement promues par les réformateurs : hausse des frais d'inscription, développement des prêts étudiants, incitations à l'emploi étudiant à travers l'alternance ou les aménagements d'études, etc. Bref, les transformations en cours et les pistes préconisées ne vont pas dans le sens d'une

démocratisation de l'accès aux diplômes du supérieur, qui, pourtant, offrent une relative protection contre le chômage et la précarité.

A défaut d'une amélioration réelle du niveau de formation initiale de l'ensemble de la jeunesse, le projet de « loi travail » propose, au fond, de rapprocher le devenir des diplômés de celui des autres jeunes en réunissant sous une sorte de CDI flexible, au rabais, les précaires et les salariés « stables ». Pourtant, la plupart des économistes contestent le postulat selon lequel l'affaiblissement des protections salariales conduirait à une hausse de l'emploi. En revanche, il est bien plus probable que ces mesures contribueront à aggraver l'intensité du travail et le sentiment d'insécurité déjà observés y compris chez les fonctionnaires et les salariés en CDI (9). Le travail et l'emploi valent mieux que ça.

VANESSA PINTO.

(5) Et 14 % de l'ensemble des étudiants exercent au moins à mi-temps une activité non liée aux études pendant l'année universitaire, selon l'enquête de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de 2010.

(6) « Les jobs étudiants à valoriser dans le cursus universitaire », *Le Figaro*, Paris, 26 novembre 2007.

(7) Enquête de l'OVE, 2010.

(8) Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, « Note d'information Enseignement supérieur et recherche », n° 15.08, décembre 2015 ; « Bilan de la campagne de recrutement 2014 », www.enseignementsup-recherche.gouv.fr ; « L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche en France », n° 8, juin 2015.

(9) Comme le montrent plusieurs études publiées par le ministère du travail, notamment : Elisabeth Algava, « Insécurité de l'emploi et exercice des droits dans le travail », *DARES Analyses*, n° 92, Paris, décembre 2015 ; et Elisabeth Algava, Emma Davie, Julien Loquet et Lydie Vinck, « Conditions de travail : reprise de l'intensification du travail chez les salariés », *DARES Analyses*, n° 49, juillet 2014.

DÉCHIREMENTS AUTOUR DU RÉGIME SYRIEN

Le Hezbollah maître du jeu libanais

Avec le renfort des bombardiers russes, des conseillers iraniens et des combattants chiïtes libanais, l’armée syrienne a regagné du terrain avant le cessez-le-feu de fin février. En première ligne pour soutenir le président Bachar Al-Assad, le Hezbollah voit sa légitimité et sa position renforcées sur le plan intérieur. Désigné comme « groupe terroriste » par la Ligue arabe, il demeure pourtant très populaire dans les pays du Maghreb.

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE
MARIE KOSTRZ *

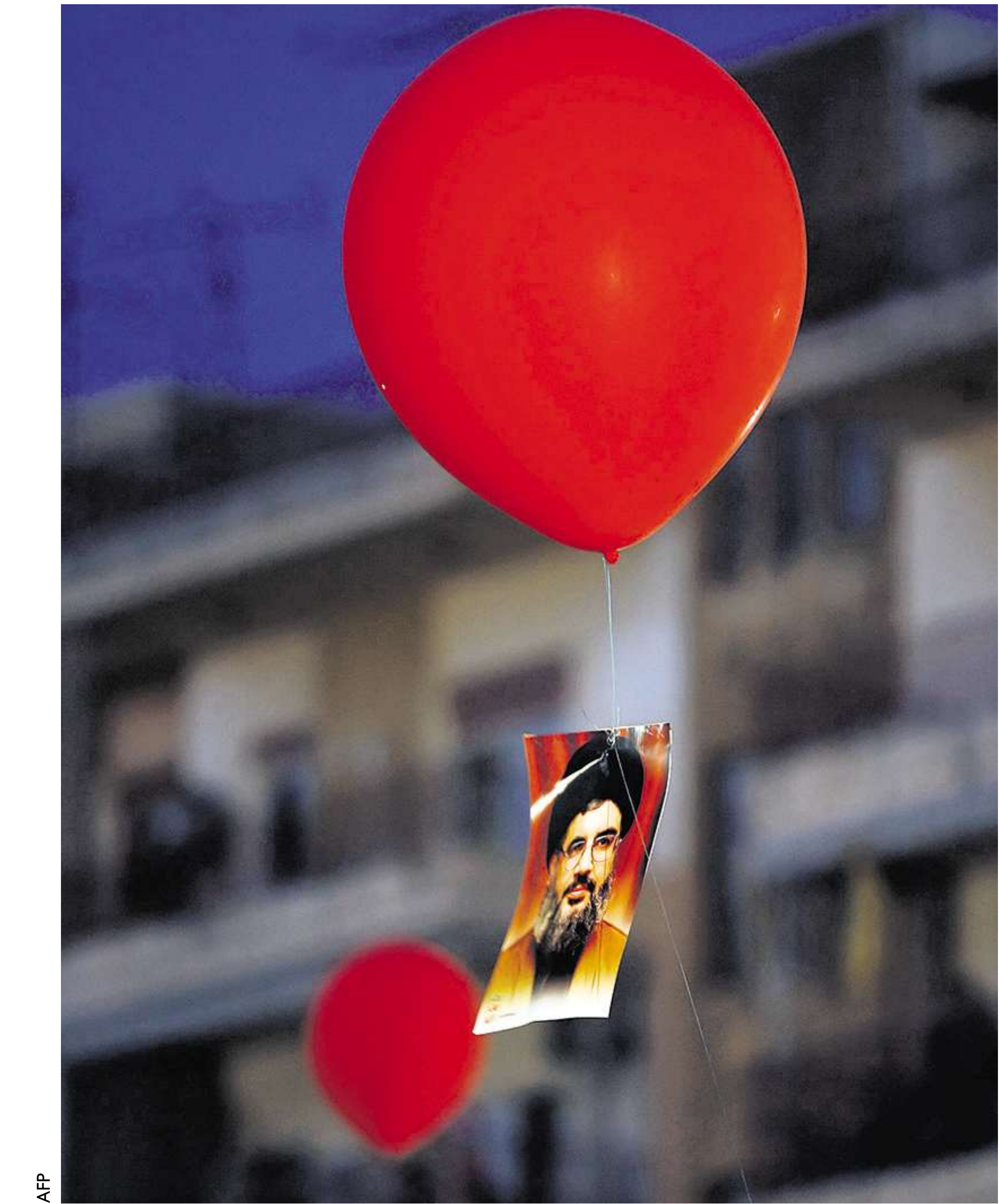
À CHAQUE coin de rue de Dahiyeh, la banlieue sud de Beyrouth, et le long des routes de la plaine de la Bekaa, dans l’est du pays, les portraits de combattants morts en Syrie font désormais partie du paysage. Le Hezbollah paie un lourd tribut pour son engagement dans le conflit syrien. Derrière le comptoir de la petite boutique où elle travaille à Roueiss, au sud de la capitale libanaise, M^{me} Farah C. (1) garde précieusement une photographie de son fiancé, tué en 2014 dans la Ghouta, près de Damas. « Il partait se battre quinze jours en Syrie, puis il venait se reposer une semaine avant de repartir, raconte la jeune femme, enveloppée dans un long voile noir. Il avait souvent des problèmes aux yeux et aux oreilles à cause de la fumée et des bombardements. Il disait sentir toujours l’odeur du sang. C’était très dur, mais je n’avais jamais pensé qu’il pourrait mourir... » En tant que simple fiancée, elle n’a droit à aucune assistance, contrairement aux veuves de combattants, qui reçoivent une aide financière du parti. Son soutien au Hezbollah n’en est pas altéré pour autant. « Il y a beaucoup de combattants qui meurent ; rien qu’autour de chez moi, il y en a eu

* Journaliste.

sept. Mais ils doivent protéger nos lieux saints, et, s’ils ne se battent pas, les takfiri (2) viendront attaquer les chiïtes au Liban. »

Voitures calcinées, vitrines pulvérisées, corps sans vie gisant au milieu d’une rue enfumée : le 12 novembre 2015, le double attentat kamikaze qui a touché le quartier de Bourj Al-Barajneh, à Dahiyeh, a été le plus meurtrier depuis la fin de la guerre civile libanaise, en 1990. Cette attaque n’a pourtant fait que rappeler à ses habitants que, au Liban, les fiefs du Hezbollah demeurent la cible privilégiée de l’Organisation de l’Etat islamique (OEI). Depuis 2013, les zones que contrôle le parti islamiste chiïte à Beyrouth ou dans la Bekaa ont été le théâtre d’une dizaine d’attaques, dont certaines ont aussi été revendiquées par des groupes affiliés à Al-Qaïda. Autant de représailles au soutien militaire qu’apporte le Hezbollah à l’armée syrienne, officiellement depuis avril 2013.

« La Syrie compte dans la région de vrais amis qui ne permettront pas que ce pays tombe aux mains des Etats-Unis, d’Israël ou des groupes takfiri », avait alors déclaré le secrétaire



AFP

MARWAN NAAMANI. – Portrait de Hassan Nasrallah lors d’une cérémonie à Dahiyeh marquant l’anniversaire de la guerre avec Israël, 2007

général du parti, M. Hassan Nasrallah, en faisant allusion aux rebelles sunnites qui avaient pris les armes contre les troupes du président Bachar Al-Assad. Il réaffirmait ainsi son soutien au régime syrien, qu’il considère comme l’un des piliers de l’axe de la « résistance » menée avec l’Iran contre Israël.

Intervenir pour défendre le « vrai islam »

Quelques jours plus tard, le Hezbollah s’engageait massivement dans la bataille de Qoussair, région de l’ouest de la Syrie frontalière du Liban, alors aux mains des rebelles. Cet engagement a provoqué un revirement majeur dans le rapport de forces, à un moment où les troupes loyalistes perdaient très nettement du terrain. Avec l’intervention du Hezbollah, la région de Qoussair a été reprise en moins d’un mois. Les vidéos de combattants en déroute, assoiffés et mangeant des pommes de terre crues, avaient illustré cette première défaite cinglante des rebelles.

« Au début de la contestation anti-Assad, les militants ne se sentaient pas directement concernés », explique Chiara Calabrese, qui travaille sur le Hezbollah à l’Institut de recherches et d’études sur le monde arabe et musulman (Iremam). Mais l’interprétation faite par le parti de l’enlèvement de pèlerins chiïtes libanais à Alep en 2012, les déclarations de certains membres de l’opposition syrienne hostiles au Hezbollah et les attentats de Dahiyeh ont créé un consensus très fort autour du parti. « Le Hezbollah a d’abord mis en avant la nécessité de protéger les lieux saints chiïtes, menacés ou détruits par certains groupes rebelles », poursuit la chercheuse, qui cite l’attaque contre la mosquée de Sayyida Zeinab, dans le sud de Damas, un haut lieu du chiïsme qui abrite le mausolée de la fille du calife Ali et petite-fille de Mahomet. « Son intervention en Syrie est alors devenue une entreprise sacrée, visant à défendre ce qu’il considère comme le vrai islam, face aux groupes rebelles comme Daech. »

(1) Les noms de certaines des personnes rencontrées ont été modifiés.

(2) Le terme *takfiri* désigne les radicaux sunnites qui pratiquent le *takfir*, c’est-à-dire l’excommunication des musulmans, sunnites ou chiïtes, qui ne partagent pas leurs opinions ou croyances.

Pourquoi le Maghreb soutient

PAR AKRAM BELKAÏD *

TUNIS, mercredi 2 mars. Réuni sous le « haut patronage » du président Béji Caïd Essebsi, le Conseil des ministres arabes de l’intérieur adopte un texte qui condamne les « pratiques et actes terroristes » du Hezbollah, accusé de vouloir « déstabiliser certains pays arabes ». Cette mise en cause frontale résulte d’une intense pression des représentants des six monarchies du Conseil de coopération du Golfe (CCG), qui avaient déjà adopté un texte dans ce sens le même jour. Ils entendent dénoncer le soutien militaire du parti libanais au régime de M. Bachar Al-Assad et l’isoler sur le plan diplomatique.

En Tunisie comme en Algérie et au Maroc, la diffusion de ce communiqué suscite un tollé immédiat sur les réseaux sociaux. Dans cette région du monde arabe à très forte dominante sunnite, le Hezbollah, bien que chiïte, demeure très populaire depuis sa guerre contre l’armée israélienne, en 2006 (*lire l’encadré ci-contre*). « Nous voilà obligés de nous coucher devant les roitelets du Golfe. Où est la fierté des Maghrébins ? Sommes-nous les valets des wahhabites ? Ce n’est pas parce que nous sommes sunnites que nous devons leur obéir ! »,

* Journaliste.

tonne un internaute. « C’est Daech [acronyme arabe de l’Organisation de l’Etat islamique, OEI] qui doit être taxé de terroriste, pas le Hezbollah. Ses combattants sont des héros ! », assène un autre. Le 11 mars, la Ligue arabe (1) réunie au Caire décide de classer le Hezbollah comme « groupe terroriste » et provoque une bronca similaire.

Contrairement au cliché réducteur qui veut qu’une ligne de fracture violente oppose désormais les deux branches principales de l’islam, de nombreux Maghrébins demeurent peu sensibles à la logique confessionnelle. « Ils ont d’abord une lecture politique des événements en Syrie et voient dans ce parti le dernier bastion de la résistance contre Israël en particulier et contre l’impérialisme occidental en général », explique l’éditorialiste et essayiste algérien Mohamed Saadouné.

Le 3 mars, emboîtant le pas aux anonymes qui tempêtent sur les réseaux sociaux, de nombreuses personnalités tunisiennes fustigent leur gouvernement, accusé d’avoir signé le communiqué sans la moindre réserve. L’ordre national des avocats tunisiens, de nombreux partis de gauche et même des personnalités proches du président Essebsi critiquent ce qu’ils qualifient de « renoncement » et d’« alignement sur les positions de l’Arabie saoudite ». Le soir même de l’adoption du communiqué, l’Union générale tunisienne du travail (UGTT), le syndicat colauréat du

prix Nobel de la paix en 2015, dénonce avec virulence une « décision étrange (...) prise dans le cadre d’une offensive dirigée par des forces étrangères et régionales pour diviser la nation arabe (...) au profit de forces sionistes et rétrogrades ». Dès lors, le gouvernement tente un rétropédalage en catastrophe, affirmant que le texte signé n’a « pas d’effet contraignant » et qu’il s’agit d’une simple « décision technique ». Distillées dans la presse locale, des fuites laissent entendre que la Tunisie ne pouvait se mettre à dos des partenaires du Golfe susceptibles de l’aider à surmonter ses difficultés économiques et financières. Cette justification sera réitérée après la décision de la Ligue arabe.

DE LEUR CÔTÉ, les autorités algériennes se dépêchent de rappeler que leur pays n’est pas lié par ce communiqué et que leur position est de « s’en tenir à une stricte non-ingérence dans les affaires intérieures d’un pays frère ». Autrement dit, il n’est pas question pour Alger de condamner le Hezbollah ni de dicter au gouvernement libanais la conduite qu’il doit tenir à son égard. Au Maroc, le gouvernement fait profil bas et laisse passer la tempête. Ce n’est pas la première fois qu’il est obligé de composer avec deux logiques antagonistes. D’un côté, Rabat est un proche allié de l’Arabie saoudite, comme en témoigne sa participation à l’intervention militaire lancée en mars 2015 contre les

houthistes au Yémen (2) ou encore à l’« alliance militaire islamique antiterroriste » mise en place par Riyad en décembre 2015. De l’autre, les autorités marocaines doivent tenir compte d’une opinion publique qui ne porte guère les monarchies du Golfe dans son cœur. « En ce qui concerne le Hezbollah, la marge de manœuvre est étroite, mais elle existe, explique un diplomate marocain qui requiert l’anonymat. On peut faire admettre l’idée que ce parti mérite d’être sanctionné parce qu’il est acteur dans un conflit qui ne devrait concerner que les Syriens. En revanche, il est évident qu’il sera plus difficile de convaincre nos concitoyens de la légitimité d’une action militaire contre Bachar Al-Assad. »

A travers la mise au ban du Hezbollah, le royaume wahhabite et ses alliés veulent aboutir à l’isolement total du régime syrien. Une stratégie à laquelle plusieurs pays se dérobent. Le Liban et l’Irak expriment des « réserves » et l’Algérie des « remarques » sur la décision de la Ligue arabe de classer comme « terroriste » le mouvement libanais. En Egypte, le président Abdel Fattah Al-Sissi refuse de s’opposer militairement à un régime qui combat les Frères musulmans, ceux-là mêmes qu’il considère comme ses principaux ennemis. En Algérie comme en Tunisie, le soutien dont jouit M. Al-Assad dans l’opinion publique ne s’est jamais démenti depuis les premiers temps des révoltes arabes de 2011. Une réalité occultée par l’existence de réseaux de djihadistes partis se

battre contre le régime syrien et, plus récemment, rejoindre l’OEI. « Les points de convergence entre le pouvoir algérien et une grande partie de l’opinion publique sont rares, décrypte un ancien haut responsable algérien. La non-intervention militaire en Libye et le refus de prendre parti contre le régime d’Assad et ses alliés en font partie. Il y a un consensus sur ces deux questions. » De fait, la moindre prise de position contre M. Al-Assad – laquelle ne vaut pas forcément soutien aux groupes djihadistes qui le combattent – garantit une volée de bois vert, voire un lynchage médiatique.

LE POLITISTE syrien Salam Kawakibi en a fait l’expérience. Invité à s’exprimer en Algérie en 2013, cet opposant démocrate s’est retrouvé obligé de justifier ses positions. « Après ma conférence, des intellectuels locaux m’ont invité en petit comité. J’ai été sommé de m’expliquer. Pour eux, être contre Assad, c’était trahir la cause arabe et faire le lit à la fois de l’impérialisme et de l’islamisme. Ce n’est pas un fait isolé. Chaque fois que je donne une conférence publique, les attaques et les accusations – je serais

(1) Créée en 1945, la Ligue des Etats arabes regroupe aujourd’hui 22 pays, avec une organisation s’inspirant de celle des Nations unies.

(2) Lire Laurent Bonnefoy, « Au Yémen, une année de guerre pour rien », *Le Monde diplomatique*, mars 2016.

Un futur président sous contrôle

CELA pourrait être un feuilleton digne d'un *moussalssal*, une de ces séries à rebondissements diffusées dans tout le monde arabe. Depuis le 25 mai 2014 et la fin du mandat de M. Michel Sleimane, le Liban n'a plus de président. Le Parlement s'est réuni à plus de trente reprises, mais le quorum de députés n'a jamais été atteint. Même s'il ne dispose que de 12 élus sur un total de 128, le Hezbollah est au cœur de cette obstruction. Il peut compter sur les 27 députés du Courant patriotique libre (CPL) du dirigeant chrétien Michel Aoun, ainsi que sur les représentants de plusieurs partis proches de la Syrie.

Au départ, la formation de M. Hassan Nasrallah entendait empêcher l'élection de M. Samir Geagea, le chef du parti chrétien des Forces libanaises. Ce dernier était allié au sein de la « coalition du 14-Mars » à l'ancien premier ministre Saad Hariri, adversaire déclaré de Damas et du « Parti de Dieu ». Mais la donne a changé à l'été 2015, quand, en échange de promesses, M. Hariri

a décidé de soutenir la candidature du député chrétien Soleimane Frangié junior, petit-fils de l'ancien président, allié de longue date du Hezbollah et ami personnel du président Bachar Al-Assad. Ce revirement a provoqué la colère de M. Geagea, lequel soutient depuis janvier dernier son ancien rival Aoun.

Résultat : les deux candidats à la présidence du Liban sont non seulement des chrétiens maronites (conformément au régime politique confessionnel qui caractérise le pays), mais aussi des alliés du Hezbollah. Ce dernier n'a pas encore tranché, estimant que la vacance joue en sa faveur. Il devrait obliger ses adversaires politiques, à commencer par M. Hariri, à faire d'autres concessions – notamment à accepter un redécoupage électoral et une réforme du mode de scrutin pour les élections législatives. Le Hezbollah s'est fixé ces deux objectifs majeurs afin de rééquilibrer le rapport de forces au Parlement.

A. B.

Un mécontentement discret, dont il est difficile de mesurer l'étendue, a tout de même grondé chez certains militants. En 2013, M. Ali M., ancien combattant dont le fils était alors en Syrie, pestait contre cette implication : « *J'ai toujours soutenu la résistance à Israël, mais je ne vois pas en quoi le conflit syrien y est lié.* » En 2014, la proclamation d'un califat par l'OEI après sa prise de Mossoul, en Irak, a mis un coup d'arrêt à cette timide protestation. La base du Hezbollah est désormais convaincue que la survie du mouvement dépend de sa capacité à aider le régime syrien à rester au pouvoir.

La cause suscite un fort engouement chez les jeunes chiïtes

Engagé en Syrie dès 2013, M. Ahmad B. songeait à arrêter de se battre, lassé de la guerre de positions sur la frontière. La violence de l'OEI l'a amené à revoir sa décision : « *Nous devons absolument combattre le terrorisme en Syrie pour empêcher l'OEI d'attaquer le Liban.* » Il martèle son

soutien à l'Iran et à la Russie, seuls à ses yeux à lutter contre le « *terrorisme* » alimenté selon lui par la Turquie, les pays du Golfe, les Etats-Unis et Israël. « *Le Hezbollah a réussi à associer l'OEI et Israël, analyse Calabrese. Cela a été clairement établi lors du raid sur le Golan en janvier 2015* (3) : en tuant ceux qui combattaient l'OEI, Israël est apparu comme une incarnation du même ennemi. »

Le soutien à l'intervention du Hezbollah en Syrie reste fort au sein de la communauté chiïte dans son ensemble. Selon un sondage réalisé en 2015 par l'association Hayya Bina, dont le fondateur, M. Lokman Slim, est connu pour ses positions critiques envers le parti, 78,7 % des chiïtes l'approuvent. Les quelque 1 500 « martyrs » de cette guerre ne tarissent pas le recrutement. La cause suscite un fort engouement chez les plus jeunes. Selon un acteur du secteur culturel travaillant dans le sud du Liban, le manque de perspectives dans les fiefs du Hezbollah, très pauvres, la rend encore plus attirante. « *Il ne faut pas oublier que le Hezbollah livre aussi un combat idéologique*, ajoute M. Hussein M., du quartier Mar Mikhael, aux portes de Dahiyeh. *Les enfants peuvent participer aux camps scouts du Hezbollah,*

Bachar Al-Assad

un agent ou un traître à la solde de puissances impérialistes – se multiplient. Dans le meilleur des cas, on me traite de naïf. » Petit-fils du grand penseur arabe Abd Al-Rahman Al-Kawakibi, ce chercheur avoue avoir éprouvé récemment le même sentiment de mise à l'index en Tunisie.

Dans ce pays, une bonne partie de l'intelligentsia, qu'elle soit de gauche ou proche du parti au pouvoir Nidaa Tounès, ne cache pas préférer M. Al-Assad à un pouvoir islamiste qui le remplacerait. L'homme politique et avocat Chokri Belaïd, assassiné à Tunis le 6 février 2013, symbolisait ce positionnement aujourd'hui partagé aussi bien par l'extrême gauche que par la grande bourgeoisie des villes côtières. En 2012, le président Moncef Marzouki avait suscité une vive polémique en décidant la rupture des relations diplomatiques avec la Syrie. Quatre ans plus tard, son successeur, M. Essebsi, ne manque pas une occasion de souhaiter leur rétablissement. Tunis a d'ores et déjà installé un consul à Damas en septembre 2015.

Au Maroc, le débat est moins tranché. Une partie des forces de gauche, parmi lesquelles l'Union socialiste des forces populaires (USFP), n'hésite pas à condamner M. Al-Assad pour les souffrances infligées à son peuple et s'oppose à toutes les interventions militaires étrangères au nom du respect de la souveraineté syrienne. « *La solution*

de facilité serait de soutenir Assad pour mettre la pression sur le palais et sur le gouvernement islamiste formé par le Parti de la justice et du développement [PJD]. *plutôt enclins à appuyer la rébellion financée par les pays du Golfe. Mais nous sommes nombreux à nous y refuser, parce que Bachar ne mérite pas d'être défendu* », témoigne un militant de l'USFP qui regrette l'absence de « *débats nationaux sereins sur la Syrie au Maghreb* ».

AU-DELÀ du discours sur l'anti-impérialisme et le panarabisme, comment expliquer qu'un régime dont la brutalité et les crimes ont largement contribué au déclenchement du drame syrien bénéficie d'un tel soutien au Maghreb ? Hasni Abidi, politiste au Global Studies Institute de Genève, y voit deux raisons : « *D'abord, l'opposition démocratique syrienne demeure inaudible et manque de figures de proue. Ensuite, l'Occident est contre Assad, ce qui provoque une suspicion légitime, eu égard au passif européen et américain dans la région.* » D'autres experts font le lien avec la vigueur des théories du complot, les révoltes arabes de 2011 étant présentées comme une machination destinée à affaiblir les pays rivaux d'Israël (3).

Pour Louisa Dris-Aït-Hamadouche, de la faculté des sciences politiques de l'université d'Alger, le soutien de nombre de ses compatriotes à M. Al-

et, lorsqu'ils ont environ 16 ans, on leur donne le goût du combat. » Le parti représente aussi un moyen d'améliorer le quotidien : « *Le Hezbollah mène la lutte par les armes, mais il recrute aussi des cerveaux. Il a besoin de personnes qualifiées : journalistes, ingénieurs...*, poursuit le jeune homme, qui a perdu deux amis en Syrie. *Il paie leurs études, puis il les emploie.* » Même si la prolongation du conflit a contraint le parti à diminuer les salaires et les aides qu'il accorde à ses membres, il reste un débouché attractif dans un pays où le salaire minimum s'élève à 410 euros par mois et où l'économie parallèle compte pour 30 % de la production.

Exacerbation des tensions communautaires

Le Hezbollah tire sa légitimité d'un projet politique de résistance à Israël et à ses alliés qui mobilise au-delà des seuls chiïtes, surtout depuis la « guerre de trente-trois jours » de l'été 2006. Avec l'émergence de l'OEI, il a su renforcer cette tendance et se rendre indispensable. Il se présente comme le garant de l'intégrité des frontières libanaises face aux djihadistes. En octobre 2014, une attaque du Front Al-Nosra, lié à Al-Qaida, contre un de ses postes militaires dans le *jurd* de Brital, au sud de Baalbek, avait révélé que c'était bel et bien lui qui contrôlait certains tronçons de la frontière, et non l'armée. Une fois passé le dernier point de contrôle de l'armée, près de Nabi Sbat, seuls les combattants chiïtes circulent sur les routes tortueuses des montagnes de l'Anti-Liban pour rejoindre leurs positions, bien plus loin.

Cette collaboration avait déjà été pointée du doigt en juin 2013, lors de l'offensive du cheikh salafiste Ahmad Al-Assir contre l'armée à Saïda. Alors que plusieurs chars et systèmes de transmission étaient tombés en panne en plein assaut, le Hezbollah était intervenu. « *Ses tireurs d'élite nous ont couverts*», confie M. Imad K., soldat des forces spéciales libanaises qui a participé à la bataille. Un officier général à la retraite admet avec amertume : « *Comment peut-on faire autrement ? L'armée manque d'hommes et de matériel.* » Qu'ils adhèrent ou pas au projet politique et religieux du Hezbollah, une partie des Libanais non chiïtes voient en lui la seule force capable d'arrêter l'OEI.

Dans ce contexte, la décision prise par l'Arabie saoudite, le 19 février, de suspendre son programme d'aide à l'armée libanaise et de récupérer le matériel d'un montant de 3 milliards de dollars (2,7 milliards d'euros) est lourde de sens.

L'aura de la résistance à Israël

LE HEZBOLLAH (« Parti de Dieu » en arabe) a vu le jour au sein de la communauté chiïte après l'invasion du Liban sud par les troupes israéliennes, en 1982. Son existence n'a cependant été officialisée qu'en 1985, à travers la publication d'une lettre ouverte. Dans cette charte, le Hezbollah entendait être à la pointe de la « *résistance* » en combattant Israël et les Etats-Unis. A la fois parti politique et milice impliquée dans la guerre civile libanaise, il proclame son allégeance au guide spirituel de la révolution islamique iranienne, qui a renversé le chah en 1979. L'ayatollah Rouhollah Khomeiny et Mohammad Hussein Fadlallah, considéré comme le chef spirituel du Hezbollah, ont tous deux étudié à Nadjaf, en Irak, lieu de formation des dignitaires religieux chiïtes.

Le parti développe un réseau de solidarité (écoles, associations, hôpitaux) qui lui procure une assise au sein de la communauté chiïte, jusqu'alors marginalisée au Liban. Et il peut compter sur un soutien financier, un encadrement et des moyens militaires venus d'Iran. Mouvement armé, il continue à se battre contre l'occupation israélienne et se rapproche du régime syrien. En 1989, les accords de Taëf, qui mettent fin à la guerre civile libanaise, provoquent en

Assad est dû « *au rejet viscéral de l'extrême violence dont sont victimes les civils syriens et à la présence avérée de puissances étrangères dans ce conflit. Cette position, qui relève largement de l'irrationnel, est assimilable à un syndrome post-traumatique que le discours officiel contribue à raviver pour se prémunir de toute contestation qui ferait vaciller le système* ».

Cependant, comme le relève Saadoune, le soutien à M. Al-Assad n'est pas unanime : de nombreux islamistes maghrébins, qu'ils soient salafistes ou proches des Frères musulmans, n'hési-

tent pas à le condamner. « *Eux sont sensibles à l'opposition sunnites-chiïtes, qu'ils essaient de diffuser dans la société. Leurs discours diabolisent tout autant Assad que le Hezbollah ou l'Iran.* » En Tunisie, les seules voix à s'être fait entendre pour qualifier le parti libanais de « terroriste » sont venues d'Ennahda, tandis que le PJD marocain ne cache pas son aversion pour le président syrien.

Mais les dirigeants des partis islamistes savent que cette opposition n'est guère populaire et risque même de rebuter leurs sympathisants, toujours susceptibles

Le même jour, à Saadiyat, à vingt kilomètres de Beyrouth, des affrontements éclataient entre des forces sunnites et Saraya Al-Mouqawama, les « brigades de la résistance » liées au Hezbollah. « *Les éléments sunnites ont coupé l'autoroute qui mène au Sud, ce qui est clairement un message envoyé au Hezbollah, puisque Nasrallah a toujours insisté sur l'importance de garder cet axe routier ouvert pour relier Beyrouth à son fief du Sud*», explique M. Slim. Selon lui, ces incidents pourraient se multiplier. Alors que M. Al-Assad reprend l'avantage en Syrie grâce aux interventions russe et iranienne, Riyad dénonce la « *mainmise du Hezbollah sur l'Etat [libanais]* ».

Parmi les raisons de la décision saoudienne, il y a le refus du Liban, début janvier, de condamner la politique de l'Iran dans la région et de qualifier le Hezbollah d'« organisation terroriste ». Après avoir expulsé des hommes d'affaires libanais et enjoint à leurs ressortissants de ne pas se rendre au pays du Cèdre, le royaume wahhabite et les cinq autres monarchies du Golfe ont finalement voté le 2 mars une résolution pour faire pression sur le parti chiïte, qui participe au gouvernement et domine la vie politique libanaise – comme en témoigne son rôle dans le blocage, depuis mai 2014, de l'élection d'un nouveau président de la République par le Parlement (*lire l'encadré ci-contre*). Si le conflit syrien a renforcé la position du Hezbollah au Liban, il a aussi exacerbé les tensions communautaires. Une partie des sunnites, majoritairement solidaires de l'opposition syrienne, ont radicalisé leur discours. L'absence de leadership sunnite fort et de l'instrumentalisation de cette radicalisation par certains politiciens n'ont fait qu'envenimer la situation. « *Dans ce contexte, la position du Hezbollah en Syrie est extrêmement problématique*, prévient M. Slim. *Ce raidissement risque d'être d'autant plus dangereux avec la présence au Liban d'un million et demi de réfugiés syriens majoritairement hostiles au Hezbollah.* » S'y ajoutent les dernières sanctions prises en décembre par le Congrès américain, qui font désormais du Hezbollah une organisation non seulement terroriste mais aussi criminelle. Cette décision oblige les banques libanaises à refuser les clients liés au parti. Un élément supplémentaire, selon M. Slim, pour que la situation se dégrade : « *Il est difficile de savoir si, à long terme, ces pressions affaibliront le Hezbollah ; mais, dans l'immédiat, cela va certainement rendre les haines plus féroces.* »

MARIE KOSTRZ.

(3) Le fils d'Imad Moughnieh, l'un des principaux dirigeants du Hezbollah, tué dans un attentat en 2008, a perdu la vie dans ce raid.

(3) Lire Nicolas Dot-Pouillard, « La crise syrienne déchire les gauches arabes », *Le Monde diplomatique*, août 2012.

AKRAM BELKAÏD.

SUR LA ROUTE DES BALKANS, LA FIN D’UN ESPOIR

Réfugiés, l’Europe tire le rideau

Un million de réfugiés ont emprunté la route des Balkans au cours de l’année 2015. Tandis que l’Union européenne s’accorde avec la Turquie pour tenter d’endiguer les départs, les fermetures successives de frontières coupent ce corridor humanitaire informel dans lequel sont encore engagés des dizaines de milliers d’êtres humains fuyant la guerre ou la misère.

PAR NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX
JEAN-ARNAULT DÉRENS
ET SIMON RICO *

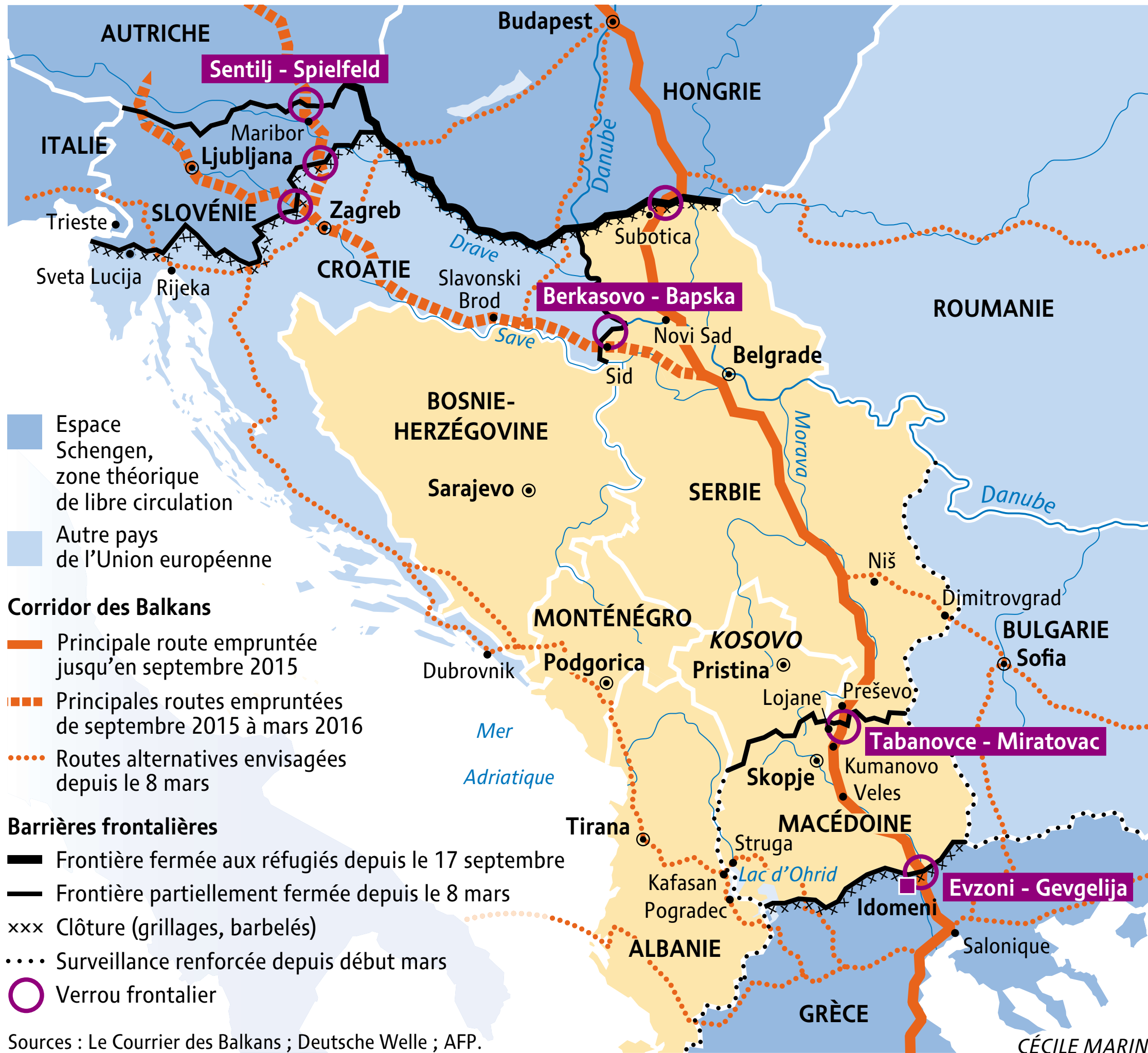
DOMENI, frontière gréco-macédonienne. Au bout d’une petite route de campagne, dans une plaine battue par les vents qui descendent des montagnes, se dresse le dernier camp grec, coincé entre des champs et une petite gare de fret. Il suffit de marcher quelques centaines de mètres le long de la voie ferrée pour accéder aux grilles qui marquent l’entrée en Macédoine. Les policiers entrouvrent la porte qui donne accès au camp macédonien de Gevgelija, laissant passer les réfugiés par groupes de cinquante. Avec la fermeture progressive de la route des Balkans, la Macédoine a durci les conditions d’accès : en novembre 2015, seuls les citoyens afghans, irakiens et syriens étaient acceptés comme réfugiés, les ressortissants de tous les autres pays étant considérés comme des « migrants économiques ». Puis, en janvier, les Afghans n’ont plus été acceptés. Début mars, les Syriens originaires d’Alep pouvaient toujours passer, mais plus ceux venus de Damas.

Alors que les capacités du camp d’Idomeni ne sont que de 1 500 personnes, ils sont des milliers à s’entasser dans de petites tentes, survivant dans des conditions extrêmement précaires. Lorsque la Slovénie a annoncé à son tour la fermeture de sa frontière (voir la carte ci-dessus), le 8 mars à minuit, la même question revenait sur toutes les lèvres : comment poursuivre le voyage ? Faut-il recourir aux réseaux de passeurs, maintenant que le corridor humanitaire est complètement coupé ? Personne, en tout cas, n’envisage de revenir en arrière, vers la Turquie.

Evzoni, sur l’autoroute de Salonique à Skopje. A quelques kilomètres d’Idomeni, la dernière station-service avant le poste-frontière est redevenue le repaire des passeurs depuis novembre 2015. « J’arrive d’Athènes. J’ai donné 700 euros à un guide pour aller jusqu’à Belgrade », explique M. Brahim T., Algérien d’une trentaine d’années. Plusieurs centaines de personnes dorment chaque nuit de part et d’autre de l’autoroute ; les plus riches à plusieurs dans une modeste chambre d’hôtel et les autres dans des bâtiments désaffectés. Tous sont connectés à Internet grâce à leurs téléphones. Ces communications sont vitales pour contacter les passeurs, étudier les itinéraires, parler avec la famille.

Ici, il n’y a que des hommes, ou presque. La plupart viennent du Maghreb ou d’Iran : ils n’ont aucune chance d’être acceptés comme réfugiés. La nuit, ils tentent par petits groupes de forcer les barbelés qui ceinturent la frontière entre la Grèce et la Macédoine. M. Larbi H., originaire du sud du Maroc, a essayé à plusieurs reprises : « Il y a des trous dans la barrière, mais il faut se méfier parce que les soldats macédoniens attendent un peu plus loin. Ils nous arrêtent, nous frappent et nous renvoient en Grèce. »

Veles, centre de la Macédoine. La maison de M^{me} Lenče Zdravkin surplombe la voie ferrée. Dès 2011, elle a vu passer des migrants qui marchaient le long des rails ; l’accès aux trains leur était alors interdit. Cité industrielle en déshérence, Veles se trouve presque à mi-distance des frontières de la Grèce, au sud, et de la Serbie, au nord. « J’ai commencé à leur donner de l’eau, des biscuits, des



Du corridor à l’impasse

L’enlèvement des conflits syrien et irakien a conduit les réfugiés à tenter de gagner l’Union européenne via la Grèce et la Serbie. Mais l’axe autoroutier et ferroviaire Salonique-Belgrade s’est transformé en impasse après les fermetures en cascade des frontières de l’espace Schengen.

vêtements... Je leur proposais de se reposer une heure à l’ombre, de se laver les pieds. Beaucoup avaient peur, ils se cachaient de la police, mais, très vite, mon adresse a circulé sur les réseaux sociaux. » Cette mère de famille d’une cinquantaine d’années a été l’une des premières en Macédoine à se mobiliser en faveur des migrants et des réfugiés. « Certains ont pensé que j’étais folle de m’occuper ainsi des gens de passage. Puis les voisins, les habitants de la ville ont commencé à apporter de la nourriture, des couvertures. » Au printemps 2015, plusieurs dizaines de personnes faisaient halte chaque jour à Veles. M^{me} Zdravkin a poursuivi son engagement comme bénévole dans le camp de Gevgelija. Depuis que la route des Balkans se ferme, elle revoit passer des réfugiés à pied. « Si on leur interdit de passer légalement, ils n’ont pas d’autre choix que d’avancer en se cachant. J’avais cru que l’Europe apporterait des solutions humanitaires, permettrait aux gens de voyager dignement. Au contraire : on en est revenu aux pires moments de la clandestinité. » Depuis sa fenêtre du premier étage, elle guette à nouveau les ombres furtives qui avancent le long des rails.

Près de mille volontaires tchèques et slovaques

Lojane, sur les flancs du Kadarak, région albanaise de Macédoine. Au pied des sommets qui le séparent du Kosovo, ce village surplombe l’autoroute, la voie ferrée et le poste-frontière de Tabanovce, entre la Macédoine et la Serbie. Depuis bien longtemps, la police macédonienne n’entre plus dans ces bourgades, anciennes place fortes des guérillas albanaises, plaques tournantes de nombreux trafics. Lojane a longtemps été une étape obligée : les migrants attendaient la nuit pour tenter de passer clandestinement en Serbie, dormant dans des maisons en construction ou dans les fourrés proches de la frontière, la « jungle » locale. Avec l’organisation du corridor humanitaire, les flux se sont détournés durant plusieurs mois vers la vallée. Mais les « illégaux », les « migrants économiques » auxquels l’accès à ce corridor était refusé ont bien vite repris la route de la montagne. « Les violences ont augmenté à proportion des restrictions imposées par l’Union européenne », déplore M^{me} Francisca Baptista da Silva, porte-parole de Médecins sans frontières (MSF) en Serbie. En mai 2015, un réseau de preneurs d’otages dirigé par un ressortissant afghan surnommé « Ali Baba » avait été démantelé, permettant la libération de plusieurs dizaines de réfugiés. Depuis, les « affaires » ont repris.

Presevo, sud de la Serbie. L’émigration reste une soupe économique pour les cinquante mille habitants de cette ville majoritairement peuplée d’Albanais qui se niche dans le fond d’une vallée pauvre, coincée entre le Kosovo et la Macédoine. La police consigne l’identité des réfugiés et relève

leurs empreintes digitales dans une usine de tabac désormais fermée, comme la quasi-totalité des entreprises de la ville. La crise des réfugiés a favorisé l’arrivée massive d’argent frais. Transport en bus vers la Croatie, alimentation, téléphonie mobile : une économie parallèle entièrement tournée vers eux s’est mise en place pendant le pic des arrivées, entre juin et novembre. M. Shkëlzen K., qui tient une supérette juste en face du centre, affirme avoir triplé son chiffre d’affaires en 2015. Le quartier de la gare était alors devenu un camp à ciel ouvert. Des milliers de personnes dormaient sur les trottoirs en attendant d’être identifiées et d’obtenir le laissez-passer de soixante-douze heures délivré par les autorités serbes, indispensable pour poursuivre la route vers la Croatie. Le centre d’enregistrement est toujours ouvert, mais les arrivées se sont raréfiées.

Dimitrovgrad, frontière serbo-bulgare. Pour certains, l’arrivée en Serbie a le goût d’une première victoire, d’une libération. Chaque jour, cent à trois cents Afghans arrivent dans cette localité déshéritée. Depuis la Turquie, ils ont traversé à pied la Bulgarie, marchant la nuit, en se cachant. Le voyage dure deux semaines pour les plus robustes et les plus chanceux. Quasiment tous les récits se ressemblent. Ils évoquent les tabassages systématiques par la police bulgare, qui dépouille les réfugiés de leurs économies et de leurs précieux téléphones. A bout de forces, Javeed, adolescent de 15 ans, titube d’épuisement près du centre d’accueil où la police serbe délivre les laissez-passer. Deux grandes tentes permettent de s’abriter du froid, mais il n’y a jamais assez de place pour tout le monde. Des bénévoles venus de Suisse distribuent de la soupe et des couvertures. « Il n’y a que les Afghans qui peuvent faire ce voyage, lâche un ami de Javeed. Nous sommes habitués à marcher dans la montagne ; les Syriens ne pourraient pas nous suivre. » Les Afghans qui traversent la Bulgarie sont aussi les plus pauvres des réfugiés, ceux qui ne peuvent pas payer des passeurs. La poursuite de leur voyage est devenue bien aléatoire depuis que les pays européens ne les acceptent plus.

Sid, frontière serbo-croate. Entre mi-septembre et fin octobre 2015, plus de 200 000 réfugiés sont passés de Serbie en Croatie en empruntant le petit poste de Berkasovo-Bapska, dans les collines qui surplombent les méandres du Danube. Durant cette période, près de mille volontaires tchèques et slovaques se sont succédés sur cette frontière, offrant nourriture et réconfort. « Nous sommes ici parce que nous avons honte de notre président, honte de notre gouvernement, expliquait M. Pavel H., chrétien évangélique d’une cinquantaine d’années qui campait à Berkasovo avec des militants anarchistes. Nous voulons montrer que tous les Tchèques ne sont pas pour la fermeture des frontières. » Par la suite, le passage s’est organisé depuis la gare de la ville voisine de Sid, où les policiers serbes et croates veillaient conjointement à l’embarquement des réfugiés en direction du centre d’accueil croate de Slavonski Brod. « Comment dit-on “s’il vous plaît”

en arabe ? Tu le sais, toi, le Croate ? », lance à son collègue un fonctionnaire serbe qui tente d’orienter une famille syrienne. L’arrivée des réfugiés a contribué à rétablir des relations « fonctionnelles » entre les ennemis d’hier.

Subotica, frontière serbo-hongroise. De 1945 à 1989, cette ville, la dernière de Serbie avant la Hongrie, jouxtait le rideau de fer qui coupait l’Europe en deux. En 2011, la ville est devenue un nœud essentiel de la route des Balkans. Les migrants se regroupaient aux abords d’une ancienne briqueterie désaffectée. Des réseaux de passeurs assuraient le transfert jusqu’en Hongrie. A l’hiver 2014-2015, pas moins de cent mille Kosovars ont profité de ces réseaux lors d’un exode aussi soudain qu’éphémère. Après le blocage total de la frontière par la Hongrie, le 14 septembre, plus personne ne passait par Subotica ; mais, avec la mise en place de la distinction entre « réfugiés » et « migrants économiques », la jungle attire à nouveau les candidats à l’exil. M. Hakim T., originaire du Maroc, attend un virement de 1 200 euros pour payer le passage de la frontière. « Je dois me faire déposer en voiture, le guide me montrera une ouverture dans les barbelés et quelqu’un m’attendra de l’autre côté. Ce n’est pas si difficile. » Malgré les dangers bien réels – violences, racket et prison en cas d’arrestation –, les passages clandestins ont repris au fur et à mesure que les routes « légales » se fermaient.

Sveta Lucija, frontière croato-slovène. Une mémorable partie de volley-ball s’est déroulée à ce petit poste-frontière des confins de l’Istrie. Le 19 décembre 2015, pour protester contre la construction d’un mur de barbelés le long des frontières slovènes, les citoyens des deux pays s’étaient donné rendez-vous de part et d’autre du grillage. Les militants et les sportifs ne sont pas les seuls à s’opposer à cette barrière : les associations de chasseurs dénoncent également l’obstacle qu’elle représente pour le gibier. Ni l’éclatement de la Yougoslavie ni l’adhésion de la Slovénie à l’Union européenne, en 2004, n’avaient conduit à l’érection d’un tel rideau de fer.

L’Albanie déploie des hommes à la frontière grecque

Sentilj, frontière austro-slovène. C’est ici qu’ont éclaté les premiers affrontements des guerres yougoslaves, en juin 1991, quand la défense territoriale slovène a repris aux unités de l’Armée populaire yougoslave le contrôle des frontières avec l’Autriche. Le poste de Sentilj-Spielfeld est le principal point de passage entre les deux pays, le véritable verrou de la route des Balkans. Durant tout l’automne 2015, il est resté fermé à la circulation automobile, tandis que chaque jour des milliers de réfugiés attendaient de pouvoir passer vers le nord. Le 19 février, l’Autriche a introduit des quotas, limitant l’accès quotidien à son territoire à 80 demandeurs d’asile et à 3 200 réfugiés à même de prouver que leur destination finale était un pays tiers. Ce même jour, Vienne réunissait les chefs de la police de Slovénie, de Croatie, de Serbie et de Macédoine pour mettre en place une procédure unique d’enregistrement des réfugiés en transit. Quelques jours plus tard, l’Autriche organisait un sommet régional des chefs de gouvernement – en omettant d’inviter la Grèce, qui dénonça aussitôt une initiative « unilatérale et inamicale ». Sans véritable réaction de l’Union européenne, l’Autriche et ses alliés du groupe de Visegrád (Hongrie, République tchèque, Slovaquie et Pologne) s’affranchissaient des règles de l’espace Schengen et achevaient la fermeture de la route des Balkans (1).

Kafasan, sur les bords du lac d’Ohrid, frontière albano-macédonienne. Si les flux en provenance de Turquie ralentissent, les dizaines de milliers de personnes bloquées en Grèce recherchent de nouvelles routes. Deux semblent envisageables : l’une pourrait traverser la Roumanie et l’Ukraine, l’autre l’Albanie. Depuis ce dernier pays, les réfugiés pourraient passer au Monténégro, puis en Bosnie-Herzégovine et en Croatie, ou bien tenter de rejoindre directement l’Italie en traversant l’Adriatique. Depuis des mois, les autorités de Tirana s’attendent à leur arrivée. Début mars, elles ont commencé à déployer des unités spéciales de la police aux confins du pays, à la frontière grecque, et aux abords de la frontière avec la Macédoine, entre Pogradec et Struga. Contrôler toutes les voies de passage dans les montagnes albanaises sera cependant difficile, et le pays pourrait bien vite se transformer en nouveau cul-de-sac.

(1) Lire Benoît Bréville, « Haro sur Schengen », *Le Monde diplomatique*, janvier 2016.

* Journalistes, rédacteurs pour le site Le Courrier des Balkans.

LE PROCÈS DE LAURENT GBAGBO RÉVÈLE LES FAILLES DE LA JURIDICTION

Soupçons sur la Cour pénale internationale

Le 21 mars 2016, la Cour pénale internationale a déclaré l'ancien vice-président congolais Jean-Pierre Bemba coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre en Centrafrique. Mais c'est seulement son quatrième jugement en quatorze ans. Et les péripéties du procès de l'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo, ouvert au début de l'année, entament son crédit déjà fragile.

PAR FRANCESCA MARIA
BENVENUTO *

EN CE 28 janvier 2016, la Cour pénale internationale (CPI) lève le rideau sur une nouvelle pièce de son répertoire : le procès de M. Laurent Gbagbo débute à La Haye. L'ancien président ivoirien est accusé de crimes contre l'humanité commis lors de la crise postélectorale de 2010-2011. Il comparait avec son ancien ministre de la jeunesse Charles Blé Goudé. Trois mille personnes auraient péri durant les événements (1). Pour la CPI, il s'agit d'une « affaire d'envergure (2) » : M. Gbagbo est le premier ex-chef d'Etat à comparaître devant elle.

Cependant, lors de la troisième journée d'audience, les avocats ne se livrent pas à la traditionnelle défense de leur client. Bien au contraire : ils accusent. Ils reprochent à la CPI de mener une procédure partielle et de vouloir protéger coûte que coûte un secret de Polichinelle : lors de la crise postélectorale, des crimes ont également été commis par les forces de M. Alassane Ouattara, alors adversaire de M. Gbagbo et actuel président de la Côte d'Ivoire. Or la procureure, la Gambienne Fatou Bensouda, n'a rien fait pour éclaircir cette partie des événements. Elle s'est exclusivement consacrée à M. Gbagbo, poursuivi pour quatre chefs d'accusation : la répression de la marche pacifique du 16 décembre 2010 devant le bâtiment de la Radiodiffusion-télévision ivoirienne (RTI), l'attaque lancée contre la manifestation des femmes dans le nord d'Abidjan

le 3 mars 2011, le bombardement du marché d'Abobo le 17 mars 2011 et les violences commises par ses partisans dans le quartier de Yopougon à Abidjan le 12 avril 2011.

Après quatorze ans d'existence, la CPI fait figure d'accusée principale dans ce procès. La procédure lancée contre l'ancien président ivoirien agit comme un miroir grossissant des failles d'une juridiction qui, à sa naissance, avait pourtant suscité de grands espoirs. Sera-t-elle le tombeau d'un rêve séculaire : en finir avec l'impunité des autorités politiques et militaires jusqu'au sommet des Etats (3) ?

Complémentaire des juridictions nationales, la CPI n'est compétente que si les poursuites se révèlent impossibles dans le pays concerné, soit parce que les autorités y mettent de la mauvaise volonté, soit parce que le système judiciaire national n'est pas en mesure de rendre efficacement la justice. Cette complémentarité a souvent été considérée comme une règle discriminatoire : les pays visés par les poursuites internationales sont les Etats les plus pauvres, les plus faiblement administrés, et notamment ceux du continent noir. Jusqu'en 2015, les procédures n'ont concerné que des Africains. C'est dans ce contexte que l'Union africaine a, lors de son sommet du 31 janvier 2016, accepté d'étudier l'idée d'un retrait collectif de ses Etats membres de la CPI.

« Tribunal de l'Afrique » ?

DESURCROÎT, le procureur peut décider des enquêtes et des poursuites de façon discrétionnaire et sur la base de critères subjectifs. La sélection qu'il opère apparaît, en pratique, très suspecte : aucun crime international impliquant directement ou indirectement les Etats les plus puissants n'a encore fait l'objet d'investigations. Membre de la CPI depuis le 1^{er} avril 2015, la Palestine a transmis une première série de documents au procureur concernant la colonisation israélienne en Cisjordanie, l'offensive contre Gaza en 2014 et le sort des prisonniers palestiniens. Mais aucune « situation », comme on dit dans le jargon de la CPI pour désigner les affaires traitées, n'a pour l'instant été déférée. Il en est de même pour les crimes commis en Irak en 2003 par les militaires ressortissants des Etats parties à la CPI, notamment le Royaume-Uni. Trois membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, les Etats-Unis, la Russie et la Chine, ne reconnaissent toujours pas la CPI ; Israël non plus. Mais il suffit que l'Etat où les crimes ont été commis la reconnaisse, ou que l'accusé soit ressortissant d'un Etat partie, pour qu'elle soit compétente.

A l'occasion de la procédure concernant la Côte d'Ivoire, les allégations de partialité se font de plus en plus vives. En 2013, Amnesty International évoquait déjà une « loi des vainqueurs (4) ». Plus récemment, Human Rights Watch soulignait l'importance primordiale de voir la CPI « progresser dans ses enquêtes sur les forces pro-Ouattara (5) ». Face aux crimes des partisans de M. Ouattara, « connus de tous », comme le dit l'avocat Emmanuel Altit, pourquoi la procureure reste-t-elle inactive ? Elle a notamment passé sous silence le rôle joué par les

forces françaises dans la chute de M. Gbagbo et l'installation au pouvoir d'un homme politique connu pour son amitié avec le président d'alors, M. Nicolas Sarkozy. Aucun militaire ou civil français n'est d'ailleurs cité à la barre des témoins (6). Au printemps 2013, le dossier contre M. Gbagbo était si mince que la chambre préliminaire de la CPI avait demandé à la procureure des « preuves additionnelles », obligeant M^{me} Bensouda à revoir en toute hâte sa copie afin d'éviter un humiliant abandon des charges. Et M^e Altit de lâcher les mots qui fâchent : « *procès politique* ».

Le rôle de la France dans la chute de M. Gbagbo suscite de nombreuses interrogations. Le 2 février 2016, la juge d'instruction française Sabine Kheris a demandé le renvoi devant la Cour de justice de la République des anciens ministres Dominique de Villepin, Michèle Alliot-Marie et Michel Barnier. Ils auraient permis la fuite de mercenaires biélorusses soupçonnés d'avoir bombardé le camp de Bouaké en 2004. Neuf soldats français de la force d'interposition avaient péri, et Paris avait profité de l'émotion suscitée par cette attaque trouble pour « riposter » en détruisant la flotte aérienne ivoirienne. Pour les partisans du président déchu, la France cherchait en fait un prétexte dans une stratégie visant à éliminer M. Gbagbo (7).

La procureure Bensouda se contente de réclamer la patience, en indiquant que d'autres enquêtes seront diligentées. Elle invoque également le manque de moyens de la CPI : soixante enquêteurs seulement. De fait, des témoignages flous et contradictoires, des dossiers bouclés à partir d'informations de seconde main (des rapports d'associations, par exemple) conduisent régulièrement à l'abandon de procédures. Le Kényan Francis Muthaura et le milicien



JEAN-CHARLES BLAIS. – Sans titre, 1986

congolais Mathieu Ngudjolo Chui ont ainsi échappé au glaive de la justice internationale.

La CPI a été conçue comme une « cour de sécurité (8) », un tribunal qui ne remplit pas seulement une fonction judiciaire. Elle est également dotée d'une finalité pacificatrice : les crimes relevant de sa compétence sont considérés comme menaçant « *la paix, la sécurité et le bien-être du monde* » (préambule du statut de Rome, qui la fonde). Mais, souligne Human Rights Watch, « *comment peut-il y avoir réconciliation si la justice n'est pas impartiale* (9) ? ». Que se passera-t-il en Côte d'Ivoire si M. Gbagbo est condamné sur des bases aussi fragiles ou si, après un acquittement spectaculaire, il rentre à Abidjan sous les vivats (10) ? L'attente sera cependant encore longue : le procès devrait durer quatre ans. Pour l'heure se déroule la première étape de la procédure : les interrogatoires des témoins de l'accusation.

Mais l'odyssée procédurale de la Côte d'Ivoire révèle une autre faille : la dépendance de la Cour vis-à-vis de la coopération des Etats. M^{me} Simone Gbagbo, épouse de l'ex-président, fait elle aussi l'objet d'un mandat d'arrêt de la CPI, délivré le 29 février 2012, pour crimes contre l'humanité. Cependant, le gouvernement ivoirien refuse de remettre l'accusée à la Cour. En visite à Paris le 4 février 2016, M. Ouattara a même affirmé que la Côte d'Ivoire ne livrerait plus un seul Ivoirien à La Haye, la CPI ayant « *joué le rôle qu'il fallait* ». Mais comment expliquer que la justice nationale soit considérée comme opérationnelle pour M^{me} Gbagbo et pas pour son époux ? L'ancienne première dame a en effet été condamnée par un tribunal d'Abidjan, le 10 mars 2015, à vingt ans de réclusion pour « *attentat contre l'autorité de l'Etat, participation à un mouvement insurrectionnel et trouble à l'ordre public* ».

Aucun procès ne peut débiter sans la présence de l'accusé. Or la Cour ne peut pas compter sur un service international de police. Plusieurs « situations » de la CPI demeurent donc en suspens en raison du manque de coopération des Etats concernés (11). Certaines affaires ont été clôturées faute d'avoir reçu des Etats des documents déterminants. M. Joseph Kony, milicien ougandais accusé de crimes contre l'humanité, reste ainsi « introuvable » depuis 2004. De même, l'abandon, en 2013, des poursuites à l'encontre de M. Uhuru Kenyatta, président du Kenya, est en partie dû à un manque de preuves, le gouvernement kényan ayant toujours refusé de remettre à la CPI certaines pièces du dossier. Le président soudanais Omar Al-Bachir, qui fait l'objet de deux mandats d'arrêt, continue de mener une vie publique sereine et de se déplacer à l'étranger, même si, le 15 mars 2016, la Cour suprême sud-africaine a (tardive-

ment) condamné le gouvernement pour avoir laissé échapper M. Al-Bachir, en visite en Afrique du Sud en juin 2015. Mais, indépendamment de ce manque de moyens, le procès Gbagbo souligne un certain amateurisme de la CPI. Le 5 février 2016, l'identité de témoins protégés a ainsi été révélée sur la chaîne publique du tribunal.

qu'ils ont voulue et qu'ils financent (12). » Dans les procédures concernant la Côte d'Ivoire, la Cour a perdu beaucoup de son crédit. L'une des fonctions les plus importantes de la justice pénale internationale devrait être non seulement la répression des crimes, mais aussi et surtout la dissuasion et la prévention. Or cet objectif ne pourra être atteint que si l'organe des poursuites internationales est crédible et fiable. C'est par la certitude du châtiement qu'« *on prévient le plus sûrement les crimes* », écrivait le juriste italien Cesare Beccaria en 1764...

Alors que cette défaite semble se confirmer, un petit succès se concrétise lui aussi, et l'optimisme vis-à-vis de la Cour pourrait resurgir. Le 26 janvier 2016, le président de la CPI a donné l'autorisation au procureur d'ouvrir une enquête sur les crimes qui auraient été commis « *autour de l'Ossétie du Sud, en Géorgie, entre le 1^{er} juillet et le 10 octobre 2008* ». Accusée plusieurs fois par l'Union africaine de mener une « *chasse raciale* » et de jouer le rôle de « *tribunal de l'Afrique* », la CPI tente enfin d'élargir son champ d'action. Mais il ne s'agit en l'occurrence que de la phase embryonnaire de la procédure internationale ; aucun suspect n'a encore été identifié.

Après quatorze ans, la CPI ne saurait se retrancher derrière un manque d'expérience. Mais, depuis 2002, elle n'a rendu que quatre jugements, dont un acquittement. Sur les 18 suspects qui ont comparu, six ont bénéficié d'un non-lieu. Un bilan peu glorieux, alors que chaque année entre 100 et 130 millions d'euros lui sont alloués par les Etats membres.

Seul l'abandon de toute tergiversation et de l'inertie procédurale pourrait faire regagner à la CPI un peu d'impartialité et de crédit. Si elle continue de faire la sourde oreille et s'obstine à n'entreprendre aucune poursuite à l'encontre des membres des forces pro-Ouattara, son sort sera très probablement celui d'un tribunal international purement symbolique, juge du petit nombre.

- (1) Lire Vladimir Cagnolari, « Croissance sans réconciliation en Côte d'Ivoire », *Le Monde diplomatique*, octobre 2015.
- (2) Stéphanie Maupas, « Laurent Gbagbo, un procès crucial pour la CPI », *Le Monde*, 28 janvier 2016.
- (3) Lire « La Cour pénale internationale en accusation », *Le Monde diplomatique*, novembre 2013.
- (4) « Côte d'Ivoire : la loi des vainqueurs. La situation des droits humains deux ans après la crise postélectorale », Amnesty International, 26 février 2013.
- (5) « Pour que la justice compte. Enseignements tirés du travail de la CPI en Côte d'Ivoire », Human Rights Watch, 4 août 2015.
- (6) Cf. Laurent Gbagbo et François Mattei, *Pour la vérité et la justice. Côte d'Ivoire : révélations sur un scandale français*, Editions du Moment, Paris, 2014.
- (7) Cf. Bernard Houdin, *Les Ouattara. Une imposture ivoirienne*, Editions du Moment, Paris, 2015.
- (8) Jens Ohlin, « Peace, security and prosecutorial discretion », *The Emerging Practice of the International Criminal Court*, Martinus Nijhoff Publishers, Boston, 2009.
- (9) « Consolider cette paix qui nous appartient. Un agenda relatif aux droits humains pour la Côte d'Ivoire », Human Rights Watch, 8 décembre 2015.
- (10) Cf. Jean-Baptiste Vilmer, *Pas de paix sans justice ? Le dilemme de la paix et de la justice en sortie de conflit armé*, Presses de Sciences Po, Paris, 2011.
- (11) Cf. « La Cour pénale internationale. Un jouet aux mains des pouvoirs politiques ? Réflexions de Hans-Peter Kaul, juge de la Cour pénale internationale », 5 novembre 2013, <https://www.fes.de>
- (12) L'Opinion.fr, 8 février 2016.

2016

LE MONDE
*diplomatique*1an offert
d'abonnement
au Monde diplomatique
pour toute inscription à un cycle

[FORMATIONS]

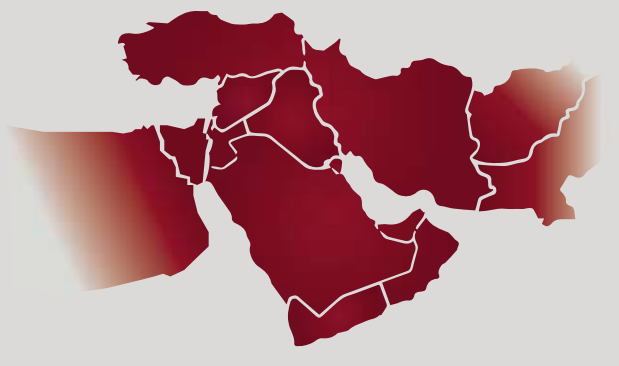
Elu(e) ou salarié(e), militant(e) ou étudiant(e), vous êtes intéressé(e) par les questions internationales ?

Participez aux cycles de formation assurés par des spécialistes et des journalistes du *Monde diplomatique*, pour mieux comprendre le monde et le changer.

CYCLE 3 : 7 JOURS

25, 26, 27 mai - 9, 10 juin - 4, 5 juillet

PROCHE-ORIENT

Dynamiques et enjeux

- Les enjeux régionaux
- L'histoire du Proche-Orient
- Les révolutions arabes
- L'islamisme

- Israël-Palestine
- Géopolitique régionale
- La coopération décentralisée au Proche-Orient

Renseignements et inscription :

www.formations.monde-diplomatique.fr01-42-46-62-57 formations@monde-diplomatique.fr

Possibilités de prise en charge : contactez-nous.

Tarif préférentiel pour les personnes non prises en charge.

En partenariat avec l'Institut européen des politiques publiques

www.iepp.fr

* Avocate au barreau de Paris, docteure en procédure pénale comparée et droit international pénal.



BRIAN CAHN. – « Piñata » de Donald Trump, dans une boutique de Pinata District à Los Angeles, 2016

(Suite de la première page.)

Pour tester à blanc le fonctionnement du petit boîtier grâce auquel ils vont arbitrer entre les résolutions qui leur seront proposées, les quelque trois cents membres du comité républicain « élisent » d'abord leur film de guerre préféré. *Patton* écrase *Pearl Harbor*. La sélection offerte tout comme le résultat obtenu suggèrent que les cadres du parti aiment les grandes batailles et préfèrent les victoires.

Des votes plus significatifs interviennent ensuite : 76 % réclament que les prochaines primaires d'Alabama soient « fermées », c'est-à-dire réservées aux seuls électeurs du parti (celles de cette année furent « ouvertes »). Objectif transparent : compliquer en 2020 la tâche de candidats républicains peu orthodoxes comme M. Trump, qui attirent vers les urnes de nombreux électeurs démocrates ou indépendants. Au cas où le message ne serait pas tout à fait clair pour M. Trump, propriétaire de plusieurs casinos, une autre résolution désapprouve « toute forme de jeu d'argent » en Alabama. Le reste du programme de la réunion est plus classique : dénonciations du « programme destructeur de Barack Obama et Hillary Clinton », rappel du fait que l'élection présidentielle déterminera l'équilibre politique de la Cour suprême, nouvelle demande de restriction du droit à l'avortement, refus réitéré d'un contrôle des armes à feu.

La puissance mêlée de la télé-réalité et de l'extrémisme

A l'entrée de la salle de réunion, plusieurs tables et panneaux font l'article des candidats encore en lice – MM. Cruz, Marco Rubio, John Kasich, Ben Carson – et distribuent badges et affichettes à leurs noms. Rien de tel dans le cas de M. Trump. Le vilain petit canard new-yorkais semble compter très peu de fidèles chez ces cadres républicains qui déjà anticipent la catastrophe : en novembre, s'il était écrasé ; après, s'il était élu...

Mais ce n'est pas lorsqu'il s'en prend aux musulmans qu'il gêne le plus. La motion n° 2016-06 recommande même que les Etats-Unis refusent l'asile à tous les « réfugiés originaires de pays qui ont des liens avec l'islam radical ». Un élu républicain la défend : « On a l'impression que la moitié du monde veut venir ici et tuer des Américains. » Son impression, comme l'imprécision du texte qu'il soutient, témoigne d'une connaissance diffuse et très approximative de la politique internationale, puisqu'un Français présent dans la salle se voit demander, au demeurant sans malice, si la majorité de la population de son pays est musulmane. La motion est repoussée, de justesse.

Lors du dîner qui suit (mauvais, bien qu'il coûte 150 dollars), deux tiers des serveurs sont noirs, 98 % des convives, blancs. Cette fois, chacun des candidats a envoyé un représentant. Pour M. Carson, c'est son fils. S'en prenant implicitement à M. Trump (que son père décidera néanmoins de soutenir treize jours plus tard), il ouvre son discours par une citation de la Bible : « Gardez-vous des faux prophètes. » La porte-parole de M. Cruz puise dans le même répertoire, mais pour insister sur la constance idéologique

de son candidat : « Soyez jugé par le fruit de vos actions. » M. Rubio, lui, a dépêché un émissaire de poids : M. Rick Santorum, très populaire dans les milieux évangéliques. Lui-même candidat en 2012, il avait remporté les primaires d'Alabama. Un élu local apparemment peu connu défend ensuite la candidature de M. Trump : « Ce qu'il a de meilleur, c'est qu'il remue les masses. »

Enfin, vient le clou (annoncé) de la soirée et la partie qui a sans doute coûté le plus cher aux organisateurs : M. Mark Geist, un ancien agent de sécurité privée en Libye devenu conférencier de luxe, fait le récit détaillé – et même beaucoup trop pour qu'on y comprenne grand-chose – de l'attaque, en septembre 2012, du consulat américain à Benghazi (2). Il s'en dégage une conclusion transparente, qui fait l'unanimité ce soir-là : l'incurie de M^{me} Clinton, alors secrétaire d'Etat du président



JEFF HALLER. – A Mobile, Alabama, lors du discours de Donald Trump, 2015

Obama, fut responsable de la mort de l'ambassadeur John Christopher Stevens. Le ton de la campagne est donné. Et pas par des Américains en colère, victimes de la précarité, du chômage, des délocalisations : presque chacun ici a dû payer son voyage, sa chambre d'hôtel, son dîner. Deux ou trois semaines du salaire minimum local – 7,25 dollars l'heure (moins de 6,50 euros, le plus bas du pays) – y suffiraient à peine.

L'aversion que M. Obama et M^{me} Clinton suscitent chez les cadres républicains parviendra-t-elle à submerger la méfiance que leur inspire M. Trump ? A entendre M. Vaughn Poe, qui préside un comté du parti en Alabama et a également pour particularité d'être noir, la chose ne va pas de soi. Selon lui, la popularité du promoteur new-yorkais démontrerait la puissance mêlée de la télé-réalité et de l'extrémisme dans l'électorat américain. C'est peu dire qu'il s'en inquiète : « Adolf Hitler aussi était populaire. Or comment tout cela a-t-il fini ? Si Trump est notre candidat, je serai très embarrassé. Voter pour lui, je ne pourrais pas faire ça à mon pays. » Et cet enseignant en sécurité informatique à l'université d'Alabama d'ajouter : « Mon quotient intellectuel dépasse 50 ; or, quand vous disposez d'un

cerveau, Trump n'apparaît pas sur votre écran de contrôle. »

Pourtant, le pire est à venir : « Trump n'est pas républicain, c'est un démocrate. Les vrais conservateurs ne sont pas dupes de Donald Trump. Ce type fait des deals, c'est son métier. Je ne serais donc pas étonné si, à la mi-septembre [c'est-à-dire une fois les candidats des deux grandes formations investis officiellement], il décidait de devenir le colistier de Hillary. Le parti n'aurait alors plus le temps de choisir un autre candidat. »

L'hypothèse d'une machination aussi biscornue peut surprendre. Mais de nombreux républicains, qui s'inquiètent de l'itinéraire politique atypique de M. Trump, de ses positions rompant souvent avec l'orthodoxie de leur parti, n'oublient jamais de rappeler qu'il invita M^{me} Clinton à son troisième mariage. Et puis les ruminations soupçonneuses ne sont pas l'apanage d'élus locaux en colère ou de militants chauffés à blanc par Fox News, les réseaux sociaux, les théories du complot. Le 16 mars, en Arizona, M. Cruz a accusé les médias, « presque tous dirigés par des partisans de la gauche », de « faire leur possible pour que Donald soit notre choix, car ils savent qu'il est le seul candidat sur Terre que Hillary Clinton parviendrait à battre ».

M^{me} Barbara Priester siège au comité exécutif du parti. C'est une solide octogénaire et une républicaine de la première heure dans un Etat qui, pendant cent trente-six ans (de 1874 à 2010), a été gouverné par des démocrates. Et qui est devenu l'un des plus républicains du pays. M^{me} Priester a connu et combattu le gouverneur démocrate de l'Alabama George Wallace, un personnage haut en couleur auquel on compare de plus en plus souvent M. Trump. Ses tirades contre l'establishment et les intellectuels, sa démagogie raciale, sa répression violente du mouvement des droits civiques ont marqué l'histoire américaine contemporaine.

Wallace, qui s'est présenté quatre fois à la présidence des Etats-Unis, l'a emporté en 1968 dans cinq Etats du Sud, dont l'Alabama, avec 66 % des voix. Un score d'autant plus confondant qu'il affrontait alors deux adversaires de poids, l'un républicain, Richard Nixon (qui fut élu), et l'autre démocrate, le vice-président Hubert Humphrey. Ses meetings étaient souvent chahutés, comme aujourd'hui ceux de M. Trump. Ce qui permettait à

Wallace d'affronter ses perturbateurs en leur demandant de se laver et de se raser. Quand il était de meilleure humeur, il leur proposait de « dédicacer leurs sandales ». Lors de sa troisième candidature à la Maison Blanche, en 1972, une tentative d'assassinat le cloua dans une chaise roulante, sans l'écarter pour autant de la magistrature suprême de son Etat, dont il fut gouverneur à quatre reprises. « La force de Wallace, estime la fille de M^{me} Priester, M^{me} Ann Bennett, elle aussi militante du parti, comme son mari Kevin (l'un et l'autre ont été délégués à la convention républicaine de 2012), fut d'exprimer la voix d'un peuple vaincu, celui du Sud. C'est également ce qui explique la puissance de Trump aujourd'hui. Obama a fait de l'Amérique un peuple vaincu. Nous avons perdu en Irak, en Afghanistan et contre l'Organisation de l'Etat islamique. Les gens sont donc disposés à accepter n'importe quoi si quelqu'un leur promet que désormais on rendra coup pour coup. »

Un peuple vaincu à cause de dirigeants trop faibles : voilà au moins un thème à peu près constant dans la pensée de M. Trump. Car, au-delà du narcissisme de l'homme d'affaires, qui le pousse à vouloir « gagner » (l'un de ses verbes favoris) tous les

LA PERCÉE INATTENDUE

Guerre civile au

combats qu'il engage, et donc à devenir président des Etats-Unis, un nationalisme autoritaire lui sert de boussole depuis que sa vie privée et sa fortune font le bonheur des magazines. L'humeur est dans l'air du temps, mais M. Trump l'exprimait déjà il y a plus de vingt-cinq ans dans un long entretien à *Playboy* (3). Les présidents des deux superpuissances de l'époque, MM. George H. W. Bush et Mikhaïl Gorbatchev, y étaient traités avec dédain.

« Des bulletins de vote plutôt que des balles »

Au premier M. Trump reprochait sa mollesse envers les alliés des Etats-Unis (le Japon, l'Allemagne et les pays du Golfe en particulier), protégés gratuitement par l'armée américaine alors même qu'ils taillaient des croupières commerciales à leur suzerain. Du dirigeant soviétique il annonçait : « Je prévois qu'il sera renversé, parce qu'il s'est montré extrêmement faible. » En mars 1990, un président républicain occupait la Maison Blanche que Ronald Reagan venait de quitter après deux mandats. Pourtant, M. Trump estimait déjà que les dirigeants de la planète « n'ont aucun respect pour nous » ; « ils rient de notre stupidité », « ils nous marchent dessus ». Cette fois, il est entré dans l'arène pour « restaurer la grandeur de l'Amérique » (« *make America great again* ») en combattant les accords de libre-échange et en construisant un mur fortifié à la frontière méridionale du pays. Entre-temps, la Chine et le Mexique ont fait leur entrée dans la liste des Etats qui, selon lui, exploitent la jobardise de Washington, vache à lait de la planète entière.

Avec Wallace, M^{me} Priester a déjà connu un démagogue qui imputait la plupart des problèmes de son pays à une classe politique protectrice des minorités, des étrangers, des délinquants. Elle se souvient aussi d'un spécialiste de la manipulation des médias qui houspillait les journalistes et se proclamait le seul porte-parole de l'homme ordinaire, capable de parler un langage cru, de défendre ses idées quel qu'en soit le prix. Elle se méfie donc de M. Trump. Et, comme sa fille Ann et son gendre Kevin, elle a consulté régulièrement les sondages afin d'orienter ses voisins (et paroissiens) vers le candidat républicain le mieux à même de le battre. Tous trois ont hésité entre M. Rubio et M. Cruz, avant de se fixer sur ce dernier. En vain (4).

Nul n'est plus étranger que M. Trump à l'univers social et culturel des époux Bennett. Ann possède une ancienne plantation de huit cents hectares proche d'une petite ville universitaire, Auburn, célèbre pour son équipe de football américain. Son mari administre le domaine et y organise des chasses au cerf. La foi baptiste oriente leur existence et rythme une part appréciable de leur temps. Pour eux, la politique réclame compétence et expérience. Courtois, n'élevant pas la voix, ils défendent une forme de gouvernement limité, jeffersonien, qui respecte scrupuleusement le dixième amendement de la Constitution américaine (5), le pouvoir local, les traditions rurales du Sud. Soudain déboule à la tête de leur parti un milliardaire divorcé qui a étalé sa vie intime dans les journaux à scandale et plastronné sur un ring de catch entouré de deux top models en robe moulante. Cet homme, jamais élu, annonce à la télévision que, s'il devenait président, il n'hésiterait pas à ordonner aux soldats américains de transgresser les lois qui l'incommodent. Et qu'il remettrait en cause plusieurs traités commerciaux sans se soucier de l'aval du Congrès. M^{me} Bennett avoue sa tristesse et sa perplexité : « On ne peut rien faire pour l'arrêter. Nous, pourtant, on est tout sauf l'establishment qu'il dénonce. Mais ce ne sera pas la première fois que New York et le Nord-Est nous piétinent. »

M. Bennett, ancien cadre supérieur d'Eastman Kodak, a relevé avec inquiétude que, lors d'un débat, M. Trump avait employé le mot « règne » pour évoquer la présidence de M. George W. Bush. Fêru d'histoire, en particulier celle de la guerre de Sécession, attaché au drapeau confédéré, il n'apprécie déjà pas beaucoup que son parti se réclame d'Abraham Lincoln. Les lapsus autoritaires du milliardaire de Manhattan lui rappellent donc un peu trop les armées nordistes du « grand émancipateur ».

(2) Cf. Mitchell Zuckoff (et Mark Geist), *13 Hours : The Inside Account of What Really Happened in Benghazi*, Twelve Books, New York, 2014.

(3) *Playboy*, Chicago, mars 1990.

(4) Le 1^{er} mars 2016, M. Trump a obtenu 43,4 % des voix lors des primaires en Alabama ; M. Cruz, 21,1 % ; M. Rubio, 18,7 % ; M. Carson, 10,3 %.

(5) « Les pouvoirs qui ne sont pas délégués aux Etats-Unis par la Constitution, ni refusés par elle aux Etats, sont conservés par les Etats ou par le peuple. »

DE DONALD TRUMP

sein de la droite américaine

Qu'en pensent les partisans sudistes de M. Trump ? Rencontre à Auburn, M^{me} Dianne Jay a toujours voté républicain ; sa famille aussi. Elle transporte dans son sac à main un Smith & Wesson calibre 38 et elle ne lit pas le journal local, qu'elle trouve trop à gauche (un jugement qui se discute). Rien ne l'agace davantage que l'assimilation courante des électeurs de M. Trump à des hommes en colère. Selon elle, il s'agit plutôt d'un « *mouvement d'Américains dont on a ignoré la volonté, qui se sont désengagés, qui ont perdu confiance dans les deux partis. L'establishment républicain a fait beaucoup de promesses qu'il n'a pas tenues. Et il traite Trump avec le dédain qu'il réserve habituellement aux travailleurs manuels, alors que Trump est milliardaire. Mais son argent, il l'a gagné, il a fait des choses, pas seulement parlé. Notre establishment ne fait que parler, parler, parler.* » Les chefs du parti se sont ligüés pour barrer la route à M. Trump. Résultat : le « mouvement » est né contre eux. « *Mike Huckabee, que j'aime beaucoup, l'a bien dit : l'establishment républicain devrait s'estimer heureux que cette rébellion utilise des bulletins de vote plutôt que des balles.* »

La dialectique des *ballots* (« bulletins de vote ») et des *bullets* (« balles ») s'inspire d'un discours célèbre... du militant noir Malcolm X en 1964 (6). Autant dire que, même si le terme lui déplaît, l'animosité de M^{me} Jay envers les élus républicains du Congrès s'apparente bien à de la colère. « *Ils préfèrent, enchaîne-t-elle, diviser le parti et offrir la victoire à Hillary Clinton plutôt qu'être démasqués et qu'on découvre ce qui se passe à l'intérieur : les lobbys, les deals, les pots-de-vin. Ce que j'apprécie avec Donald Trump, c'est qu'il finance lui-même sa campagne et ne doit rien aux groupes d'intérêt. Le leader républicain du Sénat, Mitch McConnell, gagne plus de 1 million de dollars par an ; le président de la Chambre des représentants, Paul Ryan, plus de 900 000 dollars. Ils auraient donc beaucoup à perdre si quelqu'un arrivait et leur disait : "OK, maintenant, on va tailler dans le gras."* »

« Lors de la crise de 2008, nous aurions dû tout laisser brûler »

Bien que très hostile à M. Trump, M. Bennett éprouve la même tendresse pour ce qu'il appelle « *le gang de Wall Street* » : « *Les deux partis sont contrôlés par une culture identique, urbaine et aisée. Pour eux, l'essentiel du pays n'est qu'une bande de terre qu'on survole entre les deux côtes. Lors de la crise de 2008, nous aurions dû tout laisser brûler. Cela aurait été très dur, mais pas mal de corruption aurait été éradiqué.* » Le crédit du système politique américain et de ses deux principaux partis est détruit.

La parole à la défense. Lundi 29 février, à Opelika, dans une ancienne fabrique de bouteilles proche d'Auburn, se tient la réunion-dîner annuelle des républicains du comté. En 1994, le premier banquet du genre accueillait moins de quarante convives ; ce soir-là, ils sont près de trois cents. Après le serment au drapeau et la prière, l'élu de la circonscription au Congrès, M. Mike Rogers, sait qu'il lui faut répondre aux imputations de connivence et de corruption qui visent ses collègues de Washington, et pas seulement les démocrates. Les partisans de M. Trump, comme ceux de M. Cruz, reprochent sans cesse aux parlementaires républicains, pourtant majoritaires au Congrès, de n'avoir annulé aucune des décisions majeures de la Maison Blanche (réforme du système de santé, ou « Obamacare » ; accord nucléaire avec l'Iran ; moratoire sur l'expulsion de certains migrants), alors qu'ils avaient été élus pour le faire. Ont-ils été soudoyés par « le système » au point de devenir à leur tour membres de ce que M. Cruz appelle « *le cartel de Washington* » ? M. Rogers rétorque qu'une majorité des deux tiers est requise pour outrepasser un veto présidentiel. Et il recommande à ses amis de prendre leur mal en patience : « *Durant la dernière année de cette administration socialiste, nous n'allons pas réaliser grand-chose. Mais notre job sera de garantir que rien de mauvais ne se fera plus. Ensuite, si nous élisons un président républicain, le premier texte que nous soumettrons à sa signature sera l'annulation de l'"Obamacare". Puis celle de la loi Dodd-Frank, qui réglemente les banques. L'actuelle administration socialiste ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir.* »

Un mystère demeure. Comment, dans un parti et dans une région où le vote évangélique pèse très lourd, M. Trump a-t-il pu s'imposer aussi facilement ? M^{me} Jay a précédemment soutenu M. Huckabee, un ancien pasteur baptiste avocat des « valeurs familiales traditionnelles ». Elle appuie aujourd'hui un propriétaire de casinos dont la foi n'est pas dévorante, qui jure comme un charretier et évoque à la télévision son anatomie sexuelle. Elle s'en explique sans difficulté : « *Donald Trump est contre l'avortement, pour la prière dans les écoles ; il n'y a pas plus traditionnel dans le lot. D'ailleurs, regardez-le : sa famille, c'est le rêve américain réalisé. D'accord, il a été marié trois fois. Mais Ronald Reagan fut lui aussi marié plus d'une fois ; il était acteur et il a eu des aventures. Quand vous examinez une personne dans sa totalité, nous sommes tous des pécheurs. Et puis, si on commence à jeter des pierres, la totalité du Sénat risque d'être lapidée.* » A n'en pas douter, M. Trump a su créer un lien direct et solide avec ses partisans ; ils sont déjà plus de 900 000 dans le pays, dont M^{me} Jay, à recevoir ses



DANNY WILCOX FRAZIER. – Portrait de Donald Trump à West Des Moines, Iowa, 2016

nombreux textos. Loin de les ébranler, les critiques et les révélations gênantes de la plupart des médias, des artistes et des intellectuels les conforteraient plutôt. « *Je fais confiance à Trump*, admet M^{me} Jay. *Nous avons besoin d'un homme d'affaires. Lui n'a plus rien à prouver. Il a déjà une famille magnifique et 10 milliards de dollars.* »

Pertes d'emplois, délocalisations, bas salaires, altération de l'identité chrétienne du pays, incapacité de l'Etat fédéral à contrôler ses frontières, peur de l'avenir : presque tout ramène cependant assez vite au thème de l'immigration (7). « *C'est la question qui a lancé Donald Trump*, confirme M. Bennett. *Personne ne voulait y toucher. Il l'a fait. Nos écoles sont submergées d'immigrés, mais elles n'ont pas le droit de vérifier le statut légal des parents. Les lois ne sont pas claires et on se fait traiter de raciste quand on veut les faire respecter. J'ignore si construire un mur serait une idée réalisable, mais on doit avoir une frontière. Et M. Obama l'a ouverte. A présent, les gens sont fatigués. Ils voient bien qu'aucun des deux partis ne veut courir le risque de mécontenter l'électorat hispanique.* »

Bien des craintes se chevauchent et alimentent la pelote de M. Trump. Quelques jours en Alabama suffisent pour entendre parler de cellules terroristes qui infiltreraient les Etats-Unis à partir du Mexique, de tunnels sous la frontière qui acheminent des tonnes de drogue, d'une armée étrangère qui pourrait s'appuyer sur douze millions d'immigrés... Depuis l'élection de M. Obama en 2008 et sa

réélection en 2012, les stratèges et les sondeurs républicains répètent pourtant que cette fixation est électoralement dangereuse pour leur parti et qu'aucun candidat à la Maison Blanche ne pourra plus jamais l'emporter sans un apport appréciable de voix hispaniques.

Editorialiste tonitruante, hantée par la peur de l'immigration, Ann Coulter a elle-même prétendu qu'avec la démographie des Etats-Unis d'aujourd'hui, moins « blanche » qu'à l'époque où M. James Carter et M. Walter Mondale furent candidats contre Reagan, le premier l'aurait battu en 1980 et le second quatre ans plus tard. Mais, paradoxalement, Coulter se dit assurée des chances de M. Trump. Il semble pourtant ne s'adresser qu'à une fraction toujours plus réduite, largement monocolore et masculine, de l'électorat américain. En novembre prochain, M^{me} Clinton pourrait bien devenir la candidate obligée des minorités et de Wall Street, des féministes et du libre-échange, de Goldman Sachs et du statu quo. Avec une seule mission, un seul mandat : barrer la route à M. Trump.

Cette scène de trois minutes qui indigne l'Amérique

Si une telle coalition l'emportait, elle ne tiendrait pas longtemps. Car la campagne de M. Bernie Sanders a elle aussi révélé l'épuisement d'un tel type d'arrangement. Au point que des éléments de son discours qui fustige la corruption du système politique américain sont repris par le camp d'en face. Et pas seulement par M. Trump : M. Cruz estime à son tour que « *les républicains sont presque aussi mauvais que les démocrates. Beaucoup trop d'entre eux couchent avec Wall Street, les lobbys et le big business, qui s'accordent à voir dans l'immigration illégale une source de bas salaires.* »

Et lorsqu'il est question de délocalisations, de commerce international, de libre-échange, on ne distingue pas toujours M^{me} Jay d'une éléctrice de M. Sanders. C'est la militante républicaine conservatrice qui nous a signalé une scène de trois minutes circulant largement sur Internet et qui l'a révoltée : le patron d'une entreprise sous-traitante de United Technology, Carrier, y annonce à ses 1 400 employés d'Indianapolis que leur production sera bientôt transférée au Mexique (8). Afin, précise-t-il sous les huées, de « *rester compétitifs et d'assurer la pérennité à long terme du business.* » Cette histoire fait désormais partie du répertoire de campagne de M. Trump. Et les ouvriers, même syndiqués, sont attentifs à ce qu'il dit. Là aussi, quelques cartes pourraient être rebattues.

Depuis le début de cette campagne, l'électorat républicain exprime des préférences rigoureusement contraires à celles de ses anciens présidents, de la plupart de ses élus, de ceux qui financent et conseillent leur parti. Comme eux ne vont pas renoncer le cœur léger à tout ce qui a constitué leur identité politique depuis les années Reagan, et qui leur a beaucoup profité, la guerre civile républicaine ne fait sans doute que commencer.

SERGE HALIMI.

Le destin du Proche-Orient se joue (aussi) à Opelika

LA QUESTION des rapports avec Israël ne cesse de resurgir lors des primaires républicaines, y compris lorsque le scrutin se déroule dans un Etat du Sud où le nombre d'électeurs juifs est infime. Longtemps, le rituel n'avait concerné que des primaires démocrates, surtout celles de New York (en particulier en 1980, 1984, 1988, etc.). L'un des candidats, voire plusieurs, réclamait le déménagement de l'ambassade des Etats-Unis en Israël de Tel-Aviv à Jérusalem (ce qui reviendrait à reconnaître la souveraineté du gouvernement israélien sur l'ensemble de la Ville sainte). Ensuite, la primaire de New York terminée, les présidents maintenaient l'ambassade au même endroit. Et un autre candidat recommençait quatre ans plus tard (1).

Cette fois, il s'agit donc des républicains. Quelques jours avant le scrutin de l'Iowa, le candidat Ted Cruz a promis que, une fois élu président, il déplacerait « *dès le premier jour* » la fameuse ambassade. L'Iowa ne compte pourtant qu'environ 0,2 % de Juifs. Mais les Eglises évangéliques y sont puissantes...

Dans le sud des Etats-Unis elles le sont encore plus. Le 2 mars, à la First Baptist Church d'Opelika, en Alabama, l'importance pour les paroissiens d'Israël, de Jérusalem, des Palestiniens, saute aux yeux. Non que l'on suive de près les événements de la région. La foi – pas l'histoire récente, pas la politique – instruit le jugement et le vote.

Nous rencontrons M^{me} Sara-Jane Tatum à la fin de la réunion hebdomadaire de son groupe de discussion sur la Bible ; une quarantaine de femmes y ont participé, dont deux Noires. M^{me} Tatum appartient à une association, l'International Christian Embassy Jerusalem (ICEJ). Elle en résume la mission : « *Nous appuyons Israël dans la croyance que la capitale éternelle de l'Etat est Jérusalem.* » Justement, elle vient de s'y rendre pour un « voyage d'études » (*teaching tour*) sur la recommandation de son pasteur. Au programme : la Knesset, une rencontre avec deux membres du Likoud (le parti du premier ministre Benyamin Netanyahu), la participation à un banquet de plusieurs centaines de chrétiens pro-israéliens à l'hôtel Waldorf Astoria. « *L'ambassadeur américain y est intervenu, ainsi qu'un Arabe chrétien qui soutient Israël.* » M^{me} Tatum a également visité le musée de l'Holocauste. En revanche, ni Jéricho, ni Bethléem (des lieux pourtant empreints de signification chrétienne), ni aucun endroit contrôlé par l'Autorité palestinienne n'ont figuré à son programme.

Son association lève des fonds « *afin que les Juifs puissent quitter la France, l'Ukraine, et aillent en Israël* » : « *J'ai entendu dire que les Juifs français étaient persécutés.* » L'étude de la Bible lui a « *enseigné l'importance d'Israël dans [sa] foi et dans la connaissance de ce qui va advenir.* » Se fondant sur les

Ecritures, en particulier sur l'Ancien Testament, elle estime que, dans une première étape, l'ensemble de la Palestine doit revenir à Israël (2). Autant dire que la politique de colonisation du gouvernement de M. Netanyahu lui convient et qu'elle la soutient. « *Un jour, nous ne savons pas quand, explique-t-elle, Dieu protégera Israël. Il a décidé que Jérusalem serait le centre du monde. C'est là que Jésus-Christ reviendra, sur le mont des Oliviers. Dieu a conclu un pacte avec le peuple juif. Ce pacte ne peut être ni remplacé, ni modifié, ni changé. En raison de leur désobéissance, le Seigneur a exilé les Juifs. Mais la terre est à eux.* »

En attendant l'Apocalypse et le retour du Messie, quel destin réserve-t-elle aux Palestiniens, dont une minorité sont chrétiens, s'ils ne souhaitent pas vivre dans un Etat juif ? « *Les autres pays arabes doivent les accueillir chez eux. En 1967, Dieu a protégé Israël, Israël a gagné.* » Point final. Au demeurant, les vaincus n'ont pas motif à se plaindre : « *Israël fait tout pour offrir des emplois aux Palestiniens, pour qu'ils puissent vivre en paix. Eux veulent davantage. S'ils ne sont pas heureux, qu'ils aillent ailleurs.* »

M^{me} Deborah Jones, qui vient de diriger le groupe de discussion sur la Bible, s'est rendue en Israël à deux reprises, la dernière il y a huit ans. Elle se joint à notre discussion. Elle pense également que « *les Israéliens essaient de toutes leurs forces d'aider les Palestiniens. La haine que ceux-ci éprouvent pour les Juifs est tellement puissante qu'ils résistent à cette aide.* » Quant aux Palestiniens chrétiens, leur demande de souveraineté en ferait presque des hérétiques : « *Il y a une grande différence entre se dire chrétien et l'être. Eux détestent tellement Israël qu'ils n'acceptent pas vraiment le Christ comme Seigneur. Dieu a donné à Israël la terre, il ne permettra pas qu'elle soit divisée à nouveau. Et la règle de notre foi est d'honorer cet engagement.* »

Assurément, concluent les deux paroissiennes, la paix serait une bonne chose. « *Mais les Palestiniens n'en veulent pas. Ils veulent la terre.* » M^{me} Tatum enchaîne : « *Et ils veulent la mort des Juifs.* »

S. H.

(1) Lire « Le poids du lobby pro-israélien aux Etats-Unis » et « Aux Etats-Unis, M. Ariel Sharon n'a que des amis », *Le Monde diplomatique*, respectivement août 1989 et juillet 2003.

(2) M^{me} Tatum nous a remis l'ouvrage du pasteur sud-africain Malcolm Hedding, *Understanding Israel* (Zion Gate International, Oklahoma City), qui détaille sa théologie sur tous ces points. Lire aussi Ibrahim Warde, « "Il ne peut y avoir de paix avant l'avènement du Messie" », *Le Monde diplomatique*, septembre 2002.

(6) Lire Achille Mbembe, « Un inépuisable mythe en temps d'extrême adversité », *Le Monde diplomatique*, février 1993.

(7) Et c'est en raison de ses positions sur cette question que M. Jeff Sessions, sénateur de l'Alabama, est devenu le 28 février le premier membre de cette Assemblée à appuyer M. Trump.

(8) « Carrier Air Conditioner (part of United Technologies) moving 1,400 jobs to Mexico », YouTube.com, 11 février 2016.

Maudit pétrole bon marché

(Suite de la première page.)

La crise s’est amorcée à l’été 2014, quand le cours du brut de référence sur les marchés mondiaux – a entamé une longue et tenace dépréciation. De 115 dollars le baril au 19 juin, il est tombé à 90 dollars début septembre, puis à 80 dollars début novembre. Maintes explications ont été avancées, mais toutes se résument en dernier ressort à la simple arithmétique de l’offre et de la demande.

La production frénétique de pétrole de schiste et des sables bitumineux en Amérique du Nord ajoute des barils sur le marché, alors que la demande générée par une économie mondiale anémiée s’essouffle. Tandis que les Etats-Unis se noyaient sous les flots de l’extraction intérieure, les gros pays producteurs du Proche-Orient orientaient leurs prix à la baisse afin de conquérir de nouvelles parts de marché en Asie, ce qui n’a fait qu’accélérer la chute des cours.

Face à cette situation, nombre d’observateurs présumaient que l’Arabie saoudite et ses alliés au sein de l’Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) accepteraient de réduire leurs quotas de production pour faire remonter les prix, ainsi qu’ils l’avaient fait à plusieurs reprises par le passé. Cette fois pourtant, les Saoudiens ont refusé de fermer leurs robinets, de crainte de favoriser les producteurs non membres de l’organisation comme la Russie, le Canada ou les Etats-Unis. Lors de son sommet décisif du 27 novembre 2014, l’OPEP a maintenu ses quotas (1). Et les prix ont poursuivi leur chute libre.

Ce brusque effondrement fait peser une lourde menace sur les profits et les ambitions futures des compagnies pétrolières – surtout pour celles qui ont investi dans de coûteux projets d’extraction dans l’océan Arctique, en haute mer, dans les sables bitumineux ou le pétrole de schiste. Sachant que la plupart de ces programmes ne peuvent viser la rentabilité qu’à partir de 70 ou 80 dollars le baril, voire davantage, le prolongement de cours à moins de 50 dollars les condamnerait à la faillite. Anticipant la



BADESSI.COM

LAURENT ELIE BADESSI. – « Pétroleum, New York 5 », 1995

catastrophe, plusieurs entreprises ont taillé sans tarder dans leurs effectifs et dans leurs projets.

Fin 2014, la plupart de leurs dirigeants prédisaient encore une fin rapide de la surabondance pétrolière et une reprise économique imminente en Europe et en Chine, qui stimulerait la demande et pousserait les prix à la hausse. Ils ont vite déchanté : les producteurs américains de pétrole de schiste ont réussi à réduire leurs coûts d’exploitation et continué vaillamment à inonder les marchés, tandis qu’en Chine le ralentissement économique s’accentuait au lieu de s’inverser. Aussi les prix ont-ils dévisé de plus belle, tombant à 36,60 dollars le baril fin 2015, et même sous les 30 dollars en janvier et février de cette année.

d’un changement d’époque radical. Une période s’ouvrirait dans laquelle la demande globale ne gonflerait jamais assez pour correspondre aux capacités de production théoriques du secteur pétrolier.

Pareille surabondance de l’offre contraste avec la prédiction, courante il y a quelques années encore, d’un pic de production imminent qui préluderait au déclin irréversible des quantités extraites, annonçant même des pénuries d’approvisionnement. Le perfectionnement des technologies de forage, l’exploitation des formations schisteuses et autres réserves hier encore inaccessibles ont tout au contraire sonné l’heure d’une offre abondante, alors que les objectifs adoptés par la conférence de Paris sur le climat (COP21) devraient conduire à laisser une bonne partie de ces ressources sous terre. Au moment où l’industrie commençait à se tourner vers des solutions plus écologiques, le plongeon des prix pourrait ralentir la transition énergétique. Il ne devrait toutefois pas dissuader les gouvernements de continuer à rechercher une plus grande efficacité énergétique ni de recourir davantage aux productions renouvelables, dont les prix baissent également.

Dans un tel environnement, l’Arabie saoudite juge primordial, pour sauvegarder sa position dominante, d’empêcher ses concurrents étrangers d’accroître leur production – dût-elle pour cela laisser les prix s’effondrer (5). Mais, quelles que soient les arrière-pensées des protagonistes, ce tournant provoque d’importantes répercussions géopolitiques. La plus évidente : l’affaiblissement des régimes qui tirent une grande partie de leur puissance des revenus pétroliers.

Récemment encore, cette rente leur permettait de lancer de grands chantiers, de s’équiper en moyens militaires, de fournir des services publics, de distribuer des prébendes et de s’assurer une certaine influence hors de leurs frontières. Elle servait également à consolider l’appareil de sécurité intérieure, souvent utilisé pour étouffer toute contestation. Mais elle était rarement orientée vers le développement d’activités économiques non liées au secteur pétrolier – d’où une monodépendance souvent décrite comme la « malédiction du pétrole » (6). Confrontés à un tarissement soudain de leur corne d’abondance, et avec peu d’autres sources de revenus disponibles, ces pays affrontent une crise majeure.

C’est tout particulièrement le cas du Venezuela. Jusqu’à sa mort, en 2013, le président Hugo Chávez utilisait les recettes de la compagnie d’Etat Pétrôleos de Venezuela SA (PDVSA) pour financer d’ambitieux programmes et services sociaux à destination des classes populaires. Sa « révolution bolivarienne » a permis d’améliorer la vie quotidienne de millions de personnes – devenues la base électorale de son parti –, mais a échoué à bâtir un appareil productif indépendant du pétrole.

Quand les prix étaient au plus haut, cela n’avait guère d’importance, puisque la manne pétrolière couvrait largement le coût des importations de biens de consommation et les remboursements de la dette publique. Avec un baril vendu trois ou quatre fois moins cher, le successeur de Chávez, M. Nicolás Maduro, se retrouve à la tête d’un Etat asphyxié et en butte à un mécontentement populaire de plus en plus fort, y compris au sein de sa propre base (7).

Les choix hasardeux du gouvernement n’ont rien fait pour amortir la crise, qui s’est traduite par une inflation galopante et des pénuries de produits de première nécessité. Rien de surprenant à ce que l’opposition de droite, qui a raflé la majorité des sièges à l’Assemblée nationale aux élections de décembre 2015, mette à présent les bouchées doubles pour renverser le pouvoir. Avec des finances ravagées par la raréfaction des recettes pétrolières et des réserves de devises qui s’épuisent, le risque d’un défaut sur la dette et d’un effondrement général de l’économie n’est plus à écarter (8).

Le Venezuela est un cas extrême, mais d’autres pays producteurs font face à des difficultés similaires. Le Nigeria, par exemple, a dû dévaluer sa monnaie et limiter ses dépenses sociales au moment même où son régime chancelait sous les attaques sanglantes de la secte Boko Haram (renommée en 2015 Etat isla-

mique en Afrique de l’Ouest). Le pays le plus peuplé d’Afrique souffre d’une corruption profondément enracinée, nourrie par les revenus du pétrole et par leur pillage au service d’intérêts privés.

L’ancien président Goodluck Jonathan n’a jamais brillé par sa détermination à lutter contre la corruption, mais les prix élevés du pétrole l’ont aidé à surmonter cette défaillance en distribuant largement faveurs et prébendes. Une fois achevée cette période faste, chaque dollar absorbé par les malversations est devenu un dollar en moins pour les dépenses publiques les plus essentielles, y compris celles des forces militaires engagées dans le combat contre Boko Haram. Battu aux élections de mars 2015, M. Jonathan a cédé la place à M. Muhammadu Buhari, un ancien général qui a fait campagne sur la promesse de s’attaquer à la corruption et de vaincre l’organisation islamiste. Il a également promis de diversifier l’économie. Pour autant, le Nigeria n’a pas fini de

ENFIN, il y a la Russie. Comparée aux autres pays frappés par cette crise, elle semble remarquablement stable. Le président Vladimir Poutine continue de jouir d’un fort soutien populaire et dispose de réserves suffisantes pour couvrir les dépenses de l’Etat durant un ou deux ans. Il contrôle les médias et l’armée. Mais les effets conjoints de la chute des cours et des sanctions européennes ne laissent pas le pays indemne. Le rouble ne cesse de perdre de sa valeur et l’économie est en récession. La population commence à constater un déclin significatif de son niveau de vie. Jusqu’à présent, le gouvernement a su promptement réduire au silence toute expression publique de discord, mais celle-ci éclate malgré tout. En décembre 2015, des centaines de chauffeurs routiers ont bloqué le périphérique de Moscou pour protester contre l’augmentation des frais de péage sur les autoroutes. En janvier, des

souffrir de l’amputation de ses recettes pétrolières.

Les temps sont durs aussi pour l’Algérie et l’Azerbaïdjan, deux pays qui ont en commun d’être gouvernés depuis des décennies par un clan inamovible tirant l’essentiel de son pouvoir de la collecte et de la répartition des revenus du pétrole. Auparavant, une fois les dignitaires et les clients du régime convenablement servis, l’argent encore disponible ruisselait sur les masses en quantité suffisante pour contenir l’agitation sociale.

A présent, c’est le peuple qui pâtit le premier du retournement de la conjoncture. Et il le fait savoir. En janvier, en réaction à une situation économique de plus en plus critique, un mouvement de protestation a ébranlé l’Azerbaïdjan (9). Rien de tel pour l’instant en Algérie, mais le mécontentement au sein de la jeunesse, durement frappée par le chômage, provoque régulièrement des tensions avec les forces de l’ordre, toujours sur le pied de guerre pour étouffer la moindre velléité de révolte (10).

Les autorités irakiennes font face à un défi plus épineux encore. En dépit des épisodes tragiques et chaotiques qu’il a endurés et qu’il endure toujours, l’Irak a réussi à augmenter sa production de pétrole au cours des dernières années, passant de 2,4 millions de barils par jour en 2010 à 3,4 millions en 2014. Avec les recettes ainsi dégagées, le premier ministre de l’époque, M. Nouri Al-Maliki, a considérablement augmenté les effectifs de la fonction publique en attribuant des postes bien rémunérés à ses coreligionnaires chiïtes. Des largesses dont a été soigneusement exclue la minorité sunnite, attisant en son sein l’hostilité envers le régime et créant ainsi les conditions favorables à l’implantation de l’Organisation de l’Etat islamique (OEI).

Le nouveau premier ministre, M. Haïdar Al-Abadi, s’efforce à la fois de reconstruire l’armée et de regagner la confiance des sunnites, mais l’effondrement des recettes pétrolières ne lui facilite pas la tâche. De nombreux fonctionnaires n’ont pas touché leur salaire depuis des mois. Le soutien dont bénéficiait M. Al-Abadi risque fort de s’éroder rapidement, y compris chez les chiïtes, ce qui rend d’autant plus incertaine l’issue de sa campagne contre l’OEI (11).

Fin de l’âge d’or

fonctionnaires ont manifesté à Krasnodar contre les coupes dans les dépenses publiques (12). Nul ne sait si ces événements isolés pourraient faire boule de neige, mais une telle perspective ne peut manquer d’inquiéter le Kremlin.

Il est sans doute trop tôt pour connaître toutes les conséquences de l’onde de choc déclenchée en juin 2014. Mais elle a déjà profondément altéré quelques axes fondamentaux de l’ordre mondial. Certes, une fois résorbés les surplus actuels, les prix du pétrole finiront par remonter. Toutefois, pour les compagnies et les gouvernements qui s’étaient accoutumés à cette manne providentielle, un âge d’or est peut-être révolu. Seuls ceux qui réussiront à diversifier leur production et à trouver d’autres sources de revenus pourront se relever durablement.

MICHAEL KLARE.

(1) Stanley Reed, « OPEC holds production unchanged; prices fall », *The New York Times*, 28 novembre 2014.

(2) Justin Sheek, « Oil rout forces companies to delay decisions on \$380 billion in projects », *The Wall Street Journal*, New York, 14 janvier 2016.

(3) Douglas Fraser, « North Sea could lose 150 platforms within 10 years », BBC News, 7 février 2016.

(4) Lire Pierre Rimbart, « Pétrole et paranoïa », *Le Monde diplomatique*, avril 2015.

(5) Liam Denning, « Oil’s black swans on the horizon », *The Wall Street Journal*, 16 février 2015.

(6) Michael L. Ross, *The Oil Curse: How Petroleum Wealth Shapes the Development of Nations*, Princeton University Press, 2012.

(7) Lire Gregory Wilpert, « Avis de tempête au Venezuela », *Le Monde diplomatique*, janvier 2016.

(8) Cf. Ricardo Hausmann, « It could be too late to avoid catastrophe in Venezuela », *Financial Times*, Londres, 3 février 2016.

(9) « Azerbaijan hit by price protests amid oil slump », BBC News, 14 janvier 2016.

(10) Carlotta Gall, « Who runs Algeria? Many doubt it’s ailing president Abdelaziz Bouteflika », *The New York Times*, 23 décembre 2015.

(11) Bill Spindle, « How falling oil prices are hindering Iraq’s ability to fight Islamic State », *The Wall Street Journal*, 10 mars 2015; Tim Arango, « Battered by war, Iraq now faces calamity from dropping oil prices », *The New York Times*, 31 janvier 2016.

(12) Neil MacFarquhar, « A rare protest in Russia hints at deeper ire » et « Russians’ anxiety swells as oil prices collapse », *The New York Times*, 5 décembre 2015 et 23 janvier 2016.

DIPLOMATIE DES ARMES

Au moment où le Parlement européen votait une résolution réclamant un embargo sur les ventes d'armes à l'Arabie saoudite, M. François Hollande remettait la Légion d'honneur à l'un de ses dirigeants. Une manière de célébrer le royaume, devenu l'un des plus gros acheteurs de matériel militaire de la France. Même si l'Asie occupe désormais une place de choix, le Proche-Orient reste le terrain de jeu préféré des marchands de canons, Etats-Unis en tête. De retour

sur la scène diplomatique, la Russie a fait la démonstration, sur le front syrien, de sa capacité à utiliser des équipements sophistiqués (*lire pages 16 et 17*). Désormais, les conflits passent aussi par Internet, et l'on parle de plus en plus de « cyberattaques », sans toujours en définir les contours (*page 18*). Aujourd'hui comme hier, la course aux armements – numériques ou matériels – se fait presque sans aucun contrôle démocratique (*ci-dessous*).

La grande chasse aux milliards

PAR PHILIPPE LEYMARIE *

AU DÉBUT des années 1990, la fin de la guerre froide devait vider les arsenaux et mettre fin à la plupart des conflits. Après un net recul, la « guerre contre la terreur », avec les engagements en Afghanistan et en Irak, a redonné du grain à moudre au complexe militaro-industriel américain. Aujourd'hui, une nouvelle coalition est aux prises avec l'Organisation de l'Etat islamique (OEI) en Syrie, tandis que l'industrie russe de l'armement, sortie de sa période de sidération postsoviétique, retrouve des couleurs (*lire l'article page 16*). La France « socialiste » court les contrats de ventes d'armes dans le Golfe et en Asie ; l'Inde et la Chine, fortes de leur dynamisme économique, se rêvent en grandes puissances régionales ; l'Allemagne et le Japon, en partie débarrassés de leurs complexes de vaincus de la seconde guerre mondiale, aspirent à faire rayonner leurs très performantes industries de défense.

« L'année 2014 a connu plus de guerres que toute autre depuis l'an 2000 », relève l'annuaire du Stockholm International Peace Research Institute (Sipri) (1). Loin de régresser, les dépenses militaires dans le monde ont augmenté d'un tiers en dix ans, atteignant près de 1 700 milliards de dollars (un peu plus de 1 520 milliards d'euros) en 2014. Elles ont plus que doublé en Afrique du Nord et en Europe de l'Est, progressé de deux tiers au Proche-Orient tout comme en Asie orientale. Les Etats-Unis, qui avaient amorcé une réduction de leur budget militaire avec le retrait de leurs troupes d'Irak (en 2011) et en grande partie d'Afghanistan, l'ont ramené en 2014 au niveau de 2007, soit 610 milliards de dollars (547 milliards d'euros) – un tiers des dépenses mondiales à eux seuls (*voir le graphique page 14*).

Le volume des ventes d'armes au cours de ces cinq dernières années est « le plus important depuis la fin de la guerre froide », précise le Sipri. Les Etats-Unis occupent la première place (32,8 % du marché mondial sur la période 2011-2015), talonnés par la Russie (25,3 %). Ces deux poids lourds sont à même de proposer des équipements testés en zones de guerre (*combat proven*). Beaucoup plus loin, on trouve la Chine (5,9 %), la France (5,6 %) et l'Allemagne (4,7 %) (2). Côté acheteurs, l'Inde se situe largement en tête durant ces mêmes années, suivie de l'Arabie saoudite, de la Chine, des Emirats arabes unis et de l'Australie.

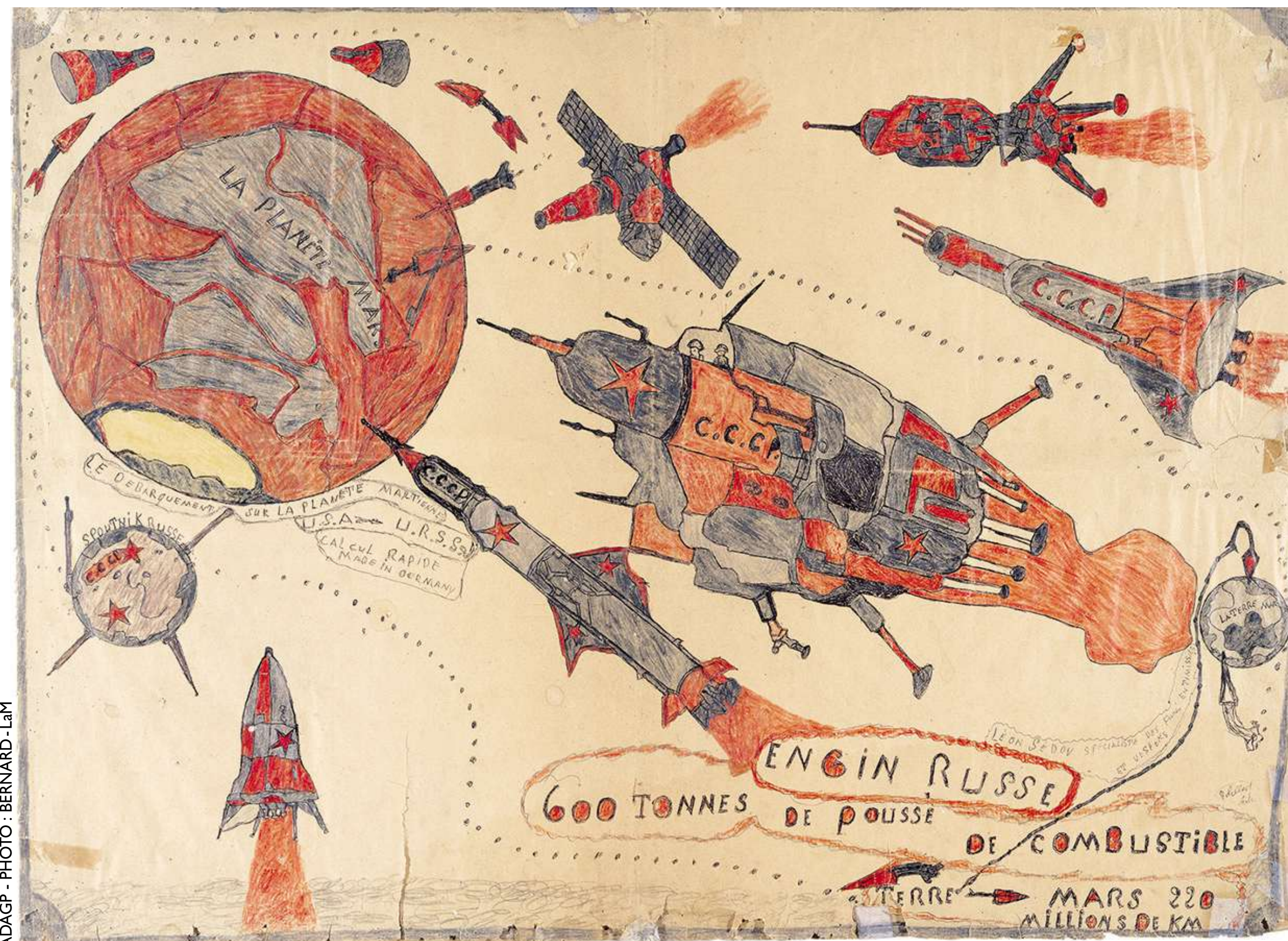
Désormais, les pays émergents sont « capables de répondre dans plusieurs secteurs aux appels d'offres internationaux, et ainsi de concurrencer les grands fournisseurs occidentaux », constate, sans s'en réjouir, le préambule du rapport au Parlement 2015 sur les exportations françaises (3). La Chine est devenue un acteur-clé à l'exportation. Le Japon a mis fin en 2014 à une interdiction de vente à l'étranger qui remontait à 1967 (4). La Corée du Sud compte faire de son industrie de l'armement un axe de croissance. Israël, un des leaders pour les drones et le matériel de maintien de l'ordre, mise aussi sur la cybernétique. L'Iran, maintenu à l'isolement par les sanctions internationales pendant plus de trente ans, a dû développer un complexe militaro-industriel qui ne demande qu'à être valorisé à l'extérieur. Enfin, les petits Emirats arabes unis, soucieux de préparer l'après-pétrole, ambitionnent de développer leur propre base industrielle et technologique de défense (CBITD), en partenariat avec l'Algérie et la France.

* Journaliste.

SOMMAIRE DU DOSSIER

PAGES 14 ET 15 : La grande chasse aux milliards, suite de l'article de Philippe Leymarie.
Cet avion qui émerveille « Le Figaro », par Serge Halimi.
PAGES 16 ET 17 : La Russie de la kalachnikov aux tueurs de satellites, par Olivier Zajec.
Silicon Army, par Thibault Henneton.

PAGE 18 : Penser la cyberpaix, par Camille François.



ANDRÉ ROBILLARD. – « Le Débarquement sur la planète martienne », 1987-1988

Non seulement la concurrence devient plus vive, mais les acheteurs réclament des transferts de technologie. C'est le cas de l'Indonésie, mais aussi de la Turquie, dont la moitié des contrats doivent s'effectuer avec des entreprises locales. L'Inde exige des compensations de ce type à hauteur de 30 % minimum sur chaque affaire, ce qui a retardé de plusieurs années la conclusion d'un accord avec le constructeur français Dassault pour la vente de chasseurs Rafale.

Certains contrats impliquent une délocalisation discrète d'une fraction du personnel, l'association avec des entreprises locales et la formation sur place d'une main-d'œuvre spécialisée. Cela risque, à terme, de favoriser l'émergence de nouveaux concurrents et, dans l'immédiat, d'alimenter une course à la sophistication des armes, ainsi qu'une inflation des coûts ruineuse et dangereuse pour tous, par exemple dans le Golfe (5) ou au Maghreb.

CONTRAIREMENT à une idée reçue, les syndicats des arsenaux ou des entreprises privées d'armement ne sont pas les derniers à s'en émouvoir. Les armes ne sont pas des marchandises comme les autres, reconnaît volontiers M. Eric Brune, délégué central adjoint de la Confédération générale du travail (CGT) au groupe français Nexter : « Même si, par les temps qui courent, on aborde avec un certain effroi la question de l'emploi, ce n'est pas le cœur du problème des exportations, qui est d'abord politique. » Et « si sauver deux mille emplois à Roanne [l'un des principaux sites de production, spécialisé dans l'intégration de véhicules blindés] implique cent mille morts ailleurs, cela n'a pas de sens », affirme-t-il (6).

Avec un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 15 milliards d'euros (le double si l'on inclut les marchés de la sécurité, nationale ou privée), l'industrie française de défense représente 160 000 emplois, dont 40 000 directement liés aux exportations, dans des entreprises relativement peu délocalisables et réparties sur tout le territoire – sans compter les sous-traitants. Capable de produire l'ensemble des équipements nécessaires aux armées du pays (à l'exception notable des drones), elle reçoit un volume constant de commandes publiques, de l'ordre de 11 milliards d'euros chaque année. Deux tiers de cette manne profitent aux cinq groupes principaux : Airbus, DCNS, Thales, Safran et Dassault. Ces derniers réalisent à eux seuls les trois quarts du chiffre d'affaires du secteur, et plus des quatre cinquièmes des exportations (7). L'ensemble de l'industrie bénéficie également de la priorité accordée par Paris à la dissuasion nucléaire, avec un volet équipement, mais également des crédits importants pour la recherche-développement de futures armes.

En grande partie grâce à ses quelques très bons clients au Proche-Orient, la France affiche un excédent de sa balance commerciale pour l'armement, ce qui contribue à réduire son déficit global d'en-

viron « cinq à huit points chaque année sur la période 2008-2013 », selon une étude réalisée par le ministère de la défense et le cabinet McKinsey (8). En raison des premières ventes du chasseur Rafale en Egypte et au Qatar, l'année 2015 a été triomphale, avec 16 milliards d'euros de commandes engrangées : deux fois plus qu'en 2014, quatre fois plus qu'en 2012. L'année 2016 devrait elle aussi afficher des records si le contrat Rafale avec l'Inde était finalisé.

Pour une puissance moyenne comme la France, les experts estiment que la commande nationale, plutôt à la baisse sur le long terme, ne suffit pas pour financer la recherche-développement de la quinzaine de grands programmes nécessaires aux armées, dont la durée de vie s'étale sur des dizaines d'années (jusqu'à une cinquantaine dans l'aéronautique). Afin de rentabiliser les filières et étaler les coûts, le recours aux exportations s'est développé : en 2015, elles ont pour la première fois dépassé le montant des commandes nationales.

RESTE que, selon le général Vincent Desportes, ancien directeur du Collège inter-armées de défense, l'entretien des « compétences critiques » devient de plus en plus difficile : « Il existe un seuil à partir duquel l'activité s'expatrie, se reconvertit... ou disparaît (9). » D'où l'impérative nécessité – selon ce militaire devenu conseiller de l'industriel Panhard, fabricant de véhicules de combat, et professeur à Sciences Po – de préserver un « cœur de souveraineté industrielle ». Surtout à un moment où l'accès à certaines technologies est menacé par des restrictions de type ITAR (International Traffic in Arms Regulations), ces règles édictées par les autorités américaines qui peuvent empêcher un vendeur de conclure un marché si le produit concerné contient des composants de fabrication américaine. La vente par Airbus et Thales de deux satellites-espions aux Emirats arabes unis – le contrat Falcon Eye –, conclue en 2013, a ainsi pu être bloquée plus d'un an par Washington. Le général redoute une « adoption forcée des modes opératifs américains » et de leur « vision destructrice de la guerre » ; il dénonce l'« influence prédatrice » de Washington dans le secteur.

De leur côté, les syndicats plaident depuis longtemps pour la diversification de ces industries, en mettant l'accent sur les techniques et produits à application « duale » afin que leurs entreprises, privées ou semi-publiques, ne dépendent pas uniquement des armes et de l'exportation, et soient en mesure de se reconverter si le marché (ou, un jour, le pouvoir politique) en décide ainsi. Certaines organisations comme la CGT militent pour la création d'un pôle public de l'industrie de défense, qui permettrait un droit de regard de l'Etat en tant que client national, mais aussi en tant que régulateur d'un secteur qui touche à la politique étrangère et aux valeurs fondamentales du pays.

Une telle configuration ferait peut-être passer au second plan les humiliantes chasses aux milliards auxquelles se livrent les plus hautes autorités de l'Etat, soit pour tenter de colmater des déficits commerciaux abyssaux, soit pour bâtir à la va-vite des schémas géopolitiques dont on discerne plus facilement les dangers que les avantages.

(Lire la suite page 14.)

(1) « Sipri yearbook 2015 : Armaments, disarmament and international security », version française abrégée publiée par le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), Bruxelles.

(2) « Sipri arms transfers database 2011-2015 », rapport du 22 février 2016.

(3) « Rapport au Parlement 2015 sur les exportations d'armement de la France », ministère de la défense, Paris, juin 2015.

(4) Sophie Durut et Lue Mampacy, « Dépenses militaires, production et transferts d'armes. Compendium 2014 », GRIP.

(5) Cf. par exemple Peter Beaumont, « The \$18bn arms race helping to fuel Middle East conflict », *The Guardian*, Londres, 23 avril 2015.

(6) Propos tenus lors d'un colloque organisé à Paris le 6 mai 2015 par le groupe communiste, républicain et citoyen du Sénat.

(7) « Annuaire statistique de la défense, 2014-2015 », ministère de la défense, décembre 2015.

(8) Etude d'impact social, économique, technologique réalisée par le ministère de la défense et le Conseil des industries de défense françaises (Cidéf), septembre 2014.

(9) Colloque du 6 mai 2015 mentionné ci-dessus.



Deux pas en avant, un pas en arrière

Depuis la fin de la première guerre mondiale, des accords ont été signés pour limiter l'emploi de certaines armes... avant que d'autres n'apparaissent.

- 17 juin 1925.** Protocole de Genève prohibant l'emploi de gaz asphyxiants ou toxiques et de moyens bactériologiques.
- 1^{er} juillet 1968.** Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP).
- 26 mai 1972.** Accords entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur la réduction des armes stratégiques (Strategic Arms Limitation Treaty, SALT I) et, quatre jours plus tard, sur la limitation des systèmes de missiles antibalistiques (ABM).
- 26 mars 1975.** Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques ou à toxines.
- 1979.** Création de la Conférence du désarmement, instance multilatérale unique et permanente de négociation en la matière sous l'égide des Nations unies.
- 13 janvier 1993.** Convention sur l'interdiction des armes chimiques et sur leur destruction (CIAC).
- 12 mai 1996.** Arrangement de Wassenaar sur le contrôle des exportations d'armes conventionnelles et de biens et technologies à double usage.
- 24 septembre 1996.** Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (Ticen). Sur les 44 pays disposant alors de capacités nucléaires, neuf ne l'ont toujours pas ratifié, dont la Chine, la Corée du Nord, l'Inde, les Etats-Unis...
- 5 décembre 1997.** Convention dite d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel.
- 24 mai 2002.** Par le traité de désarmement stratégique (SORT), Moscou et Washington s'engagent à réduire de deux tiers leur arsenal d'armes nucléaires stratégiques.
- 29 avril 2004.** Résolution du Conseil de sécurité contre la prolifération des armes de destruction massive (ADM).
- 30 mai 2008.** Convention de Dublin sur les armes à sous-munitions.
- 8 avril 2010.** Signature d'un nouveau traité de réduction des armes stratégiques (Start), accord de désarmement nucléaire entre les Etats-Unis et la Russie qui prend le relais de celui signé en 1991.
- 2 avril 2013.** Adoption du traité sur le commerce des armes (TCA), ratifié par la moitié des membres des Nations unies.

Au début d'une visite d'Etat en Inde, en janvier dernier, le président François Hollande n'a pas craint de vanter le Rafale de Dassault, « *meilleur chasseur du monde* », mais a dû reconnaître un peu plus tard que le contrat caressé depuis plus de quatre ans n'était toujours pas bouclé. De son côté, le patron de Dassault, M. Eric Trappier, n'a pas manqué de remercier le gouvernement lors de la première vente de ses appareils, à l'Egypte, en février 2015, pour son « *soutien politique sans lequel il ne peut y avoir d'exportation militaire* (10) » (lire l'article ci-contre).

Il a fallu une dizaine de déplacements ministériels l'an dernier pour décrocher un contrat Rafale au Qatar. Le gouvernement, qui prospecte maintenant aux côtés de Dassault pour placer le chasseur aux Emirats arabes unis ou en Malaisie, assume totalement ce rôle. Pour le ministre de la défense Jean-Yves Le Drian, devenu un efficace VRP de l'armement, « *la question de la compétitivité croise celle de la souveraineté* (11) ». Il y a « *un partage des tâches entre l'Etat et l'industrie* », reconnaît la Direction générale de l'armement (DGA).

On peut s'inquiéter que des pays comme la France se retrouvent à vendre des machines de guerre comme le Rafale dans des zones de tensions ou de conflits. Pour se mettre en situation de fournir de l'armement aux monarchies du Golfe, Paris a en effet dû multiplier les concessions : signature d'accords de défense et de partenariats stratégiques ; ouverture, sur la décision de M. Nicolas Sarkozy, en 2008, d'une base interarmées à Abou Dhabi ; participation du président Hollande comme « invité d'honneur » – le seul Occidental – d'un sommet extraordinaire du Conseil de coopération du Golfe (CCG) à Riyad, en mai 2015. Autant de gestes spectaculaires qui, de fait, placent la France en première ligne en cas d'extension d'un conflit dans ces parages, à quelques encablures de l'Iran, de l'Irak, du Yémen, et qui n'ont fait l'objet d'aucune consultation ni d'aucun débat publics.

En France, le régime des exportations reste « *opaque* », estime l'Observatoire des armements (12), qui qualifie le rapport annuel au Parlement sur les exportations, tant vanté par le gouvernement, de « *brochure publicitaire* » servant surtout à « *promouvoir l'excellence française* ». L'observatoire milite pour une implication du Parlement dans l'examen de ces contrats, d'autant plus que l'exécutif a fortement simplifié et assoupli les modalités de contrôle des exportations, accordant à certains industriels des licences globales, sans vérifications a priori.

AILLEURS en Europe, les ventes d'armes à un pays aussi sulfureux que l'Arabie saoudite suscitent de vigoureux débats, surtout depuis son engagement dans la guerre civile au Yémen (13) et l'exécution, le 2 janvier, d'une quarantaine d'opposants, dont le dignitaire chiite Nimr Al-Nimr, qui a provoqué la rupture des relations diplomatiques entre Riyad et Téhéran. Le 25 février, le Parlement européen a adopté une résolution appelant la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité à « *œuvrer pour imposer un embargo européen sur les armes à l'Arabie saoudite, compte tenu de la gravité des accusa-*

La grande chasse

tions qui pèsent sur elle au regard de la violation des droits humanitaires au Yémen ». En Belgique, la Flandre réclame un embargo sur les ventes d'armes à ce pays. En Wallonie, en revanche, où l'industrie de l'armement a atteint son plus haut niveau depuis dix ans, notamment grâce aux contrats saoudiens, la centrale syndicale Fédération générale du travail de Belgique (FGTB)-Métal soutient que cela ne ferait qu'ouvrir la porte aux concurrents. Même type de controverse au Royaume-Uni ou au Canada, où le ministre des affaires étrangères, M. Stéphane Dion, a défendu en janvier un contrat passé par ses prédécesseurs avec l'Arabie saoudite pour la construction de centaines de véhicules. Il a argué que ceux-ci étaient « *faits pour protéger le pays et non pour tirer sur la population* » ; un argument discutable, puisque ces « *Jeep* » seront blindées et équipées de missiles antichars ou de canons légers (14). La Suède, elle, a interrompu toute coopération militaire avec Riyad en mars 2015.

De son côté, l'Allemagne a annoncé en janvier la « *soumission à un réexamen critique* » de l'ensemble des contrats avec l'Arabie saoudite, en se voulant plus restrictive sur les armements, considérés jusqu'ici comme essentielle-

ADAGP - PHOTO : LAURAS - LAM



ANDRÉ ROBILLARD.
– « Fusil russe rapide
Restone 636. r.uss », 1985

ment « défensifs ». Sous l'influence des sociaux-démocrates, qui participent depuis 2013 à la coalition dirigée par M^{me} Angela Merkel, l'industrie nationale de défense était déjà sous surveillance, même si elle occupe la cinquième place mondiale pour les ventes à l'étranger. Le ministre de l'économie Sigmar Gabriel, président du Parti social-démocrate (SPD), a déclaré publiquement sa « *honte que l'Allemagne compte parmi les plus grands exportateurs d'armes du monde* ». Il souhaite réserver les exportations, sauf dérogation, aux pays membres de l'Union européenne et de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN). Des contrats français à destination de l'Arabie saoudite et du Qatar sur des matériels comportant des éléments d'origine allemande ont ainsi été bloqués en 2014 (15).

Certains contrats profitent à des régimes qui ne respectent pas les droits humains, s'en prennent aux populations civiles ou revendent les armements à des pays encore moins recommandables. Ils contribuent donc à attiser les conflits plutôt qu'à les éteindre. De plus, ils engendrent souvent des pratiques aux limites de la légalité, facilitées par le manque de transparence

Attiser les haines

Dans un 2014 imaginaire marqué par d'innombrables guerres raciales et un apartheid mondial, une bande hétéroclite, composée notamment du sociologue Conroy et de l'animateur-vedette Flamen, écoute le récit cauchemardesque de son avenir par la bouche d'un voyageur du temps cybernétique...

– Mais qu'est-ce qui a amené ce « déclin de la civilisation » ? demanda Conroy. Pas seulement l'introduction de ce nouveau type d'armement dont vous avez parlé, le « Système C » ?

– La promotion maximale des ventes d'armes impliquait une augmentation maximale des hostilités interhumaines. Toutes les sources qui sont à l'origine de ce phénomène ont été enregistrées ; parmi les plus fructueuses, je citerai le patriotisme, l'esprit de clocher, la xénophobie, l'ochlophobie, les différences raciales, linguistiques et religieuses, ainsi que le phénomène nommé « fossé des générations ». Il s'avéra possible, et même facile, d'accroître ces tendances latentes, jusqu'au point où une unité d'armement intégré dite « Système C » fut considérée si hautement désirable par la partie informée de la population que la perspective de voir un autre individu acquérir cet équipement théoriquement invulnérable devint une raison suffisante pour l'attaquer avant qu'il ne l'achète (...). Dans certaines régions, notamment en Californie et dans l'Etat de New York, l'incidence atteignit 70 %.

– Vous voulez dire que 70 % des riches qui furent assassinés le furent parce que leurs voisins avaient peur de les voir acheter cette arme ?

– Oui.

John Brunner, *L'Orbite déchiquetée*, Denoël, Paris, 1971.

Des budgets à la hausse

Dépenses militaires en 2014
en milliards de dollars courants

Etats-Unis

609,9

9 pays suivants

683,3

Reste du monde

482,8

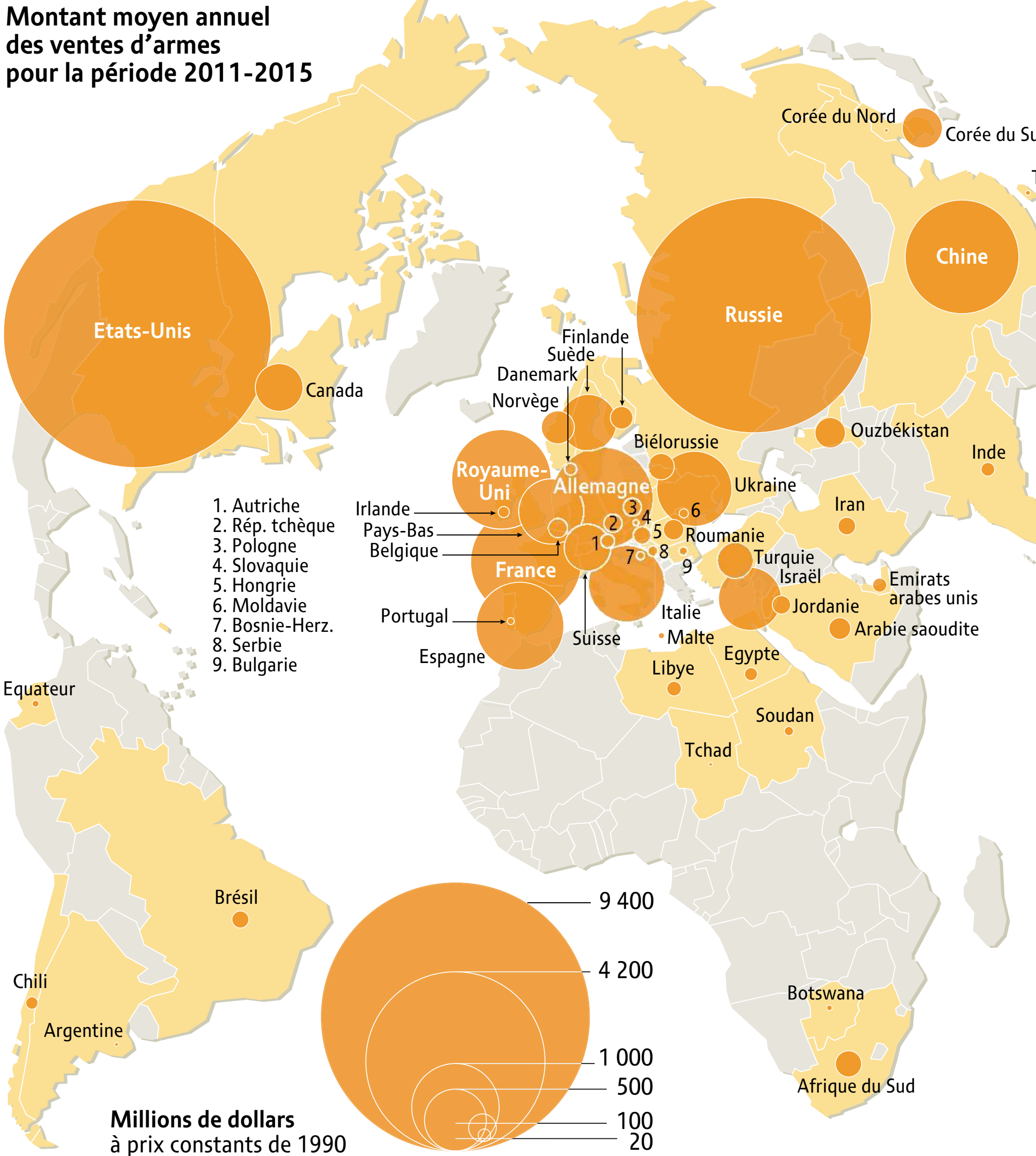
Source : Sipri, Military Expenditures Database, 2016

La cartographie
de ce dossier
a été réalisée
par Cécile Marin.

Les aff

Les Etats-Unis en tête des vendeurs

Montant moyen annuel
des ventes d'armes
pour la période 2011-2015



En 2014, les ventes d'armes ont atteint 71,8 milliards de dollars, selon le rapport annuel du Congrès sur le commerce des armes (The New York Times, 26 décembre 2015). De son côté, le Stockholm International Peace Research Institute (Sipri) publie un indice en dollars constants afin de pouvoir se livrer à des comparaisons

internationale (neufs ou d'occasion) sur plusieurs de leur ascension de la France,

e aux milliards

autour de la conclusion des contrats, la complexité des réseaux financiers reliés aux « lessiveuses » des paradis fiscaux et la multiplication des intermédiaires. Ainsi, les commissions, rétrocommissions et autres « frais exceptionnels » ont parfois représenté jusqu'à un quart du montant des contrats, et n'affleurent qu'en cas de procé-

... dure judiciaire, comme, en France, avec les affaires des ventes d'armes à l'Angola, des frégates de Taïwan ou des sous-marins de Karachi, dans lesquelles magistrats et avocats tentent de cerner les responsabilités malgré les entraves du secret-défense. Selon certaines estimations, les ventes d'armes, tout en représentant moins de 1 % du commerce dans le monde, compteraient pour 40 % de la corruption (16).

CERTES, ces vingt dernières années, des avancées significatives ont été obtenues, et se sont accompagnées d'un renforcement des législations nationales : création d'un Registre des armes classiques des Nations unies (1992) ; adoption d'un code de conduite de l'Union européenne (1998), devenu « position commune » juridiquement contraignante dix ans plus tard ; conclusion du traité sur le commerce des armes (TCA), entré en vigueur en décembre 2014. Mais de nombreux pays n'ont pris aucune sanction pour les violations de la vingtaine d'embargos sur les armes imposés par les Nations unies et l'Union européenne (17). En France, une loi en ce sens adoptée en 2007 au Sénat n'a été soumise à l'Assemblée nationale qu'en... janvier 2016, ce qui témoigne de la mauvaise volonté d'un pays pourtant membre permanent du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies.

PHILIPPE LEYMARIE.

(10) Lire « Les Rafale du Maréchal », Défense en ligne, 13 février 2015, <http://blog.mondediplo.net>

(11) *Le Figaro*, Paris, 9 septembre 2014.

(12) Observatoire des armements, Lyon, www.obsarm.org

(13) Lire Laurent Bonnefoy, « Au Yémen, une année de guerre pour rien », *Le Monde diplomatique*, mars 2016.

(14) *Le Devoir*, Montréal, 22 janvier 2016.

(15) Lire « Embarras autour des ventes d'armes » dans le dossier « L'Allemagne, puissance sans désir », *Le Monde diplomatique*, mai 2015.

(16) Cf. Claude Serfati, *L'Industrie française de défense*, La Documentation française, coll. « Les Etudes », Paris, 2014.

(17) Ils concernent notamment la Corée du Nord, la Somalie, le Soudan, la Libye, la Guinée, la Côte d'Ivoire, l'Erythrée, l'Irak, l'Iran, le Liban, la République démocratique du Congo, ou encore l'organisation Al-Qaïda.

Cet avion qui émerveille « Le Figaro »

PAR SERGE HALIMI

L'Y A (au moins) trois sujets qu'un journaliste du *Figaro* doit aborder avec prudence, ou déférence, ou révérence : Moët Hennessy Louis Vuitton (LVMH), le groupe de M. Bernard Arnault, puisque le secteur du luxe est l'un des principaux annonceurs de presse ; Publicis et son président-directeur général (PDG) Maurice Lévy, pour les mêmes raisons ; et enfin Dassault Aviation, car – le quotidien conservateur le signale lui-même au bas de chaque article qui traite du Falcon ou du Rafale – « *le groupe Dassault est propriétaire du Figaro* ». Autant dire qu'en matière de ventes d'armes, un thème alléchant pour qui s'intéresse aux complicités politiques et aux pots-de-vin, un journaliste du *Figaro* n'est pas le mieux placé pour décrocher un prix Albert-Londres.

Son travail est ingrat : annoncer les bonnes nouvelles, même quand elles sont mauvaises ; faire reluire les comptes de l'entreprise ; minorer le poids de l'argent public et du favoritisme politique dans les résultats d'un avionneur milliardaire, sénateur de l'Essonne, qui ne cesse néanmoins, comme *Le Figaro*, de vilipender à la fois les dépenses de l'Etat et le poids de l'« *assistanat* ».

M. Serge Dassault ne lit pas souvent le supplément littéraire du *Figaro*, mais il suit de près ce que son journal écrit au sujet du Rafale. Il n'a pas à s'inquiéter. Soit tout va bien pour Dassault Aviation, soit les revers – expliqués, c'est toujours plus sûr, par le PDG du groupe – sont présentés comme passagers. Titres optimistes, longues citations des dirigeants de la société : on imagine la stupeur d'un responsable syndical s'il bénéficiait d'un tel traitement de faveur.

En décembre 2011, rien ne va plus. Deux ans plus tôt, *Le Figaro* avait pourtant triomphé : « Le Brésil va acquérir 36 avions de combat Rafale » (8 septembre 2009). Mais, au fil des mois, le contrat s'évanouit. Le reste de la presse relève l'échec commercial de l'avion à l'exportation et le coût croissant qu'il représente pour le budget français, obligé de se substituer aux acheteurs étrangers défaillants. Même le quotidien économique *Les Echos*, propriété de M. Arnault, bien disposé envers M. Dassault, annonce en septembre 2010 : « Rafale : l'absence de contrat à l'étranger va coûter 800 millions au budget de l'Etat ».

Un an plus tard, le fiasco brésilien est consommé. Ce qui suscite un éditorial du *Monde* : « *Comme le Concorde autrefois dans le domaine de l'aviation civile, le Rafale reste donc "l'avion qui n'a jamais été exporté". Et qui, selon toute vraisemblance, ne le sera jamais* » (2 décembre 2011). L'alerte paraît suffisamment sérieuse pour qu'Etienne Mougeotte, alors directeur du *Figaro*, « interroge » lui-même le PDG de Dassault Aviation, M. Charles Edelstenne. L'interminable entretien (deux pages) est titré : « Edelstenne : "Il n'y a pas de cadeau fait par l'Etat à Dassault Aviation avec la livraison des Rafale" » (12 décembre 2011). Le lecteur du *Figaro*, qui n'aurait de toute manière jamais soupçonné le contraire, est

tout à fait rassuré quelques semaines plus tard, lorsque son journal annonce : « Dassault Aviation aborde 2012 sereinement » (23 mars 2012). Hélas, les mois passent et toujours aucune vente.

Comment fabriquer de bonnes nouvelles quand elles manquent ? Réponse dans *Le Figaro Magazine* du 13 juillet 2012. Un article de trois pages (avec cinq photographies) y est consacré à « Claire Mérouze, la femme Rafale ». D'entrée, le ton est donné, distancié, professionnel : « *Capitaine à 26 ans, elle vient d'inscrire son nom au palmarès des femmes d'exception de l'armée de l'air. En devenant la première pilote féminine sur Rafale, elle a réalisé son rêve d'enfant. Rencontre au pied de l'avion.* » La suite est tout aussi rutilante : « *Regard vert éclairant un visage déterminé, voilà quatre mois qu'elle appartient à cette unité (...). Rêve de tous les aspirants pilotes, le dernier-né des chasseurs français est un mythe. "Cela fait quinze ans que tous les pilotes entendent parler de cet avion et qu'on leur dit : 'Vous piloterez sur Rafale'", explique-t-elle.* » Le journaliste précise : « *Au cours des dernières années, l'appareil a servi en Afghanistan comme en Libye. (...) L'armée française en possède 105 à ce jour. Alors les places de pilote sont chères.* » Uniquement dans l'armée française...

UN AN PLUS TARD, nouveau publiereportage sur M^{me} Mérouze, cette fois dans *Le Figaro* (17 juin 2013). Mais rien n'y fait. Et puis enfin, en février 2015, la malédiction est levée grâce à l'Egypte (achat de 24 Rafale), suivie en mai par le Qatar (même nombre d'appareils). Depuis, la journaliste chargée du dossier peut aligner les titres allègres la conscience tranquille : « François Hollande salue "le remarquable succès du Rafale" » (5 mars 2015) ; « Après l'Egypte, un deuxième contrat pour le Rafale est possible en 2015 » (12 mars 2015) ; « Nouveau succès pour le Rafale » (2-3 mai 2015) ; « Le Rafale vise de nouvelles conquêtes » (15 juin 2015)...

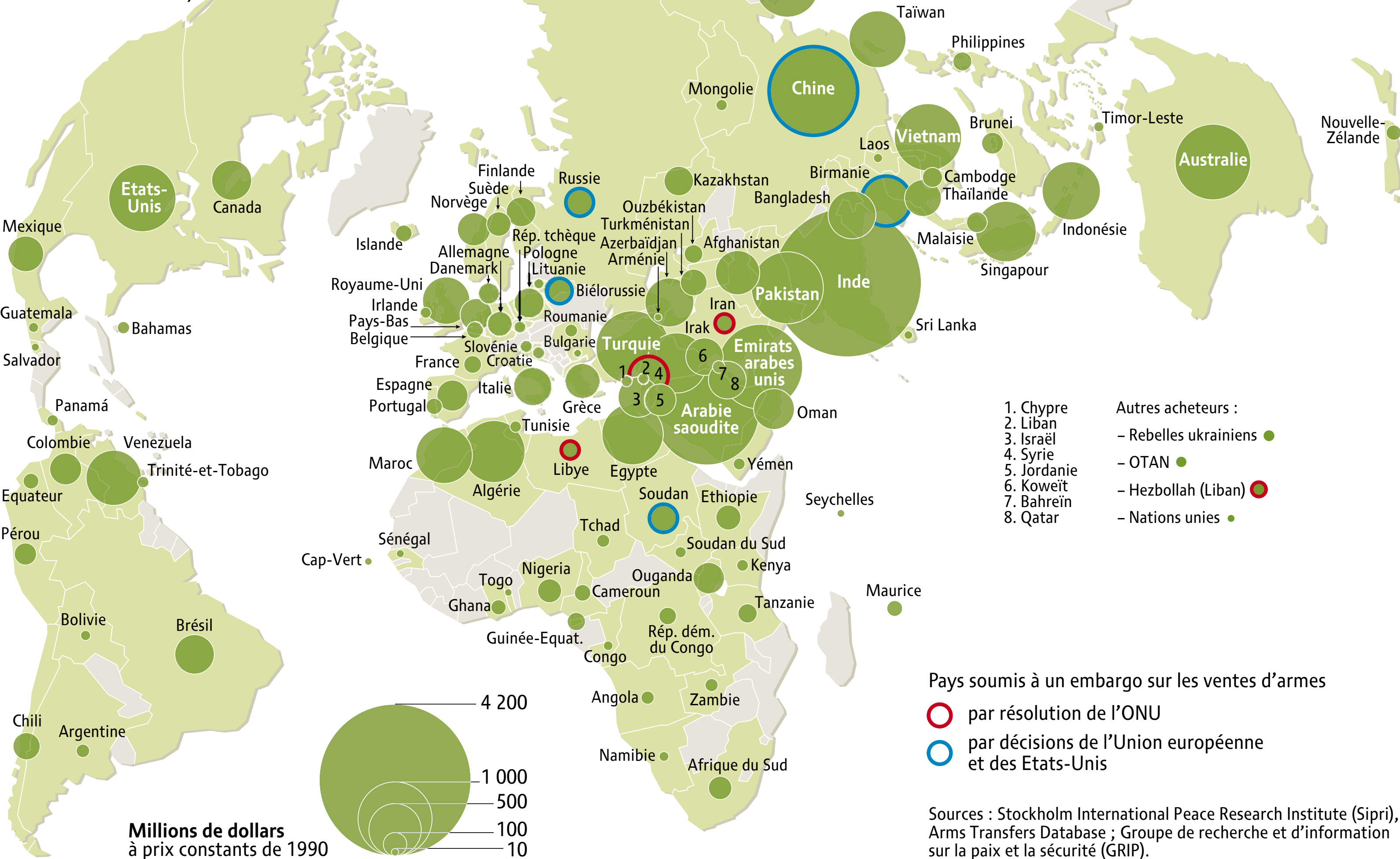
Le 6 août 2015, un éditorial du quotidien prend le relais : « La France au côté de l'Egypte ». La scène que le journaliste anticipe de quelques heures est voluptueuse comme un jour d'été : « *Lorsque l'élégant bateau du roi Farouk marquera de son sillage cet après-midi les eaux azur du nouveau canal de Suez, escorté par une frégate ultramoderne et trois Rafale récemment acquis à la France, les Egyptiens ressentiront une fierté très légitime.* » Aux grincheux qui brandiraient la lamentable situation des droits humains au pays du maréchal Abdel Fatah Al-Sissi, l'éditorialiste du *Figaro* répond : « *Certains dénoncent l'alliance avec l'Egypte tant que le respect des droits de l'homme n'y est pas irréprochable [sic]. Sans doute oublient-ils les défis auxquels fait face ce pays millénaire et les périls qui menacent sa région.* »

Ces étourdis oublient surtout qu'en France, au moins, la presse est libre.

aires reprennent

L'Inde en tête des acheteurs

Montant moyen annuel des achats d'armes pour la période 2011-2015 (achats supérieurs à 10 millions de dollars)



gros groupes producteurs mondiaux sont américains, les trois autres étant britannique, italien et franco-allemand (Airbus). Dans la course aux armements, l'Asie cherche à rattraper son « retard ». Parmi les dix importateurs les plus importants, on trouve cinq pays asiatiques – en tête l'Inde, suivie

de la Chine (3^e rang mondial), du Pakistan (7^e), du Vietnam (8^e) et de la Corée du Sud (10^e) –, auxquels il faut ajouter l'Australie (5^e). Deux pays du Proche-Orient tiennent le haut du pavé : l'Arabie saoudite (2^e rang mondial) et les Emirats arabes unis (4^e) ; ils sont suivis de la Turquie (6^e).

La Russie de la kalachnikov aux tueurs

Tirillée entre sa volonté de moderniser son appareil militaro-industriel et la réalité de son économie en panne, la Russie cherche à retrouver son rang stratégique. Malgré des retards technologiques, elle demeure la deuxième exportatrice mondiale d’armes.

PAR OLIVIER ZAJEC *

JUIN 2015, Salon international de l’armement de Koubinka, à soixante kilomètres à l’ouest de Moscou. Naviguant entre les stands des huit cents exposants russes et étrangers, les représentants de divers pays proche-orientaux et asiatiques se pressent devant le « chalet » de la société Ouralvagonzavod (UVZ). Objet de leur curiosité : un véhicule portant le système d’artillerie Bouk-M2E d’Almaz-Antei, le premier producteur de missiles sol-air russe. Arme redoutablement efficace, capable de traiter vingt-quatre cibles simultanément, cette batterie permet de dissuader une force aérienne, tout en constituant un embryon de capacité antimissile. Sur le stand, puis au Business Center du salon, décoré de motifs de camouflage, les poignées de main s’enchaînent, tandis que les commerciaux engrangent les protocoles d’accord annonciateurs de ventes prochaines.

Six mois plus tard et trois mille kilomètres plus au sud, UVZ a remonté son stand au salon « Dialogue commercial-industriel Russie-Iran » de Téhéran. Le ministre de l’industrie iranien, M. Mohammad Reza Nematzadeh, se penche avec intérêt sur le matériel roulant lourd de la société, écoutant attentivement les commentaires de son homologue russe Denis Mantourov, qui lui vante le savoir-faire national (1).

Ce qui se joue à Koubinka ou à Téhéran se répète lors de tous les grands rendez-vous mondiaux de l’armement : Eurosatory et Le Bourget en France, International Defence Exhibition (IDEX) à Abou Dhabi, Farnborough au Royaume-Uni, ainsi que dans les étapes « régionales », comme la Feria Internacional del Aire y del Espacio (FIDAE) au Chili. Mais, si les sociétés et groupes de la base industrielle et technologique de défense (BITD) russe voient défiler le monde entier, les réponses finales aux sollicitations étrangères sont rarement de leur ressort. Pour négocier les prestations et compensations, gérer l’étalement des livraisons, acquérir des licences de fabrication, valider le service après-vente, les clients se hâtent vers l’incircoutournable guichet de l’agence Rosoboronexport, créée par décret en novembre 2000 et intégrée depuis 2008 au holding d’Etat Rostec. Ce dernier avait été mis en place un an plus tôt par M. Vladimir Poutine. Il regroupe les actifs des 663 entités industrielles russes, dont un grand nombre sont liées au complexe militaro-industriel. Toujours dirigé par des hommes de confiance du président, il détient le monopole des exportations nationales de défense. Et les résultats sont au rendez-vous – du moins en apparence.

La Russie, qui a réalisé des ventes de 10 milliards de dollars de matériel militaire en 2014, est aujourd’hui le deuxième pays exportateur d’armements dans le monde. Ces cinq dernières années, ses principaux clients étaient l’Inde, la Chine, le Vietnam, l’Algérie et le Venezuela (*voir la carte page 17*). Réputés rustiques et efficaces, les produits de Mig, Kolomenski, Soukhoï, OSK ou Kamov sont présents dans le monde entier : « *Les sociétés russes surfent sur une vague nationale d’acquisitions et d’exportations. On en compte à présent onze dans le top 100 mondial, et leurs revenus combinés ont crû de 48,4 % entre 2013 et 2014* (2) », indique Siemon Wezeman, chercheur au Stockholm International Peace Research Institute (Sipri).

Pourtant, en dehors des systèmes sol-air S-300 et S-400 d’Almaz-Antei, capables à eux seuls de changer les rapports de forces géostratégiques sur un théâtre régional d’opérations, ces armes ne peuvent rivaliser, en termes de performance, avec les séries de nouvelle génération que proposent les Américains, les Allemands, les Français ou les Suédois. Avec une montée en gamme généralisée sur le marché mondial de l’armement, la rusticité des kalachnikovs ou autres Tokarev, qui a fait la réputation des produits russes, pourrait se muer en désavantage. D’autant que les clients asiatiques ou africains qui absorbaient traditionnellement cette production commencent à exporter des copies. Certains, et en particulier la Chine, sont même en mesure d’intégrer des composants électroniques ou des systèmes de combat embarqués de qualité parfois équivalente, et peut-être bientôt supérieure. Le Kremlin affecte de ne pas être obnubilé par cette concurrence des pays émergents. D’ailleurs, bien qu’elle ait mis au point des chasseurs dits de cinquième génération, l’aviation chinoise a toujours besoin, au moins en partie, de la technologie des motoristes russes.

LES SANCTIONS OCCIDENTALES ET LA RUPTURE AVEC L’UKRAINE MENACENT L’AUTONOMIE STRATÉGIQUE

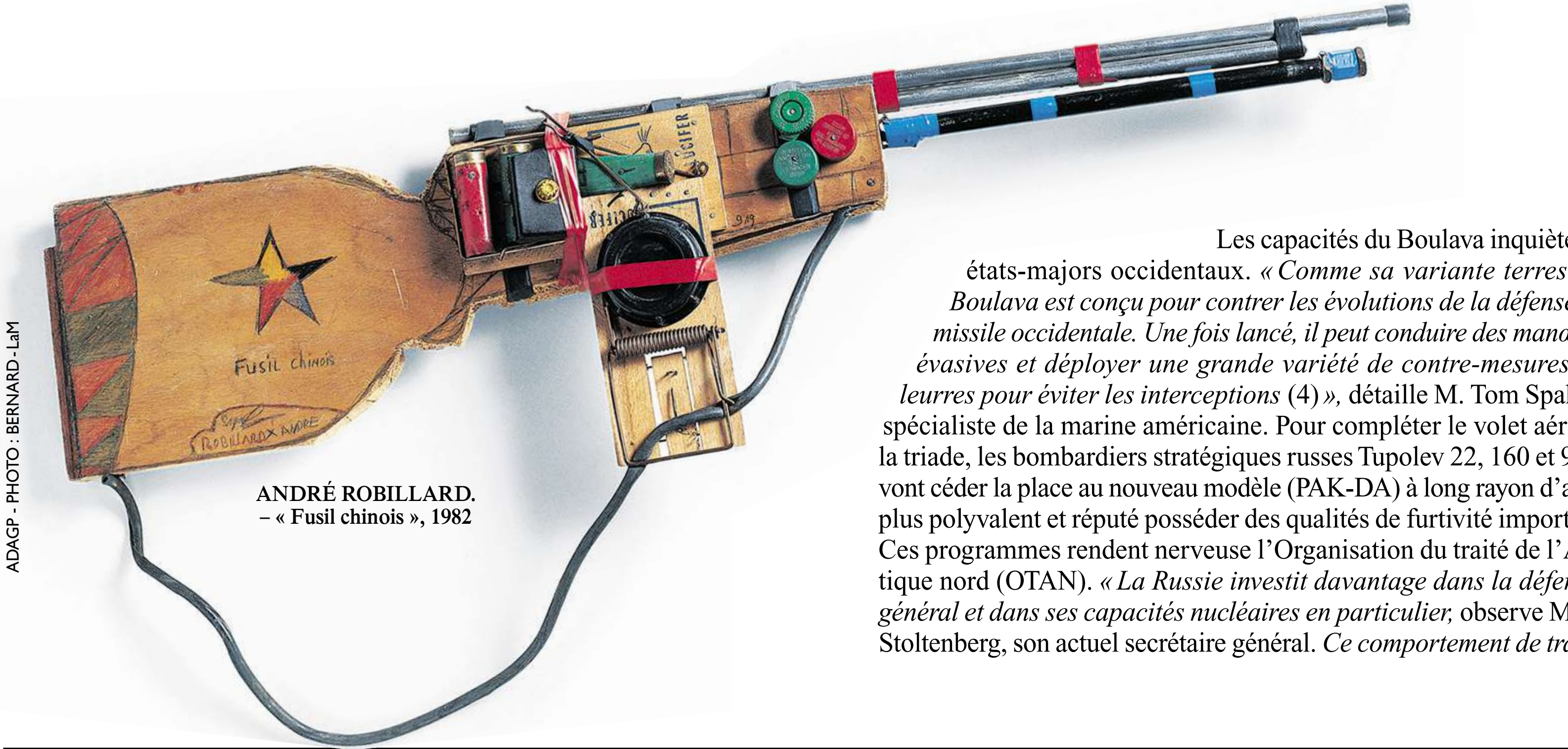
Moscou est en revanche parfaitement conscient du fait que certains secteurs de son ingénierie de défense sont progressivement devenus dépendants de la technologie occidentale. Les sanctions prises en 2014 à la suite de la crise de Crimée ont fermé les marchés d’approvisionnement. Le complexe militaro-industriel russe ne peut plus se fournir en technologies de pointe européennes et américaines, qu’elles soient militaires ou à double usage, sauf à solliciter les pays prêts à contourner l’embargo. Plus grave encore : la rupture de la coopération avec les sociétés d’armements ukrainiennes. Celles-ci fournissaient traditionnellement une très grande partie des composants des systèmes d’armes : les moteurs Sich équipent ainsi les hélicoptères Mi-8, tandis que les frégates du projet 22350 dépendent de la motorisation de la société ukrainienne Zorya-Mashproekt. L’emblé-

matique système de défense sol-air S-300, si important pour la diplomatie militaire russe, inclut aussi l’électronique fournie par la société Lorta, basée à Lviv, en Ukraine.

Certes, les Russes ont repris une part de leur liberté d’action dans certains secteurs : le chantier naval Sevmach de Severodvinsk s’est ainsi substitué dans l’urgence à l’ukrainien Nosenko de Mykolaïv. Mais aux difficultés technologiques s’ajoute la baisse du budget de la défense, qui sera réduit de 5 % cette année, ainsi que l’a annoncé le 6 mars la vice-ministre de la défense Tatiana Chevtsova (3). Cet embargo conforte la Russie dans sa volonté d’accroître son autonomie. Il n’est pas certain qu’elle en ait les moyens à court terme, mais elle n’a guère le choix : l’enjeu est de restaurer son image de puissance de haute technologie stratégiquement autonome, condition sine qua non pour maintenir et améliorer l’attractivité de son offre globale.

Pour atteindre cet objectif, Moscou a choisi d’investir prioritairement dans le spatial et le nucléaire, les deux seuls domaines capables de générer des effets de levier technologiques et stratégiques décisifs. Durant la guerre froide, ces deux piliers – dissuasion nucléaire et accès autonome à l’espace – ont conféré à la Russie le statut de super-puissance. Ils lui ont aussi permis de garder un rang lorsque l’écroulement de l’Union soviétique l’a contrainte à quitter pour un temps l’avant-scène. Au plus noir de sa « clochardisation stratégique » des années 1990, Moscou a ainsi entretenu une capacité nucléaire d’abord résiduelle, qu’il a modernisée progressivement. Cet atout a joué un rôle fondamental dans son retour sur la scène internationale, constaté depuis le milieu des années 2000.

En 2011, la Russie a annoncé qu’elle investirait 70 milliards de dollars d’ici à 2020 dans l’amélioration de sa triade nucléaire stratégique : missiles sol-sol intercontinentaux, bombardiers, missiles mer-sol. Il faut replacer cette somme dans le cadre des 750 milliards de dollars d’investissements (sur la même période) décidés après la guerre de Géorgie de 2008. Victorieuse, l’armée russe n’en avait pas



moins montré des failles technologiques et opérationnelles. Dans le domaine terrestre, deux programmes de missiles balistiques concentrent ses efforts : le RS-26 Roubezsh, censé déjouer les défenses antimissiles, qui entrera en service en 2016 ; et le Sarmat, un missile à propulsion liquide plus lourd, capable de porter jusqu’à dix charges nucléaires et lancé à partir de silos, pour remplacer le R-36M2. A cet arsenal s’ajoute le Bargouzine, un missile balistique monté sur plateforme ferroviaire mobile.

DEPUIS LA TRAGÉDIE DU « KOURSCH », LES SOUS-MARINS PÂTISSENT D’UNE MAUVAISE RÉPUTATION

Dans le domaine naval, la Russie n’oublie pas que les sous-marins sont aujourd’hui l’un des marqueurs de puissance les plus recherchés, sur un marché où elle doit affronter les offres concurrentes de la France, de l’Allemagne, du Japon et des Etats-Unis. Vendus dans le monde entier (à l’instar de la série Kilo à propulsion Diesel), les sous-marins russes pâtissent pourtant d’une faible réputation en matière de sûreté : la tragédie du *Koursk*, englouti avec son équipage en août 2000, est encore dans toutes les mémoires. Moscou doit donc réussir un programme de modernisation complet, que sont aujourd’hui censés incarner les sous-marins nucléaires lanceurs d’engins (SNLE) de la classe Boreï (« Vent du nord »), dont certains experts remettent néanmoins en cause les performances. Ils sont équipés de douze à seize missiles Boulava d’une portée de huit mille kilomètres, qui ont connu d’énormes difficultés de mise au point entre 2004 et 2009, mais dont les derniers tests, en 2014-2015, ont montré une bien meilleure fiabilité. Il est vrai que M. Poutine en personne avait préalablement « recadré » les responsables du programme, selon une scénographie publique dont il est coutumier : celle du bon tsar punissant les mauvais boyards.

Les capacités du Boulava inquiètent les états-majors occidentaux. « *Comme sa variante terrestre, le Boulava est conçu pour contrer les évolutions de la défense antimissile occidentale. Une fois lancé, il peut conduire des manœuvres évasives et déployer une grande variété de contre-mesures et de leurres pour éviter les interceptions* (4) », détaille M. Tom Spahn, un spécialiste de la marine américaine. Pour compléter le volet aérien de la triade, les bombardiers stratégiques russes Tupolev 22, 160 et 95 MS vont céder la place au nouveau modèle (PAK-DA) à long rayon d’action, plus polyvalent et réputé posséder des qualités de furtivité importantes. Ces programmes rendent nerveuse l’Organisation du traité de l’Atlantique nord (OTAN). « *La Russie investit davantage dans la défense en général et dans ses capacités nucléaires en particulier*, observe M. Jens Stoltenberg, son actuel secrétaire général. *Ce comportement de traîneur*

Silicon

M^{me} Anne Neuberger, qui assure l’interface entre ces deux mondes au sein de l’agence de renseignement, devant un parterre de Californiens triés sur le volet (3).

IL EST VRAI que cette interface ressemble plutôt à une porte de saloon. Parmi les mouvements les plus marquants, citons le cas du chef de la sécurité de Facebook, parti rejoindre la NSA en 2010 ; celui de l’ancienne directrice de la Darpa, M^{me} Regina Dugan, aujourd’hui vice-présidente de Google ; ou encore cet ancien conseiller de M^{me} Hillary Clinton au département d’Etat devenu responsable de la stratégie de Microsoft (4). Sans oublier la présence de M^{me} Condoleezza Rice au conseil d’administration de Dropbox... Longtemps doyenne de Stanford, l’université qui entretient les liens les plus étroits avec la Silicon Valley (c’est là que sont nés Google et Cisco, notamment), avant de devenir secrétaire d’Etat de M. George W. Bush, M^{me} Rice est le témoin principal des noces entre le secteur (public) de la défense et celui (privé) des technologies. Des noces consacrées le 2 mars dernier par le ministre de la défense, « *très reconnaissant envers Eric Schmidt* », qui a accepté de prendre la tête de la nouvelle structure du Pentagone chargée de dénicher les innovations : un « *président idéal* » en effet, puisqu’il est aussi celui de Google (Alphabet). Pendant ce temps, à Washington comme à Bruxelles, les dépenses en lobbying des géants du numérique, premières capitalisations boursières du monde, ne cessent de croître.

De son côté, la Darpa travaille souterrainement à parachever cette osmose. Elle accorde des millions de dollars de bourses à des lycées afin d’y monter des pépinières de hackers, dans le cadre du programme Manufacturing Experimentation and Outreach (Mentor). Elle organise des concours informatiques comme le Cyber Grand Challenge, doté

(1) « Federal information security market 2013-2018 », Deltek, octobre 2013, <https://iq.govwin.com>

(2) « Amazon gets clearance to provide more cloud services to Pentagon », *Financial Times*, Londres, 26 mars 2014.

(3) « Inside the NSA », séminaire de la Long Now Foundation, San Francisco, 6 août 2014, <http://longnow.org>

(4) Lire Thomas Frank, « Les démocrates américains envoûtés par la Silicon Valley », *Le Monde diplomatique*, mars 2016.

de satellites

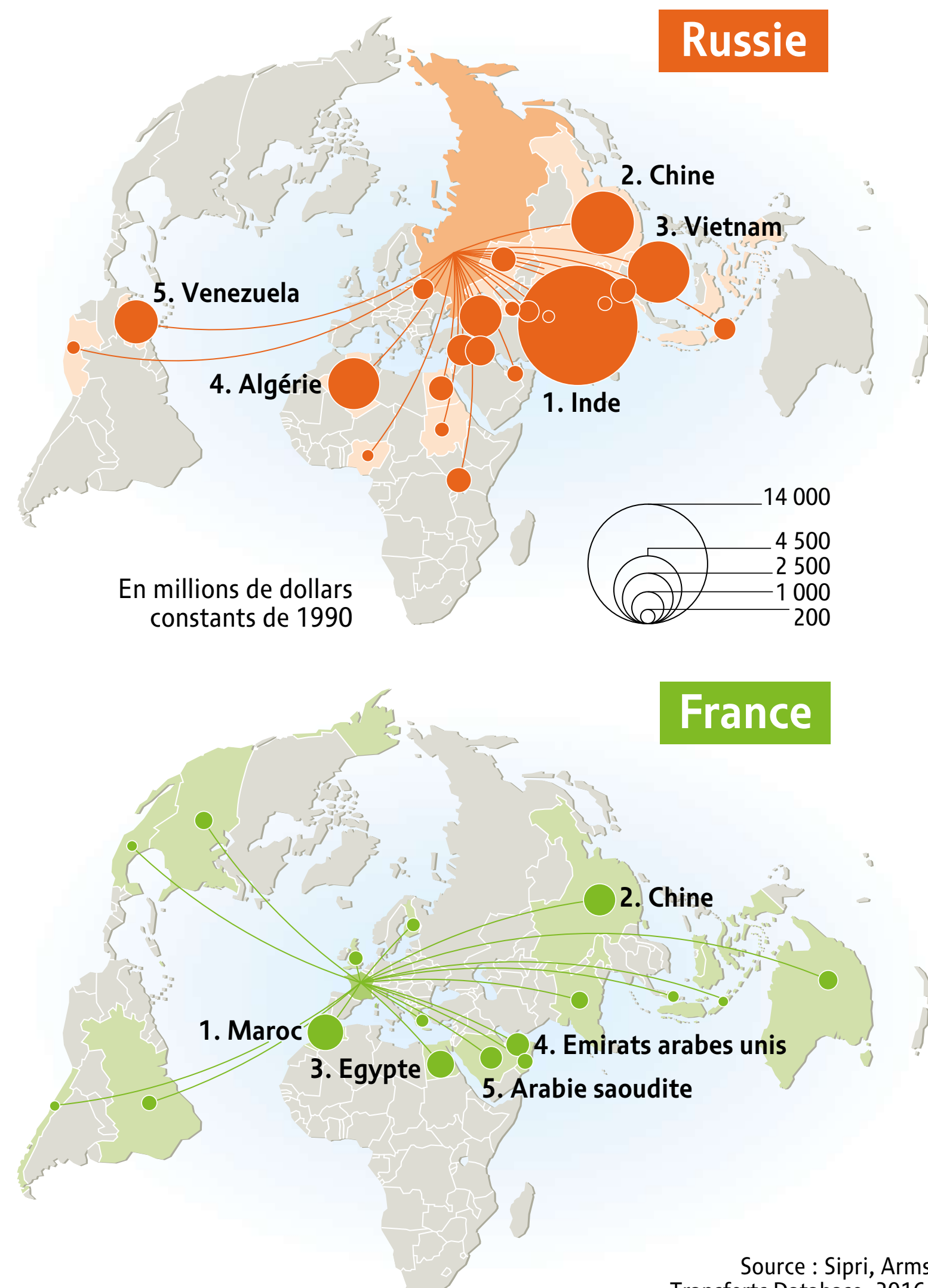
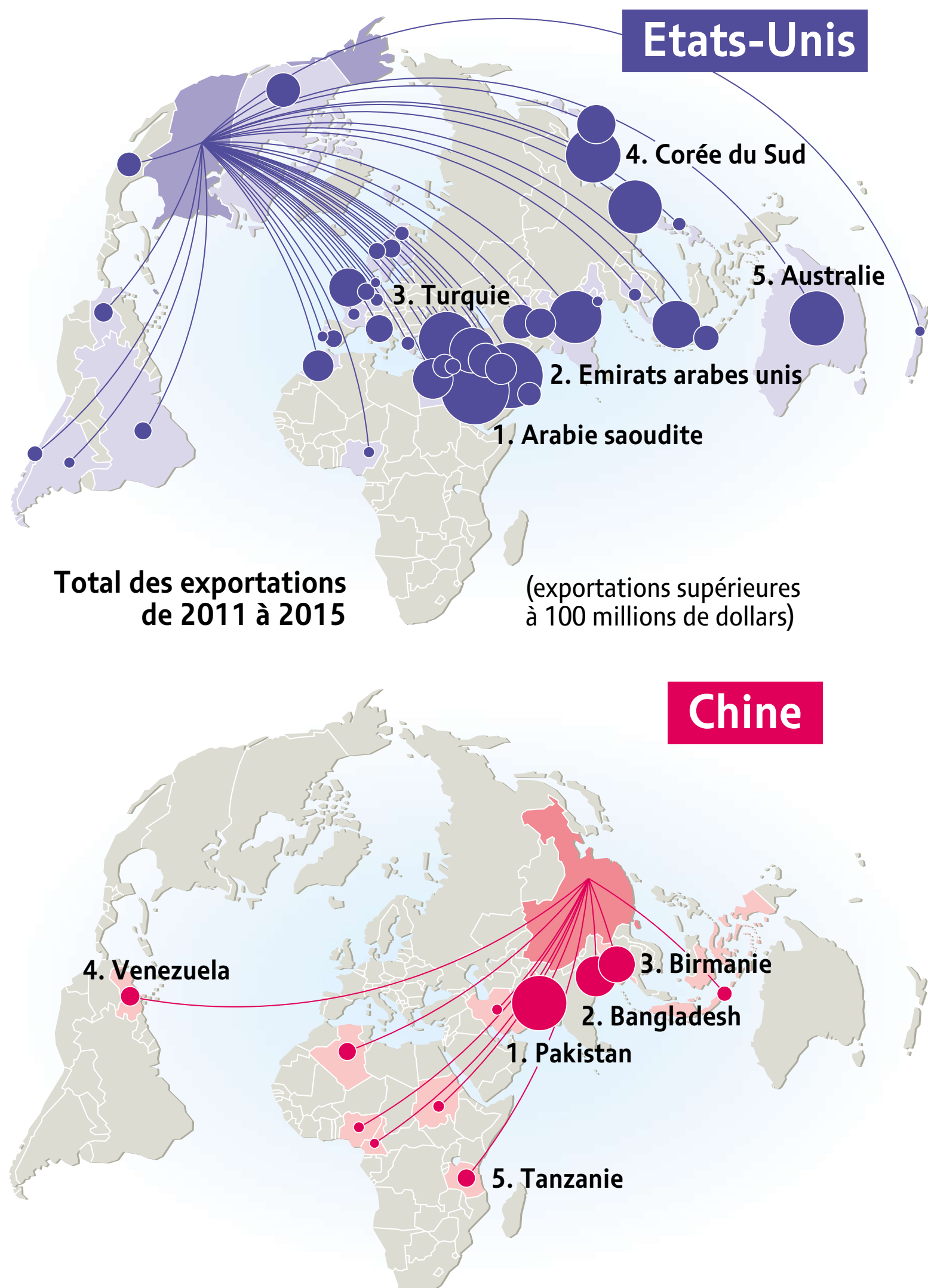
de sabre est injustifié, il est déstabilisant et il est dangereux. (...) C'est l'une des raisons pour lesquelles nous accroissons la réactivité et la préparation de nos propres forces (5). »

En matière nucléaire, Moscou semble jouer avec les nerfs des Occidentaux. Deux mois après son engagement en Syrie, lors d'une réunion publique tenue en présence de M. Poutine à Sochi le 10 novembre 2015, une chaîne de télévision russe filmait derrière l'épaule d'un amiral les plans d'un mystérieux système de torpilles nucléaires à longue portée baptisé « Status 6 ». Au cours de cette réunion, le président russe assurait précisément que son pays prendrait « les mesures de rétorsion nécessaires pour renforcer le potentiel de [ses] forces nucléaires ». Le porte-parole du Kremlin, M. Dmitri Peskov, a promptement déclaré que ces images relevaient de l'« accident », que le programme avait été annulé et que l'on ferait en sorte à l'avenir d'éviter les fuites de « véritables données secrètes (6) ». D'un ton grave, les experts de la chaîne américaine Fox News ont immédiatement spéculé sur la possible atteinte de ports américains par des torpilles nucléaires de cent mégatonnes ; mais la plupart des observateurs compétents se sont entendus pour estimer que cette fuite pouvait avoir été organisée afin d'exercer un effet dissuasif sur les « partenaires » occidentaux (7).

MOSCOU FAIT ÉVOLUER SA DOCTRINE NUCLÉAIRE AU FIL DES ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

A ces améliorations technologiques, réelles ou supposées, se superpose une évolution de la doctrine officielle des forces nucléaires russes. Quatre documents, datés respectivement de 1993, 2000, 2010 et 2015, montrent des inflexions significatives en fonction des menaces perçues par la Russie. Le texte de 1993 traduisait une conception dissuasive entre puissances disposant du nucléaire. Celui de 2000, peu après l'intervention des Occidentaux au Kosovo en 1999, mentionne une éventuelle utilisation dans le cadre d'une attaque conventionnelle de grande ampleur menaçant la « sécurité » du pays. En 2010 et 2015, sans remettre en cause cet élargissement de la dissuasion, Moscou semble en revanche hausser le seuil de déclenchement d'une frappe nucléaire d'avertissement en réponse à une attaque conventionnelle massive, en la faisant dépendre d'une atteinte non plus à la simple sécurité, mais à la « survie » même de l'Etat russe (8).

Dans le domaine spatial, deuxième pilier du levier technologique qu'elle cherche à restaurer, la Russie connaît une situation difficile. Les échecs se sont enchaînés, avec la désintégration en vol d'un lanceur Proton-M, le 16 mai 2015, ou la destruction d'un satellite Kanopus, embarqué sur un lanceur Soyouz, le 5 décembre (9). « Par le passé, la corruption endémique, la faible productivité et le manque de contrôle de la qualité du travail ont eu pour conséquence une baisse de l'efficacité générale du programme spatial, explique Bertrand Slaski, analyste de défense à la Compagnie européenne d'intelligence stratégique (CEIS). De 2004 à 2011, le taux d'échecs dans les lancements avoisinait les 5 à 6 % ; il passe à 11,1 % entre 2011 et 2013, soit 8 échecs sur 72 tentatives. Pourtant, dans le même temps, le budget de



Géographie des exportations

C'est surtout au Proche-Orient que les États-Unis (1^{er} pays exportateur) et la France (4^e) trouvent leurs meilleurs clients. La Russie vend plus volontiers à l'Inde (son acheteur traditionnel), à la Chine, au Vietnam. Pékin vise tout à la fois ses alliés en Asie et les pays africains. Curieusement, la Chine apparaît comme le deuxième client de la France, alors qu'elle reste frappée d'un embargo sur les armes décidé par les États-Unis et l'Union européenne après les événements de Tiananmen en 1989 (voir carte page 15). Le Stockholm International Peace Research Institute (Sipri) explique ce résultat par le fait que la définition de l'embargo européen « n'est pas claire et laisse des marges de manœuvre » aux États. Surtout, il inclut dans son calcul les redevances et achats de licences de fabrication (par exemple pour les hélicoptères Super Frelon, pour des moteurs de navire...), ainsi que la vente de matériels civils pouvant être utilisés à des fins militaires.

L'Agence [spatiale fédérale russe] croît de 78 % (10). » Le Kremlin a réagi en confiant la mission d'une relance globale à l'influent Dmitri Rogozine, vice-premier ministre et ex-représentant permanent russe à l'OTAN. Annoncée en 2015, la nouvelle stratégie spatiale prévoit d'instaurer un Conseil pour l'espace auprès de la présidence et d'investir 4 à 5 milliards d'euros par an dans le secteur d'ici à 2030. Pour tenter de restaurer la fiabilité de ses lanceurs, l'agence spatiale russe a été liquidée et ses actifs ont été transférés à une entreprise publique, Roskosmos. La Russie ne peut se passer de ses flottes de satellites : comme c'est le cas pour la France ou les États-Unis, la crédibilité de sa dissuasion et de son programme A-135 de défense antimissile dépend d'un accès spatial autonome, de moyens satellitaires d'alerte avancés et d'une capacité de surveillance globale de l'espace.

Après avoir entrepris dès 2007 la modernisation de son radar anti-missile Don 2-N, Moscou a lancé en novembre 2015 une nouvelle génération de satellites baptisée « Toundra ». Inclus dans le Système spatial intégré, ce réseau de capteurs doit restaurer une capacité à détecter depuis l'espace les départs de missiles intercontinentaux terrestres. Les Russes, qui avaient développé durant la guerre froide des capacités antisatellites avancées, prolongent leurs savoir-faire traditionnels en termes de militarisation de l'espace. L'affaire du Kosmos-2499, un objet spatial russe capable de changer d'orbite lancé « discrètement » en 2013, non signalé officiellement puis découvert par le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (North American Aerospace Defense Command, Norad), a relancé les spéculations sur des tests possibles de satellites « espions » ou « tueurs de satellites » (11).

LA TRÈS SYMBOLIQUE VENTE À LA CHINE DE BATTERIES DE MISSILES DERNIER CRI

Ce volontarisme en matière d'investissements technologiques produit des effets. Meilleur client entre 1995 et 2005, Pékin avait drastiquement réduit les commandes. Le 9 mai 2015, le président Xi Jinping, accompagné de son épouse Peng Liyuan, a assisté à Moscou au défilé militaire commémorant la victoire de l'URSS sur l'Allemagne nazie, qu'ont boycotté les Occidentaux. Ces retrouvailles – lourdes d'arrière-pensées, comme souvent entre Pékin et Moscou – ont permis au directeur de Rosobornexport d'annoncer la vente prochaine à la Chine de batteries de missiles S-400 Triumf, matériel qui défilait justement ce jour-là pour la première fois (12). Cette vente au fort symbolisme géopolitique est estimée par certains experts à environ 3 milliards de dollars.

Du nucléaire au spatial de défense, politique budgétaire et doctrine se combinent pour envoyer un double signal. Le premier, celui d'une « garde haute » stratégique, affirme une méfiance vigilante vis-à-vis de l'OTAN, ravivée par la crise ukrainienne. Le second, celui du crédit technologique, est à destination des clients internationaux de l'industrie de défense. En mêlant activisme politique, investissements technologiques et poursuite de nouveaux programmes, Moscou tente de maintenir sa place sur l'échiquier d'un marché de l'armement mondial de plus en plus concurrentiel.

OLIVIER ZAJEC.

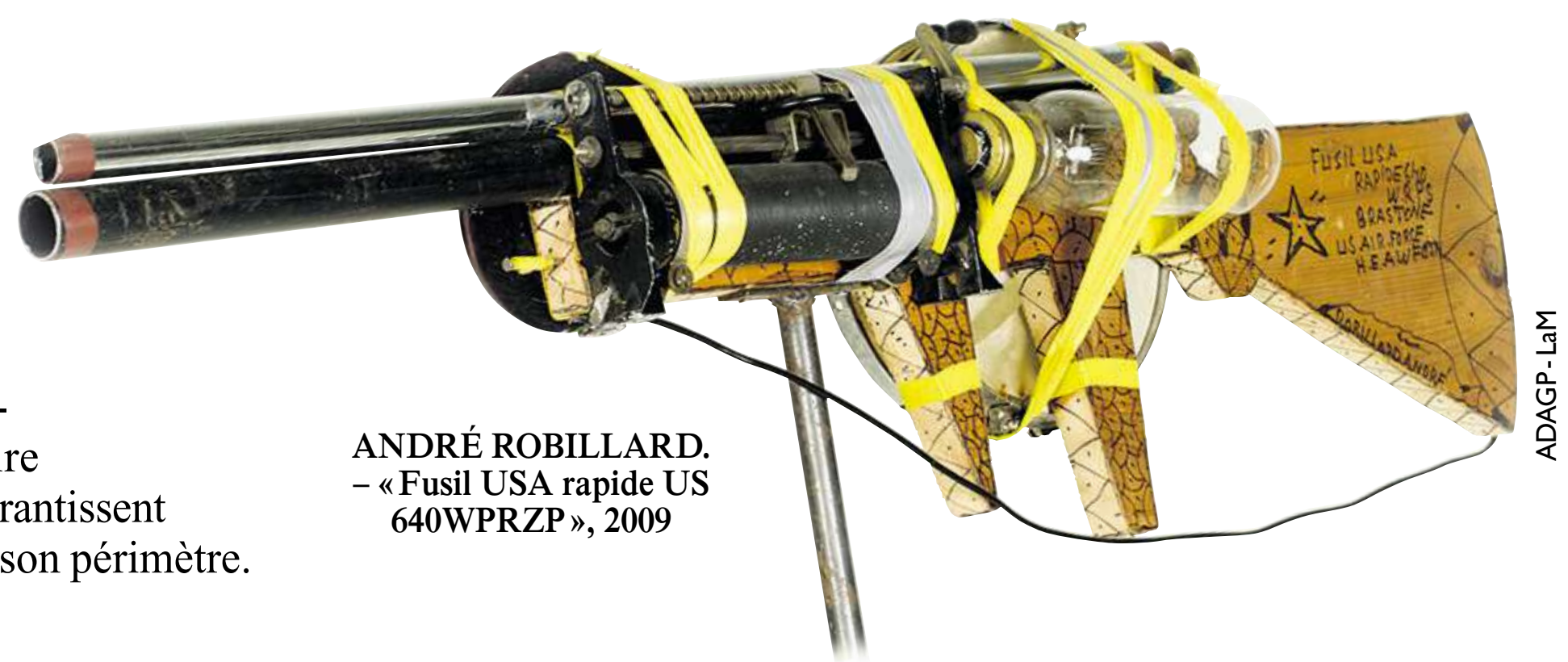
Army

de 2 millions de dollars pour qui développera le meilleur outil de défense des réseaux. Et, à travers le Darpa Open Catalog, elle contribue même directement aux logiciels libres, parmi lesquels des logiciels antisurveillance, comme le fameux Tor, conçu pour naviguer anonymement sur Internet. En apparence désintéressés, voire opposés aux visées des militaires, ces investissements garantissent à l'Etat de rester en phase avec ce qui s'invente hors de son périmètre.

ET QUAND ce pari à long terme semble trop incertain, il reste aux agences de défense la possibilité de financer directement les start-up les plus prometteuses. Depuis 1999, c'est le rôle d'In-Q-Tel, fonds de capital-risque créé par la CIA, au tableau de chasse duquel figurent un logiciel d'imagerie satellite – à l'origine de Google Earth – mais aussi Palantir, qui vaut aujourd'hui entre 5 et 8 milliards de dollars. Fondé par l'un des investisseurs les plus puissants de la Silicon Valley, le pape libertarien Peter Thiel (PayPal, Facebook), cet outil de visualisation de données à partir de masses désordonnées d'informations, très prisé des espions, compte parmi ses consultants un ancien directeur de la CIA, M. George Tenet, et... M^{me} Rice.

Depuis les années 1990, avec la montée d'Internet et la mondialisation du renseignement d'origine électromagnétique, on assiste à la mutation du complexe universitaro-militaro-industriel mis en place au cours du XX^e siècle, au détriment de l'université et au profit de la Silicon Valley. En février 2015, le laboratoire de robotique de Carnegie Mellon, à Pittsburgh, a ainsi vu partir quarante employés d'un coup, tous débauchés par l'entreprise Uber (5). En se substituant à l'université, les entreprises de big data auront finalement réalisé le « complexe militaro-industriel » redouté par le président Eisenhower dans sa dernière adresse à la nation, le 17 janvier 1961, cette « industrie permanente de l'armement » qui rend les politiques publiques « captives d'une élite scientifique et technologique ». Son périmètre s'étend désormais bien au-delà des sous-traitants historiques de l'armée comme des seuls marchands d'armes informatiques. Le nouveau complexe sécuritaire-informatique se caractérise par une hybridation public-privé à la fois resserrée et élargie (6).

Le terme même de « cybersécurité », parce qu'il renvoie à la fois à la sécurité d'infrastructures informatiques vitales pour la nation



(centres commerciaux, réseaux de transports, d'énergie, de traitement des déchets, banques, etc.) et à la sécurisation du cyberspace contre les atteintes à la sûreté de l'Etat (organisations à buts subversifs, Anonymous, vols de données...), joue en faveur de cet élargissement. On peut schématiser ainsi le processus : dans un premier temps, l'Etat, et notamment la NSA, achète à des entreprises de cybersécurité des informations sur des failles dites *zero day*, qui n'ont jamais été découvertes ; puis les agences de renseignement font état de ces vulnérabilités aux directions des grandes sociétés du numérique, dans le cadre de programmes secrets du type « Enduring Security Framework ». En retour, ces entreprises partagent leur savoir-faire en matière d'analyse et d'exploration des données personnelles. Cet échange de bons procédés sous bannière étoilée opère un glissement des missions proprement militaires de défense (des infrastructures vitales) vers les missions de police (de surveillance des individus) (7).

Faut-il pour autant considérer les grandes plates-formes du numérique comme des marchands d'armes ? Non, puisque leur usage en soi n'est pas létal. Oui, si l'on considère que les données personnelles qu'elles brassent peuvent conduire, après recoupement, à désigner des cibles à abattre.

THIBAUT HENNETON.

(5) Clive Thompson, « Uber would like to buy your robotics department », *The New York Times Magazine*, 11 septembre 2015.

(6) Lire Félix Tréguer, « Etats et entreprises à l'assaut de la vie privée », *Le Monde diplomatique*, juin 2015.

(7) Shane Harris, *@War: The Rise of the Military-Internet Complex*, Eamon Dolan - Houghton Mifflin Harcourt, New York, 2014.

(1) « La corporation de recherche et de production "Ouralvagonzavod" a fabriqué les wagons pour les chemins de fer iraniens », *RusBusinessNews.com*, 28 décembre 2015.

(2) « Global arms industry : West still dominant despite decline ; sales surge in rest of the world, says Sipri », *Sipri*, Stockholm, 14 décembre 2015.

(3) Christian Lowe, « La Russie réduira le budget de sa défense de 5 % cette année – RIA », *Reuters*, 6 mars 2016.

(4) Tom Spahn, « The Russian submarine fleet reborn », *Proceedings Magazine*, vol. 139/6/1, n° 324, Annapolis (Maryland), juin 2013.

(5) « Nato condemns Putin's nuclear "saber-rattling" », *BBC News*, 16 juin 2015.

(6) Matthew Bodner, « Russia leaks dirty-bomb submarine drone in state TV broadcast », *DefenseNews.com*, 13 novembre 2015.

(7) Steven Pifer, « Russia's perhaps-not-real super torpedo », *The Brookings Institution*, Washington, DC, 18 novembre 2015.

(8) « La doctrine militaire de la Fédération de Russie » (en russe), 26 décembre 2015, www.static.kremlin.ru

(9) Stefan Barensky, « Echec au lancement pour Kanopus ST », *Aerospatium.info*, 7 décembre 2015.

(10) Bertrand Slaski et Florian Gonzales, « Le spatial russe dans les étoiles ? Le cas des lanceurs et des tirs », *Compagnie européenne d'intelligence stratégique (CEIS)*, Paris, 26 juin 2014.

(11) « Kosmos-2499 : Is it a spy or an assassin... or both ? », *RussianSpaceWeb.com*, 2015.

(12) Matthieu Duchâtel, « Ventes d'armes : lune de miel sino-russe », *Asialyst.com*, 11 mai 2015.

Penser la cyberpaix

Si la guerre a son droit et ses règles, la cyberguerre n’a pas de contours définis. Se pose alors la question : comment réguler un affrontement dont on peine à identifier les protagonistes, et qui se déroule sur un terrain civil, Internet ?

PAR CAMILLE FRANÇOIS *

PEU À PEU, les sociétés industrialisées ont emménagé dans le « *village global* » auquel Marshall McLuhan donnait son nom prophétique en 1967 : pour une part croissante des activités quotidiennes, chacun dépend du même réseau Internet libre et ouvert. Mais, lorsque des enjeux militaires apparaissent dans le cyberspace, la vie civile se retrouve en première ligne. Pour reprendre les mots du rapport présentant la stratégie française en matière de défense et de sécurité des systèmes d’information, cette situation fait du cyberspace à la fois une « *nouvelle tour de Babel* » et de « *nouvelles Thermopyles* » (1). On y vit et on s’y bat simultanément.

La multiplication des conflits étatiques y est souvent nommée « cyber-guerre », en dépit du fait qu’aucun acte de violence informatique n’a encore déclenché un conflit armé (2). Le nom séduit d’autant plus qu’il résonne avec le fond culturel qui, notamment à partir du film hollywoodien *WarGames* (1983), a forgé un imaginaire commun au point d’influencer les politiques publiques en matière de belligérance numérique (3).

Si la cyberguerre faisait déjà la « une » de *Time Magazine* en 1995, c’est seulement à la fin de 2007 que les capacités d’attaque et de défense numériques des Etats se sont manifestées à grande échelle, d’abord avec une série de cyberattaques dirigées depuis la Russie contre les serveurs de l’administration de l’Estonie, ainsi que contre des banques et des journaux du pays, puis contre la Géorgie en 2008. Ces incidents ont confirmé aux stratèges que les cyberattaques comptaient désormais parmi les instruments des conflits internationaux ou bilatéraux. Ils illustraient également la relation particulière entre le civil et le militaire : c’est grâce au travail informel et coopératif de la communauté technique estonienne que le pays est parvenu à sortir de ce que le ministre de la défense décrivait comme une « *crise de sécurité nationale* » (4) ».

Ces événements ont incité les grandes puissances à s’organiser. En 2010, le sous-commandement américain voué aux cyberopérations (USCybercom) a officiellement été mis en place à Fort Meade (Maryland). Le général Keith Alexander, qui dirigeait depuis 2005 l’Agence nationale de la sécurité (NSA) américaine, a également pris la tête de cette nouvelle structure, dont la mission consiste, selon le ministère de la défense, à « *assurer la liberté d’action dans le cyberspace pour les Etats-Unis et leurs alliés* », tout en « *déniant cette liberté* » à leurs adversaires (5). Un même homme, l’amiral Michael S. Rogers, dirige aujourd’hui l’US-Cybercom et la NSA, les deux fonctions restant sous le même commandement en dépit des recommandations faites au président Barack Obama après l’affaire Snowden (6).

LA SAGESSE MILITAIRE CONSIDÈRE QUE « TOUT CONFLIT A Désormais UNE DIMENSION NUMÉRIQUE »

En juin 2010 intervient l’un des développements les plus symboliques de la cyberguerre contemporaine. Un groupe de chercheurs biélorusses découvre un ver informatique conçu pour attaquer les systèmes industriels des centrales Siemens – notamment nucléaires et hydroélectriques. Baptisé Stuxnet, ce programme est la première cyber-arme retrouvée ainsi par hasard « dans la nature », c’est-à-dire répliquée et propagée dans le réseau mondial. Le *New York Times* a confirmé en juin 2012 qu’il s’agissait d’une construction américaine et israélienne, initialement déployée contre les centrifugeuses d’enrichissement d’ura-

* Chercheuse, Berkman Center for Internet and Society, université Harvard.

Des outils de malheur

Ce poème est le trente et unième des quatre-vingts du « Tao-tê-king », attribué à Lao-tzeu (Lao Zi), fondateur du taoïsme, qui l’aurait écrit entre 600 et 300 avant J.-C.

Les armes sont des outils de malheur/Nul ne les aime/ Et l’homme de la Voie leur tournera le dos

Chez l’homme de bien la gauche est la place d’honneur/ Mais à la guerre c’est la droite

Puisque les armes sont des outils de malheur/ Il ne sied pas à l’homme de bien d’en faire usage

Si la nécessité ne les lui met en main/ C’est la quiétude et c’est la paix qu’il doit chérir

De la victoire il ne se réjouit point/ Car se réjouir d’une victoire/ C’est se réjouir de massacrer des hommes

Et quand on se réjouit de massacrer des hommes/ Comment prospérer parmi eux ?

La gauche est la place d’honneur aux heures fastes/ Et la droite aux heures néfastes/ A la guerre, le général de corps d’armée se tient à gauche/ Le général en chef à droite/ Egalant de ce fait la guerre aux funérailles

Sur la mort d’un grand nombre d’hommes/ Il est juste de mener deuil, comme il est juste/ D’accompagner la victoire de rites funèbres.

Lao-tzeu, *La Voie et sa vertu. Tao-tê-king*, Seuil, coll. « Classiques en images », Paris, 2009.



ANDRÉ ROBILLARD. – « La Jeep lunaire d’Apollo 15 a mis le pied sur le sol lunaire », 1983

nium iraniennes du site nucléaire de Natanz (7), et révélé que celle-ci faisait partie d’un programme d’espionnage informatique nommé Olympic Games. La cyberguerre n’a ni règles ni contours, mais elle aurait déjà ses premiers faits d’armes.

Et ses troupes. Lorsqu’ils entreprennent de recenser les cyberarmées du monde, une tâche particulièrement ardue tant l’opacité règne, des journalistes du *Wall Street Journal* dénombrent au moins 29 pays dotés d’une ou plusieurs unités militaires ou de renseignement formellement consacrées à l’offensive dans ce domaine – les principaux étant les Etats-Unis, la Russie, la Chine, l’Iran, Israël et la Corée du Nord. S’y ajoutent les cinquante nations qui achètent à des fins similaires des logiciels et des outils de piratage informatique (*hacking*) prêts à l’emploi. Ceux de Hacking Team, de Fin Fisher ou de Zerodium ont attiré l’attention des chercheurs, mais cette industrie reste soucieuse de discrétion. « *La cyber-guerre provoque une nouvelle course aux armements* », observent les auteurs de l’enquête (8). La sagesse militaire considère que « tout conflit a désormais une dimension “cyber” ». Ce qui, au regard de l’inflation d’équipements, tient de la prophétie autoréalisatrice.

Si les capacités étatiques s’organisent et se structurent dès 2008, le cadre juridique de ces cyberactions reste flou. L’ancien directeur de la NSA et de la Central Intelligence Agency (CIA), M. Michael Hayden, l’admet bien volontiers et cite à ce propos une remarque du président estonien Toomas Hendrik Ilves : « *A défaut d’un contrat social dans le cyberspace, ce dernier représente un univers presque purement hobbesien : un espace sans règles où, comme l’écrit l’auteur du Léviathan, les vies d’hommes sont “pauvres, désagréables, brutales et courtes”* ». Où il n’y a tout simplement pas d’Etat de droit (9) ».

En 2009, sous l’égide de l’Organisation du traité de l’Atlantique nord (OTAN), une poignée d’experts entament un travail sur le cadre juridique international applicable aux confrontations dans le cyberspace. Publié en 2013, le *Manuel de Tallinn* tente de répondre à cette question : le droit international des conflits armés s’applique au cyberspace, certes, mais comment ? Portant sur d’hypothétiques règles applicables en période de conflit armé, plutôt que sur les normes qui gouverneraient les différends interétatiques en temps de paix, ces travaux reflètent l’état du débat entre grandes puissances sur ce sujet.

La militarisation du cyberspace avance ainsi bien plus vite que la construction des mécanismes de paix positive qui devraient l’accompagner. Il faut attendre 2012 et une initiative conjointe du Brésil, des Etats-Unis, du Nigeria, de la Suède, de la Tunisie et de la Turquie pour que l’Organisation des Nations unies (ONU) affirme que les droits humains doivent également s’appliquer en ligne, quel que soit le média et indépendamment des frontières. Et ce n’est qu’en 2013 qu’un rapport du groupe d’experts gouvernementaux de la première commission de l’ONU sur le désarmement et la sécurité internationale déclare que le droit international, et en particulier la Charte des Nations unies, s’applique dans le cyberspace (10) – une déclaration qui appelle un travail d’élaboration afin de déterminer précisément comment ce droit international peut être mis en œuvre.

Autre particularité de la course au cyberarmement : elle se déploie dans un contexte instable et mouvant, où la qualification même des cyber-conflits fait débat. Invité en février 2016 par le Comité des forces armées du Sénat des Etats-Unis à définir le type d’attaques ou d’incidents susceptibles de provoquer une réponse militaire, M. James Clapper, directeur du renseignement américain, a botté en touche : « *C’est une question de perception* ». Le lieutenant-général Vincent Stewart, qui dirige l’Agence de renseignement de la défense (DIA) américaine, expliquait qu’il n’était pas particulièrement judicieux de catégoriser tous les cyberévénements comme des attaques, indépendamment de l’identité de ceux qui en étaient à l’origine et de leurs motivations. « *Il serait bien utile, a-t-il expliqué, de distinguer les cyberincidents des actes de guerre* » (11). » Cette controverse resurgit à chaque incident. En novembre 2014, l’attaque informatique contre Sony Pictures Entertainment avait suscité une cacophonie : des responsables américains avaient évoqué un acte de « *cyberterrorisme* » ou de « *cyberguerre* », et d’autres un « *simple hack* », un « *hacktivism* » assimilable à un « *cybercrime* », jusqu’à ce que M. Obama tranche pour « *cybervandalisme* ».

Les conséquences pratiques de ce débat sémantique sont fondamentales pour la démocratie : elles déterminent le cadre juridique applicable, les

conséquences et les acteurs impliqués. Dans la « vraie vie » (c’est-à-dire hors ligne), on ne mobilise pas l’armée pour un carreau cassé. Dans le cyberspace, une réaction aussi exagérée est bien plus plausible. En effet, à mesure que les sociétés dépendent de plus en plus étroitement d’Internet, elles doivent adapter leurs lois et leurs mécanismes sociaux pour assurer la paix, la justice et la sécurité, et ce dans un contexte où les complexes militaro-industriels mondiaux développent et imposent des méthodes de contrôle intrusives.

CRÉATION D’UN CINQUIÈME COMMANDEMENT APRÈS LA TERRE, L’ESPACE, LA MER ET L’AIR

Pourtant, les premiers architectes du Réseau et les cyberlibertariens rêvaient d’un cyberspace échappant à toute interférence étatique, vierge de l’influence des « *géants de chair et d’acier* » décrits par le poète John Perry Barlow dans sa *Déclaration d’indépendance du cyberspace* (12). Le général Hayden moque cette vision, qui s’oppose à celle d’un cyberspace pensé comme le cinquième domaine des opérations militaires après la terre, l’espace, la mer et l’air : « *Avec le recul, nous n’avions pas réalisé qu’il existait à cette époque une génération entière qui accédait à l’âge adulte et qui pensait le cyberspace comme un réfectoire mondial, une salle de jeux immaculée, et non comme une zone potentielle de conflits entre de puissants Etats-nations* ». Il ajoute : « *La confrontation entre ces archétypes dure encore aujourd’hui* » (13). » Ni zone militarisée ni salle de jeux immaculée, le cyberspace reste très marqué par ces conceptions opposées : les conflits qui s’y déploient semblent y dessiner une zone grise.

Si cette notion de « zone grise » caractérise si souvent la cyberguerre, c’est qu’elle est inhérente à son concept même. Elle apparaît dès les premiers travaux stratégiques sur le déploiement de la puissance de l’Etat dans le cyberspace. Aux Etats-Unis, par exemple, l’une des premières définitions de la « guerre de l’information » (*information warfare*) et de ses conséquences stratégiques remonte à 1976. Dans le rapport qu’il remet à Boeing, Thomas Rona, conseiller scientifique du ministère de la défense, décrit « *une compétition stratégique, opérationnelle et tactique balayant l’ensemble du spectre de la paix, de la crise, de l’escalade conflictuelle, du conflit, de la guerre, de la cessation des hostilités et de la restauration de la paix, sévissant entre des concurrents, adversaires ou ennemis qui utilisent l’information comme ressource pour atteindre leurs objectifs* ». Autrement dit, cette compétition se déroule aussi bien en temps de paix qu’en temps de guerre, entre alliés comme entre ennemis.

Le flou du concept de cyberguerre contribue à sa dangerosité et empêche de replacer les situations qu’il décrit au sein d’un cadre juridique clair. La notion devrait inspirer la méfiance : elle empêche de penser la paix dans le cyberspace, là où nous en aurons besoin demain.

(1) Lieu d’un affrontement sanglant entre Perses et Grecs en 480 av. J.-C. Cf. « Défense et sécurité des systèmes d’information. Stratégie de la France », Agence nationale de la sécurité des systèmes d’information, Paris, février 2011.
(2) Thomas Rid, *Cyber War Will Not Take Place*, Oxford University Press, 2013.
(3) Stephanie Ricker Schulte, *Cached : Decoding the Internet in Global Popular Culture*, New York University Press, 2013.
(4) Andreas Schmidt, « The Estonian cyberattacks », dans Jason Healey, *A Fierce Domain : Conflict in Cyberspace, 1986 to 2012*, Cyber Conflict Studies Association, Vienne, 2013.
(5) « US Cyber Command. US Strategic Command », www.stratcom.mil
(6) « Liberty and security in a changing world. Report and recommendations of the president’s review group on intelligence and communications technologies », Maison Blanche, Washington, DC, 12 décembre 2013, www.whitehouse.gov
(7) Lire Philippe Rivière, « Cyber-attaque contre Téhéran », *Le Monde diplomatique*, mars 2011.
(8) Damian Paletta, Danny Yadron et Jennifer Valentino-DeVries, « Cyberwar ignites a new arms race », *The Wall Street Journal*, New York, 11 octobre 2015.
(9) Michael V. Hayden, « The making of America’s cyberweapons », *The Christian Science Monitor*, Boston, 24 février 2016.
(10) « Rapport du groupe d’experts gouvernementaux chargé d’examiner les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale », Organisation des Nations unies, New York, 24 juin 2013.
(11) « Worldwide threats », United States Senate Committee on Armed Services, Washington, DC, 9 février 2016, www.armed-services.senate.gov
(12) John Perry Barlow, *Déclaration d’indépendance du cyberspace*, Davos, 8 février 1996.
(13) Michael V. Hayden, *op. cit.*

CARRIÈRE OU ENFANT, IL FAUT CHOISIR

Les Japonaises indésirables au travail

Près de deux Japonaises sur trois mettent un terme à leur carrière lorsqu'elles deviennent mères. Prise en charge des enfants, manque de perspectives professionnelles, discriminations : les raisons de ce renoncement sont nombreuses. Il plonge le pays dans une situation alarmante : avec le vieillissement de la population, l'Archipel pourrait perdre 6,4 millions de travailleurs d'ici à 2025.

PAR JOHANN FLEURI *

A 37 ANS, M^{me} Mori Tomoko est une femme active et bien dans sa peau. Elle vit à Tokyo et travaille au service commercial d'un grand groupe hôtelier américain. Récemment, elle a obtenu une promotion, annonce-t-elle fièrement : elle est passée cadre. « *Mes horaires de travail ont considérablement augmenté, mais je suis contente. Mon entreprise me fait confiance.* » Mariée depuis peu, elle aimerait un enfant avant ses 40 ans. Mais elle confie timidement : « *Cela pourrait être un frein à ma carrière.* »

Aujourd'hui encore, les Japonaises semblent devoir choisir entre emploi et maternité. M^{me} Mori essaie de dédramatiser : « *Si je bénéficiais à la fois du soutien du gouvernement et de celui de mon entreprise, cela pourrait être possible d'élever un enfant...* » Mais, comme malgré elle, elle émet aussitôt des réserves et finit par éluder le sujet. Au Japon, une femme qui devient mère a peu de chances de se voir confier des responsabilités : les dirigeants d'entreprise estiment que son esprit est trop accaparé par ce qui se passe à la maison.

Le constat est implacable : alors que les Japonaises n'ont jamais été aussi nombreuses à faire des études supérieures,

60 % d'entre elles arrêtent de travailler lorsqu'elles donnent naissance à leur premier enfant. En trente ans, leur situation professionnelle s'est lourdement détériorée : elles ne sont plus que 44,2 % à avoir un emploi stable et à temps plein, contre 67,9 % en 1985. En parallèle, la proportion de celles qui occupent des postes à temps partiel a grimpé en flèche, passant de 28,5 % en 1985 à 43,9 % en 2015.

Le gouvernement de M. Abe Shinzo affirme faire de cette question l'une de ses priorités. Le premier ministre a créé en mars 2014 un conseil pour la promotion de l'emploi des femmes. En avril 2013, il avait déjà fait adopter une « Déclaration d'action pour une société où les femmes brillent » et lancé ce que l'on a appelé les « *womenomics* », avec pour objectif 30 % de femmes à des postes de direction en 2020.

Pour l'heure, on est loin du compte. La proportion actuelle d'actives est de 64 % (temps partiels inclus), contre 84 % d'actifs (1). Si l'activité féminine était équivalente à celle des hommes, « *la force de travail augmenterait de 14 %* », indique M^{me} Takegawa Keiko, directrice générale du Bureau de l'égalité des sexes du gouvernement.

« Harcèlement maternel »

CERTES, depuis la loi sur l'égalité des sexes, en 1987, les Japonaises se sont lancées à la conquête du monde professionnel. Leur taux d'activité n'était que de 53 % en 1985. Mais elles sortent de l'emploi dès l'arrivée d'un enfant, et seules 11 % d'entre elles occupent des postes à responsabilité.

En 2011, l'université des femmes de Tokyo a réalisé un sondage auprès de cinq mille d'entre elles afin de comprendre ce qui les faisait décrocher. « *La première raison évoquée, et de loin [63 %], était le manque de perspectives professionnelles*, détaille M^{me} Osawa Machiko, directrice de l'université. *Les plus ambitieuses sont les premières à abandonner.* » Arrivaient ensuite l'éducation des enfants (32 %), rendue plus complexe par le manque de places en crèche, et les soins prodigués à un parent âgé (38 %), qui incombent souvent à l'épouse.

Cette situation s'explique aussi par des discriminations flagrantes, avec pour résultat que le Forum économique mondial classe le pays au 104^e rang sur 142 en matière d'égalité femmes-hommes (2). Canonnées aux basses tâches, conscientes que, à compétences égales, un homme passera toujours en premier, les femmes deviennent amères.

Spécialiste en sociologie historique et études de genre à l'université d'Osaka, Muta Kazue ne mâche pas ses mots : « *La société japonaise a un problème structurel de mépris et de manque de respect envers les femmes. La promotion du travail féminin a beau faire l'objet de politiques officielles, elles ne sont que difficilement considérées comme des actrices à part entière dans le monde du travail. Et la proportion de contrats précaires ne cesse d'augmenter. (...) La pauvreté des femmes constitue un véritable problème, tout comme le harcèlement (3).* »

Voilà de nombreuses années que cette sociologue défend les droits des femmes. En 1989, elle avait soutenu une salariée

qui avait porté plainte contre un collègue à la suite de propos injurieux et de rumeurs répandues sur sa vie sexuelle – la première affaire de harcèlement sexuel évoquée publiquement et jugée au Japon. Au cours de ce procès, le mot *sekuhara* (« harcèlement sexuel ») avait d'ailleurs fait son apparition.

Selon la police, 21 089 cas ont été recensés en 2013, soit deux fois plus qu'en 2002. D'après les estimations de l'organisation non gouvernementale (ONG) Matahara Net, une femme sur quatre serait victime de harcèlement en raison d'un projet de maternité ou d'un enfant en bas âge. Si le congé maternité existe, dans les faits, peu en font usage (17 %), car elles subissent des pressions de leur hiérarchie. Un terme spécifique a été créé : *matahara*, « harcèlement maternel ». Il a fait florès depuis que, en 2014, une Japonaise de 37 ans a décidé de créer une association pour défendre celles qui en sont victimes. Fondatrice de Matahara Net, M^{me} Osakabe Sayaka a elle-même été poussée par son employeur à faire des heures supplémentaires quotidiennes malgré sa grossesse et des douleurs au ventre. Les pressions et le stress lui ont fait faire deux fausses couches consécutives. « *Au Japon, les femmes qui souhaitent prendre un congé maternité sont pointées du doigt par les employeurs, raillées par les collègues*, nous explique-t-elle. *Jusqu'à ce qu'elles craquent.* » Au lendemain de sa seconde fausse couche, elle a démissionné et porté plainte. « *Je me sentais si triste. J'ai eu tant de colère contre cette entreprise. Ils m'ont traitée de menteuse et ont essayé de travestir les faits au tribunal. Alors que la victime, c'était moi.* »

Depuis qu'elle multiplie les prises de parole publiques, de nombreuses femmes se sont reconnues dans son témoignage. Cent quatre-vingts ont déjà confié leurs récits à l'ONG, confirmant les pratiques de certains employeurs : propos injurieux, licenciements abusifs, etc. Ce type de traitements est encore plus fréquent pour les précaires (près d'une salariée sur deux) et dans certains métiers : infirmières,



YOSHITOMO NARA. « Angry Face (in the Floating World) » (Expression de colère [dans le monde flottant]), 1999

WWW.ARTIFICIALGALLERY.CO.UK - ARTIFICIAL GALLERY, LONDRES

éducatrices, aides-soignantes, employées de bureau. « *Ce n'est que la partie visible de l'iceberg*, précise la jeune femme. *Nous en recevons tous les jours davantage, tous âges et secteurs d'activité confondus. La plupart ne réalisent pas qu'elles sont victimes de harcèlement.* » Dans un pays où il est difficile de dire « non », beaucoup subissent en silence.

Une fois que ces mères en devenir ont arrêté de travailler, « *elles n'ont pas d'autre choix que d'interrompre leur parcours professionnel*, conclut M^{me} Osawa. *Lorsque, après avoir accouché, elles voudront reprendre un travail, elles ne pourront accéder qu'à des emplois précaires. Leurs compétences sont annulées.* »

Le gouvernement appelle les Japonaises à prendre les devants, mais la plupart d'entre elles n'y sont pas préparées. « *Elles ont des capacités, mais ne savent pas comment les mettre en valeur.* » Ayant étudié aux Etats-Unis avant de revenir au Japon en 1987, au moment précis du vote de la loi sur l'égalité des sexes, M^{me} Osawa se souvient de ses premières conférences à l'université. « *En m'expatriant, j'avais acquis une confiance en moi dont les Japonaises manquent cruellement.* »

A l'université des femmes de Tokyo, il existe un programme spécialement conçu pour soutenir les jeunes mères dans leur retour à l'emploi. « *Nous les aidons à se remettre sur les rails*, explique M^{me} Osawa. *Depuis 2008, trois cents d'entre elles ont pu retrouver un poste solide. Mais nous ne pouvons pas répondre à toutes les demandes.* »

En 2013, pour parer au problème des gardes d'enfants, le gouvernement a commencé à accélérer l'augmentation des capacités d'accueil en crèche. « *En deux ans, 200 000 places supplémentaires ont été créées. Nous souhaitons doubler le chiffre d'ici à 2018* », assure M^{me} Takegawa. Malgré cela, on estime encore à 23 000 le nombre d'enfants qui pourraient rester sur liste d'attente à l'issue du programme, selon le quotidien économique *Nikkei Shimbun* (30 septembre 2015).

En parallèle, un plan d'action portant sur l'ensemble des sociétés privées japonaises de plus de trois cents employés a été lancé fin 2015 par le gouvernement. Elles avaient « *jusqu'au 1^{er} avril 2016 pour présenter un programme d'actions positives en faveur des femmes*, explique M^{me} Takegawa. *Leurs efforts seront observés pendant dix ans et, si nécessaire, le plan sera prolongé. Nous distribuerons des points qui leur permettront d'être valorisées à travers un classement.* » Leurs

idées « *devront être mises en œuvre immédiatement* ». Pour les entreprises de moins de trois cents salariés, « *pas d'obligations, mais elles sont priées de faire des efforts* ».

Cette initiative fait suite au flop d'un autre programme, mis en place en 2014 à destination du même type d'entreprises. Il promettait une compensation de 300 000 yens (environ 2 400 euros) par salariée promue comme cadre. Des centaines de candidatures étaient attendues ; une enveloppe de 120 millions de yens (près de 1 million d'euros) avait été mise sur la table. Mais à l'issue du programme, fin septembre 2015, aucune entreprise ne s'était portée candidate. « *Les contre-*

Le nombre de mariages dégringole

UN EMPLOI DU TEMPS plus souple pourrait indéniablement jouer en faveur d'un meilleur équilibre entre l'emploi et la famille pour la mère, mais aussi pour le père, qui ne consacre actuellement qu'une heure de sa journée à son foyer (contre deux heures et douze minutes pour un père salarié français [4]). L'image de l'homme au travail et de la femme affairée à la maison reste très ancrée dans les mentalités. Depuis avril 2014, les congés pour s'occuper d'un enfant sont proposés aux deux parents et les allocations ont augmenté : 67 % du dernier salaire au lieu de 50 %. Malgré cela, seuls 2,30 % des pères en ont bénéficié (2,03 % avant l'augmentation). Lorsque l'enfant naît, c'est dans 85 % des cas la mère qui s'arrête.

Obstacle supplémentaire à la carrière des femmes : la mutation de l'époux sur un autre site de l'entreprise ou dans une autre ville, indispensable à sa promotion. « *Lorsqu'un Tokyoïte veut une promotion, il doit au préalable accepter un poste en province*, confirme M^{me} Osawa. *Les épouses suivent, sans solution professionnelle derrière.* »

Soumises à toutes ces contraintes, les Japonaises se marient moins : 5,3 pour 1 000 par an aujourd'hui, contre 10 pour 1 000 dans les années 1970. Et ce taux d'entraîner dans sa dégringolade celui de la natalité : 1,42 enfant par femme, contre 2,2 en 1970. Car, au Japon, les enfants naissent rarement hors mariage (moins de 2 %).

M^{me} Osakabe raconte cette anecdote significative : pour son action à la tête de son association, elle a reçu en mars 2015, des mains de M^{me} Michelle Obama elle-même, le Prix international du courage des femmes. Elle confie n'avoir pas su, lors de la cérémonie, si elle devait être

parties financières étaient faibles pour une prise de risques importante : il était demandé de nommer des femmes à des postes à responsabilité immédiatement, alors qu'elles ont d'abord besoin de formations », explique Kawaguchi Akira, professeur-chercheur à l'université Doshisha de Kyoto et spécialiste de la question de l'égalité des sexes. « *Le plan imaginé pour cette année est beaucoup plus prometteur. Chacun va pouvoir, à son échelle, tenter d'apporter une solution. En déclarant publiquement leurs programmes, les entreprises se sentiront obligées de les réaliser.* »

De son côté, M. Sakuma Hidetoshi, directeur général de la Chiba Bank, est à l'initiative d'un manifeste réunissant 27 grands chefs d'entreprises où le rôle actif des femmes dans l'économie est hautement valorisé. Cette initiative, mise sur pied parallèlement au programme de l'Etat, vise à casser l'image machiste des employeurs nippons. Depuis juillet 2015, des mesures ont été prises : permettre aux femmes de conserver leur emploi en modulant ou en réduisant leur temps de travail au retour d'un congé maternité (Cross Company) ; créer des cellules de formation (Mitsubishi) ; ou encore récompenser financièrement les salariés – femmes ou hommes – qui rentrent chez eux à l'heure (Johnson et Johnson) en leur offrant la somme symbolique de 50 yens supplémentaires (moins de 40 centimes d'euro) par jour...

Ce dernier point peut surprendre, mais, en vertu d'un particularisme japonais, le salarié est censé rester à son poste jusqu'au départ de son supérieur hiérarchique, même s'il a achevé ses propres tâches. Près de 20 % des salariés masculins âgés de 30 à 50 ans travaillent soixante heures et plus par semaine. Pour Kawaguchi, la clé d'une nouvelle dynamique réside dans la réduction du temps de travail, pour les hommes comme pour les femmes : « *Le temps de travail hebdomadaire moyen est de quarante-cinq heures, auxquelles il faut ajouter dix heures supplémentaires considérées comme dues à l'entreprise. C'est trop !* » M^{me} Takegawa abonde dans un sens : « *Une telle amplitude horaire crée une grande fatigue et nuit à l'accomplissement des tâches.* »

(1) Statistiques publiées par le Bureau de l'égalité des sexes auprès du Bureau du cabinet (dirigé par le premier ministre), « Women and men in Japan 2015 », Tokyo, www.gender.go.jp

(2) Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), qui produit un indice avec plusieurs variables, classe le Japon au 26^e rang (la France est au 12^e rang).

(3) Nippon.com, 13 avril 2015 (en japonais).

(4) Cécile Brousse, « Travail professionnel, tâches domestiques, temps "libre" : quelques déterminants sociaux de la vie quotidienne », *Economie et statistique*, n° 478-479-480, Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), Paris, octobre 2015.

L'ABONNEMENT

un moyen simple et rapide de soutenir votre journal



www.monde-diplomatique.fr/abojournal
(voir abonnement en page 2)

En Argentine, les régimes

L'Amérique latine n'a pas attendu le monumental scandale qui chahute l'ensemble du système politique brésilien pour découvrir les dégâts de la corruption. Depuis longtemps, le phénomène accable l'Argentine. Dans ce domaine comme dans les autres, le nouveau président Mauricio Macri promet le changement, qui débute par un vigoureux virage à droite.

PAR CARLOS GABETTA *

EN NOVEMBRE 2015, les Argentins élaient un gouvernement issu de l’alliance entre le Parti radical, d’inspiration libérale, et Proposition républicaine (PRO), le parti libéral-conservateur de M. Mauricio Macri, ancien maire de Buenos Aires, ex-président du club de football Boca Juniors et héritier d’une fortune familiale colossale. Cette victoire de la droite mettait fin à un cycle de trois gouvernements péronistes conduits par Néstor Kirchner, de 2003 à 2007, puis par son épouse, M^{me} Cristina Fernández de Kirchner. Avec le slogan « Changeons », M. Macri l’a emporté par une faible majorité de 51,3 % sur le successeur désigné du clan Kirchner, M. Daniel Scioli (1).

Quatre mois plus tard, la question de l’héritage continue d’occuper une place centrale dans le débat politique. Les dernières années ont engagé le pays sur une voie que d’autres Etats d’Amérique latine ont également connue : celle de la corruption et du délitement économique, institutionnel, politique et social. A l’instar du Mexique, l’Argentine se

retrouve désormais rongée, jusqu’au cœur de ses institutions et de son économie, par le narcotrafic. Le pape François, lui-même argentin et partisan avoué du péronisme, souligne que son pays « *n’est plus un pays de transit, mais de consommation et de production [de drogues]* » (2).

Corruption et narcotrafic forment un nœud inextricable que l’Argentine va pourtant devoir défaire. La nouvelle équipe gouvernementale n’a pas tardé à s’y heurter, quand trois narcotrafiquants condamnés à la perpétuité se sont évadés en plein jour, et par la grande porte, de leur prison dite « de haute sécurité ». Ils ont été rattrapés au terme d’une cavale rocambolesque de deux semaines, rendue possible par les complicités dont ils jouissaient au sein de la police. Le gouvernement a aussitôt limogé les dirigeants de l’administration pénitentiaire de Buenos Aires, la plus corrompue du pays avec la police provinciale. Mais les distributions d’enveloppes n’épargnent aucune branche des forces de sécurité, pas même les services secrets.

Cinquante procédures contre l’ex-présidente

L’UN DES FUGITIFS avait accusé l’ancien chef de cabinet de M^{me} Kirchner, M. Anibal Fernández, d’être impliqué dans l’assassinat de trois individus liés au trafic d’éphédrine, une composante essentielle de la méthamphétamine, l’une des drogues synthétiques les plus consommées dans le monde. Lorsque M. Fernández était ministre de la justice, de 2007 à 2009, l’importation d’éphédrine à usage légal avait grimpé de 800 %. Au cours de ces deux années, relate l’hebdomadaire *Perfil*, « *des groupes et des particuliers venus du Mexique se sont installés en Argentine pour se procurer cette substance interdite dans leur pays, mais en vente libre dans le nôtre. En Argentine, on peut acheter un kilogramme d’éphédrine pour 100 dollars. Au Mexique, son prix peut atteindre les 10 000 dollars* » (3). S’il est encore présumé innocent dans cette affaire, M. Fernández a de solides antécédents : en octobre 1994, alors qu’il était maire de la ville de Quilmes, il a faussé compagnie à la police dans le coffre d’une voiture après qu’un juge eut ordonné son arrestation.

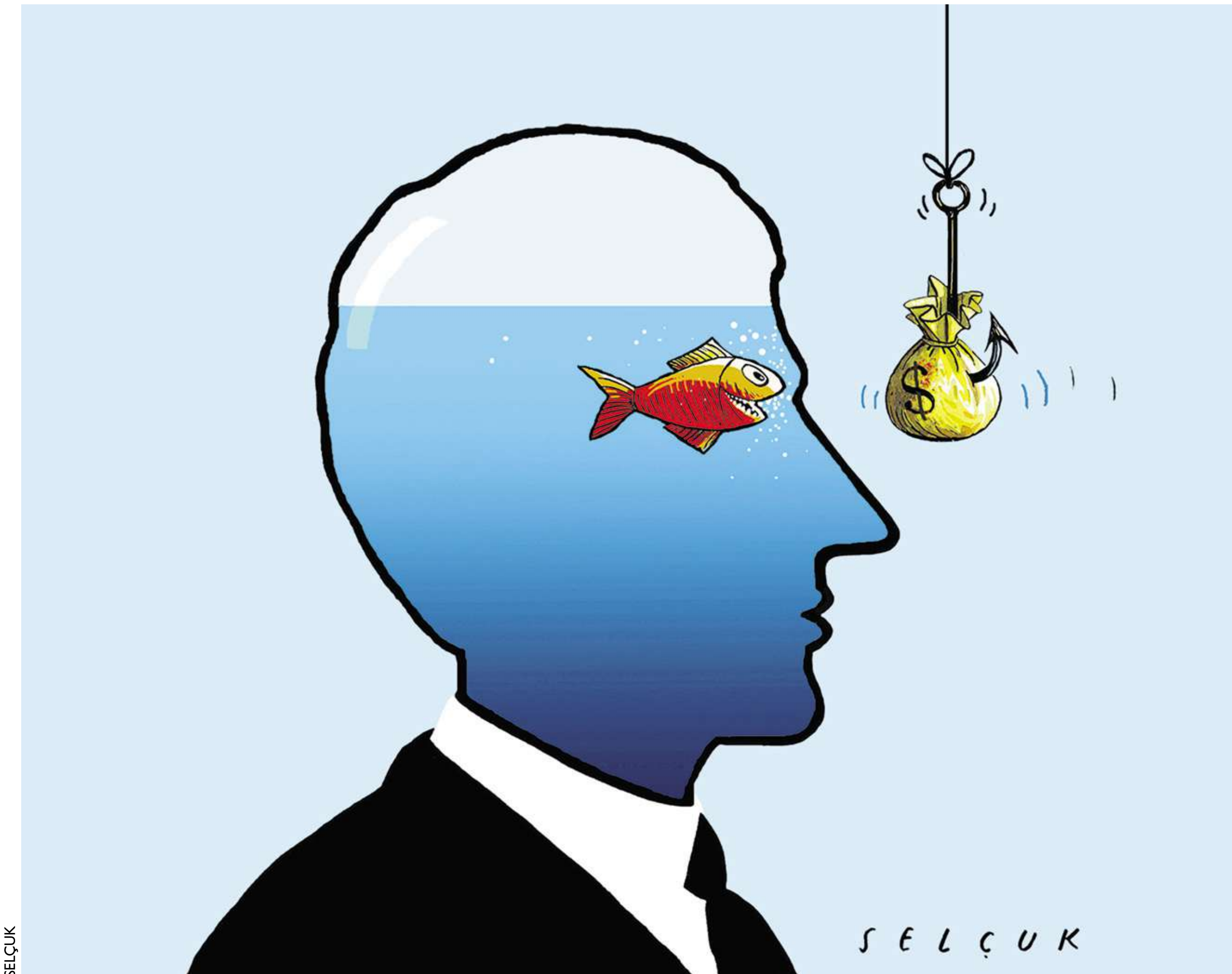
En janvier 2011, la police espagnole a interpellé trois hommes, M. Matías Miret et les frères Gustavo et Eduardo Juliá, qui venaient d’atterrir à l’aéroport El Prat de Barcelone aux commandes d’un jet privé transportant 950 kilogrammes de cocaïne pure. Les trois pilotes étaient des fils de haut gradés de l’armée de l’air argentine. La drogue avait été embarquée sur la base aérienne de Morón, à Buenos Aires, administrée conjointement par l’armée et par le gouvernement fédéral. D’importantes cargaisons de stupéfiants en provenance d’Argentine ont aussi été saisies au Portugal et au Canada.

En outre, en décembre 2015, la justice a condamné l’ancien secrétaire d’Etat aux transports, M. Ricardo Jaime, et son successeur Juan Schiavi à des peines respectives de six et huit ans d’emprisonnement pour leur rôle dans le pacte de corruption à l’origine de la catastrophe ferroviaire de septembre 2012. En plein centre de Buenos Aires, l’accident avait fait 52 morts et 789 blessés. Des enquêtes ont également été ouvertes pour établir le degré de responsabilité de l’ancien ministre de la planification, M. Julio De Vido.

Les organisations de défense des droits humains s’alarment par ailleurs de la recrudescence des enlèvements de femmes destinées à la prostitution clandestine : plus de sept cents victimes sont actuellement recherchées par la justice. Les circuits de la traite contribuent aussi à la prolifération du travail clandestin, dans des conditions proches de l’esclavage. Sur une carte du quartier Once de Buenos Aires établie par la fondation La Alameda, proche du pape François, figurent ainsi « *neuf maisons de passe, six ateliers clandestins – dont l’un situé juste en face du commissariat – et deux “bunkers” de narcotrafiquants implantés à deux pâtés de maisons de ce même commissariat* » (4).

Le football, sport national s’il en est, est quant à lui devenu une industrie mafieuse : banqueroute de clubs, transactions illégales, blanchiment d’argent et groupes de supporters violents – les *barras bravas*, équivalents des « ultras » européens, liés au narcotrafic et aux « affaires ». Ces groupes se livrent à des bagarres meurtrières. En février 2010, un bus de supporters de l’équipe des Newell’s a ainsi été criblé de balles ; un adolescent a été tué. L’enquête a révélé que les armes de guerre ayant servi à la fusillade avaient été fournies par... la police. Depuis que le gouvernement a décidé de subventionner le marché du football – à raison de 45 millions de pesos (2,66 millions d’euros) par jour en 2015 –, les matchs à la télévision sont gratuits, mais nombre de clubs sont au bord de la faillite. Les matchs ne se jouent plus qu’en présence du public local, l’entrée étant interdite aux visiteurs extérieurs pour prévenir les échauffourées.

L’ex-présidente Kirchner est aujourd’hui la cible d’une cinquantaine d’instructions judiciaires pénales, parfois pour enrichissement illicite et blanchiment d’argent. Dans ce dernier cas, on la soupçonne d’avoir utilisé le complexe hôtelier dont elle est propriétaire (5). En comparaison, les trois inculpations de son ancien vice-président Amado Boudou feraient presque pâle figure si l’une d’elles ne l’envoyait pas au tribunal pour « *corruption passive* » et « *transactions incompatibles avec la fonction publique* » (6). La légendaire Hebe de Bonafini, fondatrice et présidente du mouvement des Mères de la place de



Mai, n’échappe pas non plus à la tempête des scandales. Fervente kirchnériste, elle se retrouve dans le collimateur en tant que présidente de la fondation Rêves partagés, qui a détourné dans diverses poches les généreux subsides versés par l’Etat pour la construction de logements sociaux (7).

La justice s’intéresse également à la disparition du procureur Alberto Nisman, retrouvé mort, une balle dans la nuque, à son domicile le 18 janvier 2015, deux jours avant sa convocation devant une commission parlementaire au sujet d’un dossier fort embarrassant pour l’ancien régime. Nisman avait acquis la conviction que M^{me} Kirchner et son ministre Héctor Timerman avaient tenté de faire obstruction aux mandats d’arrêt internationaux émis par Interpol à l’encontre de cinq fonctionnaires iraniens soupçonnés d’avoir participé à l’attentat de juillet 1994 contre la mutuelle juive Amia, qui avait fait 85 morts et 300 blessés au cœur de Buenos Aires. Selon Nisman, l’Argentine aurait conclu un accord secret avec l’Iran pour qu’une « commission vérité » montée de toutes pièces blanchisse Téhéran et obtienne l’annulation des mandats émis contre ses cinq agents. En échange, les deux pays auraient renoué de fructueuses relations commerciales. Saisie en mai 2015, la justice argentine a déclaré un tel accord inconstitutionnel. Nouveau rebondissement en décembre : un procureur a demandé l’ouverture d’une enquête sur M. Timerman après qu’une conversation téléphonique eut révélé que celui-ci était parfaitement conscient de la responsabilité de Téhéran dans l’attentat. Début mars, un ancien agent des services secrets, M. Jaime Stiuso, qui entretenait un contact direct avec Nisman, assurait que celui-ci avait été assassiné par « *un groupe lié au gouvernement précédent, en raison de sa dénonciation de Cristina Kirchner* » (8). L’ex-présidente pourrait se voir convoquée par la justice pour répondre de ces accusations.

Autre problème de poids : l’héritage économique et social laissé par M^{me} Kirchner. La renationalisation, en 2012, de la compagnie pétrolière Yacimientos Petrolíferos Fiscales (YPF) n’a pas apporté au pays l’autonomie énergétique

promise (9). En 2013, l’Argentine a dû importer du pétrole et du gaz pour un montant de 13 milliards de dollars. YPF a ensuite signé un contrat avec la multinationale Chevron pour l’exploitation de l’énorme gisement de Vaca Muerta, dans le sud du pays. Les clauses de l’accord ont été tenues secrètes, jusqu’à ce que la Cour suprême de justice ordonne de les rendre publiques. Entre-temps, le nouveau gouvernement a décrété l’« *état d’urgence énergétique* », organisant le roulement des coupures de courant jusqu’en 2017 afin d’« *éviter un effondrement* » de tout le secteur (10). L’ancien pouvoir n’a pas fait mieux avec la renationalisation en 2008 de la compagnie aérienne Aerolíneas Argentinas, couronnée par de graves problèmes de fonctionnement et par des pertes annuelles frisant les 400 millions de dollars.

Comme beaucoup d’autres, YPF et Aerolíneas Argentinas avaient été durant des décennies des entreprises d’Etat efficaces et bénéficiaires, jusqu’à ce que l’ancien président Carlos Menem, péroniste à tendance libérale au pouvoir de 1989 à 1999, décide de les privatiser. Au

moment de leur renationalisation, les plus hautes tâches de gestion ont été attribuées à des cadres politiques inexpérimentés et souvent peu compétents, mais d’une loyauté irréprochable envers le pouvoir, tandis que les postes intermédiaires ou inférieurs étaient répartis entre militants et affidés. Avec pour résultat logique une production en chute libre.

On a beaucoup loué la loi sur les services de communication audiovisuelle décidée par M^{me} Fernández de Kirchner (11), et à raison : elle a été d’autant mieux accueillie lors de sa promulgation, en octobre 2009, qu’elle remplaçait la loi de radiodiffusion instaurée en 1980 par la dictature militaire. Mais la présidente n’a pas résisté à la tentation de l’instrumentalisation. D’un côté, elle s’est attaquée aux médias monopolistiques, assimilés fort justement à l’opposition, comme le groupe Clarín, qui contrôle 40 % du marché. De l’autre, elle a puisé dans le budget de l’Etat pour créer d’autres monopoles médiatiques, proches d’elle, ceux-là. M. Macri a annoncé une modification de la loi, avec l’appui probable des courants dissidents du péronisme.

Au chevet de retraités décédés

QUANT À la politique kirchnériste du plein-emploi, elle a souvent consisté à gonfler les rangs de la fonction publique. Le nombre de fonctionnaires est passé de 2,3 millions en 2003 – un chiffre déjà considérable – à près de 4 millions aujourd’hui, soit un Argentin sur dix. La bibliothèque du Congrès national, par exemple, a augmenté de 38 % le volume de son personnel au cours des quatre dernières années, jusqu’à totaliser 1 558 employés ; des effectifs largement supérieurs à ceux des plus grandes bibliothèques du monde, alors que sa collection d’ouvrages est beaucoup plus réduite.

Cette hypertrophie, qui s’observe dans presque tous les services d’Etat, relève d’une longue tradition. Les gouvernements successifs, y compris sous les dictatures, ont tous utilisé la fonction publique à des fins de népotisme et de clientélisme, l’attribution du moindre poste étant marchandée contre une allégeance politique ou un « remboursement » en argent. Bien que la loi impose le mérite comme unique critère de recrutement, voilà vingt ans que la grande majorité des emplois dans ce secteur, y compris dans l’éducation nationale, obéissent à des considérations d’une tout autre nature.

Cette situation a relancé le débat sur un Etat « allégé » par opposition à un Etat

« obèse » ; une façon biaisée de poser le problème, puisqu’il ne s’agit pas d’une question de taille, mais d’efficacité et de transparence. Début février, à l’issue d’un audit, les nouvelles autorités de l’Institut national des services sociaux pour les retraités (PAMI) ont révélé que, depuis 2003 au moins, leurs services avaient prescrit pour 500 millions de pesos de médi-

(1) Au premier tour du 25 octobre, M. Scioli a réuni 36,7 % des voix, contre 34,5 % à M. Macri, qui a rassemblé plus largement au second tour du 22 novembre.

(2) *El Litoral*, Santa Fe, 10 mars 2015.

(3) Emilia Delfino, « Las cifras que el gobierno esconde sobre la efedrina », *Perfil*, Buenos Aires, 4 mai 2012.

(4) « El mapa de los narcos, prostíbulos y talleres de Once », Laalameda.wordpress.com, 14 décembre 2015.

(5) « Stolbizer pide la indagatoria de Cristina y Máximo Kirchner en la causa Hotesur », *La Nación*, Buenos Aires, 25 décembre 2015.

(6) « Adelanto : confirman el procesamiento de Boudou por el caso Ciccone y va a juicio oral », *Clarín*, 25 juin 2015.

(7) « Condenan a la fundación Madres de Plaza de Mayo a pagar 33 millones de pesos por contratos incumplidos », *La Nación*, 12 décembre 2015.

(8) « Las declaraciones más impactantes del exespía Stiuso », *Perfil*, 1^{er} mars 2016.

(9) Lire José Natanson, « Et Buenos Aires (re)trouva du pétrole », *Le Monde diplomatique*, juin 2012.

(10) *Ambito.com*, 15 décembre 2015.

(11) Lire Renaud Lambert, « En Amérique latine, des gouvernements affrontent les patrons de presse », *Le Monde diplomatique*, décembre 2012.

* Journaliste, ancien directeur de l’édition argentine du *Monde diplomatique* (1999-2011).

LA VOIE AU RETOUR DES RECETTES LIBÉRALES

passent, la corruption reste

cements par an à 7 500 retraités... décédés. Un médecin du PAMI a ainsi signé 39 000 ordonnances en une seule année. Et aucun service de l'Etat ne peut se vanter d'être à l'abri de ce type de «performances».

Pour ce qui est de l'économie, la croissance a certes été de 7 % par an entre 2003 et 2011, mais elle a chuté au cours des quatre dernières années (0,5 % en moyenne entre 2012 et 2015). Les réserves de la banque centrale sont quasiment épuisées. Le déficit budgétaire oscille entre 5 et 7 %, le taux d'inflation entre 15 et 27 %, voire davantage si l'on en croit certaines sources (12). Quant aux indices de pauvreté, principal critère social pour la gestion du kirchnérisme,

après avoir considérablement fondu, ils repartent à la hausse. La proportion de ménages vivant en situation d'extrême pauvreté (d'indigence) a bondi de 4,7 % en 2010 à 17,8 % en 2013. Durant la même période, la part de la population pauvre est passée de 7,3 % à 27,5 %, selon l'Université catholique argentine.

En inaugurant la session ordinaire du Congrès, le 1^{er} mars, le nouveau président a dépeint un tableau peu reluisant. Si M. Macri n'a pas manqué d'incriminer le gouvernement précédent pour la situation dégradée dans laquelle se trouve le pays, il a insisté sur son souhait d'établir une «*collaboration démocratique*» avec l'opposition non kirchnériste.

Un gouvernement de chefs d'entreprise

Pour GOUVERNER, le président doit s'appuyer autant sur ses alliés radicaux que sur le péronisme dissident, plus libéral, et sur la gauche (notamment le Parti socialiste, très minoritaire), puisqu'il ne dispose pas d'une majorité absolue au Congrès. Si la droite dirige le pays ainsi que six provinces – dont la ville de Buenos Aires et la province du même nom, qui concentrent 40 % de la population et du produit intérieur brut (PIB) –, les dix-sept autres provinces restent aux mains de l'opposition. M. Macri a pris des mesures macroéconomiques d'inspiration libérale, comme la renégociation avec les «fonds voutours» (13), ce qui lui a valu la bénédiction de M^{me} Christine Lagarde, la présidente du Fonds monétaire international (FMI). Mais le rapport de forces dont il est tributaire au Congrès explique pourquoi il n'a pas, pour l'instant, supprimé les aides aux foyers les plus pauvres (allocations familiales); il a au contraire promis de les renforcer. Il a augmenté dans des proportions vertigineuses – de 300 à 700 % – les prix de

l'énergie en éliminant les subventions d'Etat aux ménages, tout en prenant soin d'exempter de cette mesure les allocataires du minimum vieillesse et les familles à bas revenus. Amputer les aides sociales au hachoir libéral serait mal perçu par l'opposition et, surtout, par l'opinion.

Cependant, dès qu'il a les coudées franches, M. Macri agit de façon parfaitement conforme à ses principes. En témoignent la désignation de chefs d'entreprise à la plupart des postes de son gouvernement, ainsi que l'annulation du contrat de travail pour des milliers d'employés de la fonction publique – une mesure mise en œuvre de manière brutale, sans souci de transparence et sans examen préalable d'autres solutions.

M. Macri ne s'est pas privé non plus de participer en janvier au Forum économique de Davos, que l'Argentine avait déserté les douze années précédentes. Adoubé en sa qualité d'étoile émergente,

il a eu le privilège de s'entretenir avec plusieurs de ses aînés – dont le premier ministre britannique David Cameron – et avec quelques grands chefs d'entreprise. En politique extérieure, il s'est empressé de renouer des liens avec les Etats-Unis et l'Union européenne; une réorientation consacrée par la visite à Buenos Aires du président du conseil italien Matteo Renzi et du président français François Hollande. M. Barack Obama a à son tour effectué un séjour officiel les 23 et 24 mars. Pragmatisme oblige, M. Macri compte néanmoins maintenir les relations tissées de longue date avec la Russie et la Chine. Il a morigéné le gouvernement vénézuélien – «*Il ne saurait y avoir de place [en Amérique du Sud] pour la persécution politique*», a-t-il notamment lancé le 21 décembre 2015 –, avant de l'appeler, le 21 janvier, alors qu'il participait au sommet du Marché commun du Sud (Mercosur) au Paraguay, à une lutte conjointe contre la pauvreté et le narcotrafic. Tout à son souci de ménager la chèvre et le chou, il a qualifié de «*pas en avant*» le fait que le président Nicolás Maduro ait accepté sa défaite aux élections législatives de décembre 2015, et il a invité l'opposition vénézuélienne à «*faire preuve de retenue*».

Le chef de l'Etat courtise ouvertement sa propre opposition, en particulier la jeune garde du parti péroniste, dont les instances dirigeantes doivent être renouvelées lors d'un scrutin interne le 8 mai prochain. Cette stratégie d'ouverture paraît plutôt lui réussir, du moins pour l'instant. Il s'est déjà assuré le soutien des péronistes non kirchnéristes pour le budget 2016 de la province de Buenos Aires.

En matière économique, le nouveau gouvernement a pris en urgence quelques mesures d'orthodoxie libérale, comme la levée des obstacles aux importations et une dévaluation de 30 % de la monnaie nationale, afin d'atténuer l'écart entre le dollar au cours officiel et le dollar «parallèle». Les investisseurs étrangers paraissent séduits; on évoque des rentrées de

devises de 15 à 20 milliards de dollars pour ces prochains mois, en provenance de Chine notamment. Et les exportateurs argentins promettent de rapatrier l'argent qu'ils détiennent à l'étranger, à raison de 400 millions de dollars par jour.

Parmi les trouvailles du gouvernement, la plus controversée est la levée des impôts sur l'exportation de minerais. Cette décision a suscité un tollé au sein de nombreuses organisations écologistes et communautaires, qui dénoncent les graves contaminations causées par les concessions minières. Au terme de neuf années de lutte, les habitants de Famatina, une ville minière située dans le nord de la province de La Rioja, avaient ainsi obtenu l'expulsion des quatre compagnies exploitantes. Mais l'Argentine renferme dans ses sous-sols la sixième réserve mondiale de minerais; une pro-

messe impossible à ignorer pour un gouvernement libéral. Les seize provinces minières sont presque toutes gouvernées par l'opposition péroniste; mais, comme elles dépendent du budget national et que le péronisme est par ailleurs en pleine recomposition, elles ont fait comprendre qu'elles n'étaient pas hostiles à une négociation sur le sujet. Quelle que soit la tonalité idéologique qu'adoptera le gouvernement en fonction de ses alliances – centre droit vaguement social-chrétien ou néolibéralisme pur et dur –, l'effondrement du cours des matières premières et la situation économique mondiale, marquée par l'échec retentissant des politiques libérales, n'augurent rien de bon pour l'Argentine. Sans compter les crises que traversent le Brésil et la Chine, qui sont à la fois ses principaux partenaires commerciaux, investisseurs et bailleurs de fonds.

Grève des enseignants

DANS L'IMMÉDIAT, cependant, le problème majeur qui se pose au gouvernement est l'inflation. Dans une société accoutumée aux variations brutales de l'économie et de la politique, celle-ci a choisi de faire son grand retour au moment même où le vainqueur de la présidentielle entrait en fonctions, avec un bond de 4 % en décembre. La nouvelle hausse de 3 % qui a suivi en janvier laisse présager un taux peu flatteur pour l'année entière. Ces chiffres compliquent les négociations salariales déjà entamées entre le gouvernement et les centrales syndicales. En mars, une grève des enseignants a empêché la rentrée scolaire dans huit provinces. Le plan de la présidence consiste à maintenir les augmentations de salaire sous la barre des 30 % (inférieures à l'inflation) en échange d'une réforme en profondeur de l'impôt sur le revenu, qui pénalise les classes moyennes. Il prévoit également de baisser la taxe sur la valeur ajoutée (qui s'élève à 21 % et s'applique tant aux produits qu'aux services) pour les produits

de première nécessité. Egalement au programme : l'augmentation et l'extension des allocations familiales et l'affectation d'un fonds de plusieurs millions aux œuvres sociales des syndicats. Une offrande aux forces syndicales de nature à les rendre plus souples à la table des négociations.

M. Macri a promis une «*lutte implacable contre l'inefficacité et la corruption*», ainsi que la «*pauvreté zéro*» à mi-mandat. Le poids de l'héritage, ses premières expériences au pouvoir et la situation politique et sociale indiquent clairement que la seconde ne pourra pas aller sans la première.

CARLOS GABETTA.

(12) Comme la très neutre Commission économique pour l'Amérique latine et la Caraïbe (Cepal) de l'Organisation des Nations unies.

(13) Lire Mark Weisbrot, «En Argentine, les fonds voutours tenus en échec», *Le Monde diplomatique*, octobre 2014.



ASSOCIATION
LES AMIS
DU MONDE
DIPLOMATIQUE



RÉGIONS

AIX-EN-PROVENCE. Le 7 avril, à 18 heures, bibliothèque Méjanes: «Projet pour une presse libre», avec Pierre Rimbart. Le 28 avril, à 18h15, à l'Institut d'études politiques, 25, rue Gaston-de-Saporta: rencontre avec Ignacio Ramonet pour son livre *L'Empire de la surveillance* (Galilée). (*d.bruiet@orange.fr*)

ALÈS. Le 6 avril, à 20h45, au CinéPlanét: projection du film d'Anna Roussillon *Je suis le peuple*. Le 21 avril, à 20h30, cinéma Le Palace. Le Vigan: projection du film de François Ruffin *Merci patron!* (*amd30@orange.fr*)

ARIÈGE. Le 5 avril, à 20 heures, au centre culturel du Mas-d'Azil: «Le transhumanisme est-il un humanisme?», avec Emmanuel Jardin. (*micsans@gmail.com*)

AUDE. Salle de la Tour à Pennautier, en partenariat avec la mairie: le 4 avril, à 20h45, «L'école, pour y apprendre quoi?», avec Nico Hirtt, puis le 13 avril, à 20h45, «De la judéophobie à l'islamophobie», avec Shlomo Sand. Au cinéma Le Colisée à Carcassonne, en partenariat avec les Amis du Ciné: le 7 avril, à 20 heures, projection-débat du film d'Amos Gitai *Le Dernier Jour d'Yitzhak Rabin*, puis le 28 avril, à 20h30, projection du film de Bo Widerberg *Joe Hill*. Le 30 avril, à l'espace culturel des Corbières, 25, rue de la Robine à Ferrals-les-Corbières, soirée Afrique: à 18 heures, «Afrique-France: des relations à repenser», avec Anne-Cécile Robert; à 19 heures, repas; à 21 heures, théâtre, *La Grande Saga de la Françafrique*. (*amd11@free.fr*)

AVIGNON. Cinéma Utopia Manutention: le 14 avril, à 20 heures, projection du film *Comme des lions*, suivie d'un débat avec la réalisatrice Françoise Davisse; le 29 avril, à 19h30, rencontre avec Ignacio Ramonet pour son livre *L'Empire de la surveillance* (Galilée). (*ruiz.bouqueyran@wanadoo.fr*)

BEAUVAIS. Le 29 avril, à 19 heures, salle du Pré Martinet: «L'impérialisme contemporain», avec Francis Arzalier. Le 2 mai, à 20h30, au cinéma Agnès-Varda: projection de *Merci patron!*, suivie d'un débat avec le réalisateur François Ruffin. (*jmbavard@orange.fr*)

BESANÇON. Le 7 avril, à 20 heures, au café Mon Loup, 10, rue Pasteur, «café citoyen»: «Monnaies locales, l'exemple de la Pive». (*www.amd-besancon.org*)

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE. Le 14 avril, à 20h30, au cinéma La Comète: projection du

film de François Ruffin *Merci patron!*, suivie d'un débat avec Vincent Bernardet. (*sylvain-champon@hotmail.fr*)

CLERMONT-FERRAND. Le 2 avril, à 17 heures, au café Les Augustes, 5, rue Sous-les-Augustins: «Les enjeux de la crise syrienne». (*xaphi@orange.fr*)

FRANCHE-COMTÉ. Projections du film *Je lutte donc je suis*, suivies d'un débat avec le réalisateur Yannis Youlountas: le 6 avril, à 20h15, au cinéma Le Colisée à Montbéliard et le 10 avril, à 20h30, au cinéma Méliès à Lure. En partenariat avec les AES et Cinéma et rien d'autre. Le 15 avril, à 20 heures, au Bar atteint, 25, rue de la Savoureuse à Belfort: «La démocratie, la décroissance, la mondialisation, etc.», conférence chantée par Mérome, suivie d'un débat. En partenariat avec les AES. (*odile-mangeot@wanadoo.fr*)

GIRONDE. Le 1^{er} avril, à 20h30, au cinéma Jean-Eustache de Pessac, dans le cadre du Festival du film d'histoire: «Vers un conflit généralisé au Proche-Orient?», avec Akram Belkaid. Le 11 avril, à 12h45, au Poulailler, place du 14-Juillet à Bègles: «déjeuner diplomatique». «Cafés-Diplo»: le 2 avril, à 20h30, au café de l'Orient, place François-Mitterrand à Libourne; le 12 avril, à 19 heures, salle Aragon à Port-Sainte-Foy; et le 27 avril, à 19h30, au Poulailler. (*amis.diplo33@gmail.com*)

GUADELOUPE. Le 20 avril, à 19 heures, médiathèque de Port-Louis: projection du film d'Arman et Arash T. Riahi *Everyday Rebellion*, suivie d'un débat sur la démocratie. Le 22 avril, à 19h30, salle Robert-Loyson, Le Moule, soirée «Y en a marre!»: court-métrage, échanges entre Thiat, StarJee, Tysmé, Erauss, suivis d'un concert. Le 23 avril, à 19 heures, médiathèque de Baie-Mahault: projection du film d'Elizabeth Chai Vasarhelyi *Incorruptible*, suivie d'un débat sur l'Afrique. (*danimaginaire@yahoo.fr*)

LA ROCHE-SUR-YON. Le 9 avril, à 10 heures, au Brin d'appétit, 19, rue Pierre-Bérégovoy, «café-Diplo» sur le dossier paru dans *Le Monde diplomatique* de mars 2016, «Fin de cycle pour la social-démocratie». (*michelmerel54@laposte.net*)

LAVAL. Le 1^{er} avril, à 19 heures, au Méridional, 114, rue du Pont-de-Mayenne, «café-Diplo»: «Déluge de bombes sur le code du travail». (*lg_marion@hotmail.fr* et *patrice.morin16@orange.fr*)

LILLE. Le 27 avril, à 20 heures, à la Maison régionale de l'environnement et des solidarités, 23, rue Gosselet: «A quoi est dû le chômage?», avec Franck Van de Velde. (*amdndord@yahoo.fr*)

LYON. Le 2 avril, à 20 heures, au Ciné Duchère, 308, avenue Andrei-Sakharov: projection du film *La fête est finie*, en présence du réalisateur Nicolas Burlaud. Le 26 avril, à 19 heures, à la librairie Terre des livres, 86, rue de Marseille, débat avec Christian Cauvin sur son livre *La Fin du capitalisme et la nécessaire invention d'un monde nouveau* (L'Harmattan). Le 27 avril, à 20h30, au cinéma La Fourmi, 68, rue Pierre-Corneille: projection du film *Voyage en Grèce par temps de crise*, suivie d'un débat avec Anastassia Politi. (*catherine.chauvin@wanadoo.fr*)

METZ. Le 14 avril, à 18h30, petite salle des Coquelicots, 1, rue Saint-Clément, «café-Diplo»: «Education: quel rôle aux parents et à l'école?». Le 27 avril, à 19 heures, cloître des Récollets, 1, rue des Récollets: rencontre avec Ignacio Ramonet pour son livre *L'Empire de la surveillance* (Galilée). Avec l'université de Lorraine (Irene), Attac et la Libre Pensée 57. (*christopherpollmann@univ-lorraine.fr*)

MONTARGIS. Le 8 avril, à 20h30, au cinéma Le Vox à Château-Renard, projection du film de François Ruffin *Merci patron!*, suivie d'un débat avec Sylvain Laporte. Le 21 avril, à 20h30, à l'amphithéâtre du lycée agricole du Chesnoy: «Demain, une campagne sans paysans?», avec Pierre Vuarin, de l'université internationale Terre citoyenne. (*piherry@orange.fr*)

MONTPELLIER. Le 7 avril, à 20 heures, salon du Belvédère au Corum: «L'extractivisme, exploitation industrielle de la nature», avec Ana Bednik. Le 8 avril, à 18 heures, espace Martin-Luther-King: «L'Europe face à la Grèce», avec Giorgos Karatsioubanis (Syriza). Rencontre organisée par le Collectif montpelliérain de soutien au peuple grec et Attac. Le 25 avril, à 18 heures, salle Guillaume-de-Nogaret, rue Pitot: «Les conventions de citoyens», avec Jacques Testart. (*amis-diplo34@orange.fr*)

NICE. Le 1^{er} avril, à 20 heures, au cinéma de Beaulieu, avenue Albert-1^{er} à Beaulieu-sur-Mer,

projection du film de François Ruffin *Merci patron!*, suivie d'un débat avec Pierre Rimbart. En partenariat avec L'Eclat, la Ligue des droits de l'homme, Attac et ADN. Le 26 avril, à 19h30, au café O'Quotidien, 2, rue Martin-Seymour: «café-Diplo» autour du *Monde diplomatique* d'avril 2016 et du *Manière de voir* n° 145, «L'emprise des religions». (*diplo@geller-conseil.eu*)

ORANGE. Le 14 avril, à 20h30, au cinéforum d'Orange: projection du film de François Ruffin *Merci patron!*, suivie d'un débat avec la Ligue des droits de l'homme, Agora, Amnesty International et l'Ecran magique. (*ruiz.bouqueyran@wanadoo.fr*)

ORLÉANS. Le 7 avril, à 20 heures, à la Maison des associations: débat sur le dossier «Fin de cycle pour la social-démocratie» (mars 2016). Le 12 avril, à 19 heures, sur Radio Campus Orléans (88.3), présentation du *Monde diplomatique* du mois dans l'émission «A bâtons rompus». (*lesamdorleans@laposte.net*)

PAU. Le 12 avril, à 18h30, à la faculté de lettres: «Les intellectuels français qui ont flirté avec le fascisme», avec Shlomo Sand. (*parrabieaubies@free.fr*)

PERPIGNAN. Les AMD66 se réunissent le troisième jeudi du mois, à 19 heures, à la résidence Habitat jeunes Roger-Sidou, 5, place Gerbaud. (*am.bordas@laposte.net*)

RENNES. Le 20 avril, à 20h30, à la Maison des associations, 6, allée des Alliés: «Le baiser de la mort de l'Europe à l'Afrique», avec Jacques Berthelot. Le 28 avril, à 19 heures, au Knock, 48, rue de Saint-Brieuc: «café-Diplo» sur le dossier «Fin de cycle pour la social-démocratie» (mars 2016). (*yves.paristad@wanadoo.fr*)

SAINT-BRIEUC. Le 22 avril, à 19 h 45, à la Maison du temps libre (salle du petit théâtre), 6 bis, rue du Maréchal-Foch: débat sur les articles du *Monde diplomatique* «Le code du travail, garant de l'emploi» (janvier 2016) et «Une histoire de la Sécurité sociale» (décembre 2015). (*fame973@gmail.com*)

TOULOUSE. Le 5 avril, à 20h30, à la Bourse du travail: «L'école? Pour y apprendre quoi?»,

avec Nico Hirtt. Le 7 avril, à 20h30, salle du Sénéchal: «Qui va pouvoir payer les nouveaux médicaments?», avec Olivier Maguet (Médecins du monde). Le 11 avril, à 20h30, à la Bourse du travail: «De la judéophobie à l'islamophobie», avec Shlomo Sand. Le 20 avril, à 18 heures, à la librairie Ombres blanches, rencontre avec Bertrand Badie pour son livre *Nous ne sommes plus seuls au monde* (La Découverte). Le 26 avril, à 20h30, au cinéma Utopia de Toulouse, trente ans après Tchernobyl, projection-débat du film de Micha Patault et Sarah Irion *Are Vah!*. Avec les Amis de la Terre. (*amdoul@gmail.com*)

TOURS. Le 15 avril, à 20h30, association Jeunesse et Habitat, 16, rue Bernard-Palissy: «Leçons sur la loi El Khomri». Le 20 avril à 13 heures, le 21 avril à 19 heures et le 25 avril à 11 heures, sur Radio Béton (93.6), présentation du *Monde diplomatique* du mois. (*pjc.arnaud@orange.fr*)

RÉGION PARISIENNE

PARIS. Le 13 avril, à 19 heures, au Lieu-Dit, 6, rue Sorbier, «café-Diplo»: «Haro sur Schengen», avec Benoît Bréville. (*amis.diplo.75@gmail.com*)

ESSONNE. Le 18 avril, à 20h30, Maison du monde, 509, patio des Terrasses à Evry: réunion mensuelle des Amis autour d'un article du journal. (*amd91.evry@gmail.com*)

SEINE-SAINT-DENIS. Le 7 avril, à 19 heures, salle La Belle Etoile - compagnie Jolie Môme, 14, rue Saint-Just, La Plaine-Saint-Denis: projection du film de Marc Rivière *Penn Sardines*, suivie d'un débat avec Théo Bernard, historien. En partenariat avec les Bretons de Saint-Denis. (*amis.diplo.75@gmail.com*)

VAL-D'OISE. Le 7 avril, à 20h30, à l'Orange bleue, 7, rue Jean-Mermoz à Eaubonne: «La séparation de l'Eglise capitaliste et de l'Etat», avec Bernard Friot. Le 10 avril, au cinéma Les Toiles, à Saint-Gratien: projection-débat du film d'Abbas Fahdel *Homeland: Irak année zéro* (première partie à 11 heures et seconde à 14 heures). (*amd95@orange.fr*)

HORS DE FRANCE

GENÈVE. Le 12 avril, à 19 heures, au café Le Boulevard, dans le hall de la Comédie, 6, boulevard des Philosophes, «café-Diplo» sur le dossier «Fin de cycle pour la social-démocratie» (mars 2016). (*claudesumi@gmail.com*)

LUXEMBOURG. Le 14 avril, à 18h30, au Citim, 55, avenue de la Liberté: «Le temps des colères», débat à partir des articles parus dans *Le Monde diplomatique* de mars 2016. (*amd-luxembourg@gmail.com*)

Imams en France,

(Suite de la première page.)

L’islam sunnite (la branche de la religion musulmane la plus représentée en France) se définit comme une religion du sacerdoce universel : n’importe quel homme pubère et sain d’esprit peut, en théorie, assumer cette fonction. « *L’imam n’est pas un intermédiaire entre Dieu et les croyants, rappelle M. Hussein K., imam bénévole d’une mosquée située dans une zone urbaine sensible (ZUS) du sud de la France. On est là pour guider la prière, faire le prêche, enseigner les bases de l’islam et conseiller les gens sur la religion, point. Ce n’est pas comme le prêtre chez les catholiques. En France, ce sont les fidèles ou les responsables de l’association qui désignent l’imam. Ils choisissent parmi les présents le plus versé dans la religion, le plus savant, le plus sage. On n’a pas d’autorité, sinon morale – et encore (2)...* »

Dans plus de la moitié des mosquées (55 %), les imams sont bénévoles. Certains sont ouvriers, employés, petits commerçants ; d’autres sont cadres, universitaires, enseignants, membres de professions libérales. Que leur savoir religieux, souvent acquis de manière autodidacte, soit ou non garanti par des titres profanes (maîtrise, doctorat, diplôme d’école d’ingénieurs...), ils conçoivent l’imamat comme un engagement que l’on fait « à la grâce de Dieu » (*fi sabili l-lâh*) pour les « bonnes actions » (*hasanât*). Même si leur nombre augmente depuis le début des années 1990, les imams rémunérés demeurent minoritaires. Certains sont passés par de prestigieuses institutions de transmission du savoir islamique (Al-Azhar au Caire, l’université Quaraouiyine au Maroc, l’université Emir-Abdelkader à Constantine, l’Université islamique de

Médine, etc.) ou, plus modestement, par des instituts préparant à cette fonction, en France ou à l’étranger. Parmi ces professionnels, certains sont des fonctionnaires envoyés par l’Algérie ou la Turquie pour officier dans les salles de prière (environ 250 en France) affiliées à leurs relais consulaires ou à leurs associations satellites : la Grande Mosquée de Paris, proche de l’Algérie ; le Diyanet işleri Türk islam Birliği (Ditib), lié à la Turquie, etc. Ceux qui sont rémunérés directement par les associations touchent généralement des salaires ou des défraiements mensuels inférieurs à 1 200 euros ; les fonctionnaires sont bien mieux rétribués : aux environs de 2 000 euros par mois.

Bénévoles ou salariés

LA DÉSIGNATION de l’imam et sa possible rémunération demeurent une affaire interne dans la majorité des salles de prière. Au-delà de la variété des personnes choisies, certaines attentes reviennent. Le candidat doit savoir faire preuve d’humilité : il ne demande pas à devenir imam, mais attend d’être sollicité. Il lui faut également témoigner d’un sens du placement, qui prend des formes distinctes pour ceux qui aspirent à un poste professionnel ou bénévole. Les premiers ont souvent recours à un ami, un cousin, qui se charge de faire valoir leurs compétences religieuses dans les mosquées à la recherche d’un salarié. Une fois en poste, ils n’hésitent pas à critiquer les bénévoles – des concurrents redoutables, puisqu’ils ne demandent pas à être payés. « *En France, il n’y a pas plus facile que d’être imam. Il suffit que vous parliez arabe pour que les gens pensent que vous pouvez l’être. Ici, malheureusement, l’imamat n’est pas un métier mais une fonction, et cette fonction peut être*

pratiquée par n’importe qui », déplore ainsi M. Ali S., qui a peiné pour retrouver un poste salarié quand, au terme de sa mission en France, il a refusé de rentrer en Algérie pour réintégrer le corps des imams fonctionnaires.

Dans les mosquées qui ne peuvent ou ne souhaitent pas recourir à un professionnel, c’est au terme d’une carrière d’engagement religieux au sein de la communauté que les candidats au minbar – l’escalier ou l’esca-beau depuis lequel l’imam prononce le prêche du vendredi – doivent prouver leur légitimité. Il est a priori plus facile de convaincre lorsqu’on parle l’arabe (et si possible l’arabe classique), qu’on maîtrise a minima le Coran et la tradition prophétique (la sunna) et qu’on dispose de quelques compétences en exégèse et en jurisprudence islamiques (fiqh). Mais les connaissances attendues sont toujours appréciées au regard des ressources disponibles au sein de la communauté de fidèles.

WWW.ATELIER21.IMA - GALERIE D'ART L'ATELIER 21, CASABLANCA



NABIL EL MAKHLOUFI. – « La Foule I », 2015

« *Quand vous allez à la mosquée, vous discutez avec les gens, avec les responsables, ils voient bien que vous en connaissez davantage que celui qui fait le prêche... Moi, je fréquentais cette mosquée depuis un an quand on m’a dit : “Tu connais mieux la religion, donc est-ce que tu veux bien faire l’imam ?”* », raconte M. Rachid T., maître de conférences des universités et imam non rémunéré d’une petite mosquée du sud de la France.

Une fois recrutés, tous remplissent à peu près les mêmes tâches. Ils dirigent les cinq prières (*salât*) quotidiennes, prêchent à l’occasion de la prière communautaire du vendredi (*jumu’a*), enseignent l’islam aux adultes et aux enfants, accompagnent certaines étapes de la vie des fidèles (circoncisions, conversions, mariages, décès, etc.). Institués en représentants de l’orthodoxie (les bonnes croyances) et de l’orthopraxie (les bonnes conduites), ils renseignent sur les fondements dogmatiques du message coranique (*al-kalam*) et sur les règles de

l’adoration rituelle (*al-’ibadat*). Mais ils diffusent également les principes censés guider le comportement des musulmans en dehors des temps strictement rituels (*al-mu’amalât*). En effet, le droit musulman s’intéresse à tous les aspects de la vie du croyant : sexualité, alimentation, habillement, économie... Il classe les pratiques des individus selon une échelle beaucoup plus complexe que la simple opposition du licite (*al-halâl*) et de l’illicite (*al-harâm*), qui comprend notamment le prescrit (*al-fard*), le recommandable (*al-mandûb*) et le condamnable (*al-makrûh*).

Les questions des fidèles sont souvent formulées de manière impromptue, à la sortie d’un cours ou d’une cérémonie. Elles peuvent porter sur la validité d’une prière, d’une invocation ou d’un autre acte rituel, à l’instar de cette femme demandant ce que vaut un jeûne du ramadan qu’elle a dû interrompre sur avis médical. Les sollicitations sont très prosaïques et concernent la vie familiale, conjugale, professionnelle,

etc. « *Par exemple, hier, un homme d’une trentaine d’années m’a demandé un rendez-vous* », raconte M. Mahfoud D., imam salarié d’origine algérienne travaillant dans une mosquée affiliée à l’Union des organisations islamiques de France (UOIF), proche des Frères musulmans. « *Il était très malheureux. Après plusieurs années de chômage, il venait de se voir proposer un emploi en intérim. “Le travail qu’on me propose, c’est chez Heineken. Qu’est-ce que je dois faire ? L’islam interdit l’alcool, mais ma famille a besoin de manger.” Je lui ai dit : “Ecoute, il faut prendre ce travail. Un musulman ne doit pas être au chômage, il doit travailler pour subvenir aux besoins de sa famille. En revanche, continue à chercher autre chose dans le bien.”* »

(1) Selon la base de données Factiva, qui recense la plupart des titres français de presse.

(2) Les entretiens avec les imams ont notamment été réalisés dans le cadre d’une recherche de doctorat de sociologie soutenue à l’université Paris-VII. Tous les noms ont été modifiés.



WWW.ATELIER21.IMA - GALERIE D'ART L'ATELIER 21, CASABLANCA

NABIL EL MAKHLOUFI. – « Fragments I », 2015

Une affaire d’Etat ?

S’il s’en préoccupait peu durant les décennies précédentes, l’Etat s’est mis à considérer l’islam comme un problème public dans les années 1980. Depuis, de M. Pierre Joxe à M. Bernard Cazeneuve, la quasi-totalité des ministres de l’intérieur se sont accordés sur la nécessité d’œuvrer à l’émergence d’un « islam français ».

D’une part, les gouvernements successifs tentent d’améliorer les conditions d’exercice du culte musulman, afin de garantir une égalité de traitement entre religions et entre citoyens : accompagnement des projets de grande mosquée, gestion des flux dans les abattoirs au moment de l’Aïd el-Kébir, augmentation du nombre d’aumôniers musulmans dans les prisons, l’armée et les hôpitaux, plateaux-repas halal pour les militaires, etc. Dans le même temps, cependant, ils cherchent à encadrer cette religion qui les inquiète de plus en plus en raison du développement et de la radicalisation de l’islam politique au Maghreb et au Proche-Orient.

Dans les cabinets des ministres de l’intérieur, cette double préoccupation se traduit par l’apparition de conseillers chargés du « dossier de l’islam de France ». Souvent officieux, ils ont activement participé à faire de l’imamat un objet de préoccupation politique.

Dès le second mandat de M. Joxe (1988-1991), M. Raoul Weexsteen s’inquiète ainsi du « *développement des mosquées dont les imams tiendraient des discours intégristes, intolérants,*

violents (1) ». Son successeur, M. André Damien, qui travaille avec Charles Pasqua et M. Jean-Louis Debré, déplore la présence d’étrangers « *incapables de parler la langue française et incapables, de par la formation théologique qu’ils ont subie, de comprendre les problèmes qui se posent à un jeune Français vivant en banlieue* ». On retrouve la même préoccupation sous la plume de M. Didier Motchane, conseiller de M. Jean-Pierre Chevènement à la fin des années 1990, quand il insiste sur l’intérêt pour l’Etat d’éviter que « *le recrutement des imams et le financement des lieux de prière [ne soient] entièrement laissés à des réseaux étrangers et concurrents* ».

Depuis la mandature de Pasqua (1993-1995), la critique systématique des « imams étrangers » se double d’un discours sur la nécessité de favoriser l’apparition d’« imams français » ou, à défaut, francophones, formés dans le pays et enseignant une « *doctrine compatible avec les principes fondamentaux de la République* ». M. Damien est le premier à suggérer la « *création d’imams* » – une idée relancée par M. Cazeneuve lors d’un déplacement à Strasbourg le 3 mars 2015.

D’un point de vue juridique, la surveillance des imams ou des propos qu’ils tiennent devant les fidèles est autorisée par les articles 34 et 35 de la loi de 1905 concernant la séparation des Eglises et de l’Etat. En revanche, les pouvoirs publics n’ont pas le droit d’interférer dans les processus de sélection des ministres du culte (2) – sauf dans les établissements publics dotés d’aumôneries (internats, prisons, hôpitaux, casernes). Afin de rester en

apparente conformité avec le cadre de la laïcité, les « conseillers islam » ont donc cherché à agir sur le profil des imams en écartant certains candidats. Ils s’appuient pour cela sur des domaines d’action publique connexes, où la légitimité juridique et politique de l’Etat à intervenir est peu contestable.

Ainsi, au nom de la sécurité intérieure et de la législation en vigueur en matière de droit au séjour, le ministère de l’intérieur expulse ou refuse de laisser entrer les individus jugés indésirables. De plus, ses agents accordent aux imams le plus longtemps possible des titres de séjour précaires et facilement révocables. Avec l’aide du Quai d’Orsay, la Place Beauvau favorise également l’accueil de fonctionnaires turcs et algériens sélectionnés par les autorités religieuses officielles de leur pays d’origine, puis payés et encadrés par les réseaux consulaires ou leurs associations satellites. Enfin, les « conseillers islam » ont tenté d’influer sur la formation en favorisant la création de l’Institut Al-Ghazali au sein de la Grande Mosquée de Paris, en 1993, ou, plus récemment, en créant dans les universités des « diplômes universitaires (DU) laïcité », qui ne sont pas nécessaires pour occuper la fonction d’imam et qui rencontrent un succès très mitigé.

S. J.

(1) Cette citation et les suivantes sont extraites de notes rédigées par les « conseillers islam » des ministres de l’intérieur.

(2) Depuis les accords Briand-Ceretti de 1924, le Saint-Siège doit toutefois consulter les autorités françaises avant de nommer les évêques.

LE CULTE MUSULMAN ?

loin des clichés

Mais, comme l'affirme M. Cevat E., imam fonctionnaire turc, titulaire d'une maîtrise de science islamique et envoyé en France par le ministère des affaires religieuses de son pays, « *le rôle d'imam dépend [aussi] beaucoup des gens qui fréquentent la mosquée. Un bon imam en France, ce n'est pas forcément quelqu'un qui a beaucoup de connaissances religieuses. C'est quelqu'un qui est en mesure d'être sociable avec tout le monde. Il faut être ouvert d'esprit et savoir s'adapter aux demandes. Parfois, ce n'est pas facile, parce qu'en faisant plaisir aux uns, tu provoques les critiques des autres. Par exemple, pour les personnes âgées, qui ont une vision traditionnelle de l'imam, je devrais rester toute la journée dans la mosquée à lire le Coran. La première fois qu'elles m'ont vu jouer au football avec les jeunes devant la mosquée, elles n'ont pas aimé; elles en ont parlé au président [de l'association]* ». Afin de conserver son poste, un imam doit donner satisfaction aux dirigeants associatifs, mais surtout aux usagers du lieu de culte, ce qui est d'autant plus difficile que tous n'ont pas les mêmes attentes.

Pour les musulmans de France qui se demandent si, d'un point de vue islamique, il est licite de prendre la pilule, de divorcer d'un mari que l'on n'aime pas (ou plus) ou d'épouser quelqu'un contre l'avis de ses parents, les imams sont des interlocuteurs de premier ordre, facilement accessibles. A la différence des avis juridiques trouvés sur Internet ou dans les livres, ils permettent la discussion. En outre, contrairement aux oulémas (les docteurs de la loi islamique) passés et présents du monde arabe, ils ne sont pas totalement étrangers aux processus d'accommodation, de réinvention ou de réinterprétation avec lesquels sont nécessairement aux prises ceux qui tentent de vivre « en musulmans » dans une société qui ne s'est pas historiquement définie comme musulmane.

La plupart des imams, surtout lorsqu'ils gagnent leur vie dans un autre domaine, ont eux aussi été amenés à réfléchir au processus d'acculturation qui accompagne toute immigration durable. « *En arrivant,*

je ne connaissais rien de cette société, se souvient M. Mehdi O., Marocain débarqué en France en 1992 et devenu imam bénévole dans un village du Sud. Donc, j'ai regardé les musulmans pratiquants d'ici. J'ai fait cette expérience pour essayer de m'intégrer dans cette société. Parce que si je ne dois pas tout accepter, je ne vais pas non plus arriver avec mes idées de Marocain et dire: "Non! C'est comme ça." L'idée, c'était quand même de voir comment les gens vivent en France, de prendre les choses qui conviennent à ma religion et de rejeter celles qui ne sont pas bien. » Comme lui, beaucoup d'imams ne condamnent pas a priori les normes socioculturelles en vigueur dans la société française. Généralement, ils ont plutôt tendance à légitimer les pratiques facilitant l'insertion socio-économique, du moment que ces accommodations ne leur semblent pas aller à l'encontre des prescriptions islamiques. Ils participent ainsi à la production plus ou moins consciente d'un discours sur ce que pourrait être un processus d'acculturation à la société française « islamiquement souhaitable ».

Lorsqu'il fait l'objet d'une certaine systématisation, ce discours se construit autour d'une distinction hiérarchique entre ce qui relèverait de l'islam et ce qui tiendrait à la « culture » d'un pays donné. « *Il y a la sphère de la culture et il y a la sphère de l'islam. Mais comme, malheureusement, on ne connaît pas très bien notre religion, on mélange la culture avec la religion, déplore M. Abdelnasser S., informaticien marocain et imam bénévole d'une mosquée située dans un quartier populaire. Par exemple, au Maghreb, quand la religion, l'homme se marient, les familles attendent qu'ils aient un rapport sexuel pour sortir un mouchoir plein de sang. Beaucoup de gens croient que c'est l'islam, alors que dans l'islam, c'est interdit. Il est dit que celui qui divulgue l'intimité d'un couple marié, Dieu ne le regardera pas le jour du Jugement. Ça, c'est un exemple de la culture contre l'islam.* »

Critiqués pour leur conservatisme

DANS ce raisonnement, relèvent de la culture toutes les pratiques auxquelles les imams ne reconnaissent aucun fondement religieux, présentées comme le fruit de contextes sociohistoriques et nationaux extrêmement variables. Leur bien-fondé ne devrait être jugé, selon cette approche, qu'à l'aune de leur conformité vis-à-vis d'une doctrine islamique pensée, elle, comme universellement valable et transposable. « *Je vais prendre un exemple réel, poursuit M. Abdelnasser S. Un frère, qui vient du Maroc ou d'Algérie, je ne sais plus, vient me voir parce que sa femme et une autre sœur sont allées au cinéma, et lui était très choqué, parce qu'il vient d'un milieu où les femmes ne vont pas au cinéma. Moi, je lui ai dit: "Il faut juste te poser la question: est-ce que, religieusement, le cinéma est interdit ou pas?" Je lui ai donc expliqué que, religieusement, le cinéma est permis. Bon, tout le cinéma n'est pas bon. Il y a une partie qui est mauvaise parce qu'elle montre des choses illicites, le sexe, etc. Mais on peut voir la partie qui est bonne. Donc, si sa femme veut aller au cinéma voir un film correct, genre une comédie familiale, elle peut.* »

Evidemment, tous ne s'accordent pas sur ce qui serait « islamiquement souhaitable ou acceptable ». Les textes religieux ne disent pas tout et s'interprètent au travers des lectures socialement et historiquement situées que chacun en fait. La diversité des prescriptions des imams renvoie à l'hétérogénéité de leurs orientations idéologico-religieuses – réformisme, soufisme, salafisme, frérisme... –, qui, elle-même, découle de la pluralité de leurs trajectoires migratoires, sociales, religieuses et parfois politiques. Ainsi, certains imams, tout en considérant qu'il n'est pas permis de faire la bise à une personne du sexe opposé ou de lui serrer la main, excusent ceux qui le font dans le cadre de situations professionnelles où le refus de se soumettre à cette norme de sociabilité risquerait d'être mal interprété et donc préjudiciable. A l'inverse, d'autres exhortent leurs fidèles à ne pas céder aux injonctions de la société majoritaire, leur recommandant de faire preuve de « pédagogie » pour expliquer leur refus.

Certaines logiques collectives, relatives aux mécanismes de production du savoir, guident néanmoins ces jeux d'interprétation. Pour le moment, la « vérité islamique » est principalement produite hors de France. Ne disposant ni des compétences ni de la légitimité nécessaires pour élaborer des avis juridiques originaux, les imams français dépendent en grande partie des avis produits à l'étranger par les docteurs de la loi les plus reconnus. « *En tant qu'imam aumônier dans les hôpitaux, on me sollicite plutôt autour des questions qui se rapportent à la maladie, aux problèmes de nourriture, de jeûne, de médicaments, raconte M. Rachid M., également vendeur à la Fnac. J'ai parfois aussi des questions concernant la fécondation in vitro [FIV], de la part de couples qui ne peuvent pas avoir d'enfants.*



NABIL EL MAKHLOUFI. – « La Foule III », 2015

Je leur explique que l'islam permet les FIV si l'on ne fait pas appel à un donneur extérieur pour le sperme ou les ovules, parce que le mariage en islam, c'est deux personnes et pas trois. Donc je donne des avis juridiques. Mais ce n'est pas mon avis à moi; ce sont des avis de savants musulmans qui existent déjà. »

S'ils ne peuvent s'émanciper des fatwas émises par les interprètes autorisés du Coran et de la sunna, les imams de France peuvent toutefois les manier de façon à défendre telle définition de l'orthopraxie plutôt que telle autre. Il existe au sein du sunnisme plusieurs écoles juridiques (*madhhab*): le malékisme (surtout répandu en Afrique du Nord et de l'Ouest, et le plus présent en France), le hanafisme (Syrie, Jordanie, Irak...), le chafiisme (Indonésie, Thaïlande, Philippines...), l'hanbalisme (Arabie saoudite...), dont le salafisme ou le wahhabisme, diffusés au niveau international par les Saoudiens, sont des émanations récentes (3). Et, parce qu'au sein même de ces écoles les docteurs de la loi se subdivisent encore en courants plus ou moins rigoristes, il y a le plus souvent plusieurs avis disponibles sur une même question.

« *Je lis tout ce qui sort comme écrits de la Société des oulémas en Arabie saoudite, poursuit M. Rachid M. C'est surtout eux que je suis, même si je regarde aussi les avis d'Al-Azhar [en Egypte] et si je lis les livres écrits sur les fatwas dans le domaine médical. Après, je sélectionne. Moi, je donne des fatwas de consensus, c'est-à-dire avec lesquelles la grande majorité des imams sont d'accord.* » Comme lui, nombre d'imams limitent leur travail de documentation aux écrits de certaines institutions ou écoles juri-

diques. Les fatwas qu'ils relaient sont ainsi souvent celles qui sont le plus en affinité avec leur propre vision de l'islam ou celles qui sont émises par les pôles dominants du champ de la production du savoir islamique. Or les acteurs et les institutions qui dominent aujourd'hui ce champ, outre qu'ils ne sont pas nécessairement les plus progressistes, ne prennent que rarement en considération le vécu et les problématiques propres à ceux qui pratiquent dans des pays où l'islam est un culte à la fois récent et minoritaire.

Les imams hexagonaux peuvent toutefois réinterpréter la doxa en rehiérarchisant les normes émises par les juristes du monde arabo-musulman. C'est le cas de M. Suleymane D., diplômé de l'Université islamique de Médine, en Arabie saoudite, et qui exerce désormais dans l'est de la France. En réponse à la loi de 2004 sur le port de signes religieux à l'école, cet imam de tradition soufie tente d'amener ses fidèles à repenser le poids relatif des obligations de « pudeur » et d'« instruction »: « *Le voile est une obligation islamique, il y a consensus entre les oulémas sur la question. Mais s'il y a une loi qui interdit le foulard en classe, qu'est-ce qu'on fait? Les filles vont rester à la maison? Ce n'est pas une solution. Est-ce qu'on va les mettre dans le privé? C'est payant; tout le monde ne peut pas payer.* » Il prône donc une approche « réaliste », qui prenne en compte « *ce qui est possible sur le terrain* »: « *Aux jeunes filles qui venaient me voir, je disais: "Allez à l'école, ne restez pas à la maison. Là où le voile est interdit, enlevez-le. Faites vos études et quand vous sortirez de l'école, mettez votre voile; personne ne vous l'interdit dans la rue. Si tu fais des études, tu peux devenir quelqu'un au service de*

la société, au service des musulmans, et faire avancer les mentalités." »

Ainsi, les prises de position ne se résument pas à l'opposition binaire entre modérés et intégristes, un même imam pouvant se montrer réactionnaire sur certains sujets et progressiste sur d'autres. Comme dans les autres religions, beaucoup défendent par exemple une vision patriarcale de la femme, avant tout mère et épouse. Mais ce patriarcat ne revêt qu'exceptionnellement la brutalité de l'imam de Vénissieux, expulsé en 2004 à grand fracas médiatique pour avoir justifié qu'un homme puisse battre son épouse. Le plus souvent, il prend un visage bienveillant et protecteur, comme chez cet imam qui explique pourquoi il juge important de faire une plus

grande place aux femmes dans les mosquées: « *Il y a un proverbe chez nous qui dit: "La mère est une école." Ça veut dire que si tu prépares la mère, tu prépares toute une société. Une musulmane qui connaît bien sa religion pourra la transmettre à ses enfants, les élever dans le respect des principes islamiques. Au passage, les femmes trouvent aussi parfois dans la science religieuse des arguments à faire valoir dans les disputes avec leur mari. Car la femme ne doit obéissance à son époux que si ce qu'il lui demande est licite du point de vue de l'islam.* »

Pour certains musulmans et musulmanes, les imams de France ne sont cependant pas encore assez progressistes sur des sujets comme les droits des femmes, l'homosexualité, etc. Ce conservatisme renvoie souvent à celui des responsables associatifs et des fidèles qui animent aujourd'hui la vie des mosquées. Le visage de l'islam varie en fonction des attentes de ceux qui le pratiquent et l'institutionnalisent. Partout où se sont formés des groupes de musulmanes et de musulmans ouverts et féministes, sont peu à peu apparus des imams qui produisent une interprétation du dogme venant légitimer ce type de positionnement. Pour ceux qui remplissent ou souhaitent remplir le rôle d'imam, la subversion des normes dominantes ne semble souvent possible qu'à condition de pouvoir raisonnablement faire le pari que celle-ci rencontrera les convictions d'une majorité de leurs fidèles.

SOLENNE JOUANNEAU.

(3) Lire Nabil Mouline, « Surenchères traditionnelles en terre d'islam », *Le Monde diplomatique*, mars 2015.





AMÉRIQUES	AFRIQUE	ASIE
LES COYOTES. Un périple au-delà des frontières avec les migrants clandestins. – Ted Conover Globe, Paris, 2015, 365 pages, 22,50 euros. « Quand notre chauffeur coupa le moteur aux abords d'un verger en plein midi, j'eus une sensation de déjà-vu, comme si j'avais décrit un grand cercle : depuis les vergers jusqu'au Mexique puis vice-versa. » En 1984, le journaliste américain Ted Conover accompagne des migrants mexicains dans leur périple vers les Etats-Unis. Tour à tour cueilleur, passeur et observateur, il est confronté aux difficultés et aux dangers de la vie de clandestin, à la pauvreté des campagnes mexicaines, au racisme sous toutes ses formes. Dans ce livre, traduit pour la première fois en français vingt-huit ans après sa publication, il raconte l'hypocrisie d'une Amérique qui a besoin de ces migrants mais qui élève des barrières entre eux et le reste de la société. En traversant la frontière, il découvre un autre visage des Etats-Unis, et un quotidien dont l'absurdité fait sourire parfois, dérange le plus souvent. Car elle est criante d'actualité. Trente ans après, la question de Conover reste valable : <i>« Vous vous coltineriez cinquante kilomètres de marche dans le désert pour un job, vous ? »</i> SARAH JOURDREN EL TEATRO DEL ENGAÑO. Buscando a los Zodiaco, la banda de secuestradores que nunca existió. – Emmanuelle Steels Grijalbo, Mexico, 2015, 348 pages, 8,99 euros (format électronique). La Française Florence Cassez a été libérée en 2013 au terme de sept ans de détention et d'un feuilleton politico-judiciaire qui a décrédibilisé la justice mexicaine : sa prétendue arrestation en direct, avec les autres membres de la « bande du Zodiaco », n'était qu'un montage télévisé, épisode d'un show médiatique qui devait servir la propagande du gouvernement sur sa lutte contre le crime organisé. M. Israel Vallarta, compagnon et complice présumé de la Française, demeure, lui, incarcéré depuis dix ans sans jugement, faute de preuves, avec plusieurs membres de sa famille – victimes parmi des centaines de la « fabrication de coupables condamnés par le tribunal médiatique ». L'enquête d'Emmanuelle Steels offre un patient recueil « des incohérences et des contradictions qui abondent » dans l'affaire Cassez. « <i>L'histoire d'un monumental mensonge au peuple mexicain. Ni le premier ni le dernier... Mais dix ans ont passé, et la farce continue.</i> » Une farce qui reflète la tragédie quotidienne du pays. BENJAMIN FERNANDEZ L'ÉCOLE DES PATRONS. Silence et morales d'entreprise à la Business School de Harvard. – Michel Anteby Rue d'Ulm, Paris, 2015, 264 pages, 22 euros. Le sociologue des organisations Michel Anteby a enseigné à la Harvard Business School (HBS) durant dix ans. En parallèle, il a réalisé une ethnographie de cette institution emblématique de l'élite économique mondiale. Il examine la façon dont on apprend aux étudiants à conduire les affaires et les hommes dans ce « creuset des dirigeants des grandes entreprises américaines ». Les six chapitres détaillent l'univers de la HBS, où se transmet la culture de ce que doit être le management. L'argumentation repose sur une description dense des lieux et du fonctionnement. En entraînant les étudiants à prendre des décisions à partir d'un minimum de consignes – un « silence parlant », selon l'expression du sociologue –, « <i>l'école défend une idéologie de la non-idéologie</i> ». Ce faisant, elle éduque les élites économiques américaines à une forme de relativisme moral. Le processus de socialisation discret mais puissant qu'expose ici l'auteur finit par inculquer de manière homogène et routinisée l'ethos du dirigeant « pertinent ». JOSEPH CACCIARI	LE VIOL, UNE ARME DE TERREUR. Dans le sillage du combat du docteur Mukwege. – Collectif Mardaga, Bruxelles, 2015, 156 pages, 15 euros. Le travail du Dr Denis Mukwege, surnommé « l'homme qui répare les femmes », à qui Thierry Michel et Colette Braeckman viennent de consacrer un film, a mis en lumière l'importance des viols au cours des conflits qui ravagent l'Afrique centrale. Ce petit livre montre comment ils sont souvent utilisés comme arme de guerre. Au-delà de la nécessaire attention portée aux victimes (dont les témoignages soulèvent le cœur), les auteurs s'interrogent sur la prévention (quels sont les ressorts culturels et politiques du recours au viol ?) et sur la difficulté à rendre justice (avec d'éclairantes études de cas). L'un des intérêts de l'ouvrage est également de s'attarder sur le traitement médiatique de ces crimes, perpétrés sur des femmes comme sur des enfants. Tandis que certaines associations humanitaires les instrumentalisent pour attirer l'attention, ils sont souvent traités en dernier et disparaissent très vite des journaux. « <i>Les viols ? On l'a déjà fait</i> », lâchait un rédacteur en chef à un journaliste qui lui proposait un article. ANNE-CÉCILE ROBERT	EMBODIED NATION. Sport, Masculinity, and the Making of Modern Laos. – Simon Creak University of Hawaii Press, Honolulu (Etats-Unis), 2015, 338 pages, 54 dollars. Le sport n'a pas son pareil pour susciter des émotions identitaires. L'historien australien Simon Creak montre comment, au Laos, son institutionnalisation a permis de donner vie à la nation en inscrivant celle-ci dans le quotidien. La militarisation permanente du pays a joué un rôle crucial, en y redéfinissant ce que serait « être un homme ». Si, à l'époque précoloniale, le prestige et le pouvoir masculins provenaient de la royauté et de la religion bouddhiste, les combats pour l'indépendance puis la lutte révolutionnaire vont imprégner les manifestations de virilité, leur conférant une forme musclée sinon agressive. « <i>Les corps humains ont représenté une carte blanche à modeler, à discipliner et à inscrire dans les valeurs politiques, sociales et culturelles.</i> » Il deviendra difficile de distinguer le maillot du sportif de l'uniforme du soldat... Parallèlement, l'ouvrage, riche de photographies et d'illustrations rares, fournit un récit inédit des performances laotiennes (modestes...) dans les compétitions internationales et lors des rencontres avec les « pays frères » pendant la guerre froide. XAVIER MONTHÉARD LES INDES ET L'EUROPE. Histoires connectées, XV^e-XXI^e siècle. – Jean-Louis Margolin et Claude Markovits Gallimard, coll. « Folio », Paris, 2015, 962 pages, 14,90 euros. Dans la lignée des travaux d'histoires connectées mis en avant par l'historien indien Sanjay Subrahmanyam, ce livre propose d'étudier l'évolution des relations entre les Européens et les Asiatiques, des premiers contacts portugais, à la fin du XV^e siècle, jusqu'à l'époque contemporaine. Revisiter la colonisation de l'Inde et de l'Asie du Sud-Est tient de la gageure, même en près de mille pages. Cela entraîne à l'occasion des choix que le spécialiste de tel ou tel pays pourra trouver frustrants ; mais l'ensemble s'avère convaincant, porté notamment par un va-et-vient de chronologies et d'analyses sur les identités, les hybridations et les résistances culturelles. Refusant la vision « civilisatrice », l'ouvrage réfléchit aux intérêts mutuels des sociétés asiatiques et des groupes européens qui ont amené des conquêtes limitées jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. FRÉDÉRIC DURAND
	EUROPE	GÉOPOLITIQUE
		PÉCHÉS CAPITAUX. Les sept impasses de la diplomatie française. – Club des Vingt Editions du Cerf, coll. « Le Poing sur la table », Paris, 2016, 80 pages, 5 euros. Réunissant trois anciens ministres des affaires étrangères, dont M. Hubert Védrine, et des intellectuels (Régis Debray, Jean-François Colosimo, Henry Laurens...), le Club des Vingt propose une réflexion critique et programmatique sur les « impasses » de la diplomatie française. Selon les auteurs, qui prennent acte de l'inexistence d'une politique étrangère européenne, Paris devrait en tirer les conséquences en se replaçant sur l'échiquier mondial. La « gestion » du conflit syrien constitue selon eux l'exemple à ne pas suivre d'une diplomatie moralisatrice et inconsciente. La France, compte tenu de son histoire et de ses valeurs, devrait se poser en médiatrice de paix et en interlocutrice de la Russie, tout en prenant ses distances vis-à-vis de son allié américain afin de défendre ses intérêts propres, notamment économiques. Pragmatiques, les auteurs, tout en adhé- rant au projet européen, en mesurent « <i>l'épuisement</i> ». Ils proposent donc aux Etats membres d'assumer leur leadership face à une Commission dont les compétences ne doivent plus s'étendre. A.-C. R.

LITTÉRATU

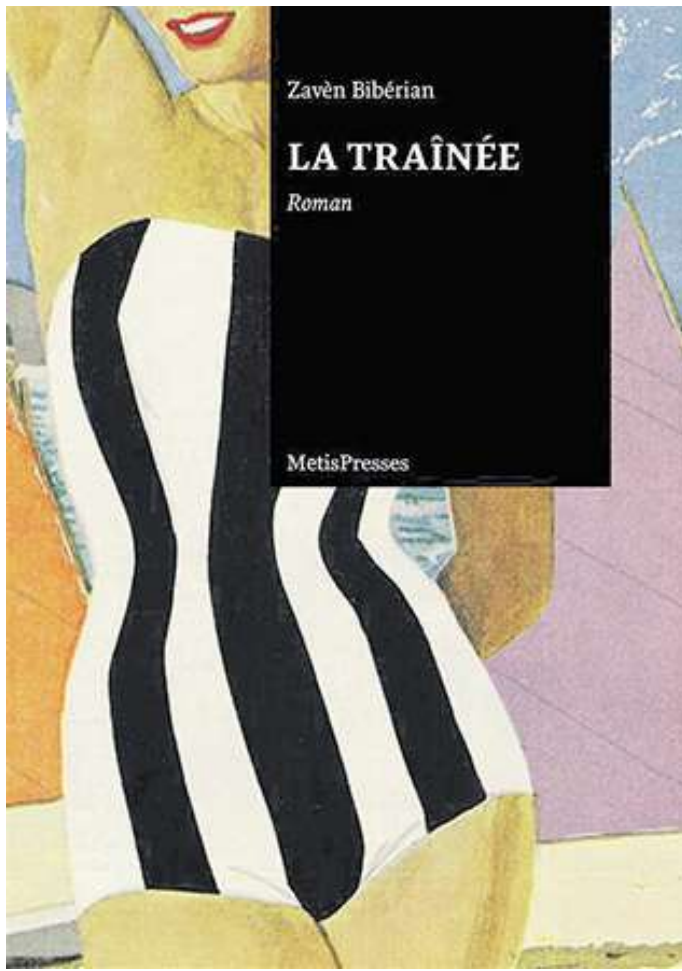
</

LITTÉRATURES

Dans la confusion des sentiments

La Traînée de Zavèn Bibérian

Traduit de l'arménien occidental par Hervé Georgelin, MétisPresses, Genève, 2015, 259 pages, 18 euros.



LA BONNE société arménienne de la rive asiatique d'Istanbul laisse tranquillement filer l'été. Mais dans ces années 1950, entre la culture américaine qui s'insinue à travers les films et la musique dans la mentalité traditionnelle et la volonté de respectabilité de familles très soudées, rôde le spectre de la révolte : l'aspiration à une autre liberté, intellectuelle et même sexuelle. Règne aussi une inquiétude persistante suscitée par les Turcs, voisins et rivaux dans une république qui ne ménage pas les non-musulmans. Sauf qu'il ne faut pas le dire, même si tout le monde est au courant... Il ne se passe rien, mais l'atmosphère est empreinte d'une angoisse sourde, nourrie par le mépris pour le citoyen de seconde zone dont témoignait l'infamant *Varlık Vergisi* (1), par la nostalgie du monde anatolien quitté deux générations plus tôt, ou encore par le rapport distant entretenu avec la nouvelle Arménie, celle de l'Union soviétique.

Dans ce quartier où cohabitent confessions et cultures, non, il ne se passe rien – ou presque : alors que la société est travaillée par le nationalisme, courtiser une Turque est simplement réservé aux Turcs, sous peine de correction physique. Tout le monde entretient cette inimitié : « *Ali (...) lança un coup d'œil au jardin de la famille de Monsieur où l'on entendait des voix dans la lumière perdue d'une unique ampoule. Qui sait combien ils étaient riches, les vauriens ! Il avait lu plusieurs fois dans les journaux que tout le commerce était dans leurs mains et que pour cette raison, la malheureuse population turque et musulmane vivait dans le malheur.* »

Si le récit est centré sur Gulgune, la fille adoptive d'une famille turque de la bourgeoisie, souvent traitée comme une servante, une galerie de personnages secondaires arméniens, turcs ou juifs retrace l'ensemble de la vie du quartier, en train de devenir quasiment une ville. Convoitée par les hommes qui l'entourent, la souillon Gulgune poursuit un rêve obscur d'émancipation. Cette jeune femme ambiguë cristallise les interdits et les arrières d'une société oppressante. Relents d'inceste, érotisme brutal des instincts brimés... Les rapports hommes-femmes sont difficiles ; ceux qui règnent entre la mère et la fille adoptive sont terribles. La lutte des classes, la rivalité ethnique et confessionnelle et la domination des femmes trouveront leur exutoire dans le meurtre qui clôt le roman.

Publiée à compte d'auteur à la fin des années 1950 dans un Istanbul qui ne compte plus d'éditeur arménien, *La Traînée* fut condamnée à l'oubli. Paru à l'époque d'un exceptionnel foisonnement (les poètes du courant *İkinci Yeni*, le nouvelliste Sait Faik et les premiers romans de Yachar Kemal), ce roman de Zavèn Bibérian (1921-1984) représente une école littéraire à lui seul, car, comme le dit avec netteté son traducteur, l'auteur, riche d'une « *langue qui ne vit pas isolée dans une pureté maladive et mortifère* », est un « *maître du décapage des conformismes sociaux, politiques et littéraires* » (2).

TIMOUR MUHIDINE.

(1) Impôt sur la fortune exigé essentiellement des minorités chrétienne et juive, entre 1942 et 1945.

(2) Sylvain Savoia, *Les Esclaves oubliés de Tromelin*, publié en 1959 (Actes Sud, 2014). Bibérian a traduit en ture cet ouvrage qui vient d'être réédité par les éditions Aras (Istanbul).

AFRIQUE

Crayon au poing

Dans *Les Esclaves oubliés de Tromelin* (2), le dessinateur français Sylvain Savoia réussit quant à lui à combiner deux histoires : sous forme de bande dessinée, celle d'un équipage français et de ses esclaves malgaches échoués en 1761 sur ce minuscule îlot du sud-ouest de l'océan Indien ; et en parallèle, sous forme de carnet de voyage, celle de la quête d'une équipe d'archéologues passionnés. Ces derniers ont tenté de remonter le temps au fil de plusieurs missions sur cette terre désolée, et ils ont mis au jour de fragiles vestiges, constituant ainsi un lieu où la mémoire de l'esclavage s'est inscrite avec force. Car, déracinés, coupés du monde, les Malgaches naufragés ont utilisé les rares ressources disponibles pour survivre, puis pour reconstruire une minisociété : « *Ils ont par là même recouvré, comme par défi, la dignité et l'humanité qui leur avaient été déniées* », conclut l'ouvrage.

Carnet au poing également, la graphiste Geneviève Marot raconte, en aquarelles douces et légères, la vie de l'accordéoniste malgache Jean Piso (3). Cette « carnettiste » croque au jour le jour la débrouille villageoise, les moments forts de la vie familiale et

les grandes heures de ce musicien aujourd'hui sexa-génaire, légende vivante à Madagascar. Egalement auteur d'un *Cambodge. Dans les rues de Phnom Penh* (Gallimard), Marot a aussi promené ses pinceaux dans la banlieue de Paris.

L'association Carnettistes tribulants, à laquelle elle appartient, rassemble des globe-trotteurs du dessin, de la gouache, de l'aquarelle, qui jouissent de la liberté que donne le reportage, au plus près du sujet. Explorant tous les registres – témoignage, autobiographie, romanesque... –, les carnets de voyage sont devenus un genre à part entière dans l'univers de la bande dessinée indépendante, et ont même leur « Rendez-vous », chaque année en novembre à Clermont-Ferrand.

PHILIPPE LEYMARIE.

(1) Didier Kassā, *Tempête sur Bangui*, La Boîte à bulles - Amnesty International, Saint-Avertin, 2015, 152 pages, 24 euros.

(2) Sylvain Savoia, *Les Esclaves oubliés de Tromelin*, Dupuis, coll. « Aire libre », Paris, 2015, 120 pages, 20,50 euros.

(3) Geneviève Marot, *Sous le tamarinier de Betioky*, La Boîte à bulles, 2015, 126 pages, 22 euros.

MAGHREB

LE CHOC DES DÉCOLONISATIONS. De la guerre d'Algérie aux printemps arabes. – Pierre Vermeren

Odile Jacob, Paris, 2015, 333 pages, 23,90 euros.

Professeur d'histoire contemporaine à la Sorbonne, Pierre Vermeren relie au passé colonial français les dynamiques sociales et les événements politiques contemporains africains et arabes, en s'attachant au Maghreb. De la proximité particulière entre les élites françaises et marocaines, au détriment de l'Algérie, en passant par l'enthousiasme puis le désenchantement suscités par les organisations non gouvernementales occidentales en terre africaine, l'auteur balaie un large éventail de questions. Mais il se focalise plus particulièrement sur le rôle des élites, dans le prolongement de sa thèse, qui portait sur leur formation. « *L'empire colonial a été une affaire d'élites. Les élites françaises (...) ont agi à destination des élites colonisées* », remarque-t-il quand il tente de saisir le « *legs singulier de la France coloniale* ». Pourtant, Vermeren ne semble parfois qu'en effleurer certaines retombées et n'entre pas toujours dans les détails. L'ouvrage est une bonne introduction, à compléter par d'autres lectures, notamment les essais de Benjamin Stora.

JULES CRÉTOIS



DU MONDE

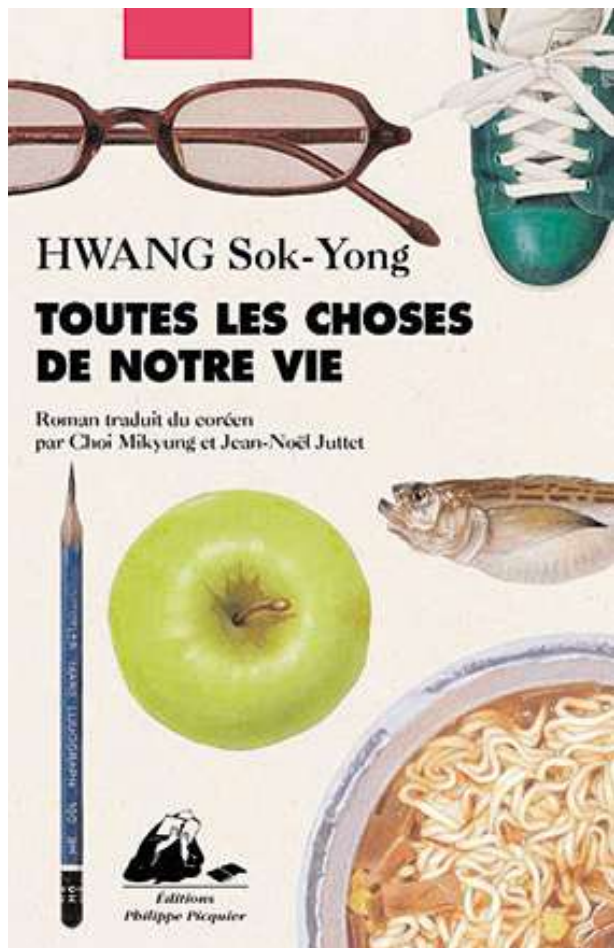
Les objets ont (parfois) une âme

Toutes les choses de notre vie de Hwang Sok-yong

Traduit du coréen par Choi Mikyung et Jean-Noël Juttet, Philippe Picquier, Arles, 2016, 192 pages, 18,50 euros.

À L'ORIGINE était une petite colline aux herbes folles où vivaient quelques paysans, à l'ouest de Séoul. Devenue une décharge à ciel ouvert au milieu des années 1970, elle s'est élevée à près de cent mètres au-dessus du fleuve Han avant d'être transformée en un lieu de promenade et d'habitations de luxe. Hwang Sok-yong se saisit de cette histoire – réelle – de l'île aux Fleurs pour rendre hommage aux laissés-pour-compte qui ont forgé la Corée du Sud d'aujourd'hui. Comme toujours chez lui, réalité, fiction et fantastique se mêlent intimement, donnant à son écriture une puissance sans égale.

Et l'on découvre Gros-Œil, gamin de 14 ans, contraint avec sa mère de quitter son quartier pauvre de la capitale pour un endroit encore plus miséreux : Nanjido, l'île aux Fleurs, où les orchidées ont cédé la place aux ordures de tous ceux qui font Séoul – riches, couches moyennes naisantes, Américains, mais aussi usines et surtout chantiers de construction. Un « *dépotoir où venaient échouer les choses dont les gens ne voulaient plus* (...) ; *et ceux qui vivaient ici étaient aussi des gens que la ville avait abandonnés et chassés* ». Place nette pour une Corée modernisée à marche forcée. Ainsi en a décidé le dictateur Park Chung-hee (père de l'actuelle présidente), qui a aussi ouvert des « camps de rééducation » pour les rebelles, les voleurs, etc. Le père de Gros-Œil y est envoyé afin de devenir « *un homme nouveau* ». Il finira en cendres, sans que jamais personne sache pourquoi.



d'alcool, ses bagarres, ses amitiés. Comme celle qui lie le héros au Pelé, jeune homme un peu simplet qui lui fait découvrir les Kim, petites flammes bleues virevoltant dans les herbes, esprits des anciens paysans chassés de leurs terres.

Au pays de Hwang Sok-yong, les objets aussi ont une âme... du moins ceux auxquels on tient vraiment. « *Dans notre culture*, explique l'auteur, *on raconte beaucoup d'histoires avec les Tokebi, des lutins espiègles, bouffons, pleins d'humour, des feux follets s'incarnant dans les objets auxquels les êtres vivants se sont attachés.* » Mais les lutins tendent à disparaître. « *Les gens achètent et jettent leurs objets sans jamais y prêter attention. C'est le propre de la société de consommation, de la société capitaliste. Il faudrait faire revivre les Tokebi, et donc changer le mode de production.* »

La légende et le chamanisme, entremêlés à la réalité, servent le combat sans fin de l'écrivain pour une autre société, pour d'autres rapports entre les êtres humains et les objets, comme dans ce roman, et bien sûr entre les gens simples et le pouvoir. Le tout avec poésie et humour – telles ces pages savoureuses sur la distribution de *ramen* (nouilles) par les dames patronnesses de la ville, appareil photographique en bandoulière, à la veille de Noël. L'empathie de Hwang Sok-yong pour ses héros s'accompagne toujours d'une rage féroce contre les puissants.

MARTINE BULARD.

HISTOIRE

Emotions médiévales

RARES sont les livres d'histoire qui, un siècle après leur parution, continuent d'être lus sur les bancs des universités et font l'objet de rééditions régulières. *L'Automne du Moyen Age*, de Johan Huizinga, est de ceux-là (1). Publié aux Pays-Bas en 1919, à une époque où l'histoire médiévale se résumait à des récits de guerres, de rois et de grands événements, l'ouvrage propose de comprendre la société médiévale en s'intéressant à ses représentations et à ses affects, notamment à travers l'art et la littérature : qu'est-ce qui suscitait la peur, la jalousie, la colère, au XIV^e et au XV^e siècle ? Pourquoi riait-on, comment s'aimait-on ?...

Dans un univers sonore défini d'abord par les cloches familiaires, qui, du matin au soir, annoncent la joie, le deuil, le calme ou le danger, il évoque l'omniprésence des larmes, y compris lors des grands événements, personne ne s'étonnant par exemple qu'un ambassadeur

du roi de France fonde en larmes en adressant sa harangue à Philippe le Bon. Il rappelle les jeux étonnants des Parisiens qui, en 1425, se plaisaient à regarder quatre aveugles armés se battre pour gagner un goret, ou l'initiative des citoyens de Mons qui achetèrent un brigand à une ville voisine pour le seul plaisir de le voir écarteler : le peuple en fut « *plus joyeux que si un nouveau corps saint existait* ».

Un siècle de recherches a donné quelques rides à ce portrait de l'homme médiéval, même si certaines intuitions de l'ouvrage – le caractère érotique de l'idéal chevaleresque, par exemple – conservent leur pertinence. Ainsi, Damien Boquet et Piroška Nagy (2) montrent que les émotions du Moyen Age, loin d'être figées, varient selon les groupes sociaux – la colère est un affect des puissants, la honte sied aux femmes et aux jeunes gens – et changent dans l'espace et le temps. Avec la « *chris-*

tianisation des émotions » qui s'empare de l'Occident à partir du III^e siècle, elles sont renvoyées du côté du péché originel et interprétées comme un signe de la faiblesse humaine. Jésus n'ayant jamais ri, le rire est interdit dans les monastères. Cette méfiance persiste pendant près d'un millénaire : au XIII^e siècle, Saint Louis ne rit jamais le vendredi...

Puis le regard change, et les effusions publiques deviennent monnaie courante. Comme lors des *wapenningen* : au XV^e siècle, sitôt qu'une menace pesait sur leur corporation, les membres des guildes des villes flamandes se munissaient de bâtons, puis investissaient la place du marché, où ils exprimaient leur fureur ou leur déception. L'émotion populaire devient un moyen d'attirer le regard du pouvoir pour le pousser à négocier.

Huizinga a dépeint un individu médiéval résigné : « *Pour les hommes de ce temps*, écrit-il, *le monde semblait aussi bon ou aussi mauvais qu'il pouvait l'être* (...). *L'idée d'un effort conscient pour l'amélioration et la réforme des institutions politiques et sociales n'existait pas.* » Or, de la Flandre à l'Italie, les aspirations au changement, la volonté d'influer sur le cours du destin ne furent pas absentes. Patrick Boucheron en fournit un exemple dans son essai *Conjurer la peur* (3), consacré à la « fresque du bon gouvernement » peinte dans la salle de la Paix du palais communal de Sienne en 1338. La cité traverse alors une crise financière, sociale et politique. Les neuf magistrats élus qui la dirigent craignent que le peuple, soucieux d'éviter la guerre civile, ne préfère s'en remettre à un homme fort, signant ainsi la fin de la république.

Ils commandent alors à Ambrogio Lorenzetti une peinture monumentale, exposée à la vue de tous et intitulée *Les Effets du bon et du mauvais gouvernement*. Analysant chacun de ses détails, Boucheron tente de comprendre quels sentiments elle devait susciter chez ceux qui venaient la contempler et montre que, loin d'être une simple allégorie, elle constituait un véritable plaidoyer pour la république : elle était un outil politique destiné à conjurer la tentation du retour à la tyrannie comme moyen de pacification.

BENOÎT BRÉVILLE.

Etonnant document : la carte postale réussissait, avec ses moyens modestes, à troubler le discours que le patronat et sa presse tenaient sur les mouvements sociaux.

CHRISTIAN DE BRIE.

(1) Anne Steiner, *Le Temps des révoltes. Une histoire en cartes postales des luttes sociales à la Belle Epoque*, L'Echappée, Paris, 2015, 209 pages, 17 euros.

(1) Johan Huizinga, *L'Automne du Moyen Age*, Payot, coll. « Petite bibliothèque Payot », Paris, 2015, 496 pages, 10,70 euros (1^{re} éd. : 1919).

(2) Damien Boquet et Piroška Nagy, *Sensible Moyen Age. Une histoire des émotions dans l'Occident médiéval*, Seuil, Paris, 2015, 480 pages, 25 euros.

(3) Patrick Boucheron, *Conjurer la peur. Essai sur la force politique des images, Sienne, 1338*, Seuil, coll. « Points Histoire », 2015, 282 pages, 9,50 euros.

ÉCOLOGIE

ÉCONOMIE DES MATIÈRES PREMIÈRES. – Pierre-Noël Giraud et Timothée Ollivier
La Découverte, coll. « Repères », Paris, 2015, 128 pages, 10 euros.

Amplifiée par les rigidités du court terme dans l'offre ou la demande, l'instabilité des marchés de matières premières est l'une des préoccupations majeures de la gouvernance de l'économie mondiale. Cet ouvrage fait le point sur la financiarisation de ces échanges et sur les tentatives de régulation de ces marchés. Afin d'instaurer une gestion soutenable des différentes formes de capital naturel, les auteurs plaident pour une internalisation du coût de la pollution liée à la consommation des ressources non renouvelables. Ils y voient la seule stratégie susceptible de s'opposer à la gloutonnerie des économies développées, qu'il s'agisse d'énergie carbonée ou de terres rares. On éviterait ainsi la malédiction de la rente minière qui frappe les économies exportatrices en développement, ainsi que les trappes à pauvreté creusées par l'épuisement des sols ou des réserves halieutiques.

ANDRÉ PRIOU

EXTRACTIVISME. Exploitation industrielle de la nature : logiques, conséquences, résistances. – Anna Bednik

Le Passager clandestin, Neuvy-en-Champagne, 2015, 368 pages, 18 euros.

Le lecteur que n'aura pas rebuté ce titre un peu rébarbatif accèdera à la fois à une mise en perspective historique, à une masse d'informations recueillies sur le terrain des luttes et à une analyse de l'intensification planétaire de l'exploitation de la nature. Projets miniers, pétroliers, grands barrages hydroélectriques, monocultures agricoles ou forestières se multiplient sur tous les continents, y compris en Europe. Au début de la chaîne production-consommation-déchets se trouve l'extraction. La journaliste Anna Bednik souligne que, au-delà de l'environnement et des écosystèmes, tout ce qui touche au collectif et à l'intime est menacé par la prédation. L'industrie reste friande des métaux classiques, mais jette désormais son dévolu sur les métaux high-tech. Pour leur contrôle, tensions et guerres prennent le relais de la recherche technologique. Au bout du compte, l'ouvrage met en cause le « système de besoins » engendré par ce mode de production et pose la question : la justice sociale peut-elle être conquise en sacrifiant milieux naturels et cultures ?

PATRICK HERMAN

IDÉES

MISÈRE DE LA THÉORIE. Contre Althusser et le marxisme antihumaniste. – Edward P. Thompson

L'Echappée, Paris, 2015, 388 pages, 19 euros.

Auteur de *La Formation de la classe ouvrière anglaise*, devenu un classique, l'historien britannique Edward P. Thompson (1924-1993) était un intellectuel engagé qui prisait autant la discussion philosophique que l'intervention politique. Avec *Misère de la théorie* – référence au *Misère de la philosophie* du jeune Karl Marx –, il se livre à une critique radicale, souvent drôle et toujours féroce, des prétentions du philosophe français Louis Althusser à faire du marxisme une science, souvent contre Marx lui-même, qui écrivait : « *Ne pas réfuter une erreur, c'est encourager la malhonnêteté intellectuelle.* » Impossible d'évoquer en quelques lignes la richesse de son argumentation, fondée sur la connaissance historique et l'expérience pratique des classes populaires. Pour lui, « *il ne s'agissait pas seulement d'un débat académique* » : il fallait « *affronter un ensemble de postulats intellectuels qui pouvaient, d'un point de vue politique, justifier le stalinisme* ». Cette critique du marxisme académique comme idéologie de la petite bourgeoisie intellectuelle conserve malheureusement, *mutatis mutandis*, toute sa pertinence.

CHARLES JACQUIER

POUR UN SUICIDE DES INTELLECTUELS. – Manuel Cervera-Marzal

Textuel, Paris, 2016, 144 pages, 12,90 euros.

« *La tâche centrale des intellectuels est de poser les bases d'un suicide collectif.* » Docteur en science politique, le jeune et prolifique auteur de cette proposition prend soin de préciser qu'il ne préconise pas une « *liquidation physique* », mais qu'il souhaite envisager « *la perspective d'une disparition des intellectuels en tant que catégorie sociale distincte du reste de la population* ». « *Au fond*, dit-il, *en appeler au suicide collectif* (...) *n'est qu'une façon ironique de plaider pour une diffusion massive de cette profession.* (...) *Il ne s'agit pas de niveler la société par le bas mais, au contraire, d'élever chacun à la jouissance procurée par les activités intellectuelles rémunérées.* » Le vieux problème de la division du travail est donc abordé ici à nouveaux frais. À l'évidence, selon Manuel Cervera-Marzal, il ne pourra être surmonté que dans le cadre d'une transformation radicale des sociétés capitalistes à laquelle nous devrions nous atteler sans plus attendre.

FRANÇOIS BOCHARDEAU

L'INDIVIDU INGOUVERNABLE. – Roland Gori

Les Liens qui libèrent, Paris, 2015, 352 pages, 22,50 euros.

Initiateur du mouvement L'Appel des appels, le psychanalyste Roland Gori revient à la crise du libéralisme qui a vu naître la psychanalyse, à la fin du XIX^e siècle, afin d'y puiser de quoi imaginer un avenir qui échappe à la répétition de l'histoire. Objectif : contrer le retour des totalitarismes, lesquels prendraient aujourd'hui les formes du « *technofascisme* », de la « *tyrannie d'une normalisation généralisée* » et des « *théofascismes* ». Selon lui, le conflit entre l'aliénation et la liberté est lié à un néolibéralisme qui soumet le sujet sans répondre à son double besoin d'autonomie et de reconnaissance. Cette réflexion érudite, ouvrant quantité de pistes, laisse en suspens la tension entre individu et collectif, mais se révèle fertile. Dans cette riposte à ceux qui annoncent la chute de la psychanalyse ou célèbrent la fin des utopies, Gori développe les passerelles entre psychanalyse, politique et art. Apparaît l'idée selon laquelle l'artiste serait « *l'individu ingouvernable* » par excellence : l'art, qui « *ne supporte pas le conformisme* », l'obligerait à refuser de « *s'adapter* » – première abdication – et à créer sa propre vie.

INGRID MERCKX

BIOGRAPHIE

ON NE MEURT PAS DE CHAGRIN. – Frédéric Schiffter

Flammariion, Paris, 2016, 232 pages, 18 euros.

Dandy libertaire, fuyant les intrigues universitaires, Frédéric Schiffter cultive sa philosophie sentimentale du côté de Biarritz, où il enseigne dans le secondaire. Il tient un blog et publie de temps à autre un livre bref et stimulant, sorte d'honnête amusement cher à son maître Michel de Montaigne. Il a déjà présenté un recueil de textes, « *toujours dictés par l'humeur – parfois même par la raison* », présentés sous la forme d'un *Dictionnaire chic de philosophie* (Ecriture, 2014), où la légèreté, l'ironie introduisaient à la réflexion et à l'érudition à la manière d'un Emil Cioran ou des moralistes de jadis. Il s'es-saie aujourd'hui à un exercice périlleux, celui de l'autobiographie, en se remémorant, avec mélancolie mais sans pathos, son enfance en Afrique et la vie terne des expatriés, la mort prématurée de son père, une certaine fatigue d'être né – la flemme lui interdisant l'opportunisme prôné par nos sociétés. Mais il évoque aussi, naturellement, la consolation trouvée dans la littérature, le cinéma et la philosophie, dans cet ordre. On refermera avec quelque regret ce portrait du jeune philosophe en poète, charmé par ce penseur nostalgique, réjoui d'avoir découvert un bel écrivain.

CARLOS PARDO



NANTES - LA GRÈVE DES DOCKERS (MARS-AVRIL 1907). Un Groupe de Militants de gauche à droite, MM. YVETOT, MAILLOCHAUZ, BLANGHARD, YARNAT.

PHOTOGRAPHIE

Barricades sur carte postale

LES ANNÉES précédant la première guerre mondiale furent un âge de fer pour le prolétariat ouvrier et paysan, avec plus de mille grèves par an, et un âge d'or pour les... cartes postales : trois cents millions en circulation chaque année. L'illustration des premières par les secondes fait tout l'intérêt de ce livre (1).

Femmes du textile et de la porcelaine à Limoges, mineurs du Pas-de-Calais, dockers nantais, viticulteurs du Languedoc, métallurgistes de la Loire, cheminots des compagnies privées de chemin de fer se révoltent contre la dégradation des conditions de travail qu'impose la modernisation capitaliste : cadences, surveillance, licenciements, baisse des salaires. A une époque où les photographies de presse sont rares et de médiocre qualité, les cartes postales, bon marché, de fabrication artisanale, circulent vite et partout. Celles sélectionnées ici donnent à voir émeutes, barricades, occupations, incendies, charges de cavalerie de l'armée, arrestations, défilés derrière le drapeau rouge et manifestations de solidarité.



HISTOIRE

LE PROCÈS DE LA LIBERTÉ. Une histoire souterraine du XIX^e siècle en France. – Michèle Riot-Sarcey

La Découverte, Paris, 2016, 355 pages, 24 euros.

En opposition radicale à la « fabrique de l’histoire » conformiste, d’Adolphe Thiers à François Furet, Michèle Riot-Sarcey s’intéresse aux vaincus de l’histoire : les ouvriers, les femmes, mais aussi les Kabyles, dont la révolte, en mai 1871, est réprimée en même temps que la Commune. Cette « *histoire souterraine* », ou histoire des dominés, qui porte l’empreinte des conceptions de Walter Benjamin, a pour épicerie la révolution de 1848, ce « *temps des possibles* » compromis par le « *tragique triomphe d’une pâle république* ». Mais son objectif est plus ample. Il s’agit de suivre le mouvement constamment entravé du combat pour la liberté, depuis la Révolution française jusqu’aux années 1910 : combat des insurgés de 1830, des associations ouvrières de 1848, des penseurs socialistes connus – Pierre Leroux – ou inconnus – Xavier Sauriac –, mais aussi celui que menèrent à leur façon des poètes et artistes saisis par 1848 ou par la Commune – Charles Baudelaire, Gustave Courbet ou encore Arthur Rimbaud.

MICHAEL LÖWY

CHER PAYS DE NOTRE ENFANCE. Enquête sur les années de plomb de la V^e République. – Etienne Davodeau et Benoît Collombat

Futuropolis, Paris, 2015, 224 pages, 24 euros.

Trois dossiers criminels sont imputés au Service d’action civique (SAC, 1960-1981) : l’assassinat du juge Pierre Renaud, en juillet 1975 ; la répression contre la Confédération générale du travail (CGT) chez Simca à Poissy – actuellement Peugeot SA – dans les années 1970 à travers la milice patronale dite Confédération française du travail (CFT) ; et enfin l’affaire Robert Boulin, du nom du ministre du travail dont la mort, en octobre 1979, aurait été maquillée en suicide. Les exécutants du SAC sont présentés en anciens résistants pervertis par la prolongation, pendant la phase gaulliste de la guerre d’Algérie, de leur (légitime) illégalité sous l’Occupation. Mais l’ouvrage rappelle que la maigre partie de la pègre qui passa à la Résistance le fit après forfaits et gains fournis par l’occupant. Et la « stratégie de la tension » étatique et patronale avait fortement marqué l’avant-guerre... Cette bande dessinée historique trépidante atteste le sérieux du duo enquêteur – le journaliste Benoît Collombat et le dessinateur Etienne Davodeau –, d’autant plus contraint d’interroger des témoins vaillants que les archives d’Etat ont été refusées ou caviardées.

ANNIE LACROIX-RIZ

FRANCOFONIA. – Alexandre Sokourov

Blaq Out, Paris, 2016, DVD, 88 minutes, 20 euros.

A partir de la situation du musée du Louvre sous l’Occupation, le réalisateur russe Alexandre Sokourov réfléchit au statut de l’art dans nos sociétés et dans l’histoire, ainsi qu’au rôle des musées. Réflexion d’actualité, à l’heure du pillage du Proche-Orient et de la transformation des grands musées occidentaux en « marques ». Sokourov « étrangéifie » ce qu’il montre afin d’amener à le voir autrement, dans un mouvement inséparable d’une interrogation sur l’historicité enclose dans les toiles. En ouverture du film, un cargo transportant sur un océan déchaîné des conteneurs d’œuvres d’art – l’un des premiers tableaux du Louvre est *Le Radeau de la Méduse*... – Walter Benjamin a évoqué l’effroi qui saisit lorsqu’on songe à l’origine des œuvres, à « *l’anonyme corvée* » imposée aux contemporains des génies qui les créèrent, et à la barbarie qui marque souvent leur transmission. La guerre vient exacerber cette contradiction : pillages napoléoniens, destructions nazies, etc. Le Louvre a été sauvé grâce à son conservateur en chef, Jacques Jaujard ; mais, dans Leningrad assiégée, le musée de l’Ermitage fut bombardé tandis qu’un million de civils mouraient de faim et de froid.

FRANÇOIS ALBERA

CINÉMA

East Punk Memories

de Lucile Chaufour

Aramis Films, 2015, 80 minutes, sortie en salles le 30 mars.

Avant la chute du mur de Berlin, adolescents rebelles, ils étaient contre le Parti, les bureaucrates, le communisme, et ils importaient de l’Ouest, via Radio Free Europe, les emblèmes de la révolte que représentaient à leurs yeux la musique punk, l’alcool et la drogue. Faut-il créditer cette révolte d’un sens politique ? Le registre explicité a posteriori s’étend de la « colère contre le système » à la revendication de la Grande Hongrie, au culte de l’amiral Miklós Horthy, régent du royaume de 1920 à 1944, et aux provocations antiziganes, antisémites, etc., en passant par l’autodestruction nihiliste. Après l’espoir du début des années 1990, beaucoup de ces punks de l’Est ont découvert la pauvreté accrue des uns et la croissance exponentielle de la richesse des autres, la permanence de la corruption, la ruine des services publics. A leur vision enchantée du mode de vie américain se substituent les souvenirs des « bons côtés » d’hier. Mais, pour la plupart, « ça n’a pas vraiment changé ». Si ce désenchantement s’exprime, chez certains, dans une droite nationaliste et raciste (dite « populiste »), l’incompréhension et la tristesse dominent : un retour du « No future » pour ces punks *lost in transition* ?

GÉRARD MAUGER

IDÉES

Le chant des possibles

PIERRE-JOSEPH PROUDHON affirmait non sans force d’âme en 1858, époque peu propice aux pensées heureuses, que « *la tendance de l’homme est à la défatalisation* ». Splendide expression de la capacité de dire « non » à une histoire qui serait écrite sans que nul ne puisse intervenir. Cette prise de liberté passe par un bouleversement des règles, un refus des évidences qui suscitent rarement un enthousiasme généralisé. Ainsi, le surgissement du peuple, celui de la Révolution ou celui, en armes, sur les barricades, qui marque tout le XIX^e siècle, soulève aussi bien l’effroi que l’adhésion. Car est clairement posée à chacun la question de la violence. Est-elle inévitable, est-elle efficace ? Cette interrogation va accompagner très durablement toutes les réflexions autour de la question sociale qui vont s’élaborer jusqu’à nos jours.

Certains penseurs cherchent à élaborer des systèmes de refus des dominations qui ne passent pas par l’affrontement. C’est ce que détaille le philosophe allemand Martin Buber (1878-1965), connu pour ses travaux sur le hassidisme et sur le sionisme. Dans *Utopie et socialisme* (1), il fait le point sur les propositions des représentants majeurs du « socialisme utopique », sinon « bourgeois », pour reprendre les qualificatifs de Karl Marx. Il y justifie, contre le marxisme « autoritaire », la conception d’un socialisme libertaire, à fonder sur des structures communautaires d’entraide, de production et de vie collectives. Dans le sillage de Proudhon, il prône l’autogestion et le mouvement coopératif, destinés à remplacer progressivement les formes d’exploitation capitaliste et à réduire l’Etat à une administration. Locale, souple, s’inventant en fonction de la situation, refusant tout schéma préétabli et toute centralisation, la communauté créerait une réalité sociale dont les droits seraient à élargir dans le champ politique, par la libre et progressive fédération des unités. Le socialisme ne serait donc pas au bout du chemin, mais serait le chemin même, à ouvrir dans l’ici et maintenant, un processus « *en lien avec le soulèvement le plus intérieur à tous les soulèvements, qui croît lentement dans les profondeurs de l’âme humaine, le soulèvement contre la solitude massifiée et collectivisée* ».

Cette conception d’îlots de socialisme rétifs à toute centralisation, hostiles à la mainmise d’un quelconque parti et mettant en jeu une dimension spirituelle, tant par la quête du dépassement de l’ego que par la recherche d’un rapport vivant à l’autre, fut florissante au XIX^e siècle.

Mais, pour séduisante qu’elle soit, elle n’a pu oblitérer le fait que la violence, notamment la violence de l’injustice sociale, existe obstinément, sauf à s’y soustraire en partant, comme les disciples d’Etienne Cabet, fonder une colonie en Amérique. En 1849, tout juste un an après que la II^e République a fait tirer sur les ouvriers parisiens qui protestaient contre la trahison de ses engagements, paraît le premier volume des *Mystères du peuple* d’Eugène Sue. Sue est un dandy, un fourrieriste et un élu d’extrême gauche. Il sait que la violence populaire est une réponse à celle de l’ordre dominant. Chacun des douze volumes portera en épigraphe cette même phrase : « *Il n’est pas de réforme religieuse, politique, sociale, que nos pères n’aient été forcés de conquérir de siècle en siècle au prix de leur sang, par l’INSURRECTION* (2). » Mais, le plus souvent, la révolte populaire restera l’objet d’une défiance où se mêlent peur diffuse et mépris discret pour les basses classes. Au point que les œuvres des chansonniers et des poètes qui ont accompagné ou transposé l’irruption de leur colère et de leurs rêves sur la scène politique, de Charles Baudelaire à Arthur Rimbaud, ont été ignorées en tant que telles...

Ce rejet à la vie dure. Même les grèves d’aujourd’hui sont soupçonnées d’être entachées de « violence » et, pis encore peut-être, ne trouvent guère de poètes pour les chanter. Pourtant, à voir le documentaire (3) consacré à la lutte des travailleurs de PSA à Aulnay-sous-Bois contre la fermeture de leur usine, qui a duré deux ans et s’est achevée en 2013, on ne peut qu’être saisi d’admiration devant la vigueur créatrice de l’intelligence collective qui prend alors forme. Quant à la violence qui éclate ici, c’est, au-delà de la menace concrète du chômage pour des milliers de gens, celle d’un système qui ne donne pas place à ces considérables ressources de clairvoyance, d’imagination, d’humanité. Il y a là de quoi nourrir le merveilleux besoin d’autres possibles, ici et maintenant.

EVELYNE PIEILLER.

(1) Martin Buber, *Utopie et socialisme*, L’Echappée, Paris, 2016, 250 pages, 18 euros.

(2) Quentin Deluermoz et Anthony Glinoe (sous la dir. de), *L’Insurrection entre histoire et littérature (1789-1914)*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2015, 155 pages, 22 euros.

(3) Françoise Davisse, *Comme des lions*, 1 h 55, sorti en salles le 23 mars. Autres témoignages : Sylvain Pattieu, *Avant de disparaître. Chronique de PSA Aulnay*, plein jour, 2013. Egalement, le clip de Kash Léone, rappeur et ouvrier à PSA, *Ça peut plus durer*.

ECOLOGIE

Canards gras et chimistes fous

UN SPECTRE hante l’agriculture mondialisée : la mémoire du goût. Lois, normes, directives, principe de précaution, étiquetage, contraintes sanitaires... L’appareil de surveillance et de punition mis en place à la demande des géants de l’agrobusiness semble avoir pour vocation de l’éradiquer. On songe à une repartie du *Meilleur des mondes* d’Aldous Huxley, car c’est bien un *brave new world* que préparent les laborantins fous qui rêvent de fermes à 1 000 vaches ou d’élevages à 850 000 poulets : « *Shakespeare est interdit parce qu’il est vieux. Ici, nous n’avons pas l’emploi des vieilles choses. – Même si elles sont belles ? – Surtout si elles sont belles. La beauté attire, et nous ne voulons pas que l’on soit attiré par les vieilles choses. Nous voulons qu’on aime les neuves.* » Les adeptes des biotechnologies se méfient des produits agricoles qui ont du goût. Ils n’ont pas besoin de l’énoncer pour qu’on les entende : ils ne veulent pas que l’on soit attiré par la production artisanale, ils veulent qu’on aime l’industrielle.

On pourra également se souvenir de ce qu’expliquait le regretté Marcel Lapierre, vigneron d’exception établi à Villié-Morgon, dans le Beaujolais, qui a entraîné toute une génération d’artisans français à refuser les vins gonflés, standardisés, bodybuildés pour imposer des vins libres, vivants et naturels : « *Si les grosses firmes agro-industrielles veulent voir disparaître les gens qui produisent du poulet, du fromage ou du vin de qualité, ce n’est pas pour les 3 % que cela représente sur un marché de l’alimentation qu’elles contrôlent entièrement. C’est pour effacer la mémoire du goût.* »

S’il est un univers où la guerre du goût fait rage, c’est bien celui du vin. Tout simplement parce que celui-ci est le produit agricole au plus fort capital symbolique... Dans *Insurrection culturelle*, le cinéaste Jonathan Nossiter et l’universitaire Olivier Beuvelet n’hésitent pas à parler de « résistance » à propos du « *geste fraternel des vignerons naturels* » (3). Un geste que célèbre le comédien Sébastien Barrier avec *Savoir enfin qui nous buvons* (4). Dans ce livre inspiré par son spectacle du même nom, très remarqué (et encore en tournée), il redécouvre l’antique leçon de l’écrivain G. K. Chesterton : « *Ne buvez jamais parce que vous en avez besoin, car ce serait boire d’une façon rationnelle, c’est le chemin le plus sûr vers la mort et vers l’enfer, buvez au contraire parce que vous n’en avez pas besoin, car c’est irrationnel et c’est l’antique santé du monde.* »

SÉBASTIEN LAPAQUE.

(1) Hommage à Virgile, cette expression, empruntée au poète Tristan Derème, désigne le plaisir que connaissent les humains dans la paix des champs.

(2) Isabelle Saporta, *Foutez-nous la paix !*, Albin Michel, Paris, 2016, 336 pages, 19,80 euros.

(3) Jonathan Nossiter et Olivier Beuvelet, *Insurrection culturelle*, Stock, Paris, 2015, 270 pages, 18,50 euros.

(4) Sébastien Barrier, *Savoir enfin qui nous buvons*, Actes Sud, Arles, 2016, 232 pages, 30 euros.

DANS LES REVUES

□ **FOREIGN AFFAIRS.** M^{me} Hillary Clinton serait-elle une bonne présidente pour les femmes ? Comment l’économie peut s’adapter à une croissance lente. Combattre ou s’enfuir : l’alternative des Etats-Unis au Proche-Orient. (Vol. 95, n° 2, mars-avril, bimestriel, abonnement un an : 89,95 euros. – 58 E 68th Street, New York, NY 10065, Etats-Unis.)

□ **LONDON REVIEW OF BOOKS.** Le texte de la conférence de Frances Stonor Saunders sur les migrants et les frontières. Tariq Ali relève la percée politique de M. Jeremy Corbyn. Patrick Cockburn analyse le déclin militaire de l’Organisation de l’Etat islamique et Owen Bennett Jones, le pouvoir militaire en Egypte et au Pakistan. (Vol. 38, n° 5, 3 mars, bimensuel, 3,75 livres sterling. – 28 Little Russell Street, Londres WC1A 2HN, Royaume-Uni.)

□ **MOTHER JONES.** Une enquête sur l’influence corruptrice du magnat américain des casinos, M. Sheldon Adelson, parrain du Parti républicain. Ce que la Californie fait contre le réchauffement climatique. (Mars-avril, bimestriel, abonnement un an : 32 dollars. – 222 Sutter Street, suite 600, San Francisco, CA 94108, Etats-Unis.)

□ **JACOBIN.** MM. Bernie Sanders et Jeremy Corbyn représentent-ils une voie de sortie du social-libéralisme ? Pourquoi la gauche a-t-elle échoué dans sa tentative de réformer le Parti démocrate aux Etats-Unis dans les années 1960 et 1970 ? Retour sur la stratégie et les effets de la « troisième voie » de M. Anthony Blair. (N° 20, hiver, trimestriel, 12,95 dollars. – 388 Atlantic Avenue, Brooklyn, NY 11217, Etats-Unis.)

□ **CHINA LEADERSHIP MONITOR.** Parmi les mesures spectaculaires prises par le président Xi Jinping depuis son arrivée au pouvoir en Chine, en mars 2013, la réforme de l’armée. Quels sont les axes du changement ? L’analyse de James Mulvenon sur la réorganisation et celle de Cheng Li sur les nouveaux cadres. (N° 49, hiver, trimestriel, gratuit en ligne. – Hoover Institute, 434 Galvez Mall, Stanford University, Etats-Unis.)

□ **COMMENTAIRE.** Le ministre français de la défense explique « *qui est l’ennemi* ». L’accord avec l’Iran, un pari stratégique. M. Vladimir Poutine : politique et économie. (N° 153, printemps, trimestriel, 26 euros. – 116, rue du Bac, 75007 Paris.)

□ **ESPRESSO.** Les raisons et les manifestations de la « colère » qui travaille nos sociétés : rejet de l’establishment, critique du réformisme, extrémismes. Des lectures pour l’essentiel philosophiques, notamment celles de Michaël Fossel, Jean-Louis Schlegel, Frédéric Lordon. (N° 423, mars-avril, dix numéros par an, 20 euros. – 212, rue Saint-Martin, 75003 Paris.)

□ **LES TEMPS MODERNES.** Un numéro consacré à Antonin Artaud, cette voix qui « *jette un défi à tous les assis de la république des lettres* », étudié comme « *totem de la transgression* » ou comme un mythe nourri par l’esthétisation de la folie. Avec des articles de Jean-Michel Rey, Jean-Pierre Verheggen, Philippe Forest, etc. (N° 687-688, janvier-avril, cinq numéros par an, 29 euros. – 5, rue Gaston-Gallimard, 75007 Paris.)

□ **CRITIQUE.** La revue revient sur les œuvres majeures parues à l’occasion du centenaire du génocide arménien, qui interrogent en particulier la possibilité d’une « *phénoménologie du survivant* » et la fonction de la culture contemporaine de la mémoire. Entretiens avec Michel Marian et Catherine Coquio. (N° 826, mars, mensuel, 11,50 euros. – 7, rue Bernard-Palissy, 75006 Paris.)

□ **ETUDES.** Un entretien avec le philosophe Pierre Manent sur la place des religions dans la République. Avec une réflexion sur les limites de la représentation officielle des musulmans français. (N° 4225, février, mensuel, 12 euros. – 14, rue d’Assas, 75006 Paris.)

□ **HOMMES & MIGRATIONS.** Plus de trois millions d’Iraniens vivent à l’étranger, principalement aux Etats-Unis et en Europe. Le dossier explore des trajectoires moins connues en Arménie, à Dubaï ou au Canada. L’Iran a vu fuir beaucoup de ressortissants après la révolution islamique, mais a aussi accueilli de nombreux réfugiés avec la guerre d’Afghanistan. (N° 1312, octobre-décembre, trimestriel, 15 euros. – Musée de l’histoire de l’immigration, 293, avenue Daumesnil, 75012 Paris.)

□ **TRANSRURAL INITIATIVES.** A l’heure de la réforme territoriale en France, que signifie la ruralité ? Qu’elle soit souvent définie « en creux » traduit une vision globalisante préjudiciable à la compréhension d’un espace aussi divers et connaissant une telle crise. Avec la mise en place de grandes régions, les centres de décision continuent de s’éloigner des citoyens. (N° 452, janvier, mensuel, 9 euros. – ADIR, 7 bis, rue Riquet, 75019 Paris.)

□ **LIBERTÉ.** Un dossier sur l’environnement, de la culture à la politique, avec une réponse argumentée à la question : « *Habiter ou exploiter le monde ?* ». Un plaidoyer pour une prise en compte de la portée collective de nos choix individuels, qui réhabilite la politique et la dénonciation du capitalisme dans le combat écologiste. (N° 311, printemps, trimestriel, 12 dollars canadiens. – 4067, boulevard Saint-Laurent, bureau 303 B, Montréal [Québec] H2W 1Y7, Canada.)

□ **CAMPAGNES SOLIDAIRES.** Entre 2006 et 2011, la Syrie a connu la plus importante sécheresse et les plus grandes pertes de récoltes connues : la crise climatique et l’effondrement du système agricole comme facteurs de guerre. Un dossier sur l’intérêt de normes adaptées à l’agriculture paysanne. (N° 314, mars, mensuel, 6 euros. – 104, rue Robespierre, 93170 Bagnolet.)



DANS LES REVUES

▣ **GOLIAS MAGAZINE.** Les chrétiens d'Orient figurent parmi les victimes des violences qui traversent le Proche-Orient. Un dossier revient sur leur histoire et s'interroge sur leur place dans une région en fusion. Ce numéro questionne aussi les rapports que l'Eglise entretient avec la science. (N° 105, décembre, bimestriel, 10,50 euros. – BP 3045, 69605 Villeurbanne Cedex.)

▣ **RUPTURES.** Le congrès de la Confédération générale du travail (CGT) manifeste une radicalisation dans le ton, mais le débat sur l'Europe semble traduire une préoccupante fracture interne. A signaler également, une analyse de deux dossiers brûlants pour l'Union européenne: le «Brexite» et la crise des migrants. (N° 53, février, mensuel, abonnement: 5,50 euros par mois. – 8, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris.)

▣ **SINÉ MENSUEL.** Comment le sang est devenu une marchandise; M. Gérard Filoche, membre du Parti socialiste, expose comment il voit la reconstruction d'une «gauche de gauche» quand la gauche de gouvernement trahit. (N° 51, mars, mensuel, 5,50 euros. – Editions du Crayon, 95, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris.)

▣ **FRUSTRATION.** «PS, le vote inutile. Un parti conçu pour vous trahir», ou comment en finir avec la politique du «moins pire». Un portrait de M. Jean-Charles Naouri, passé du ministère des affaires sociales à la direction de Casino. (N° 6, février, parution irrégulière, 4,70 euros. – 28, rue Eugène-Sue, 75018 Paris.)

▣ **LA DÉCROISSANCE.** Un entretien avec Matthieu Auzanneau sur les conséquences du pétrole bon marché. Une critique au lancement du film *Demain*, qui met en scène des trentenaires à la recherche de solutions pour sauver le monde. (N° 127, mars, mensuel, 2,50 euros. – 52, rue Crillon, BP 36003, 69411 Lyon Cedex 06.)

▣ **MOUVEMENTS.** Un numéro entièrement consacré aux mobilisations dans les quartiers populaires et à l'«organisation communautaire», cette forme particulière d'action sociale théorisée dans les années 1960 par Saul Alinsky. (N° 85, printemps, trimestriel, 15 euros. – La Découverte, Paris.)

▣ **UNION PACIFISTE.** Après les attentats de novembre à Paris, un collectif antiguerre est né qui entend alerter les citoyens sur les guerres impérialistes menées par les Occidentaux, dont la France en Afrique. (N° 537, mars, mensuel, 3 euros. – BP 40196, 75624 Paris Cedex 13.)

▣ **RELIEFS.** Explorateurs d'hier, explorations d'aujourd'hui: sur deux cents pages richement illustrées, cette nouvelle revue alterne littérature, histoire et géographie pour entraîner le lecteur à la découverte de la planète, entre géopolitique des câbles sous-marins et sommet de l'Everest. (N° 1, janvier, trimestriel, 19 euros. – 13, rue Lacharrière, 75011 Paris.)

▣ **JAKILEA.** Le journal du Comité pour la défense des droits de l'homme en Pays basque revient sur l'accueil populaire et exemplaire réservé à un groupe de migrants dans le village de Saint-Etienne-de-Baigorry. Un entretien avec le magistrat Serge Portelli sur le processus de paix et la position de blocage des pouvoirs publics français et espagnols. (N° 118, mars, trimestriel, 2,50 euros. – CDDHPB, Maison de la vie citoyenne, Polo Beyris, 64100 Bayonne.)

▣ **LES UTOPIQUES.** La revue de l'Union syndicale Solidaires dessine les contours de ce que pourrait être un football «intrinsèquement anticapitaliste» et «renouant avec les pratiques du sport ouvrier», à l'heure où la discipline sombre dans le culte du vedettariat et de la réussite. (N° 2, décembre, semestriel, 5 euros. – 144, boulevard de la Villette, 75019 Paris.)

▣ **PRATIQUES.** Les auteurs de ce numéro anniversaire intitulé «Quarante ans d'utopie» nous font revisiter les quelques décennies de combats, d'expériences et d'évolutions de leur vision du monde des soins, autour de la santé en général, mais aussi du social, du politique, des sciences, de la philosophie, de l'anthropologie, de l'art... Ils en soulignent les travers, en exposent les bonheurs. (N° 72, janvier, trimestriel, 19,50 euros. – 52, rue Gallieni, 92240 Malakoff.)

▣ **REVUE DU CRIEUR.** Un portrait saisissant d'Emmanuel Gaillard, théoricien de l'arbitrage international: braconnneur de pensées critiques, grand lecteur de Pierre Bourdieu, il envisage sa pratique comme une contribution à un ordre juridique fondé sur des valeurs universelles. (N° 3, mars, trisannuel, 15 euros. – La Découverte, Paris.)

▣ **ALLIAGE.** La trajectoire et la pensée de Gilbert Simondon. Le positivisme d'Auguste Comte, sous l'angle inhabituel de son accueil de la rêverie comme potentiellement utile dans la formation d'hypothèses. Présentation de la science-fiction et de la fantasy comme un même «bac à sable d'idées folles». (N° 76, hiver, quatre numéros par an, 18 euros. – ESPE, 89, avenue George-V, 06000 Nice.)

Retrouvez, sur notre site Internet, une sélection plus étoffée de revues : www.monde-diplomatique.fr/revues

HISTOIRE

Simone Weil, un engagement absolu

La pensée et la trajectoire fulgurante de Simone Weil (1909-1943) demeurent largement méconnues au-delà d'un cercle de spécialistes. Figure majeure de la philosophie du XX^e siècle, dont Albert Camus édita une grande partie de l'œuvre après sa mort, elle fut également une femme de combat. Impliquée dans les luttes et les débats de son temps, elle a marqué de son empreinte la culture politique de la gauche.

PAR OLIVIER PIRONET

EN 1931, Simone Weil, 22 ans, tout juste reçue à l'agrégation de philosophie, s'installe au Puy-en-Velay, une commune du bassin minier de la Haute-Loire, pour y enseigner dans un lycée de jeunes filles. Le directeur de l'Ecole normale supérieure (ENS), Célestin Bouglé, ne peut que s'en réjouir. Celle en qui il voyait un «mélange d'anarchiste et de calotine» – une sorte de fanatique – l'excédait par son esprit de contestation et son militantisme; il avait souhaité la voir nommée «le plus loin possible de façon à ne plus entendre parler d'elle» (1).

L'arrivée de Simone Weil au Puy représente une étape importante dans le parcours de la philosophe, tout entier frappé du sceau de l'engagement sous la bannière de la solidarité avec les déshérités: «*Depuis l'enfance, mes sympathies se sont tournées vers les groupements qui se réclamaient des couches méprisées de la hiérarchie sociale*», confie-t-elle dans une lettre de 1938 à Georges Bernanos.

Au lycée Henri-IV, le philosophe Emile Chartier, dit Alain, humaniste et fervent pacifiste, lui avait enseigné que la réflexion et l'action sont inséparables et que le savoir ne devient authentique que dans l'expérience. Elle mettra la leçon en pratique... L'époque est aux bruits de bottes, avec la montée des fascismes en Europe. Bientôt éclate la crise de 1929, qui fait s'abattre le spectre du chômage de masse. La vie politique du pays est alors dominée par le Parti radical (centre gauche) et marquée par l'instabilité parlementaire. Socialistes et communistes rivalisent pour rallier à eux la classe ouvrière.

Dès 1927, Simone Weil intègre un collectif pacifiste auquel elle participe activement. L'année suivante, elle signe une pétition contre la préparation militaire obligatoire imposée aux normaliens et lance des appels aux dons pour les chômeurs auprès de ses camarades. En marge de ses études à l'ENS, elle dispense des cours de littérature aux cheminots, dans l'esprit des universités populaires. Ainsi, elle entend se démarquer des «*formes d'enseignement bourgeois*» au profit d'une «*entreprise d'instruction mutuelle*», où «*l'instructeur a peut-être à apprendre de celui qu'il instruit*». Ces propos entrent en résonance avec la conclusion de son mémoire sur René Descartes: «*Les travailleurs savent tout; mais hors du travail, ils ne savent pas qu'ils ont possédé toute la sagesse.*»

Une fois au Puy, la jeune philosophe, qui place son espoir «*dans l'action des syndicats et non dans celle des partis politiques*», entre de plain-pied dans le monde ouvrier de la Haute-Loire et de la Loire (2). Elle intègre les milieux militants, prend sa carte au Syndicat national des instituteurs (Confédération générale du travail, CGT), mais aussi à la Fédération unitaire de l'enseignement (syndicaliste-révolutionnaire), et donne des cours sur le marxisme et l'économie politique aux «gueules noires» à la Bourse du travail de Saint-Etienne. Elle contribue au développement des collèges du travail, instituts d'enseignement général et professionnel créés en 1928 par la CGT dans la cité stéphanoise, en vue d'abolir ce qu'elle qualifie elle-même de «*honteuse séparation entre le travail intellectuel et le travail manuel*».

Elle s'implique également aux côtés des chômeurs du Puy. Dans un communiqué qu'elle rédige pour leur comité, elle avertit: «*Si l'on oblige les chômeurs à reconnaître qu'ils ne peuvent obtenir quelque chose que dans la mesure où ils font trembler, ils se le tiendront pour dit.*» La presse locale la traite de «*messagère de l'évangile moscoutaire*» et de «*vierge rouge de la tribu de Lévi*». Elle est réprimandée par sa hiérarchie, interrogée par la police. Elle vit chichement, reversant la quasi-totalité de son salaire aux familles frappées par le chômage et à la caisse de solidarité des mineurs.

Son séjour en Allemagne, à l'été 1932, la convainc qu'une révolution populaire n'y est pas à l'ordre du jour. Constatant le jeu trouble des sociaux-démocrates, alors au pouvoir, et l'«*attitude passive*» des communistes, elle considère que «*les ouvriers allemands ne sont nullement disposés à capituler, mais sont incapables de lutter*». Forte de ses échanges avec Boris Souvarine, l'un des fondateurs du Parti communiste français, exclu en 1924 pour trotskisme, elle étrille aussi l'URSS, un système qui, sur bien des points, «*est très exactement le contre-pied*» du régime «*que croyait instaurer Lénine*».

En 1934, elle décide de se «*retirer de toute espèce de politique, sauf pour la recherche théorique*». Les grèves du printemps 1936, qu'elle soutient, ne la feront pas changer d'avis. Car elle a, dès cette époque, fait sienne la conception machiavélienne selon laquelle le conflit social entre ceux qui commandent et ceux qui obéissent est inhérent à tout corps politique et sans résolution définitive possible (3): «*Les luttes entre concitoyens (...) tiennent à la nature des choses, et ne peuvent pas être apaisées, mais seulement étouffées par la contrainte.*» Quand elle entreprend la rédaction de ce qu'elle appelle son «*grand œuvre*», les *Réflexions sur les causes de la liberté et de l'oppression sociale*, elle dénonce le «*caractère mythologique*» accordé aux vertus du progrès, à la puissance libératrice de la machine et aux forces productives, dont le pouvoir révolutionnaire serait une «*pure fiction*». Les racines de l'oppression sociale, au lieu d'être intrinsèquement liées au mode de production capitaliste, fondé sur l'exploitation ouvrière, tiendraient à la nature même de la «*grande industrie*», dont le caractère oppressif ne dépend pas d'un régime politique spécifique, puisqu'il se retrouve aussi dans le système socialiste: «*La force que possède la bourgeoisie pour exploiter les ouvriers réside dans les fondements mêmes de notre vie sociale, et ne peut être anéantie par aucune transformation politique et juridique. Cette force, c'est d'abord et essentiellement le régime même de la production moderne.*» Il ne suffit donc pas d'abolir le système capitaliste – et l'exploitation – pour supprimer l'oppression; celle-ci est engendrée par le progrès technique, qui «*ravale l'humanité à être la chose de choses inertes*», et par les rapports sociaux de «*domination de l'homme par l'homme*» qu'il induit. L'émancipation passerait par la réappropriation de l'appareil productif dans le cadre d'une société décentralisée s'appuyant sur la «*coopération méthodique de tous*» et délivrée de cette «*idole sociale*» que représente le «*machinisme*».

DÉSIREUSE de ne plus être «*un "professeur agrégé" en vadrouille dans la classe ouvrière*», Simone Weil entend faire l'épreuve du réel qu'elle vient d'analyser. Elle demande un congé auprès de l'Education nationale et se fait embaucher en usine pour partager pleinement le sort des couches laborieuses. «*L'homme est ainsi fait que celui qui écrase ne sent rien, que c'est celui qui est écrasé qui sent. Tant qu'on ne s'est pas mis du côté des opprimés pour sentir avec eux, on ne peut pas s'en rendre compte*», a-t-elle un jour expliqué à ses élèves. Entre décembre 1934 et août 1935, elle sera successivement découpeuse sur presses chez Alsthom, manœuvre chez J.-J. Carnaud et Forges, fraiseuse chez Renault. Dans son *Journal d'usine*, elle décrit les tâches et les cadences, le type de machines qu'elle utilise, l'organisation de la production, etc. La souffrance physique, l'épuisement, les vexations qu'elle subit et le sentiment d'être réduite à l'état



OTTO FREUNDLICH. – «Mein roter Himmel» (Mon ciel rouge), 1933

de quasi-servitude la bouleversent. Cette expérience l'amène à conclure que «*le fait capital n'est pas la souffrance, mais l'humiliation*».

AU COURS de l'été 1935, en vacances au Portugal, elle assiste à une procession de femmes de pêcheurs. «*Là, j'ai eu soudain la certitude que le christianisme est par excellence la religion des esclaves, que des esclaves ne peuvent pas ne pas y adhérer, et moi parmi d'autres.*» Marquée par la figure du Christ, elle se tournera vers le catholicisme en 1938, tout en restant une «*chrétienne hors de l'Eglise*». C'est cette dimension mystique qui sera plus tard souvent soulignée, alors même que sa radicalité politique tendra à être minorée.

Les «esclaves», ce sont aussi les indigènes dans les colonies françaises, les peuples asservis par une puissance étrangère. La férocité de la répression du soulèvement nationaliste parti de Yen Bai, en Indochine, en février 1930, lui apparaît en lisant la presse. Elle signe plusieurs articles sur la question indochinoise et la situation en Algérie, rencontre le dirigeant nationaliste Messali Hadj, dont elle prend la défense après sa condamnation à deux ans de prison, et se dit opposée à la création d'un Etat juif en Palestine: il ne faut pas, estime-t-elle, «*donner le jour à une nation qui, dans cinquante ans, pourra devenir une menace pour le Proche-Orient et pour le monde*» (4).

A la suite du déclenchement de la guerre civile entre fascistes et républicains en Espagne, en juillet 1936, elle part, seule, pour Barcelone. En raison de ses positions pacifistes, elle soutient la politique de non-intervention de la France, mais ressent la «*nécessité intérieure*» de «*participer moralement*». Bientôt, elle rejoint en Aragon les miliciens anarchistes de la colonne formée par Buenaventura Durruti. Une semaine plus tard, elle se brûle gravement et doit quitter le front. L'expérience de la guerre, «*quand il n'est rien de plus naturel (...) que de tuer*», conforte son pacifisme et nourrit ses *Réflexions sur la barbarie* (1939). Mais ce même idéal fera d'elle une opposante farouche à l'entrée en guerre contre Adolf Hitler, jusqu'à l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes allemandes, en mars 1939. Peu après, elle admet avoir commis une «*erreur criminelle*». Elle rejoint la Résistance à Londres et rédige *L'Enracinement*, qui paraîtra en 1950 grâce à Albert Camus: une esquisse de ce que devrait être une «*civilisation nouvelle*» fondée sur la «*spiritualité du travail*», l'amour du bien public et l'égalité.

Après avoir cessé de se nourrir en solidarité avec les Français soumis au rationnement alimentaire par l'occupant allemand, Simone Weil contracte la tuberculose et meurt le 24 août 1943, à l'âge de 34 ans. Son œuvre ne sera publiée qu'après sa disparition.

(1) Sauf mention contraire, les citations de Simone Weil sont tirées des *Œuvres complètes*, Gallimard, Paris (en cours de publication depuis 1998), et des *Œuvres* (sous la dir. de Florence de Lussy, Gallimard, 1999). Celles concernant les éléments biographiques proviennent de l'ouvrage de Simone Pétrement *La Vie de Simone Weil*, Fayard, Paris, 1997.

(2) Cf. Jean Duperray, *Quand Simone Weil passa chez nous. Témoignage d'un syndicaliste et autres textes inédits*, Mille et une nuits, Paris, 2010 (1^{re} éd.: *Les Lettres nouvelles*, Paris, avril-mai 1964).

(3) Lire «Machiavel contre le machiavélisme», *Le Monde diplomatique*, novembre 2013.

(4) *Nouveaux Cahiers*, n° 38, Paris, février 1939.

Les barbares sont parmi nous

PAR PIERRE RIMBERT

LE PAYS de la liberté a déclaré la guerre à la barbarie. A un empire lointain qui frappe la France et la Belgique, méprise les civils et tue des enfants. « *Nous sommes en guerre !* » Soutenus par la population, les dirigeants clairent leur volonté de détruire l’ennemi. On pavoise. Mais pendant que les soldats combattent, les civils s’activent. L’ennemi ne serait-il pas aussi caché là, sous nos yeux ? Loyaux en apparence, les immigrés et leurs descendants ne formeraient-ils pas une armée d’espions et de traîtres ?

Cette question posée chaque jour par les journaux américains hante l’esprit des patriotes armés qui, le 12 avril 1918, surgissent au domicile du docteur Cole, directeur d’école de la ville d’Appleton, dans le Colorado. Le commando tire l’enseignant de son lit, l’enduit de graisse, le couvre de plumes et l’avertit qu’il dispose de trente-six heures pour quitter la ville sous peine d’être « *pendu au premier poteau téléphonique* ». Allemand d’origine, il aurait, selon ses assaillants, louangé le gouvernement de Berlin. Le pédagogue aura plus de chance que Robert Paul Prager, un ancien boulanger né à Dresde et devenu mineur de fond à Collinsville, dans l’Illinois. Un soir, les clients du saloon l’accusent d’espionner au profit du Reich et d’ourdir le sabotage de la mine. Ils le traînent jusqu’aux limites du comté et le pendent. La veille du procès de ses meurtriers, le *Washington Post* se félicite d’un « *réveil sain et salutaire au cœur du pays, en dépit des excès du lynchage* » (12 avril 1918). Tous seront acquittés.

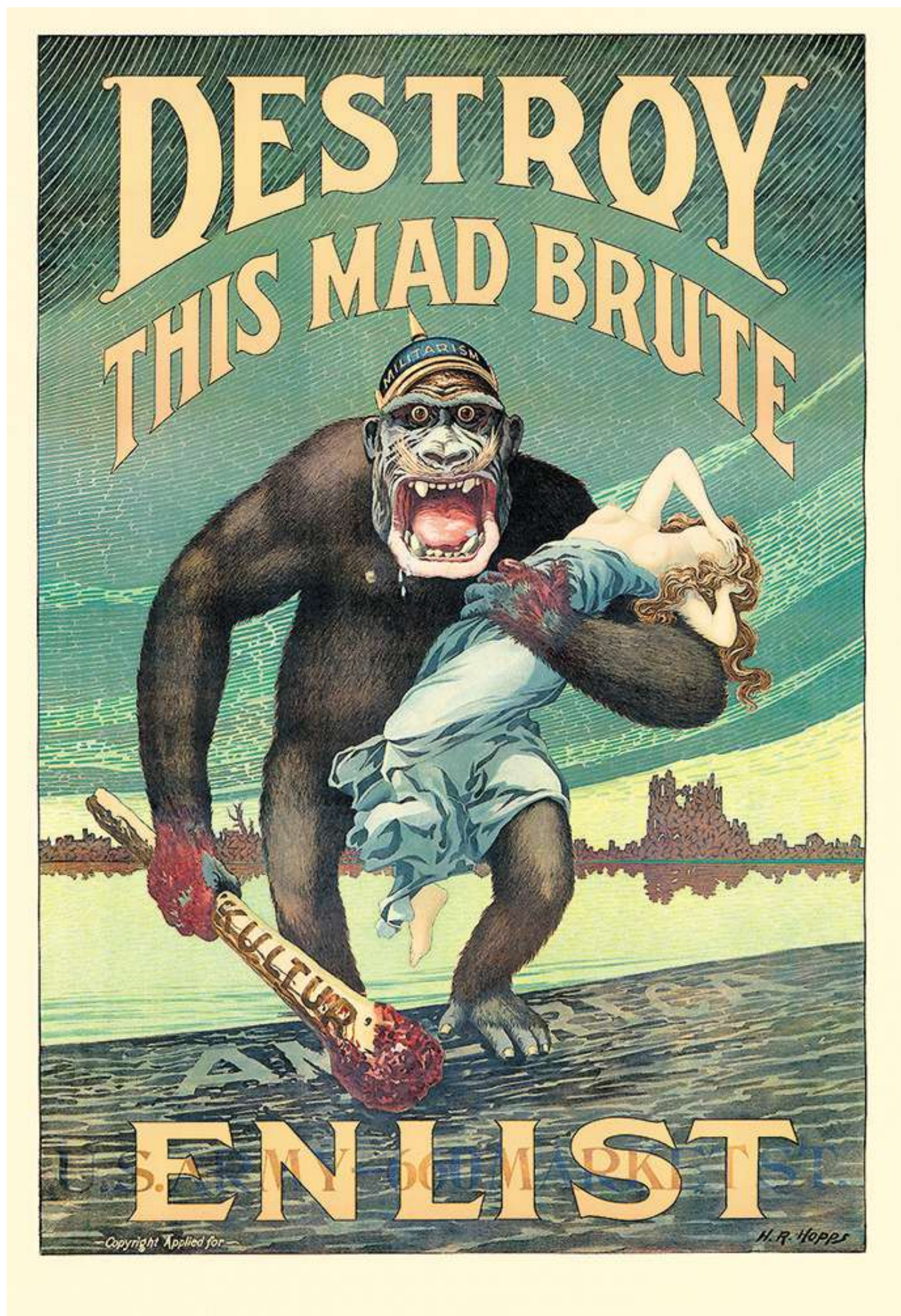
L’Amérique est entrée en guerre contre l’Allemagne en avril 1917, aux côtés du Royaume-Uni et de la France. Et, comme le raconte le journaliste Erik Kirschbaum dans son livre *Burning Beethoven* (1), la mobilisation se double d’une croisade contre les Américains d’ascendance allemande, supposés déloyaux. Après la révélation, le 1^{er} mars 1917, d’un télégramme codé dans lequel Berlin annonce à son ambassadeur à Washington la reprise de la guerre sous-marine à outrance, mais aussi son intention d’inciter le Mexique à envahir les Etats-Unis, la méfiance vire à la paranoïa. La bataille s’engage contre la *Kultur*, souvent perçue comme arrogante, véhiculée par la langue et les écrits allemands. Sous l’influence du Committee on Public Information, une agence gouvernementale forte de centaines de journalistes, d’artistes et de publicitaires, la choucroute devient « choux de la liberté », le hamburger, « sandwich de la liberté » – tout comme, près d’un siècle plus tard, des élus républicains rebaptiseront les frites françaises « frites de la liberté » pour punir Paris de son refus de bombarder l’Irak. Mais il ne suffit pas qu’un beignet à la crème appelé Bismarck depuis des décennies se change en « American beauty » pour assouvir la fièvre purificatrice : à Columbus, dans l’Ohio, des

citoyens qui jugent trop timorée la requalification des teckels, jusqu’alors désignés par le mot *dachshunds*, en « chiens de la liberté », arrachent les animaux à leurs propriétaires et les abattent.

« *Nous pouvons faire la guerre à la langue des Huns, et nous la ferons !*, proclame une brochure publiée en janvier 1918 par l’Association américaine de défense, une organisation nationaliste et anti-socialiste. *Un langage qui produit un tel peuple de conquistadors sans pitié ne convient pas à l’instruction des purs et chastes enfants d’Amérique, et le plus élémentaire principe d’autodéfense commande son élimination.* » L’Etat de New York, bientôt suivi par quatorze autres, bannit l’enseignement de l’allemand dans les écoles en décembre 1917. Six mois plus tard, le Dakota du Sud et l’Iowa proscrivent même l’usage de toute langue étrangère dans les lieux publics et les églises. Mais les sirènes menaçantes de la *Kultur* chantent toujours. Plaidant en juin 1918 l’interdiction de Beethoven, Bach et Mozart, qu’il juge « *dangereux* », le *Los Angeles Times* explique : « *C’est la musique de la conquête, de la tempête, du désordre et de la dévastation, (...) la cacophonie du hurlement de l’homme des cavernes et du mugissement des vents du nord.* » Des chefs d’orchestre sont arrêtés et internés.

Finalement, l’Association américaine de défense exhorte à brûler les livres allemands au motif qu’ils diffusent une philosophie vicieuse, ainsi résumée par un boy-scout dans une pétition que cite le *New York Times* : « *extirper le christianisme, fouler aux pieds l’esprit chevaleresque, tuer la décence et vouer un culte aux libertins, aux dégénérés et aux assassins* » (26 janvier 1918). Dans l’Ohio, l’Oklahoma, le Wisconsin, le Montana, le Colorado, des foules envahissent des bibliothèques, empilent les ouvrages allemands dans la rue et y mettent le feu lors de cérémonies patriotiques accompagnées de chants martiaux et applaudies par la presse (2). A Columbus, on dresse le bûcher au pied de la statue du poète Friedrich von Schiller ; à Fergus, dans le Montana, des citoyens vigilants en profitent pour brûler l’école. Kirschbaum note que l’Amérique balaiera ces cendres sous le tapis « *pour ensuite pointer du doigt et condamner les autodafés nazis* ».

On aurait tort de ne voir dans cette fureur qu’un délire collectif. Son surgissement rappelle que ce n’est pas l’affrontement préalable de civilisations supposées antagoniques qui entraîne la guerre, mais, plus souvent, le conflit d’intérêts – économiques ou militaires – qui favorise la mise en scène d’une opposition culturelle irréductible. Le cas des Germano-Américains soupçonnés du jour au lendemain de partager



HARRY RYLE HOPPS. – « Destroy this Mad Brute » (Détruisez cette brute folle), 1917

non seulement les traits barbares prêtés aux « Huns », mais une loyauté au pays d’origine, évoque la situation actuelle des populations européennes originaires de pays musulmans suspectées d’allégeances terroristes. Que les mêmes rituels d’infériorisation, les mêmes caricatures dans la presse, les mêmes sommations à manifester son chauvinisme soient associés au même soupçon d’insincérité et de félonie démontre la puissance d’une mécanique qui, dans le cas allemand, parvint à laminer non pas un groupe dominé, mais une communauté au faîte de son influence.

Avec huit millions d’individus, les citoyens d’origine allemande représentent au début du XX^e siècle un Américain sur dix (3). Certaines villes du Midwest comme Saint Louis, Cincinnati ou Milwaukee comptent une majorité de germanophones. Leurs ancêtres ont traversé l’Atlantique en quête de liberté religieuse, d’autres de liberté politique après l’échec des révolutions de 1848, d’autres encore pour éviter l’enrôlement militaire. Leur culture imprime sa marque sur le lexique, la cuisine, la géographie – la capitale du Dakota du Nord se nomme Bismarck –, mais aussi sur la vie économique et intellectuelle. Contrairement aux populations musulmanes d’Europe, ils disposent de relais institutionnels puissants, comme l’Alliance nationale germano-américaine, et d’incarnations éminentes au cœur des pouvoirs telles que John D. Rockefeller, Walter Chrysler, Henry Heinz, Herbert Hoover, le futur général John Pershing – ainsi que les grands-parents de M. Donald Trump. On compte en 1910 près de cinq cents quotidiens ou hebdomadaires de langue allemande, dont les éditeurs tenteront de racheter leur opposition initiale à la guerre en appelant les lecteurs

à souscrire massivement à l’emprunt de guerre (*liberty bonds*) ou à chanter l’hymne national en toute circonstance. Les deux tiers des titres auront disparu en 1920.

« *De nombreux Américains d’origine allemande affrontaient une situation paradoxale, explique Kirschbaum : s’ils affichaient ouvertement leur loyauté aux Etats-Unis, ils encouraient l’accusation de simuler leur patriotisme et s’exposaient à des persécutions. Et s’ils ne manifestaient pas explicitement leur loyauté, ils risquaient d’être dénoncés et poursuivis comme traîtres.* » Le tragique de cette double contrainte commune aux individus tiraillés entre deux mondes apparaît dans le film d’Elia Kazan *A l’est d’Eden* avec Gustav Albrecht, immigré allemand tourmenté par les habitants de Salinas et secouru par le personnage qu’interprète James Dean.

C’est le temps des lois d’exception. Celle sur l’espionnage, signée par le président Woodrow Wilson le 15 juin 1917, punit toute entrave à l’effort de guerre. Toujours en vigueur, elle fonde les poursuites engagées en 2013 contre M. Edward Snowden. Quant à la loi sur la sédition de mai 1918, Kirschbaum relève

qu’elle « *criminalise jusqu’à l’expression du désir que la guerre prenne fin* ». Elle coûtera la liberté à des centaines d’individus tantôt suspectés de trahison, tantôt coupables de socialisme : la classe dirigeante profite de la guerre pour écraser les anarcho-syndicalistes d’Industrial Workers of the World (IWW). Apprécié à l’aune des mesures américaines prises en 1918, le débat consécutif aux attentats de novembre 2015 à Paris sur l’enfermement préventif des individus fichés par la police fait figure de bégaiement historique : deux mille « ennemis étrangers » allemands furent internés dans des camps. Une pratique infligée à beaucoup plus grande échelle aux immigrés originaires du Japon un quart de siècle plus tard.

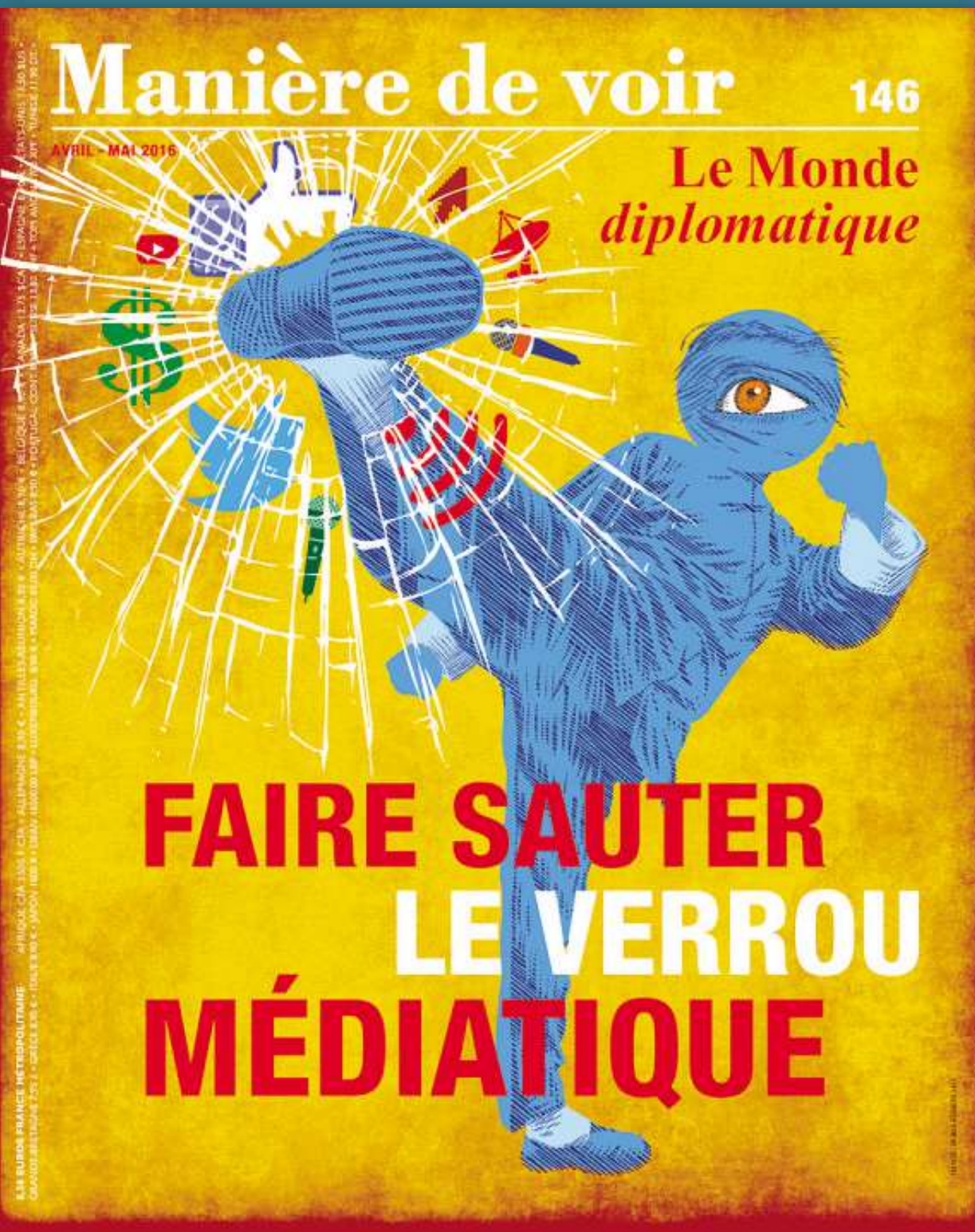
En attendant, Julius Kahn, représentant de la Californie au Congrès et immigré allemand, se déchaîne le 24 mars 1918 contre les « *voix séditeuses ou traîtresses* » : « *J’espère que nous aurons quelques pendaisons, et le plus tôt sera le mieux.* » Le transfuge dévoué à l’excès à son institution d’accueil et prêt à tout pour mettre à distance ses origines : une autre figure classique du théâtre des guerres culturelles.

(1) Erik Kirschbaum, *Burning Beethoven. The Eradication of German Culture in the United States During World War I*, Berlinica Publishing, New York, 2015, d’où sont tirés l’essentiel des éléments cités dans cet article.

(2) Une séquence du film d’Olivier Azam et Daniel Mermet *Howard Zinn, une histoire populaire américaine* montre les élèves d’une école de Chicago jetant fièrement leurs livres allemands dans des bassines sous le regard approbateur de leurs professeurs (Les Mutins de Pangée, première partie, 2015).

(3) En 2010, on dénombrait cinquante millions d’Américains d’ascendance allemande.

De la critique à la reconquête



8,50€ CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

SOMMAIRE

PAGE 2 :	Bataille gagnée, réflexion inachevée. – Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.
PAGE 3 :	Critique des médias, une histoire impétueuse, par DOMINIQUE PINSOLE .
PAGES 4 ET 5 :	Imposture de la démocratie d’entreprise, par SOPHIE BÉROUD . – Deux jeunes faces à la « loi travail », par VANESSA PINTO .
PAGES 6 ET 7 :	Le Hezbollah maître du jeu libanais, par MARIE KOSTRZ . – Pourquoi le Maghreb soutient Bachar Al-Assad, par AKRAM BELKAÏD . – Un futur président sous contrôle (A. B.). – L’aura de la résistance à Israël (M. K.).
PAGE 8 :	Réfugiés, l’Europe tire le rideau, par JEAN-ARNAULT DÉRENS ET SIMON RICO .
PAGE 9 :	Soupçons sur la Cour pénale internationale, par FRANCESCA MARIA BENYENUTO .
PAGES 10 ET 11 :	Guerre civile au sein de la droite américaine, suite de l’article de SERGE HALIMI . – Le destin du Proche-Orient se joue (aussi) à Opelika (S. H.).
PAGE 12 :	Maudit pétrole bon marché, suite de l’article de MICHAEL KLARE .

www.monde-diplomatique.fr

Avril 2016

PAGES 13 À 18 :	DOSSIER : DIPLOMATIE DES ARMES. – La grande chasse aux milliards, par PHILIPPE LEYMARIE . – Cet avion qui émerveille « Le Figaro » (S. H.). – La Russie de la kalachnikov aux tueurs de satellites, par OLIVIER ZAJEC . – Silicon Army, par THIBAUT HENNETON . – Penser la cyberpaix, par CAMILLE FRANÇOIS .
PAGE 19 :	Les Japonaises indésirables au travail, par JOHANN FLEURI .
PAGES 20 ET 21 :	En Argentine, les régimes passent, la corruption reste, par CARLOS GABETTA .
PAGES 22 ET 23 :	Imams en France, loin des clichés, suite de l’article de SOLENNE JOUANNEAU . – Une affaire d’Etat ? (S. J.).
PAGES 24 À 26 :	LES LIVRES DU MOIS : « La Traînée », de Zavèn Bibérien, par TIMOUR MUHIDINE . – « Toutes les choses de notre vie », de Hwang Sok-yong, par MARTINE BULARD . – Crayon au poing (PH. L.). – Emotions médiévales, par BENOÎT BRÉVILLE . – Barricades sur carte postale, par CHRISTIAN DE BRIE . – Le chant des possibles, par EVELYNE PIEILLER . – Canards gras et chimistes fous, par SÉBASTIEN LAPAQUE . – Dans les revues.
PAGE 27 :	Simone Weil, un engagement absolu, par OLIVIER PIRONET .
	<i>Supplément Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, pages I à IV.</i>

Le Monde diplomatique du mois de mars 2016 a été tiré à 219 049 exemplaires. A ce numéro est joint un encart parrainage, destiné aux abonnés : « Parrainage Le Monde diplomatique ».

RÉUSSITES ET DÉFIS SANITAIRES EN AFRIQUE FRANCOPHONE

En vingt ans, la mobilisation internationale a permis de réels progrès en matière de santé. Cependant, de grandes inégalités demeurent entre pays riches et pauvres, entre femmes et hommes, entre mondes rural et urbain, comme l'illustre l'Afrique francophone. Certaines catégories sociales sont particulièrement touchées, comme les prisonniers ou les jeunes filles. Si les Objectifs de développement

durable adoptés par les Nations unies en 2015 confirment la priorité accordée à la santé, ils ne pourront être atteints sans un effort financier de la « communauté internationale », estime M. Mark Dybul, directeur exécutif du Fonds mondial contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Sur le terrain, patients, soignants et associations dessinent déjà la stratégie sanitaire de demain.



HANS LUCAS

LUCIE PASTUREAU. – Femme attendant des soins aux abords de l'hôpital de Mopti, Mali, 2006

La prison d'Abidjan, laboratoire de la lutte contre le VIH-sida

SAMEDI 20 février 2016, la maison d'arrêt et de correction d'Abidjan (MACA) s'enflamme. Ce n'est pas la première fois que la tristement célèbre MACA connaît des émeutes. Cette fois, le bras de fer entre les autorités et M. Yacouba Coulibaly – dit « Yacou le Chinois » en raison de sa fine silhouette et de ses yeux bridés – a atteint son paroxysme. Excédée par le caïd qui régentait la vie de la prison, la direction a décidé de reprendre la situation en main lors de la mutinerie. Connu dans tout le pays, vedette des réseaux sociaux, le malfrat allait jusqu'à contrôler la circulation dans la MACA et se livrait à toutes sortes de trafics, y compris de médicaments.

En effet, si les antirétroviraux, les antituberculeux et les antipaludéens sont livrés gratuitement au dispensaire de la prison, les autorisations d'accès à l'infirmerie relèvent des prisonniers chefs de building ou chefs d'étage, et sont donc soumises à des passe-droits que doivent verser les détenus malades. Les affrontements armés ont fait officiellement cinq blessés et dix morts, dont un gardien et « le Chinois ». Selon des témoins, ce dernier a utilisé une kalachnikov et une grenade. « *Comment a-t-il pu avoir accès à de telles armes ?* », s'interroge un gardien.

Nouveau régisseur de la MACA, M. Amonkou Moussan a été muté en janvier 2016 de Bouaké, au centre du pays, pour prendre la place de son prédécesseur, jugé (trop) corrompu. « *Je suis là pour rétablir l'autorité de l'État au sein de la MACA* », insiste-t-il. Interrogé trois jours avant les événements, le directeur des affaires pénitentiaires au ministère de la justice, des droits de l'homme et des libertés

publiques, M. Babacar Ouatta, ne faisait pas mystère des intentions du gouvernement ivoirien (1) : « *La MACA abrite à elle seule entre 40 et 60 % de la population carcérale du pays, selon la fréquence et la proximité des grâces présidentielles. Nous devons veiller à ce que les détenus obéissent aux règles carcérales tout en offrant un accès équitable aux soins à ceux qui sont atteints du sida, de la tuberculose, du paludisme ou de toute autre affection opportune.* »

Des dépistages systématiques

Autrement dit, si l'administration ne veut pas entendre parler de distribution de préservatifs au sein de la prison, elle est consciente de la nécessité de maintenir un taux de prévalence du VIH (virus de l'immunodéficience humaine)-sida le plus bas possible. Entre 2010 et 2015, celui-ci est passé de 5,5 % à 2,7 % à la MACA, contre 3 % pour la population en général. A l'instar de son régisseur, M. Ouatta estime que l'accès aux soins pour les séropositifs et, surtout, la pérennisation de ces soins après la sortie de prison ont « *une incidence bénéfique sur la récurrence des maladies chez les individus incarcérés* ». C'est le résultat des dépistages systématiques du VIH-sida effectués à l'arrivée des prisonniers, mais aussi de leur prise en charge en cas de séropositivité, ainsi que de celle des gardiens et, dans certains cas, des populations avoisinantes, qui peuvent également bénéficier de consultations et de soins gratuits grâce aux financements du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Selon des statistiques fournies par les infirmiers de la MACA, le taux de mortalité a considérablement baissé : sur les 39 décès enregistrés en

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE
CHRISTINE HOLZBAUER *

2015, huit seulement étaient le fait de la séropositivité, six de la tuberculose, trois du paludisme, cinq du bérubéri – cette maladie qui touche le système nerveux du fait d'une mauvaise alimentation – et un seul de la diarrhée. « *On est loin des épidémies de choléra ou de diarrhée qui ravageaient le monde carcéral il y a encore dix ans, sans parler de la séropositivité et de la tuberculose* », commente M. Moussan, qui se souvient des « *années noires* » des deux décennies précédentes, où les prisons ivoiriennes étaient de vrais mouiroirs, faute de soins et de médicaments.

Ce qui n'empêche pas les critiques de fuser au sein de la MACA : « *Le régisseur veut rétablir la procédure visant à en référer au juge d'application des peines pour la délivrance des autorisations de sortie des prisonniers à des fins sanitaires, ce qui rallonge considérablement les délais*, dénonce un membre du corps médical qui souhaite garder l'anonymat. *Parfois au péril de la vie des détenus...* » Empêché de sortir pour une radio des poumons, un prisonnier est récemment décédé de la tuberculose faute d'avoir été diagnostiqué à temps. En l'absence de portes blindées permettant d'isoler le tout nouveau bâtiment de radio et, dans certains cas, des populations avoisinantes, qui peuvent également bénéficier de consultations et de soins gratuits grâce aux financements du Fonds mondial – n'ont même pas été débattues. Le laboratoire, pourtant bien équipé, manque de produits adéquats pour réaliser l'ensemble des analyses épidémiologiques.

La D^{re} Jeanne d'Arc Assémien Ouattara a débuté comme

spécialiste de la nutrition dans le programme Esther, qui forme des personnels médicaux à la lutte contre le sida (2), avant de devenir la personne référente pour l'ensemble des 34 établissements pénitentiaires de la Côte d'Ivoire, dont 22 ont intégré dans leurs prestations des activités de lutte antituberculeuse. Selon elle, la lutte contre le VIH-sida a ouvert la voie à de véritables améliorations sanitaires en milieu carcéral y compris contre la tuberculose et le paludisme. « *Les activités VIH ne se limitent pas à distribuer des médicaments et des moustiquaires imprégnées*, nous explique-t-elle. *Elles incluent aussi des formations pour le personnel sanitaire et les pairs éducateurs, la rénovation de douze infirmeries carcérales et l'achat d'équipements de base, ainsi que des "activités de plaidoyer" pour un investissement de près de 1 million d'euros sur trois ans.* »

Accompagnement social

Depuis l'intégration d'Esther, en janvier 2015, dans l'agence française Expertise France, cette spécialiste en santé publique est devenue la coordinatrice pour la Côte d'Ivoire de tous les programmes de santé, en remplacement de M. Arnaud Laurent, rappelé à Paris après de longues années en Côte d'Ivoire. Pour elle, la tuberculose est « *en passe de devenir le problème de santé publique numéro un* » dans le pays. Ainsi, parmi les priorités pour les personnes incarcérées en 2016-2017 figurent la prévention, le diagnostic et le traitement de la tuberculose, « *y compris sous ses formes résistantes et dans le cas de co-infections avec le VIH* ». La formation des infirmiers et éducateurs présents dans les prisons, l'accompagnement social par des associations de prisonniers libérés alors qu'ils sont encore sous traitement

antituberculeux et le renforcement du cadre de collaboration entre le ministère de la santé et le ministère de la justice « *seront également privilégiés* ».

Construite en 1980 pour accueillir 1500 prisonniers, la MACA, à l'instar des 34 autres maisons d'arrêt et de correction du pays, souffre de surpopulation chronique. Or l'enfermement dans un lieu clos, peu ventilé et peu ensoleillé, où la promiscuité est grande, accroît les risques de contamination. « *Après la dernière grâce présidentielle, en décembre 2015, nous avons eu une bouffée d'air frais. Le nombre de prisonniers est tombé de 6740 à 3640, dont 110 femmes seulement* », explique le médecin-chef Boaffou Kouamé. Ayant passé les vingt dernières années à la MACA, il a vécu nombre de mutineries, avec, chaque fois, la mise à sac de l'infirmerie et le pillage du stock de médicaments. « *En plus de la nourriture, les prisonniers recherchent en priorité tout ce qu'ils pourront monnayer. Aussi, nous mettons beaucoup d'espoir dans la construction par le Comité international de la Croix-Rouge d'une grille d'enquête surmontée de barbelés, qui permettrait de mieux nous protéger.* »

La MACA compte trois médecins, une sage-femme et sept infirmiers, dont l'un, spécialisé en psychiatrie, est responsable du pavillon des femmes appartenant à celui des mineurs, où sont enfermés les jeunes délinquants jusqu'à l'âge de 16 ans. En prison comme dans le reste de la population, c'est parmi les femmes et les jeunes filles que le taux de prévalence du VIH-sida est le plus élevé. La régisseuse adjointe, la capitaine Sophie Baki Abié, précise que celles-ci sont le plus souvent inculpées de vol ou condamnées pour rapt d'enfants. Victorine, la vingtaine, a été contaminée à la suite de comportements à risque liés à un état mental « instable ». Elle a découvert sa séropositivité en arrivant en prison. Ses yeux ont du mal à se fixer quand elle témoigne. Elle dit être « *convenablement traitée* », y compris

pour la nourriture, mais se plaint d'être rejetée par les autres détenues lorsqu'elles apprennent qu'elle est malade.

« *Beaucoup de femmes séropositives qui accouchent à la prison sont ensuite prises en charge à vie dans le cadre du programme de prévention de la transmission de la mère à l'enfant*, explique M. Ibrahima Coulibaly, l'infirmier psychiatrique. *Pour certaines, c'est une chance qu'elles n'auraient pas forcément eue si elles n'avaient pas été incarcérées.* » Il regrette seulement que la MACA, faute d'être classée dans la bonne catégorie administrative (3), ne reçoive pas de neuroleptiques. « *C'est un sérieux problème, car nous n'avons que du Valium pour soigner les affections psychiatriques, qui sont pourtant fort nombreuses!* »

Une référence dans la région

Le D^r Angora Bléhoué a lui aussi passé la plus grande partie de sa carrière à la MACA. Après une formation complémentaire à Bordeaux, grâce au programme Esther, sur la prise en charge des formes résistantes de la tuberculose, il a fait de la prévention et du traitement de cette maladie sa spécialité au sein de la prison. Il ne nie pas les difficultés, surtout en cas de double infection au VIH et à la tuberculose, mais se réjouit des progrès accomplis ces dernières années. La MACA pourra selon lui « *servir de référence à l'ensemble de la sous-région* » quand tous les dispositifs seront en place.

(Lire la suite pages II et III.)

(1) Lire Vladimir Cagnolari, « Croissance sans réconciliation en Côte d'Ivoire », *Le Monde diplomatique*, octobre 2015.

(2) www.esther.fr/nos-actions-dans-le-monde/cotedivoire

(3) Les établissements de santé sont classés administrativement de A à D selon le type de médicaments qu'ils reçoivent de la Pharmacie nationale de santé (PNS). Sur 34 maisons d'arrêt, 32 sont classées D ; la MACA et le camp de Bouaké, classées C, ne peuvent avoir de neuroleptiques.

* Journaliste.



Le Fonds mondial

La prison d'Abidjan, laboratoire

(Suite de la page I.)

« Nous avons maintenant de nombreux lits à disposition, y compris pour les tuberculeux récidivistes, et même des cellules d'isolement quand le diagnostic de la multirésistance est posé », indique-t-il. Même si les chiffres de co-infection ne sont pas alarmants (un seul cas à la MACA au moment de notre visite, mais 17 recensés en 2015, dont cinq parmi le personnel), l'augmentation du nombre de patients multirésistants pris en charge à l'échelle du pays (66 % en 2014, contre 10 % en 2013) montre la réalité du danger de pandémie.

Autre sujet de préoccupation : les retards de diagnostic. Entre 2008 et 2013, les chiffres officiels donnent 118 cas de

tuberculose dépistés à travers le réseau des 22 unités sanitaires de maisons d'arrêt et de correction déjà intégrées dans le Programme national de lutte contre la tuberculose. Le traitement, directement supervisé par cette instance, doit aussi beaucoup à l'implication de pairs éducateurs choisis parmi des prisonniers volontaires, à l'image de ce qui se fait dans la lutte contre le VIH-sida et les maladies sexuellement transmissibles (MST). Les détenus tuberculeux reçoivent un appui nutritionnel au cours de leur traitement : les « boîtes bleues », compléments vitaminés d'une alimentation spécialement conçue pour leur permettre de reprendre du poids. Celles-ci peuvent parfois être en rupture de stock ou, comme récemment, « recom-

posées » afin d'ajouter des vitamines indispensables pour éviter le béribéri.

« Mourir parmi les miens »

C'est le cas pour M. Beria Diop, la cinquantaine, co-infecté depuis son arrivée à la MACA en 2012. Cet ancien militaire, qui se dit prisonnier politique, a accepté de témoigner à visage découvert. Il se plaint d'être très fatigué malgré la prise des médicaments, qu'il cache soigneusement sur lui pour qu'on ne les lui vole pas durant son sommeil. Il dit aussi souffrir de picotements aux extrémités. De fait, il a perdu une dizaine de kilos et sa grande carcasse décharnée flotte dans sa djellaba. « Je dis à mes filles que je suis au village, mais j'ai-

merais savoir si je vais enfin être jugé et où et quand je dois purger ma peine, ou si je peux rentrer chez moi pour mourir parmi les miens », plaide-t-il.

La D^{re} Ouattara explique que, malgré l'accord passé entre le ministère de la santé et le ministère de la justice en 2010, les retards de diagnostic en ce qui concerne la tuberculose restent fréquents. « *Aucune mesure d'accompagnement n'a vraiment été mise en place pour les prisonniers après leur libération, alors qu'ils sont toujours sous traitement antituberculeux. Par ailleurs, il n'est pas toujours facile d'assurer le suivi des détenus malades qui sont transférés d'un établissement à un autre* », commente-t-elle. Ce n'est pas l'avis de la ministre de la santé et de l'hygiène, M^{me} Raymonde

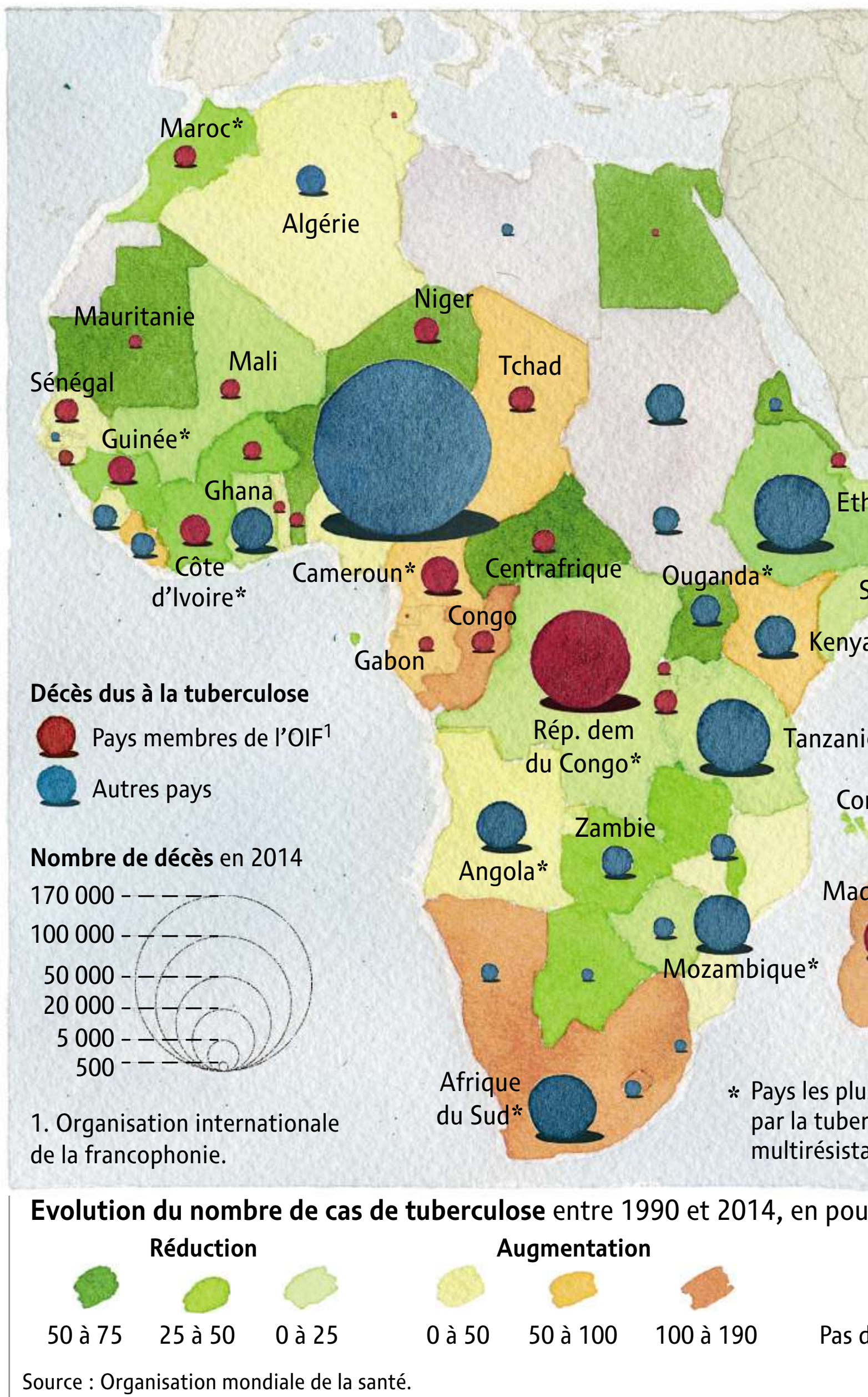
Goudou Coffie, rencontrée à Abidjan. Elle estime que le document, qui a été signé et approuvé en conseil des ministres, est suffisant, même s'il n'est pas encore appliqué. Selon elle, le suivi des prisonniers tuberculeux après leur sortie doit se faire de la même façon qu'avec les « *perdus de vue du sida* » : il faut multiplier les campagnes de sensibilisation pour permettre à ces malades de comprendre qu'ils risquent de contaminer leurs proches s'ils arrêtent brusquement leur traitement. Quant aux médicaments frelatés, qui circulent partout en Afrique, elle rappelle l'enga-

gement de son gouvernement dans la lutte contre la contrefaçon et la corruption dans le secteur public de santé, d'où « disparaissent » trop souvent des stocks de médicaments.

Dix détenus par jour à l'infirmerie

Chargé du suivi des détenus infectés qui sortent ou qui sont transférés, Rodrigue est conseiller à la MACA. Nombre d'associations comme Le Ruban rouge, auquel il appartient, travaillent à la sensibilisation des détenus. Elles dispensent des

Premières victoires



Tribune

Innover sur le terrain

PAR LELIO MARMORA *

LA SANTÉ est notre capital le plus précieux. Dans ce domaine comme dans d'autres, l'égalité n'existe pas. Elle n'existe pas dans les pays développés, où les disparités sont immenses. Elle n'existe pas non plus dans les pays en développement, où l'accès aux soins est un problème crucial. La plus grande des inégalités sévit chez les plus démunis, où les femmes et les enfants sont parfois encore moins « égaux » que les autres. Trop souvent, les mères et leurs filles ne bénéficient pas des soins dont elles ont besoin, en raison d'une certaine fragilité des systèmes de santé, mais aussi en raison de leur genre. Cela n'est pas tolérable. Tout doit être entrepris pour réparer ces injustices.

Il est vrai qu'en vingt-cinq ans les décès d'enfants de moins de 5 ans ont chuté de moitié, passant de 12,7 millions en 1990 à 5,9 millions en 2015. Il n'empêche, des millions d'entre eux continuent de mourir de maladies que nous savons soigner. Nous avons la technologie, les médicaments et le savoir-faire. La santé des mères et des enfants est au cœur de la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Il s'agit là de droits fondamentaux.

Plus de 70 % des investissements d'Unitaïd sont consacrés à la mère et à l'enfant. Depuis 2006, le fonds de l'organisation a reçu quelque 2,3 milliards d'euros, dont 59 % ont été fournis par la France, de loin le premier pays contributeur, avec la taxe sur les billets d'avion.

Tous nos programmes visent à promouvoir l'innovation et à faciliter l'accès aux traitements pour combattre le sida, la tuberculose et le paludisme, qui sont souvent la conséquence de la misère. Notre vocation est de transformer les idées nouvelles en solutions pratiques

* Directeur exécutif d'Unitaid, www.unitaid.org

pour progresser vers l'éradication de ces trois maladies. Ce travail, nous le faisons en identifiant avec nos partenaires les défis majeurs, puis en définissant des aires d'intervention spécifiques dans lesquelles Unitaïd a une véritable valeur ajoutée. Ces actions ont d'énormes répercussions. Mais le succès de nos investissements se mesure véritablement à l'adoption de ces solutions innovantes, dont l'impact sur le terrain a été démontré, et à leur mise à l'échelle par les principaux partenaires, tel le Fonds mondial.

Aujourd'hui, 15,8 millions de personnes vivant avec le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) bénéficient d'un traitement antirétroviral, contre 1,6 million seulement en 2006. Cela a été rendu possible notamment grâce à la réduction des coûts, au cœur même de notre mandat. En dix ans, le prix des médicaments a été divisé par dix. Unitaïd a investi plus de 700 millions d'euros dans des programmes directement ciblés sur les femmes et les enfants dans le domaine du VIH-sida, en particulier en négociant les prix des traitements et en favorisant la création de formulations pédiatriques.

Avec l'utilisation de tests de diagnostic innovants mis au point avec notre soutien, la détection de la tuberculose pharmacorésistante a progressé de 30 % entre 2013 et 2014. Des médicaments antituberculeux spécialement conçus pour les enfants sont désormais disponibles, grâce à l'un de nos financements. Ils ont été présentés en décembre 2015 à la 46^e Conférence mondiale sur la santé respiratoire.

La mortalité liée au paludisme a été divisée par deux depuis l'an 2000, grâce à l'amélioration des traitements antipaludiques efficaces à moindre coût, à leur accès élargi et à des mesures de prévention plus performantes et mieux distribuées.

Nous devons progresser encore, et de façon concertée. Nous allons accentuer nos efforts, continuer d'investir dans de nouveaux médicaments, de nouveaux tests de diagnostic et de nouvelles méthodes de prévention, pour un accès aux traitements pour tous.

globale de la société où la santé n'est plus de la seule responsabilité des acteurs médicaux.

Ainsi, l'amélioration de l'accès aux soins ne doit en aucun cas se faire au prix de l'appauvrissement de la population à travers, par exemple, l'augmentation du tarif des services. Elle ne doit pas non plus accroître les risques écologiques en favorisant le trafic routier autour des hôpitaux. « *Les ODD permettent de passer d'une situation dans laquelle certaines maladies et certains groupes de populations étaient privilégiés à une situation plus nuancée et plus équitable, avec des preuves scientifiques permettant de déceler ce dont les populations souffrent et meurent en premier lieu* », nous explique M. Kent Buse, responsable de la direction des politiques stratégiques de l'Onusida, l'agence des Nations unies pour le sida.

PAR LEUR TRANSVERSALITÉ, les ODD ouvrent d'intéressantes perspectives à la santé communautaire, c'est-à-dire au « processus par lequel les membres d'une collectivité géographique ou sociale, conscients de leur appartenance à un même groupe, réfléchissent en commun sur les problèmes de leur santé, expriment leurs besoins prioritaires et participent activement à la mise en place, au déroulement et à l'évaluation des activités les mieux aptes à répondre à ces priorités », selon l'OMS. Cela implique notamment d'identifier, avec la population, les besoins et les comportements néfastes, et de tenir compte des pratiques sociales. Or, souligne

M. Pierre Salignon, chef de projet santé à l'Agence française de développement (AFD), « *la crise déclenchée par le virus Ebola a bien montré qu'une approche médicale sans approche communautaire présente certaines limites* ». La seconde « *est essentielle pour créer une mobilisation des usagers, faire en sorte que les interventions de santé soient bien comprises et acceptées par les communautés, mais aussi pour mieux comprendre leurs perceptions et leurs perspectives* ».

Dans les vingt prochaines années, si les pays du Sud évoluent comme les pays riches, ils connaîtront une « transition épidémiologique » marquée par une augmentation des maladies chroniques et des maladies non infectieuses (3). Cela va nécessiter d'importantes réformes, dans la mesure où les services de santé vont devoir accueillir régulièrement des personnes pour des maladies nécessitant des soins à long terme. Il faudra également mettre en place des programmes de prévention pouvant impliquer, par exemple pour le diabète, un changement d'alimentation et d'hygiène de vie (comme des activités sportives).

Cette transition va nécessiter des programmes de santé communautaire ciblant un ensemble de facteurs : l'activité professionnelle, l'habitat en milieu urbain, l'inégalité entre groupes sociaux et ethniques, l'inégalité entre hommes et femmes. La prise en charge des patients là où ils habitent, et non plus seulement dans des structures sanitaires, devra aussi être organisée. Les agents

recrutés dans les communautés se distinguent précisément par une très bonne connaissance de ces facteurs. Leur analyse des relations de pouvoir qui peuvent exister au sein d'un quartier, d'un village ou même des familles se révèle également très fine. Selon M. Buse, « *les communautés jouent un rôle crucial dans l'augmentation de la couverture des services, l'implication des usagers et la réduction des discriminations et autres violations des droits humains. Nous devons intégrer les systèmes de santé et les communautés de manière à ce que le "universelle" de "couverture universelle" passe de la théorie à la réalité* ». L'Onusida estime que, pour en terminer avec l'épidémie de sida d'ici à 2030, il faudrait augmenter les services communautaires de 5 % à 30 % d'ici à 2020.

LA PRESSION exercée par cette transition épidémiologique va se heurter au manque de moyens disponibles, y compris en termes de ressources humaines. L'OMS évoque ainsi une « crise » prévisible dans plus de 57 pays (4). Alors que l'Afrique représente 25 % du « fardeau mondial de la maladie », le continent n'accueille que 3 % des professionnels du secteur. C'est dans ce contexte que les programmes de santé communautaire vont jouer un rôle crucial par une prise en charge des patients adaptée aux conditions locales. Sur le terrain, les agents vont identifier les malades qui ont besoin de soins d'urgence, organiser des sessions d'éducation à la santé, dispenser les premiers soins. Dans bien des pays du Sud, ces agents sont les accoucheuses tradi-

* Chercheur à la London School of Hygiene & Tropical Medicine.

e de la lutte contre le VIH-sida

formations sur le VIH-sida, la tuberculose, le paludisme et les MST à ceux qui se portent volontaires pour devenir des pairs éducateurs ou, tout simplement, à ceux que cela intéresse. Le jeune homme reconnaît que, comme il est seul à effectuer ce suivi, sa tâche n'est pas facile : « *Souvent, quand ils sortent, les détenus n'ont qu'une idée : oublier tout ce qui les rattache à la prison.* » Jusqu'à, dans certains cas, nier leur maladie... « *Nous recherchons les sortants ou bien les mettons directement en contact avec les centres de santé les plus proches de leur domicile, confie-*

t-il. *De surcroît, les détenus partent avec au moins un mois de traitement. Mais après, c'est vrai que cela nous échappe un peu...* »

Frédéric Le Marcis, qui enseigne l'anthropologie à l'Ecole nationale supérieure de Lyon, étudie les prisons ivoiriennes. Il connaît bien la MACA pour y avoir effectué de nombreux séjours et y avoir observé le quotidien des détenus pendant plusieurs semaines. « *Les relations de pouvoir y sont subtiles et complexes, explique-t-il. Evidemment, le choix de ceux qui vont devenir pairs édu-*

cateurs, et son résultat, en dépendent directement. » A cela contribue l'architecture même de la MACA, inspirée par la norme européenne (elle a été construite par des architectes italiens) : elle se compose de plusieurs bâtiments – A, B et C – reliés par des espaces de circulation, auxquels les détenus sont affectés en fonction de leur condamnation et de la durée de leur peine. « *Le passage d'un bâtiment à l'autre, l'accès à la cour, supposent de maîtriser le "maintenant, comment ?" de la prison. Par exemple, comment être enregistré pour une visite à l'infirmerie afin d'accéder à la cour, comment organiser une rencontre avec une femme du bâtiment A, surnommé "le Kremlin", ou être déplacé d'un bâtiment à l'autre ?* » Ainsi, le bâtiment C, aussi appelé « le Blindé », vivait sous la tutelle de « Yacou le Chinois », qui y régnait en maître absolu : il fallait obtenir son autorisation pour pouvoir être inscrit sur la liste journalière des dix détenus habilités à se rendre à l'infirmerie.

Non-disponibilité des médicaments

Pour M. Laurent, cette façon de laisser les bâtiments s'auto-administrer peut conduire à des abus, car les malades qui n'ont pas les moyens de payer les passe-droits « *restent souvent sur le carreau et meurent* ». L'autorisation de quitter le bâtiment C les jours de visite (mardi, jeudi et samedi) se révèle d'autant plus précieuse qu'elle permet de se retrouver dans la cour, où les gardiens viennent chercher les prisonniers qui reçoivent une visite et donc du ravitaillement. Pour Le Marcis, la disparition du caïd va redistribuer les cartes dans les trafics en tout genre au sein de la MACA. Des trafics inévitables : « *Les détenus ne peuvent pas faire autrement s'ils veulent survivre. Car il est impossible de se nourrir sur la seule ration de la prison, qui est tout à fait insuffisante.* » Dans le pavillon des femmes, les prisonnières cultivent la terre pour

améliorer l'ordinaire. Et partout les marmites fument : elles y cuisent des aliments qu'elles iront ensuite revendre aux hommes...

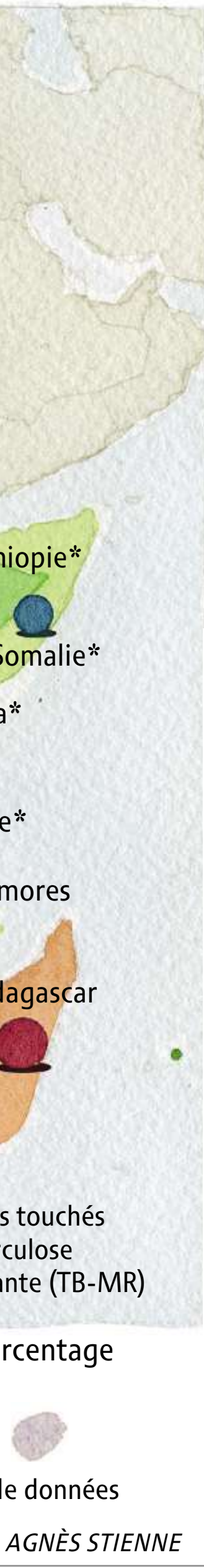
« Tapé », « Lago » et « le Blanc » sont les surnoms de pairs éducateurs qui ont accepté de témoigner. A 40 ou 50 ans, ils jouissent du respect des détenus plus jeunes. A l'instar de « Jojo », « Alain » ou « Aimé », la trentaine, certains viennent du fameux bâtiment C. La plupart se considèrent comme des prévenus politiques en attente de jugement depuis le changement de régime en 2012. Ils ont su se trouver une place et parfois même une

raison de vivre au sein de la prison. Beaucoup ont commencé par donner des cours d'alphabétisation à d'autres détenus avant de s'intéresser aux problèmes de santé, si importants en détention. Ils admettent que, en ce qui concerne le VIH-sida, la tuberculose et le paludisme, l'accès aux soins est à la MACA parfois « *meilleur qu'à l'extérieur* ». Mais ils déplorent la non-disponibilité de certains médicaments, contre la pleurésie ou l'épilepsie, par exemple. « *Le plus difficile, c'est de pouvoir accéder aux soins* », estime l'un d'eux. « *Et nous, nous sommes aussi là pour faciliter les choses* »,

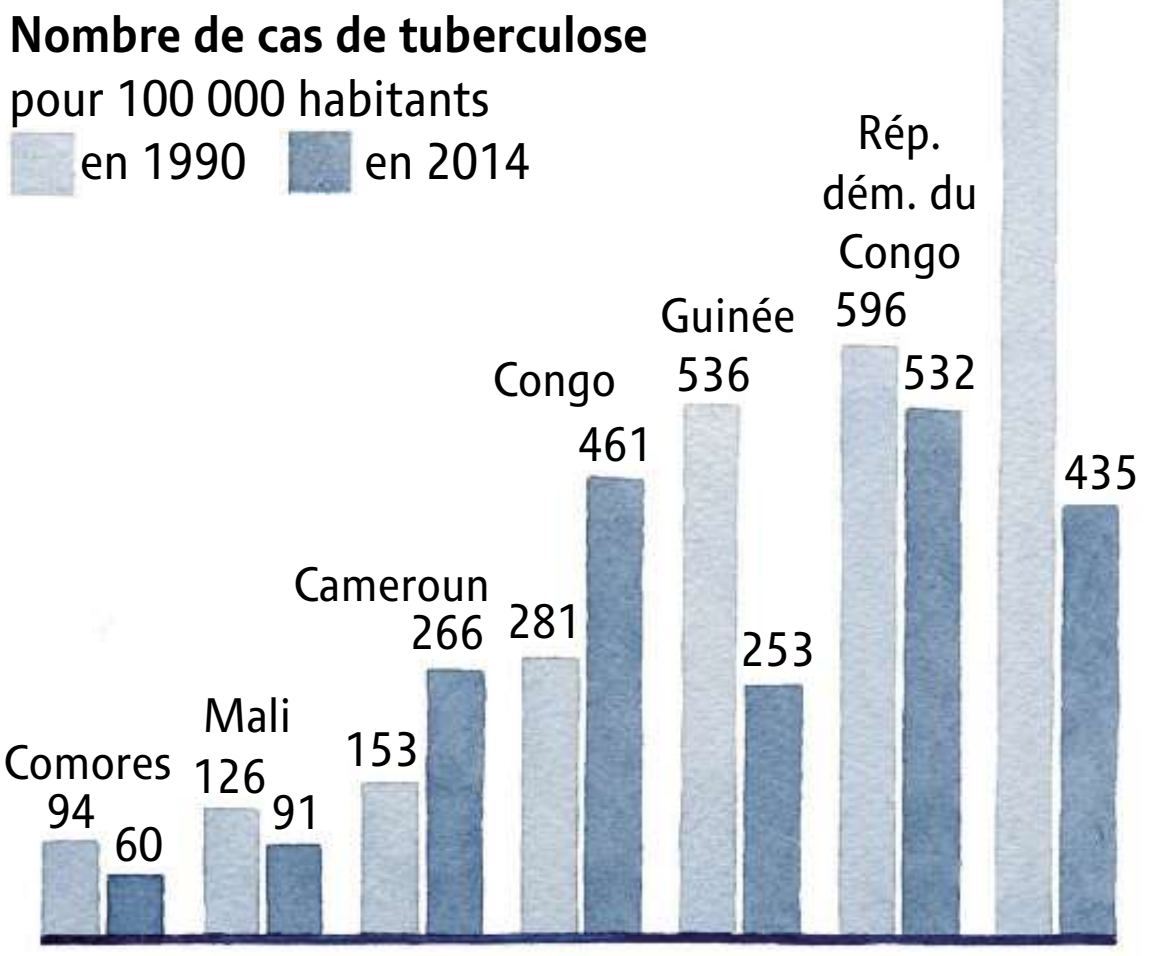
ajoute un autre. Aucun ne nie l'existence d'un *shadow government* (« gouvernement parallèle ») au sein de la prison. « *Etre pair éducateur, c'est une façon de s'en émanciper en aidant les autres* », résume l'un d'eux. « *Mais pas au prix de notre propre survie. Parfois, nous sommes contraints de payer notre tranquillité de notre poche, en prenant les ordonnances extérieures à notre charge !* », s'insurge un autre. Vont-ils néanmoins continuer ? La réponse est un « oui » franc et massif.

CHRISTINE
HOLZBAUER.

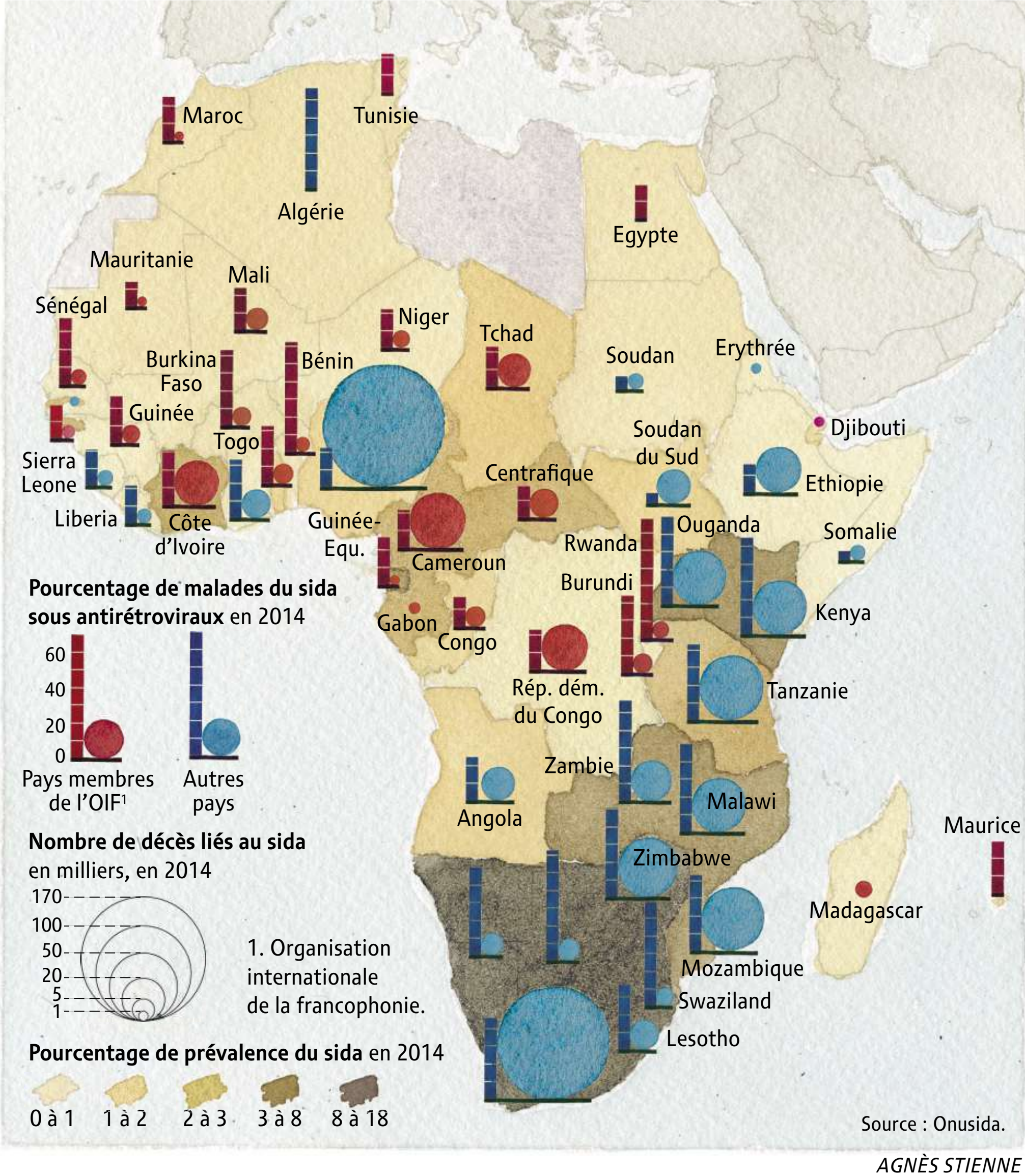
Contre la tuberculose



La tuberculose est, avec le VIH-sida, l'une des maladies infectieuses les plus meurtrières du monde. En 2014, 1,5 million de personnes en sont mortes. L'Afrique compte le plus grand nombre de cas : 281 pour 100 000 habitants. Mais, grâce au diagnostic et au traitement, près de 43 millions de vies ont été sauvées entre 2000 et 2014. Le recul est notable en Mauritanie, au Niger, en Centrafrique. Mais on est encore loin de l'Objectif de développement durable : éradiquer la tuberculose d'ici à 2030.



L'impact des antirétroviraux



Grâce au travail des associations, à l'action des personnels de santé et au soutien apporté par les organismes internationaux, l'accès aux traitements contre le sida progresse en Afrique.

essentiel

tionnelles, les distributeurs de médicaments de base ou les acteurs de la santé mentale. En juin 2015, au Ghana, M. Jeffrey Sachs, conseiller spécial du secrétaire général des Nations unies, ainsi que des représentants de quinze pays et de la campagne « One Million Community Health Workers » (« Un million d'agents de santé communautaire ») ont lancé un appel à des investissements supplémentaires afin de recruter des agents de santé communautaire (5).

La couverture sanitaire universelle est un des grands enjeux des ODD, en particulier de l'objectif 3 (« *permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge* ») et de la cible 3.8 (« *faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers, donnant accès à des services de santé essentiels de qualité ainsi qu'à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable* ») (6). Avec les programmes de santé communautaire, les populations les plus pauvres et les plus isolées doivent avoir accès à des soins abordables. On sait par exemple que la distance entre le lieu de résidence et le centre de santé affecte les taux de mortalité (7). Une étude réalisée en milieu rural au Burkina Faso a montré que les parents d'enfants malades devaient marcher en moyenne plus d'une heure pour atteindre le dispensaire le plus proche (8). Les agents locaux ont cette capacité de créer le lien entre les populations et les services dans des endroits bien souvent dépour-

vus de tout moyen de communication ou de voie d'accès.

Les programmes de santé communautaire peuvent aussi favoriser la prise de conscience des besoins du local vers le national et l'international. A l'instar des associations, qui ont mis sous pression les gouvernements et les laboratoires pharmaceutiques pour obtenir des médicaments génériques pour les malades du sida, les programmes de santé communautaire peuvent donner une voix aux patients par leur ancrage local.

KARL BLANCHET.

(1) « Objectifs du millénaire pour le développement. Rapport 2015 », Organisation des Nations unies, New York.
(2) « Comprendre les Objectifs du millénaire pour le développement », www.un.org
(3) Matthias Brunn et Karine Chevreul, « Prise en charge des patients atteints de maladies chroniques. Concepts, évaluations et enseignements internationaux », *Santé publique*, vol. 25, n° 1, Laxou, 2013.
(4) Cf. « Ressources humaines pour la santé : stratégie mondiale à l'horizon 2030 » (projet), OMS, Genève, décembre 2015, www.who.int
(5) http://1millionhealthworkers.org
(6) Lire le supplément « La couverture santé, un combat universel », *Le Monde diplomatique*, janvier 2014.
(7) Cf. Daniel Kadobera (sous la dir. de), « The effect of distance to formal health facility on childhood mortality in rural Tanzania, 2005-2007 », *Global Health Action*, vol. 5/2012, Järfälla (Suède).
(8) Anja Schoeps (sous la dir. de), « The effect of distance to health-care facilities on childhood mortality in rural Burkina Faso », *American Journal of Epidemiology*, 173/5, Baltimore, 2011.

Tribune

Offrir des perspectives aux jeunes

PAR MARK DYBUL *

AUCUN obstacle n'est à ce point imposant ou difficile que l'effort collectif et la persévérance ne puissent le vaincre. Voilà l'un des enseignements que l'on peut tirer des efforts déployés à l'échelle internationale pour éradiquer le virus de l'immunodéficience humaine (VIH)-sida, la tuberculose et le paludisme — des maladies que rien ne semblait pouvoir enrayer il y a quinze ans seulement.

Aujourd'hui, nous pouvons en toute confiance affirmer que la situation a basculé du bon côté. Notre combat a sauvé des millions de vies et redynamisé d'innombrables communautés. Il appartient désormais à notre génération de faire de ce monde un endroit meilleur en donnant un nouvel élan aux progrès accomplis. Acheter le travail entamé est notre dette envers la prochaine génération et la suivante.

Pour que cette vision prenne vie, nous devons sortir des sentiers battus pour aller là où ces maladies se sont installées. Ainsi, on enregistre toujours des taux d'infection au VIH honteusement élevés parmi les consommateurs de drogue, les homosexuels et les « professionnels du sexe ». La tuberculose se propage toujours massivement en milieu carcéral et le paludisme touche les travailleurs migrants de façon disproportionnée. Si nous voulons vaincre ces pandémies, il nous faudra bâtir un environnement plus équitable pour ces groupes de personnes et leur offrir des perspectives.

Certes, nous avons accompli des progrès majeurs contre le VIH, mais je crains que nous n'en ayons

* Directeur exécutif du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

pas fait assez pour protéger les jeunes, et plus particulièrement les jeunes femmes et les filles. En effet, rien qu'au cours de l'année 2013, 120 000 adolescents sont morts d'infections liées au sida, ce qui en fait la deuxième cause de décès après les accidents de la route. Chaque année, les nouvelles infections au VIH concernent maintenant 380 000 adolescentes et jeunes femmes. C'est inacceptable. C'est également en nous adressant aux jeunes que nous aurons les meilleures chances d'éradiquer ces maladies au sein des groupes vulnérables. Nous devons simplement mieux faire notre travail en établissant un lien entre la prévention des maladies et les enjeux du développement. Une bonne éducation et des perspectives professionnelles réduisent le risque pour les jeunes d'être exposés à des maladies graves, voire mortelles. Nous devons, par exemple, tout mettre en œuvre pour offrir un avenir meilleur et plus sain à des garçons comme Abd Al-Gader, un jeune Syrien de 12 ans qui a dû interrompre son traitement contre la tuberculose à cause de la guerre. Dans le camp de réfugiés de Zaatar, dans le désert jordanien, il a pu reprendre son traitement avec l'appui du Fonds mondial. Nous devons désormais nous interroger sur ce qu'il convient de faire pour lui permettre de rester en bonne santé et de réussir sa vie.

Nous devons construire un avenir où les personnes déjà infectées peuvent obtenir les soins nécessaires, tout en prévoyant des stratégies de prévention suffisamment précises pour offrir de meilleures perspectives de vie, là encore en admettant que ces maladies sont aussi le fruit des inégalités. Si nous menons cette action à bien, nous pouvons mettre fin à ces maladies dans la population en général, y compris au sein des groupes marginalisés. Tout cela aboutirait à un monde plus équitable et plus prospère, un monde où tous les êtres humains pourraient vivre dans la dignité.

Au Niger, les femmes en première ligne

La standardisation des programmes de santé ne permet pas toujours d’appréhender les réalités locales. Un défi pour les femmes, qu’elles soient patientes ou soignantes.

PAR AÏSSA DIARRA ET JEAN-PIERRE OLIVIER DE SARDAN *

LA CONFÉRENCE internationale sur la population et le développement, en 1994 au Caire, puis la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, en 1995 à Pékin, ont amorcé une démarche qui préconise l’«*équité des genres*» dans l’accès à la santé et à l’éducation. Une série importante de programmes d’action ont été élaborés depuis. Cependant, de nombreux travaux de recherche montrent que leur mise en œuvre est loin d’être un long fleuve tranquille. L’écart est souvent grand entre ce qui est prévu et ce qui est réellement fait.

Cette difficulté tient, d’une part, aux conditions de l’élaboration des politiques publiques de santé ainsi que de leur traduction en dispositifs d’action et, d’autre part, aux contextes locaux de «*gouvernance*» de la santé. Ces contextes sont souvent perçus par les organisations mondiales comme des «*pesanteurs* socioculturelles» gênantes pour la cohérence de leurs interventions. En réalité, c’est la standardisation des programmes internationaux qui sous-estime la complexité des situations vécues par les acteurs sur le terrain. Nos analyses, issues de recherches socio-anthropologiques fondées sur des enquêtes

* Anthropologues, Laboratoire d’études et de recherches sur les dynamiques sociales et de développement local, Niamey (Niger).

empiriques de longue durée, mettent l’accent sur deux catégories d’acteurs décisifs dont les stratégies, les perceptions et les logiques d’action expliquent les difficultés rencontrées, malgré l’adhésion des gouvernements : les sages-femmes et les femmes consultantes.

Ces deux types d’actrices de la santé se trouvent en effet confrontées – les unes au niveau de l’offre de soins, les autres au niveau de la demande de soins – à des réalités sociales qui contredisent les prescriptions officielles. Les exemples qui suivent, observés au Niger, révèlent des mécanismes valables pour la plupart des pays d’Afrique subsaharienne, qui partagent le même espace géopolitique, qui ont un même passé colonial et où sont mises en œuvre les mêmes politiques de santé depuis les indépendances.

Absentes des zones rurales

Le métier de sage-femme se trouve au cœur des services nécessaires aux femmes en Afrique. Cependant, il s’exerce sous plusieurs contraintes et rencontre de nombreux problèmes, comme celui de l’affectation en milieu rural. L’Organisation mondiale de la santé (OMS) prévoit une sage-femme pour 5 000 femmes en âge de procréer. Au Niger, on recense une sage-femme pour 3 670 femmes (1). Ce pays ne souffre donc pas d’un manque d’effectifs. Toutefois, la norme de l’OMS n’est pertinente que dans la mesure où il existe une couverture «*normale*» du territoire en gynécologues, maternités, plateaux opératoires. Les sages-femmes sont alors simplement des auxiliaires médicales. Or, au Niger, on trouve très peu de gynécologues en dehors des villes, et ce sont les sages-femmes qui constituent le premier et souvent le seul recours en matière de santé maternelle et reproductive. Mais elles sont

absentes des zones rurales. La plupart d’entre elles refusent le travail en brousse à cause des conditions de vie précaires, de l’absence d’incitations financières, des difficultés de scolarisation des enfants et du peu de perspectives professionnelles que cela leur offre.

En outre, de nombreuses affectations sont effectuées au motif principal de favoriser le rapprochement des conjoints. Or, le plus souvent, dans l’administration nigérienne comme

Les normes socioculturelles jouent également un grand rôle : «*L’homme a l’obligation de travailler et doit avoir sa femme à ses côtés*» ; ou encore : «*Si l’homme et la femme ne vivent pas ensemble, le foyer se trouve en danger*». Nombre de questionnaires de la santé en tiennent compte lorsqu’ils effectuent la répartition. Et beaucoup de praticiennes cautionnent cette gestion discriminante de leur profession : «*On ne doit pas aller loin de son mari*», nous disent-elles. Des carrières de sage-

obstacle dans l’accès aux consultations prénatales, aux accouchements médicalisés ainsi qu’aux contraceptifs modernes, car être auscultées par des hommes pour des soins gynécologiques leur pose problème, surtout dans un pays musulman où l’idéologie salafiste progresse.

La santé reproductive féminine pâtit aussi des mouvements de population. Dans toute l’Afrique subsaharienne, les campagnes sont désertées par les hommes en saison sèche. Cette longue histoire d’émigration saisonnière (2) a un impact certain sur la régulation de la fécondité et la sexualité des femmes. Les départs fréquents concernent surtout des maris qui laissent derrière eux des épouses parfois très jeunes. Comment la sexualité se vit-elle lorsque hommes et femmes sont régulièrement séparés durant de longues périodes ? Cette question est soulevée en termes de santé publique, du fait de la pandémie de VIH-sida. La sexualité masculine n’est pas censée rester inactive durant les périodes de séparation : «*Nous sommes des hommes, non ?*», se contentent de dire les intéressés en guise de justification. Les femmes ont, quant à elles, l’obligation sociale d’attendre le retour du mari. Leur sexualité se trouve alors de facto sous le contrôle des belles-familles, particulièrement des belles-mères, qui les surveillent de près. Tout comportement considéré comme inconvenant leur vaut une réprimande et fait l’objet d’un compte rendu au mari. Cherchant à s’attirer les

femme sont ainsi construites a minima, dans la mesure où, entre la pression sociale et la conscience professionnelle, c’est souvent la première qui l’emporte.

Résultat : souvent, les «*soins sage-femme*» en milieu rural sont délivrés par des infirmiers. Pour les patientes, cela constitue un

faveurs de la belle-famille et du mari, les coépouses participent de ce contrôle. En réalité, pour ces femmes, la sexualité est proscrire, comme elle l’est pour les divorcées, les femmes abandonnées et les jeunes filles.

Cependant, des grossesses non désirées surviennent malgré

tout. Et ce d’autant plus que l’accès aux contraceptifs modernes est, en pratique, interdit à celles dont le mari est absent : les agents de santé demandent le plus souvent l’accord de l’époux pour les délivrer. Toutes ne peuvent accéder à la contraception qu’en cachette, ou se tournent vers les guérisseurs, marabouts et autres «*féticheurs*». Et elles en sont réduites à l’avortement clandestin, car l’interruption volontaire de grossesse est interdite dans la plupart des pays d’Afrique. Trop souvent, elles en meurent, et lorsqu’elles se rendent dans les centres de santé pour des soins post-avortement, elles s’attirent le mépris des sages-femmes en raison de leur «*mauvaise vie*» supposée (3).

Exercice concret des droits

Ces deux types de situations – comme beaucoup d’autres que nous avons étudiées – mettent en évidence l’importance des contextes locaux, que ce soit du côté des soignantes (sages-femmes) ou des soignées, dans l’exercice concret des droits. Promouvoir un meilleur accès des femmes aux soins, en particulier dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive, ne peut se décréter simplement dans des organisations internationales, des ministères ou des associations du Nord. Il ne s’agit pas seulement de textes, de programmes, de protocoles. Bien des intervenants en santé publique ou en droits des femmes n’ont pas encore pris la mesure de cette complexité des contextes locaux.

(1) «*Annuaire des statistiques sanitaires* », ministère de la santé publique du Niger 2012, Système national d’information sanitaire, Niamey.

(2) Cf. Edmond Bernus, «*Colporteurs de charme magique : les Ikadammatan* », *Journal des africanistes*, n° 55 (1-2), Paris, 1985.

(3) Dans sa thèse de médecine, en 2009, Assoumane Ibrahim Mariama a répertorié 2 327 cas d’avortement entre le 1^{er} janvier 2008 et le 30 novembre 2009.

Tribune — Une dette envers mon pays

PAR SAMUEL ETO’O *

EN GRANDISSANT dans les quartiers défavorisés de Douala, au Cameroun, j’ai appris à compter sur mes camarades pour sillonner les rues accidentées où nous jouions au football. A leurs côtés, j’ai découvert le sens des mots «*camaraderie* » et «*compassion* ». Avec les adultes, cependant, j’ai appris ce que signifiait guider, conseiller, épauler et, parfois, punir pour avoir désobéi. L’environnement dans lequel j’ai grandi donne tout son sens au proverbe «*Pour élever un enfant, il faut tout un village* ». Cet apprentissage m’a permis de m’adapter aux difficultés, une qualité qui s’est révélée très précieuse lorsque, âgé de 16 ans, je suis parti en Europe pour jouer au football.

J’aurais pu ne jamais y arriver. Enfant, j’ai été victime d’un nombre incalculable de crises de paludisme qui auraient très bien pu me coûter la vie. Mais j’ai été dans le camp des chanceux, contrairement aux millions d’enfants que la maladie a tués dans mon pays et partout en Afrique. De plus, j’ai grandi dans les années 1990, à une époque où rien ne semblait pouvoir arrêter le sida. Dans mon pays, j’ai vu des gens mourir et des communautés entières vaciller sous les assauts de la maladie.

J’aurais très facilement pu compter parmi les victimes dans ma communauté. J’ai appris à apprécier ma chance et à me demander comment m’acquitter de cette dette — comment jouer un rôle dans la lutte contre ces maladies

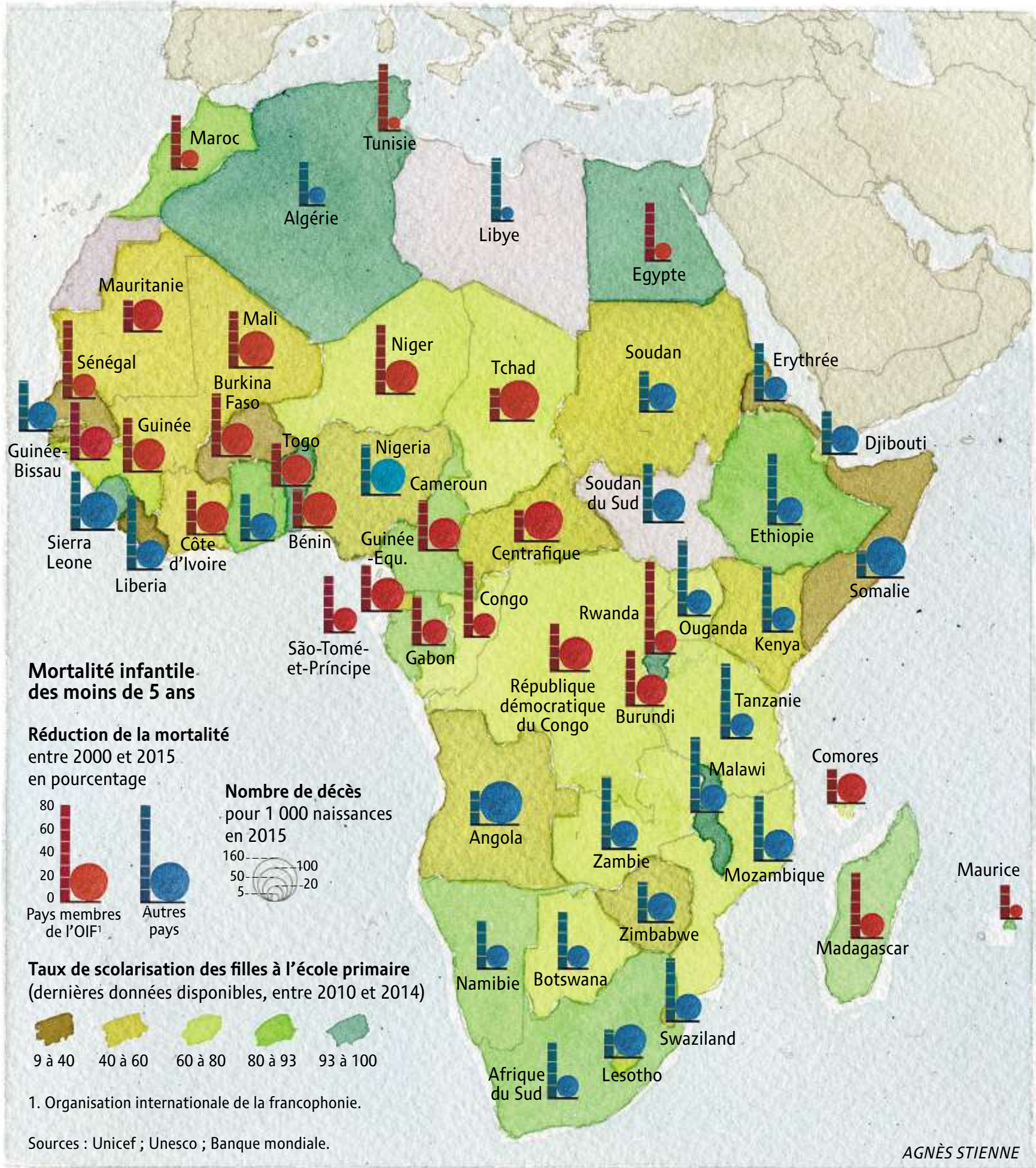
* Joueur de football (Cameroun).

et contre d’autres encore. Je suis un joueur de football et non un médecin ou un spécialiste en santé publique. Pourtant, j’espère contribuer à la victoire en faisant équipe avec d’autres.

J’espère apporter ma pierre à l’édifice en racontant mon histoire et, plus important encore, celle des personnes touchées par ces maladies. Ces histoires sont multiples. Elles parlent de jeunes filles qui ont vécu et qui sont devenues médecins, ou encore enseignantes ou agricultrices, ciments de leurs communautés. Elles parlent de garçons comme moi qui ont survécu à ces maladies et qui ont pu jouer au football, ou pratiquer d’autres sports à un niveau international, avant de revenir pour changer les choses dans leurs communautés et en dehors. Ces hommes et ces femmes n’ont pas seulement vaincu la maladie ; ils et elles sont devenus des agents du changement pour nos pays.

Endosser le maillot de mon pays, faire partie de ces «*Lions indomptables* », a toujours été un très grand honneur, l’occasion de rembourser ma dette envers les personnes qui m’ont construit. J’espère faire profiter le Cameroun et l’Afrique de mon expérience en soutenant le Fonds mondial, qui a contribué à sauver plus de 17 millions de vies dans le monde. Le football est un puissant instrument, un langage qui se joue des frontières et que nous pouvons utiliser pour combattre des maladies infectieuses qui, elles non plus, ne connaissent aucune frontière. Pour remporter la victoire, il faudra que tout le monde joue collectivement. C’est pour cette raison que je m’engage sur le terrain de la santé internationale. Je veux jouer un rôle de premier plan, être un nouvel atout dans cette mission d’urgence.

Le rôle de l’éducation



Des progrès ont été réalisés dans la scolarisation comme dans la protection sanitaire des femmes et des enfants, faisant baisser la mortalité infantile (sur la carte, plus les bâtons sont hauts, plus la mortalité s’est réduite).

ailleurs dans le monde, les épouses rejoignent leurs maris ; et la majorité des sages-femmes sont mariées à des cadres exerçant en ville. Il n’existe aucune législation, aucune directive formelle de management des ressources humaines qui stipule que la femme doit suivre son époux plutôt que l’inverse. Il s’agit donc d’une règle issue de la pratique et progressivement institutionnalisée.

Tribune — Un lien social de solidarité

PAR LAURENT VIGIER *

ÉMBLÉMATIQUE, la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a ouvert de nouveaux horizons à tous les combats contre la maladie et pour la santé. Au-delà de sa mission, le Fonds mondial s’est révélé un modèle multilatéral à forte puissance transformatrice de la santé mondiale et, très sûrement, du développement.

Placer l’humain au cœur du développement dans le domaine de la santé a été et demeure le levier fondateur, qui prévaut sur les courants économiques et financiers traversant les politiques de développement. Les exigences de résultats en constante amélioration pour davantage d’impact sur la santé devraient systématiquement orienter les décisions d’investissement, quels que soient les canaux de l’aide. Si les résultats obtenus profitent directement aux populations affectées par les trois maladies, ils ont également pour effet d’alléger la charge de ces épidémies sur les systèmes sanitaires et de permettre la réallocation des ressources ainsi libérées au bénéfice de patients affectés par d’autres maladies. Les partenariats en sont la clé. Ils sont la substance vive du Fonds mondial. En tant que moteur de gouvernance et d’action, ils permettent d’amplifier la réponse et de l’optimiser en tirant parti des atouts de chacun.

Dans l’univers en rapide changement du développement, ils favorisent continuité et réactivité ; ils permettent d’apporter des réponses spécifiques, en particulier dans le cas des partenariats noués avec la société civile et les

communautés pour atteindre les populations vulnérables ou marginalisées, sans lesquelles il sera impossible de vaincre les épidémies. De ces partenariats naissent des responsabilités partagées dans la mise en œuvre des programmes et dans leur financement, et cela jusqu’à leur appropriation totale par les pays. Le dialogue avec les gouvernements sur le soutien apporté aux stratégies nationales et à leur financement, et modulé en fonction du fardeau des maladies pour la santé publique, du niveau de revenu du pays et de la possibilité d’aides financières par des tiers, renforce la dimension politique de l’aide et l’équilibre recherché par les pays entre financements nationaux et aide internationale.

Enfin, le développement dans le domaine de la santé est favorisé par l’innovation et par le transfert rapide de savoir-faire. Par sa flexibilité et sa réactivité, le Fonds mondial est un laboratoire unique de savoir-faire et d’innovation, dont il favorise l’émergence, l’expérimentation et le transfert à travers des partenariats, des échanges de connaissances et de résultats, par la valorisation des expériences menées avec succès et par la recherche de données et de systèmes d’information de qualité.

En ces temps de contraintes économiques et d’enjeux mondiaux multiples, investir dans le Fonds mondial, c’est démultiplier son investissement en agissant à travers lui sur les leviers qui favorisent le développement et la santé mondiale. Alors que s’ouvrira bientôt la conférence des donateurs du Fonds mondial, il est primordial de se souvenir que cet investissement porte en lui une valeur essentielle : celle du lien social de solidarité qui le fonde. En terminer avec le sida, la tuberculose et le paludisme est à notre portée. Ne laissons pas passer cette chance pour la santé mondiale et pour le développement.

* Président des Amis du Fonds mondial Europe.